BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1924.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

193 N 26 (24

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

POUR L'ANNÉE 1924

AVEC UN PORTRAIT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

ET LA PHOTOGRAPHIE DE MARIUS PLATEAU

SEIZE DESSINS SATIRIQUES DE JEHAN SENNEP

DIX DESSINS DE SERRE

QUATRE DESSINS DE MUS

SOIXANTE-QUATRE PHOTOGRAVURES DANS LE TEXTE

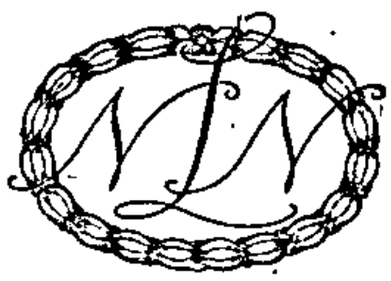

PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3, PLACE DU PANTHÉON, 3

MCMXXIV

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

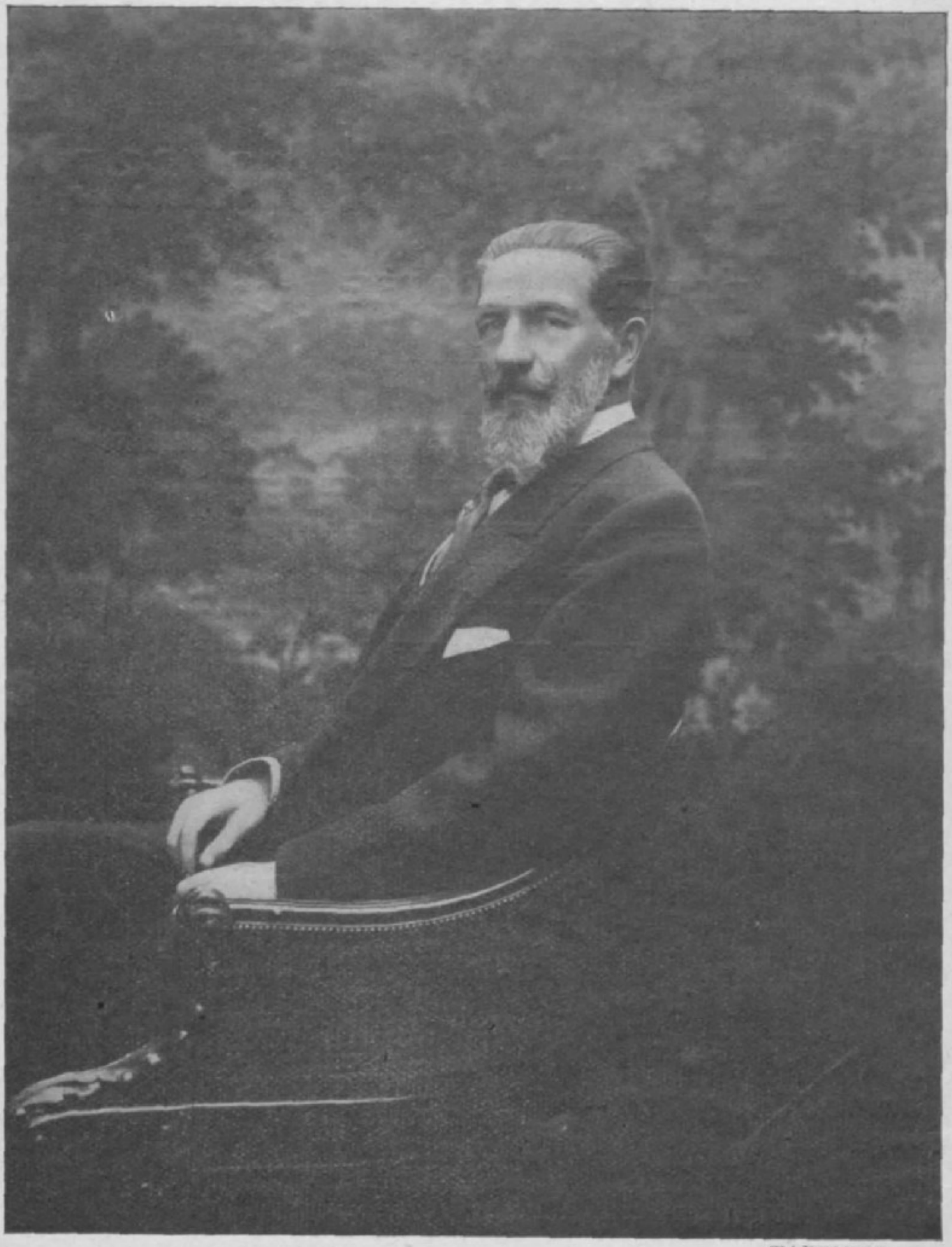

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

TAPONIER
PARIS, 12, rue de la Paix.

MARIUS PLATEAU

ASSASSINÉ LE 22 JANVIER 1923 PAR UNE BALLE ALLEMANDE.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

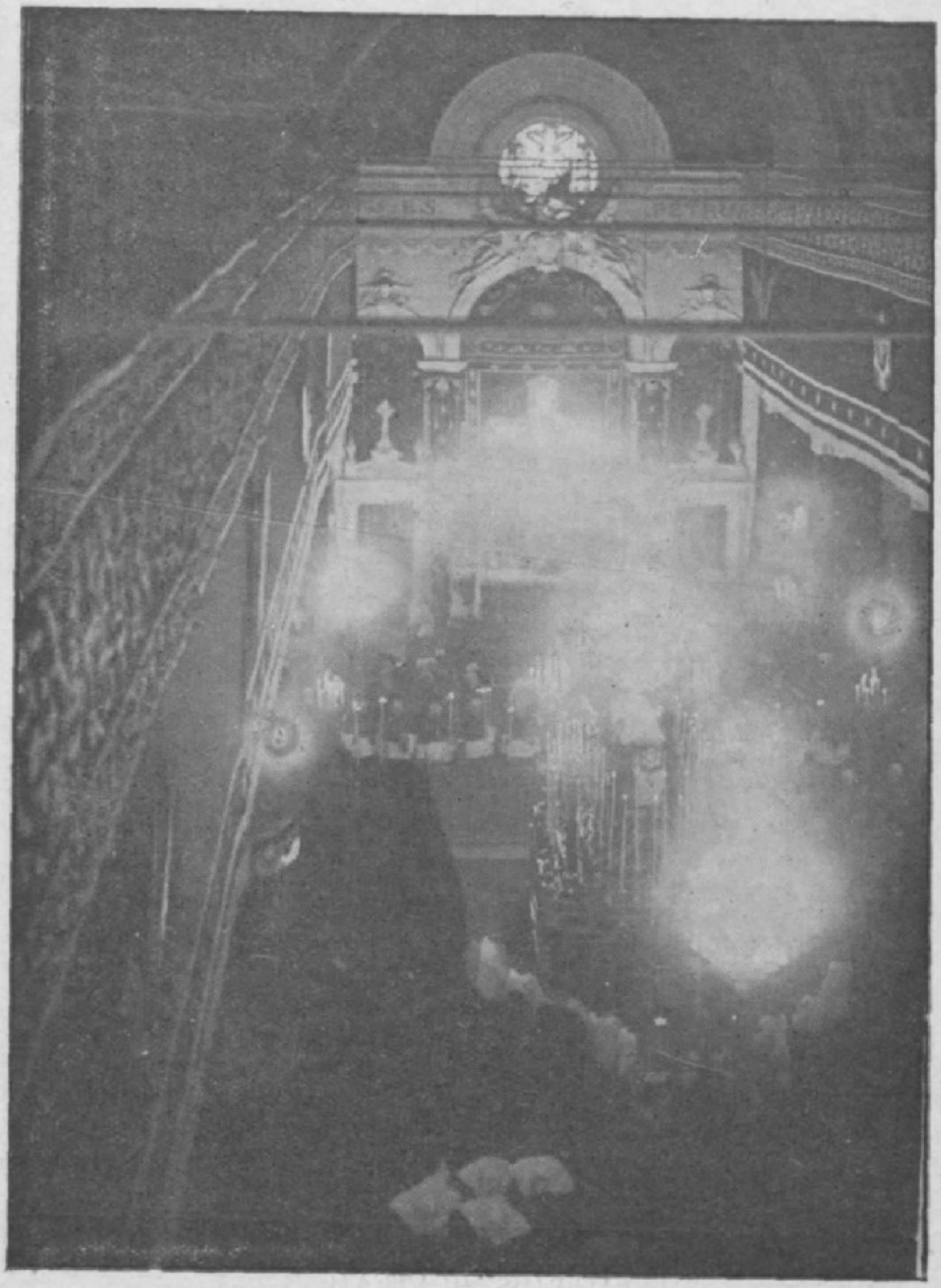

Cliché *Excelsior*.

LA MESSE A SAINT-PIERRE DU GROS-CAILLOU.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

LA FOULE DEVANT L'ÉGLISE. Cliché *Excelsior*.

LA SORTIE DE L'ÉGLISE. Cliché *Excelsior*.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

LE DÉPART DU CORTÈGE. Cliché *Excelsior*.

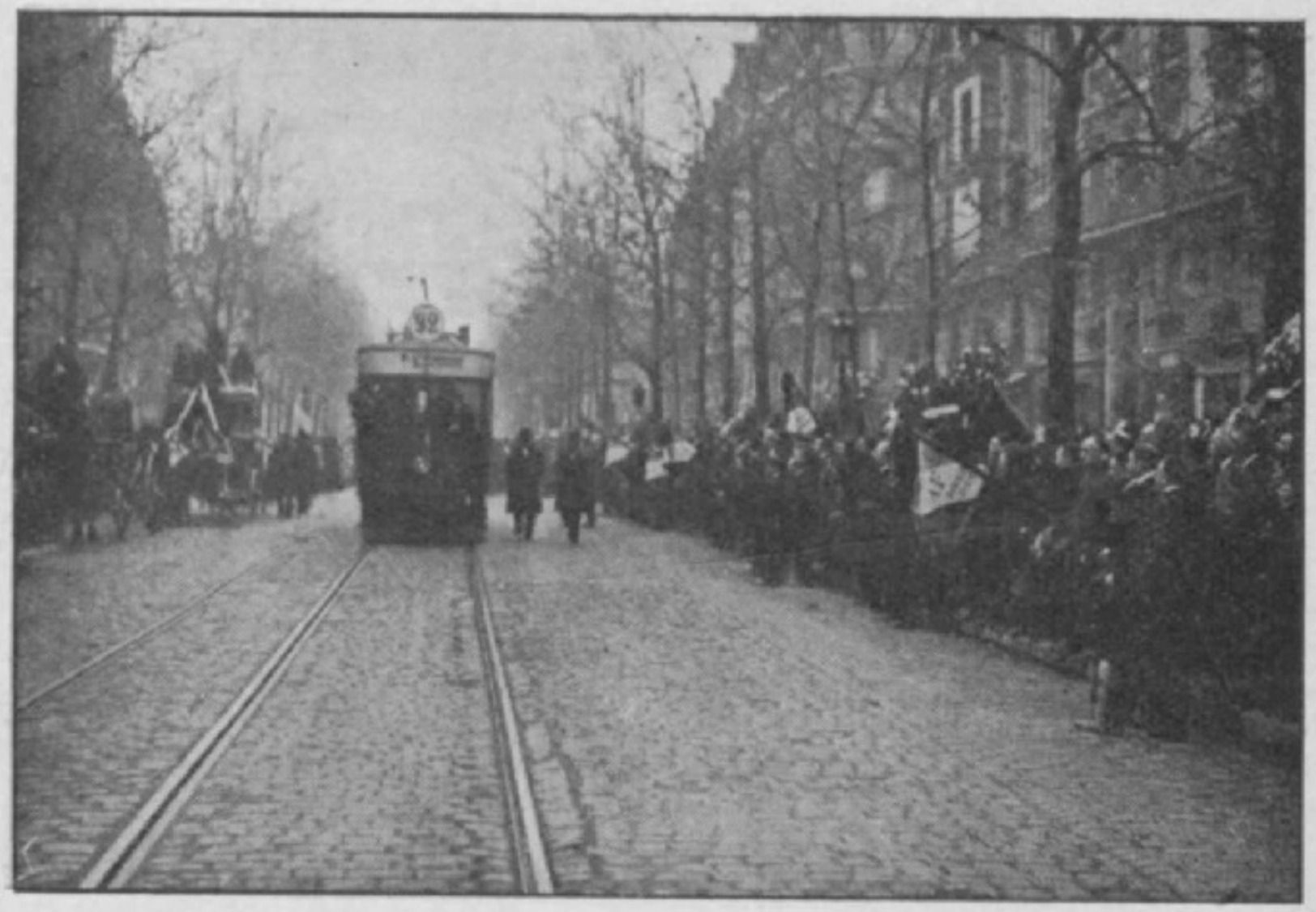

LES FANIONS DE L'A. F. AU PASSAGE DU CORTÈGE. Cliché *Excelsior*.

LE GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS. Cliché *Excelsior*.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

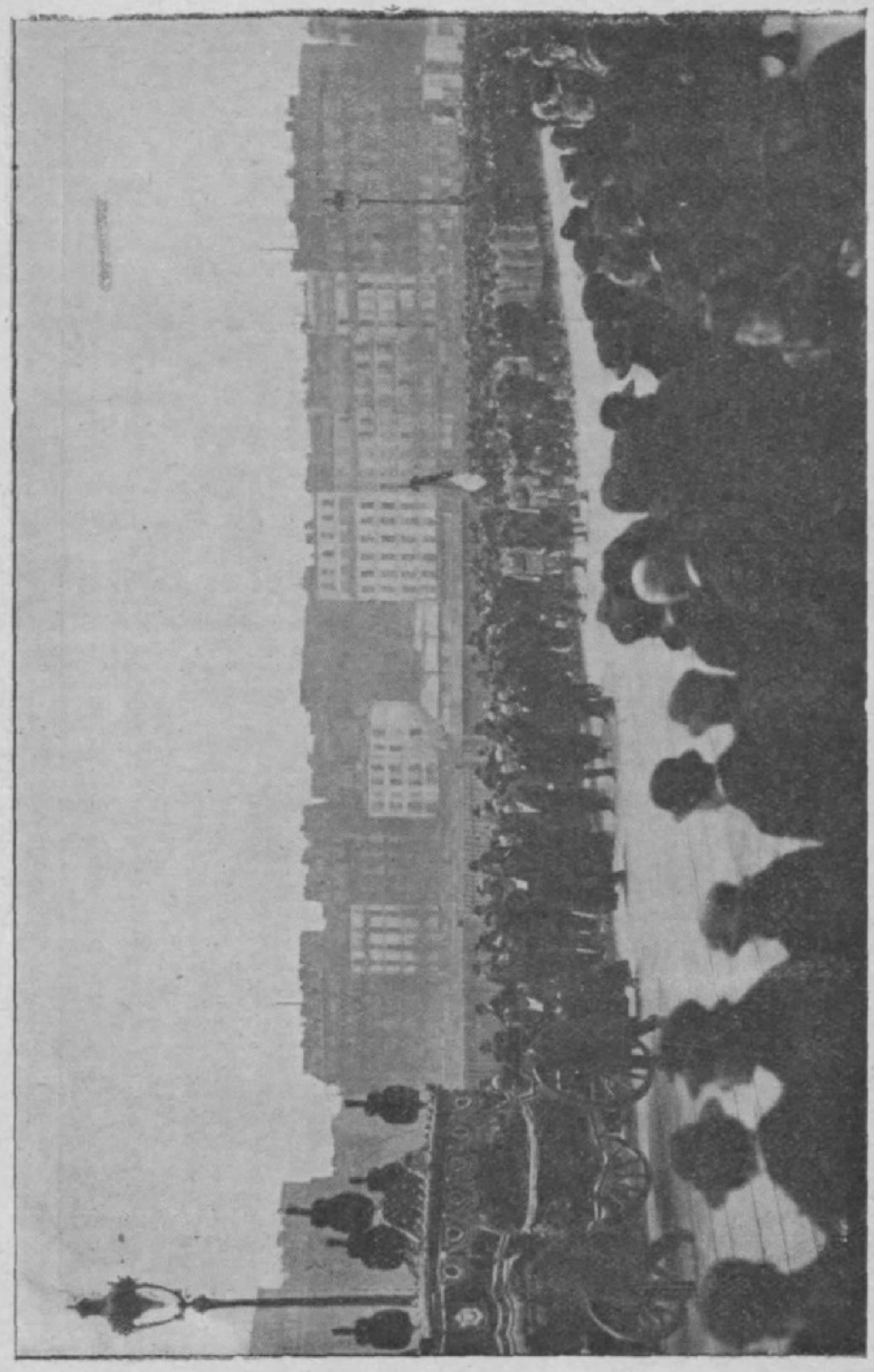

LE CORTÈGE. — Cliché Manuel.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

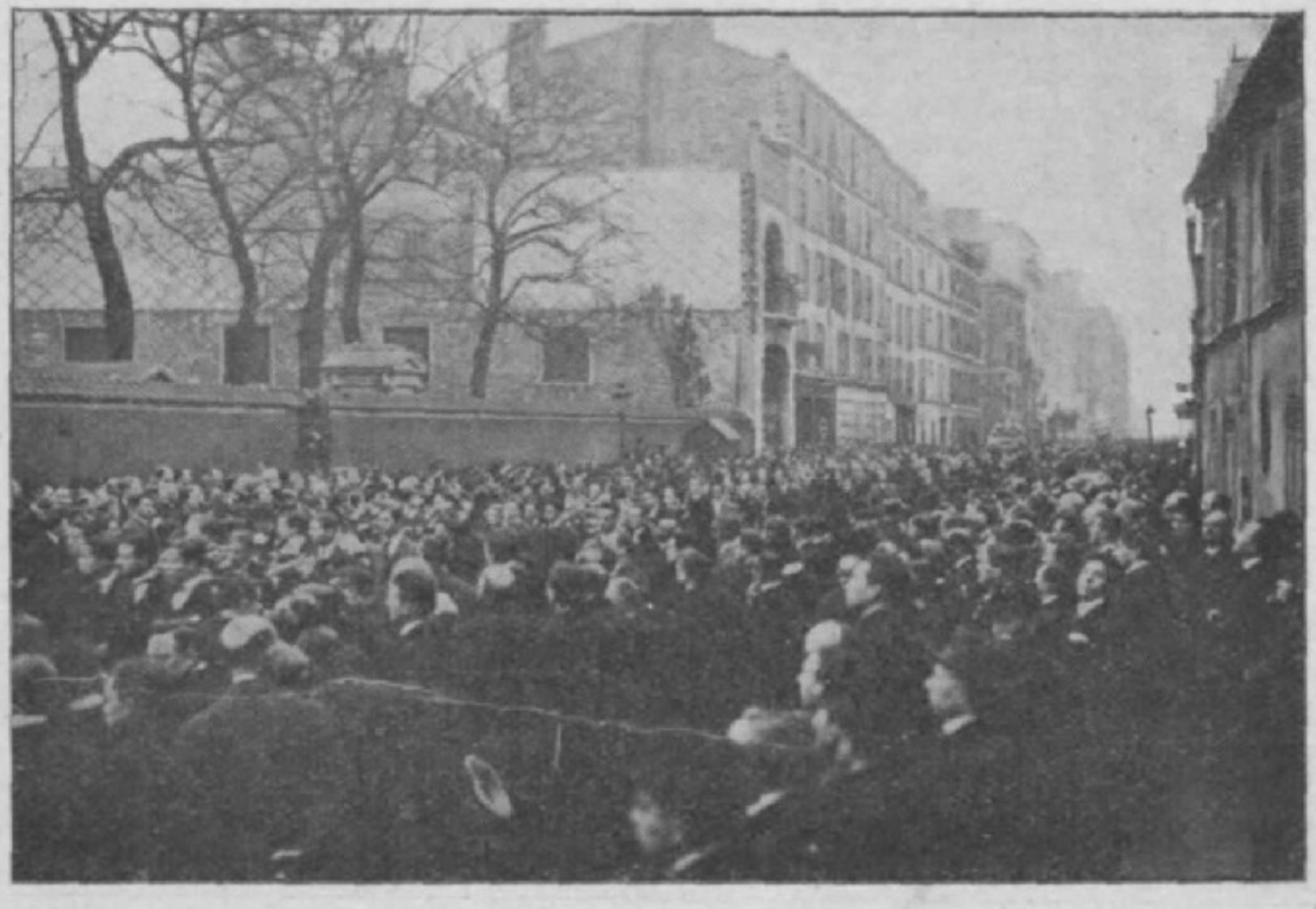

SUITE DU CORTÈGE. Cliché Manuel.

LÉON DAUDET A LA PORTE DU CIMETIÈRE. Cliché *Excelsior*.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

AUTOUR DE LA TOMBE DE PLATEAU. Cliché *Excelsior*.

BERNARD DE VESINS PRONONCE SON DISCOURS. Cliché *Excelsior*.

LES OBSÈQUES DE MARIUS PLATEAU

Cliché *Excelsior*.

LE DRAPEAU DE L'ACTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1924

ÉLÉMENT DU COMPUT

Nombre d'or.	6	Epacte.	24
Cycle solaire.	1	Lettre dominicale . .	FE
Indiction romaine.	7		

COMMENCEMENT DES SAISONS

(*Temps légal*)

PRINTEMPS (équinoxe), le 20 mars à 21 h. 20 m. 14 s.
ÉTÉ (solstice), le 21 juin à 16 h. 59 m. 37 s.
AUTOMNE (équinoxe), le 23 septembre à 7 h. 58 m. 23 s.
HIVER (solstice), le 22 décembre à 2 h. 45 m. 24 s.

ENTRÉE DU SOLEIL DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE

(*Temps légal*)

Verseau, 21 janvier à 7 h. 29 m.	*Lion*, 23 juillet à 3 h. 58 m.
Poissons, 19 février à 21 h. 51 m.	*Vierge*, 23 août à 10 h. 48 m.
Bélier, 20 mars à 21 h. 20 m.	*Balance*, 23 sept. à 7 h. 58 m.
Taureau, 20 avril à 8 h. 59 m.	*Scorpion*, 23 octobre à 16 h. 44 m.
Gémeaux, 21 mai à 8 h. 41 m.	*Sagittaire*, 22 nov. à 13 h. 46 m.
Ecrevisse, 21 juin à 17 heures.	*Capricorne*, 22 déc. à 2 h. 45 m.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE

Le 20 février, éclipse totale de Lune, partiellement visible à Paris. Commencement à 13 h. 15 m. ; fin à 19 h. 2 m.

Le 5 mars, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris. Commencement à 13 h. 55 m. ; fin à 17 h. 33 m.

Le 31 juillet, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris. Commencement à 18 h. 52 m. ; fin à 21 h. 4 m.

Le 14 août, éclipse totale de Lune, partiellement visible à Paris. Commencement à 17 h. 32 m ; fin à 23 h. 8 m.

Le 30 août, éclipse partielle de Soleil, invisible à Paris. Commencement à 6 h. 50 m. ; fin à 9 h. 55 m.

JANVIER

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Mardi	*Circoncision*. S. Odilon, Ab.	7	46	16	2	1	19	12	35
2	Merc.	*Le S. Nom de Jésus*. S. Adélard. Ab.	7	46	16	3	2	34	13	9
3	Jeudi	Sᵉ Geneviève, V. Sᵉ Bertilie. V.	7	46	16	4	3	50	13	47
4	Vend.	S. Rigobert, E.	7	46	16	5	5	5	14	33
5	Sam.	S. Télesphore, Pp. M.	7	46	16	6	6	14	15	27
		S. Siméon Stylite, C.								
6	Dim.	*L'Epiphanie*, S. Mélaine, Ev ◉	7	46	16	7	7	16	16	29
7	Lundi	S. Lucien, Ev. M.	7	45	16	8	8	9	17	37
8	Mardi	Sᵉ Gudule, V.	7	45	16	9	8	53	18	47
9	Merc.	S. Julien l'hosp., C.	7	45	16	11	9	30	19	56
10	Jeudi	S. Guillaume, Ev.	7	44	1	12	10	1	21	4
11	Vend.	S. Hygin, Pp. M.	7	44	16	13	10	28	22	10
12	Sam.	S. Arcade, M. Sᵉ Césarie, V.	7	43	16	14	10	53	23	14
13	Dim.	*Oct. de l'Ep.* S. Agrèce ◑	7	43	16	16	11	18	—	
14	Lundi	S. Hilaire, Ev. D. S. Félix, M.	7	42	16	17	11	43	0	17
15	Mardi	S. Paul, de Th.. Er. S. Maur, Ab.	7	42	16	19	12	9	1	18
16	Merc.	S. Marcel, Pp. M. S. Furcy, Ab.	7	41	16	20	12	38	2	18
17	Jeudi	S. Antoine, Ab.	7	40	16	21	13	10	3	17
18	Vend.	*La Chaire de S. Pierre à Rome.*	7	40	16	23	13	48	4	15
		Sᵉ Prisque, V. M.								
19	Sam.	SS. Marius et C. C. M. M. S. Canut	7	39	16	24	14	31	5	10
		S. Sulpice, Ev.								
20	Dim.	*IIᵉ apr. l'Ep.* SS. Fabien et Sébas.	7	38	16	26	15	21	6	2
21	Lundi	Sᵉ Agnès, V. M.	7	37	16	27	16	17	6	50
22	Mardi	SS. Vincent et Anastase, MM. ◔	7	36	16	29	17	19	7	32
23	Merc.	S. Raymond de Pennafort, C.	7	35	16	30	18	25	8	9
		Sᵉ Emérentienne, V. M.								
24	Jeudi	S. Timothée, Ev. M.	7	34	16	32	19	34	8	42
		S. Babylas, Ev. M.								
25	Vend.	*La Conv. de S. Paul*	7	33	16	34	20	44	9	13
		S. Priest, Ev. M.								
26	Sam.	S. Polycarpe. Ev. M. Sᵗ Paule, Vv.	7	32	16	35	21	56	9	42
27	Dim.	*IIIᵉ apr. l'Ep.* S Jean. Chrys.; Ev. D.	7	31	16	37	23	9	10	10
		S. Julien, Ev.								
28	Lundi	S. Charlemagne, E.	7	29	16	38	—		10	39
29	Mardi	S. François de Salles, Ev. ◔	7	28	16	40	0	22	11	11
30	Merc.	Sᵗᵉ Martine, V. M.	7	27	16	42	1	35	11	47
		Sᵉ Bathilde, R. Vv.								
31	Jeudi	S. P. Nolasque, C. S. Marcile, Vv.	7	25	16	43	2	48	12	28

21. *Anniversaire de la mort de Louis XVI.*

Nota. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Eglise universelle auquel ont été ajoutés les noms de saints particulièrement honorés en France

Abréviations. — Ab. abbé ; Ap. apôtre : C. confesseur ; D. docteur ; E. évêque; Emp. empereur ; Er. ermite ; Imp. impératrice ; M. martyr ; P. pénitent ; R. roi ou reine ; V. Vierge ; Vv. veuve.

FÉVRIER

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Vend.	S Ignace, Ev. M. S. Sigebert, R.	7	24	16	45	3	58	13	16
2	Sam.	*La Purif. de N.-D.* S. Ildefonse, E.	7	23	16	47	5	1	14	13
3	Dim.	*IVe après l'Epiphanie.* S. Blaise, E. M.	7	21	16	48	5	57	15	16
4	Lundi	S. André de Corsini, E. Se Jeanne de France, R. Vv.	7	20	16	50	6	45	16	24
5	Mardi	Se Agathe, V. M. S. Avit, Ev ●	7	19	16	52	7	25	17	34
6	Merc.	S. Tite, E., Se Dorothée, V. M. S. Vaast, E.	7	17	16	53	7	58	18	43
7	Jeudi	S. Romuald, Ab.	7	16	16	55	8	28	19	51
8	Vend.	S. Jean de Matha, C.	7	14	16	56	8	55	20	57
9	Sam.	S. Cyrille d'Alexandrie, E. D. Se Apolline, V. M.	7	13	16	58	9	20	22	1
10	Dim.	*Ve apr. l'Ep.* Se Scholastique, V. Se Austreberte, V.	7	11	17	0	9	45	23	4
11	Lundi	*Apparition de N.-D. à Lourdes,* S. Séverin, Ab.	7	9	17	1	10	11	—	
12	Mardi	*Les Sept fondateurs des Servites,* ☽ Se Eulalie, V.	7	8	17	3	10	38	0	5
13	Merc.	S. Fulcran, E. S. Grégoire II, Pp.	7	6	17	5	11	9	1	5
14	Jeudi	S. Valentin, M.	7	4	17	6	11	44	2	3
15	Vend.	SS. Faustin et Jovite, MM.	7	3	17	8	12	24	2	59
16	Sam.	S. Onésime, C.	7	1	17	10	13	11	3	52
17	Dim.	*Septuagésime* S. Sylvain, Ev. S. Théodule, C.	6	59	17	11	14	4	4	41
18	Lundi	S. Siméon, Ev. M.	6	57	17	13	15	4	5	26
19	Mardi	S. Gabin, M.	6	56	17	15	16	9	6	6
20	Merc.	S. Eucher, E. ☾	6	54	17	16	17	18	6	42
21	Jeudi	S. Pépin de Landen, C. S. Flavien, E.	6	52	17	18	18	30	7	14
22	Vend.	*La Chaire de S. Pierre à Antioche.* Se Isabelle V.	6	50	17	20	19	43	7	44
23	Sam.	S. Pierre Damien, E. D.	6	48	17	21	20	57	8	13
24	Dim.	*Sexagésime.* S. Pretextat	6	46	17	23	22	12	8	43
25	Lundi	S. Mathias, Ap. Se Walburge, V.	6	45	17	25	23	26	9	14
26	Mardi	Se Mechtilde, V. S. Nestor, Ev.	6	43	17	26	—		9	48
27	Merc.	Se Honorine, V. M. ☾ S. Léandre, E. D.	6	41	17	28	0	39	10	27
28	Jeudi	S. Romain, Ab. Se Béatrice, Vv.	6	39	17	29	1	49	11	13
29	Vend.	Se Hedwige, Vv.	6	37	17	31	2	53	12	6

MARS

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Sam.	S. Aubin, E. Se Eudoxie, M.	6	35	17	32	3	50	13	5
2	Dim.	*Quinquagésime*, S. Simplice, Pp.	6	33	17	34	4	39	14	9
3	Lundi	Se Cunégonde, Imp. V.	6	31	17	36	5	21	15	17
4	Mardi	S. Casimir, R. S. Lucius Pp. M.	6	29	17	37	5	57	16	26
5	Merc.	*Les Cendres*. S. Adrien, M. ◉ S. Virgile, Ev.	6	27	17	39	6	28	17	34
6	Jeudi	Ses Perpétue et Félicité, M. M. Se Colette, V.	6	25	17	40	6	55	18	41
7	Vend.	S. Thomas d'Aquin, D.	6	23	17	42	7	21	19	46
8	Sam.	S. Jean de Dieu, C.	6	21	17	43	7	46	20	49
9	Dim.	*Ier de Carême* Se Françoise Romaine, Vv.	6	19	17	45	8	12	21	51
10	Lundi	*Les XL Martyrs*. S. Caius, S. Alexandre.	6	17	17	47	8	39	22	52
11	Mardi	S. Firmin, Ab.	6	15	17	48	9	8	23	52
12	Merc.	S. Grégoire, Pp D. S. Pol Aurélien, Ev.	6	13	17	50	9	41	—	
13	Jeudi	Se Euphrasie, V. ☽	6	11	17	51	10	19	0	49
14	Vend.	Se Mathilde, Imp. Vv. S. Lubin, Ev.	6	9	17	53	11	2	1	43
15	Sam.	S. Zacharie, Pp.	6	6	17	54	11	51	2	33
16	Dim.	*IIe de Carême*. Se Eusébie, V. S. Héribert, Ev.	6	4	17	56	12	48	3	19
17	Lundi	Se Gertrude, V. S. Patrice, Ev.	6	2	17	57	13	50	4	0
18	Mardi	S. Cyrille de Jérusalem.	6	0	17	59	14	57	4	37
19	Merc.	S. Joseph. C. S. Léonce, Ev.	5	58	18	0	16	8	5	11
20	Jeudi	S. Vulfran, Ab. S. Bénigne, Ab.	5	56	18	2	17	21	5	42
21	Vend.	S. Benoît, Ab. ☋	5	54	18	3	18	37	6	12
22	Sam.	S. Paul-Serge, Ev. Se Léa, V.	5	52	18	5	19	54	6	42
23	Dim.	*IIIe de Carême*. S. Victorien, M.	5	49	18	6	21	12	7	13
24	Lundi	L'Archange Gabriel.	5	47	18	8	22	28	7	47
25	Mardi	*L'Annonciation*. S. Hermeland, Ab.	5	45	18	9	23	41	8	26
26	Merc.	SS. Castule et Emmanuel, M. M.	5	43	18	11	—		9	10
27	Jeudi	S. Jean Damascène, D. ☾	5	41	18	12	0	48	10	1
28	Vend.	S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R.	5	39	18	14	1	48	10	59
29	Sam.	S. Eustase, Ab. S. Jonas, M.	5	37	18	15	2	39	12	2
30	Dim.	*IVe de Carême*. S. Rieul, Ev. S. Quirin, M.	5	35	18	17	3	22	13	8
31	Lundi	Se Balbine, V. S. Amédée, C.	5	33	18	18	3	59	14	15

4. *Mardi-Gras.*

5. *Mercredi des Cendres et ouverture du Carême. (Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques.)*

Mercredi 12, Vendredi 14, Samedi 15, Quatre-Temps.

AVRIL

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Mardi	S. Hugues, v.	5	31	18	20	4	30	15	22
2	Merc.	S Nizier, Ev. S. François de Paule, C.	5	29	18	21	4	58	16	28
3	Jeudi	S. Richard, Ev. Se Irène, V. M.	5	27	18	23	5	24	17	33
4	Vend.	S. Isidore, Ev D. ●	5	24	18	24	5	49	18	37
5	Sam.	S. Vincent Ferrier, C. S. Gérard, C.	5	22	18	26	6	14	19	40
6	Dim.	*La Passion*. S. Célestin, Pp. Se Prudence, Ev.	5	20	18	27	6	40	20	42
7	Lundi	S. Hégésippe, C.	5	18	18	29	7	8	21	42
8	Mardi	S. Gautier, Ab.	5	16	18	30	7	39	22	40
9	Merc.	Se Valtrude. Vv. S. Gaucher, C.	5	14	18	32	8	14	23	35
10	Jeudi	S. Macaire, Ev. S. Fulbert, Ev.	5	12	18	33	8	55	—	
11	Vend	S. Léon, Pp. D. Se Godeberte, V.	5	10	18	35	9	42	0	26
12	Sam.	S. Jules, Pp. S. Florentin, Ab ◑	5	8	18	36	10	34	1	13
13	Dim.	*Les Rameaux*. S. Herménégilde, R M. Se Ida, V.	5	6	18	38	11	32	1	55
14	Lundi	S. Justin, M. SS Tiburce, Valérien et Maxime, MM.	5	4	18	39	12	36	2	33
15	Mardi	Se Anastasie, V M.	5	2	18	41	13	44	3	7
16	Merc.	S. Paterne. Ev. S. Benoît Labre, C.	5	0	18	42	14	55	3	39
17	Jeudi	S. Anicet, Pp. M. S. Robert, Ab.	4	58	18	44	16	10	4	9
18	Vend.	S Parfait, M. S. Garnier. M.	4	56	18	45	17	27	4	38
19	Sam.	S. Elphège, Ev. M. S. Expédit, M. ◔	4	54	18	46	18	46	5	9
20	Dim.	*Pâques*. S. Marcellin, Ev. S. Astier, C.	4	52	18	48	20	5	5	42
21	Lundi	S. Anselme, Ev. D. Se Opportune. V.	4	50	18	49	21	23	6	19
22	Mardi	SS. Soter et Caïus, EE MM.	4	49	18	51	22	36	7	2
23	Merc.	S. Georges, M. S. Adalbert, Ev M.	4	47	18	52	23	41	7	52
24	Jeudi	S. Fidèle de Sigmarinden, M.	4	45	18	54	—		8	50
25	Vend.	S. Marc, Evang. S. Floribert, Ev.	4	43	18	55	0	37	9	53
26	Sam.	S. Clet Pp. M. et S. Marcellin, Ev. M. ○	4	41	18	57	1	23	10	59
27	Dim.	*In albis*. S. Anastase, Pp. Se Zita, V.	4	39	18	58	2	2	12	7
28	Lundi	S Paul de la Croix, C. S. Vital, M.	4	38	19	0	2	35	13	14
29	Mardi	S Pierre de Vérone, M	4	36	19	1	3	3	14	20
30	Mercr.	Se Catherine de Sienne, V. S. Eutrope, Ev. M.	4	34	19	3	3	29	15	25

17, 18 et 19, *Jeudi, Vendredi et Samedi saints.*
La fête liturgique de saint Marc est célébrée le 28.

MAI

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Jeudi	SS. Philippe et Jacques, Ap. S. Brieuc, Ev.	4	32	19	4	3	54	16	28
2	Vend.	S. Athanase Ev. D.	4	31	19	6	4	18	17	31
3	Sam.	*Invention de la Ste-Croix.* ◉ S. Alexandre, Pp. S. Juvénal, Ev.	4	29	19	7	4	43	18	33
4	Dim.	*IIe après Pâques.* Se Monique, Vv.	4	27	19	8	5	10	19	34
5	Lundi	S. Pie V, Pp. S. Vincent Ferrier.	4	26	19	10	5	39	20	33
6	Mardi	S. Jean Porte lat. Se Avoye, V.M.	4	24	19	11	6	13	21	30
7	Merc.	S. Stanislas, Ev. M.	4	23	19	13	6	52	22	23
8	Jeudi	S. Michel arch. S. Désiré, Ev.	4	21	19	14	7	36	23	11
9	Vend.	S. Grég. de Naz., Ev. D. S. Bié, E	4	20	19	16	8	26	23	54
10	Sam.	S Antonin. Ev. Se Solange, V.	4	18	19	17	9	21	—	
11	Dim.	*IIIe après Pâques.* S. Mamert, Ev. S Gengoul. M.	4	16	19	18	10	21	0	33
12	Lundi	SS. Nérée et Achillée, MM. ☽	4	15	19	20	11	26	1	8
13	Mardi	S. Gervais, E.	4	14	19	21	12	34	1	39
14	Merc.	S. Boniface. M. S Pacôme, Ab.	4	12	19	22	13	45	2	8
15	Jeudi	S. Jean-Baptiste de la Salle, C. S. Euphrasie, Ev.	4	11	19	24	14	59	2	36
16	Vend.	S Honoré, E. S. Ubald, E.	4	10	19	25	16	16	3	5
17	Sam.	S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.	4	8	19	26	17	35	3	36
18	Dim	*IVe après Pâques* ☾ S. Venant, M. S. Eric, R. M.	4	7	19	28	18	55	4	11
19	Lundi	S. Yves, C. S. Pierre Cél. Pp.	4	6	19	29	20	13	4	51
20	Mardi	S. Bernardin de Sienne, C.	4	5	19	30	21	25	5	38
21	Merc.	Se Estelle, V S. Hospice, C.	4	4	19	31	22	27	6	34
22	Jeudi	S. Ausone, M. S. Romain, Ab.	4	3	19	33	23	20	7	37
23	Vend.	S. Didier, E.	4	1	19	34	—		8	45
24	Sam.	*N.-D. Auxiliatrice.* SS. Donatien et Rogatien, MM.	4	0	19	35	0	3	9	54
25	Dim.	*Ve après Pâques.* ☾ S Grégoire VII, P.S. Urb. I, Pp M.	3	59	19	36	0	38	11	3
26	Lundi	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, Pp. M.	3	59	19	37	1	8	12	11
27	Mardi	S. Bède.	3	58	19	38	1	35	13	17
28	Merc.	S. Augustin de Cantorbéry, Ev. S Germain, Ev.	3	57	19	40	2	0	14	21
29	Jeudi	*L'Ascension du Seigneur.* Se Marie-Madeleine de Pazzi, V.	3	56	19	41	2	24	15	24
30	Vend.	Se Jeanne d'Arc. V. S. Félix, R. C.	3	55	19	42	2	48	16	26
31	Sam.	Se Angèle de Mérici, Se Pétronille, V.	3	54	19	43	3	14	17	27

1er. *Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.*
7. *Solennité de Saint Joseph.*
11. *Solennité religieuse et fête nationale de sainte Jeanne d'Arc.*
26, 27 *et* 28. *Les Rogations.*

JUIN

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Dim.	*Dans l'oct. de l'Ascen.* S. Pothin, Ev. Se Blandine, et C. M. M.	3	54	19	44	3	42	18	27
2	Lundi	SS. Pierre et Marcellin et C. C.M. ●	3	53	19	45	4	14	19	24
3	Mardi	Se Clotilde, R. Vv.	3	52	19	45	4	51	20	19
4	Merc.	S. François Caracciolo, C. S. Péreuse, Ab.	3	52	19	46	5	33	21	10
5	Jeudi	S. Boniface, Ev. M. S. Sanche, M.	3	51	19	47	6	21	21	55
6	Vend.	S Claude, E. S. Norbert, Ab.	3	51	19	48	7	14	22	35
7	Sam.	S. Guy, M. S. Mériadec, Ev.	3	50	19	49	8	13	23	10
8	Dim.	*La Pentecôte.* S. Médard, Ev. S. Godard, Ev.	3	50	19	50	9	15	23	42
9	Lundi	SS. Prime et Félicien, M.M. Se Pélagie, V. M.	3	50	19	51	10	20	—	
10	Mardi	Se Marguerite d Ecosse, R. Vv. ☽ S. Landry, Ev.	3	49	19	51	11	28	0	11
11	Merc.	S. Barnabé, Ap.	3	49	19	52	12	39	0	39
12	Jeudi	S. Jean de S. Facond, C. S. Basilide et C. C. M. M.	3	49	19	52	13	52	1	6
13	Vend.	S. Antoine de Padoue, C. S. Rambert, M.	3	49	19	53	15	8	1	34
14	Sam.	S. Basile, Ev. D. S. Euspice, Ab	3	48	19	53	16	26	2	6
15	Dim.	*La Sainte Trinité.* SS. Vite, Modeste et Crescence.	3	48	19	54	17	44	2	42
16	Lundi	SS. Ferréol et Ferjeux.	3	48	19	54	19	0	3	24
17	Mardi	S. Avit, Ab. ☾	3	48	19	55	20	9	4	15
18	Merc.	S. Ephrem, D. SS. Marc et Marcellin, M. M. Se Marine, V.	3	48	19	55	21	8	5	15
19	Jeudi	*La Fête-Dieu*, Se Julienne de Falconieri, V. SS. Gervais et Protais, M. M.	3	48	19	55	21	57	6	23
20	Vend.	S. Silvère, Pp. M. S. Lain, Ev.	3	48	19	55	22	37	7	34
21	Sam.	S. Louis de Gonzague, C. S. Aubin, S. Leufroi, Ab.	3	49	19	56	23	10	8	46
22	Dim.	*IIe après la Pentecôte.* S. Paulin de Nole, M. S. Alban, M.	3	49	19	56	23	39	9	57
23	Lundi	S. Agrippine, V. M. S. Félix, M.	3	49	19	56	—		11	5
24	Mardi	*S. Jean-Baptiste* ☾	3	49	19	56	0	5	12	11
25	Merc.	S. Guillaume, Ab. S. Prosper, Ev.	3	50	19	56	0	30	13	15
26	Jeudi	SS. Jean et Paul, M. M. S. Anthelme, Ev.	3	50	19	56	0	54	14	18
27	Vend.	*Le Sacré Cœur.* S. Samson, Ev.	3	51	19	56	1	19	15	19
28	Sam.	S. Irénée, Ev. D.	3	51	19	56	1	46	16	19
29	Dim.	*IIIe après la Pentecôte.* SS. Pierre et Paul, Ap.	3	52	19	56	2	16	17	18
30	Lundi	Comm. de S. Paul. S. Martial, Ev.	3	52	19	56	2	51	18	14

7. *Vigile de la Pentecôte* (*jeûne et abstinence*).
11, 13 *et* 14. *Quatre-Temps.*

JUILLET

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Mardi	*Le Précieux Sang du Seigneur*, S. Thibaut, C.	3	53	19	56	3	31	19	6
2	Merc.	*La Visitat. de N.-D.* ● SS. Processus et Martinien, MM.	3	53	19	55	4	17	19	54
3	Jeudi	S. Léon II, S. Anatole, E.	3	54	19	55	5	9	20	36
4	Vend.	Se Berthe, V. S. Ulrich, E.	3	55	19	55	6	6	21	13
5	Sam.	S. Ant.-Mar. Z.,C. Se Zoé, M.	3	55	19	54	7	7	21	46
6	Dim.	*IVe après la Pentecôte.* Se Lucie, M.	3	56	19	54	8	12	22	16
7	Lundi	SS. Cyrille et Méthode Ev.	3	57	19	53	9	19	22	44
8	Mardi	Se Elisabeth de Portugal. S. Dié.	3	58	19	53	10	27	23	10
9	Merc.	Se Véronique Juliani, V. ☽	3	58	19	52	11	37	23	37
10	Jeudi	Les VII Frères, SSes Rufine et Seconde, MM.	3	59	19	52	12	50	—	
11	Vend.	S. Léonce, E. S. Pie Ier, Pp. M.	4	0	19	51	14	5	0	6
12	Sam.	S. Jean Gualbert, Ab.	4	1	19	50	15	21	0	38
13	Dim.	*Ve après la Pentecôte.* S. Anaclet, Pp. S. Eugène, Ev.	4	2	19	50	16	36	1	16
14	Lundi	S. Bonavent., E. D S. Amic, C.	4	3	19	49	17	47	2	1
15	Mardi	S. Henri, Em. C.	4	4	19	48	18	51	2	56
16	Merc.	*N.-D. du Mont-C.* ☾ S. Hélier, M.	4	5	19	47	19	46	3	59
17	Jeudi	S. Alexis, C. Se Marcelline, V.	4	6	19	46	20	31	5	9
18	Vend.	S. Camille de Lellis, C. Se Symphorose et ses VII fils, MM.	4	8	19	45	21	8	6	22
19	Sam.	S. Vincent de P., C. S. Arsène, C.	4	9	19	44	21	40	7	35
20	Dim.	*VIe après la Pentecôte.* S. Jérôme Em.,C. Se Marg., V. M.	4	10	19	43	22	8	8	47
21	Lundi	S. Victor, M. Se Praxède, V. S. Argobaste.	4	11	19	42	22	33	9	56
22	Mardi	Se Marie-Madeleine. S. Vandrille, Ab.	4	12	19	41	22	58	11	2
23	Merc.	S. Apollinaire, E. M. ☾ S. Liboire, E.	4	13	19	40	23	23	12	6
24	Jeudi	Se Christine, V. M. S Nicette, V.M.	4	15	19	39	23	49	13	9
25	Vend.	S. Jacq. le Maj. Ap. S. Christophe.	4	16	19	37	—		14	10
26	Sam.	Se Anne, mère de Notre-Dame.	4	17	19	36	0	18	15	9
27	Dim.	*VIIe après la Pent.* S. Pantaléon, M. Se Natalie, M.	4	18	19	35	0	51	16	6
28	Lundi	SS. Nazaire et Celse, MM. S. Innocent, Pp.	4	20	19	34	1	29	17	0
29	Mardi	Se Marthe, V. S Loup, E.	4	21	19	32	2	13	17	50
30	Merc.	SS. Abdon et Sennen, MM.	4	22	19	31	3	3	18	34
31	Jeudi	S. Ignace de Loyola, C. ● S. Germain l'Auxerrois, E.	4	24	19	30	3	59	19	14

AOUT

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Vend.	S. Pierre ès liens. SS. Macchab.	4	25	19	28	4	59	19	49
2	Sam.	S. Alphonse de Liguori, Ev. Đ.	4	26	19	26	6	3	20	20
3	Dim.	*VIIIe ap. la Pent.* S. Etienne, M. S. Geoffroy, C.	4	28	19	25	7	10	20	49
4	Lundi	S. Dominique. C. S. Euph., Ev.	4	29	19	24	8	19	21	16
5	Mardi	*N.-D. des Neiges.* S. Memmie, Ev.	4	30	19	22	9	29	21	42
6	Merc.	*La Transfiguration du Seigneur.* S. Sixte, Pp et C. C. M. M.	4	32	19	21	10	40	22	10
7	Jeudi	S. Gaëtan, C. S Donat. Ev. M.	4	33	19	19	11	53	22	40
8	Vend.	S. Cyriaque et C. C. M. M. S. Sévère, C.	4	34	19	17	13	6	23	15
9	Sam.	S. Romain. M. S. J.-M. Vianney, C.	4	36	19	16	14	19	23	55
10	Dim.	*IXe ap. la Pent.* S. Laurent, M. Se Philomène, V. M.	4	37	19	14	15	30	—	
11	Lundi	S. Tiburce et Se Suzanne, M. M. S. Géry, Ev.	4	38	19	12	16	35	0	44
12	Mardi	Se Claire, V. S. Porcaire, Ab. et C. M.	4	40	19	11	17	33	1	42
13	Merc.	Se Radegonde, R. Vv. SS. Hippolyte et Cassien, M. M.	4	41	19	9	18	22	2	47
14	Jeudi	S. Eusèbe, C. ☾	4	43	19	7	19	3	3	58
15	Vend.	*L'Assomption de N.-D.* S. Tarcisius, M.	4	44	19	5	19	37	5	11
16	Sam.	S. Joachim, C. S. Roch. C.	4	45	19	3	20	7	6	21
17	Dim.	*Xe ap. la Pentecôte.* S. Mammès. S. Hyacinthe, C.	4	47	19	2	20	34	7	35
18	Lundi	Se Hélène, Imp. Vv. S. Agapit. M.	4	48	19	0	20	59	8	44
19	Mardi	S. Louis d'Anjou, Ev. S. Marien, C.	4	50	18	58	21	24	9	51
20	Merc.	S. Bernard, Ab. D. S. Philibert, Ab.	4	51	18	56	21	51	10	55
21	Jeudi	Se Jeanne de Chantal, Vv. S. Privat, Ev. M.	4	52	18	54	22	19	11	57
22	Vend.	S. Timothée, M. S. Symphorien, ☾	4	54	18	52	22	50	12	58
23	Sam.	S. Philippe Béniti, C. S. Sidoine Apollinaire, Ev.	4	55	18	50	23	26	13	57
24	Dim.	*XIe après la Pentecôte.* S. Barthélemy, Ap. S. Vesian, M.	4	57	18	48	—		14	52
25	Lundi	S. Louis, R. C. S. Geniès, M.	4	58	18	46	0	7	15	43
26	Mardi	S. Zéphirin, Pp. M. S. Gérin, M.	5	0	18	45	0	55	16	30
27	Merc.	S. J. Calasanz, C. S. Césaire, Ev.	5	1	18	43	1	48	17	11
28	Jeudi	S. Augustin, S. Hermès, E. D. S. Julien, M.	5	2	18	41	2	47	17	48
29	Vend.	*S. Jean-Baptiste.* Se Sabine, V. M.	5	4	18	39	3	51	18	21
30	Sam.	Se Rose de L., V. S. Fiacre, C. ● SS. Félix et Adaucte.	5	5	18	36	4	58	18	51
31	Dim.	*XIIe ap. la Pent.* S. Raymond N., C. Se Florentine, V. M.	5	7	18	34	6	7	19	19

14. *Vigile de l'Assomption* (*abstinence et jeûne*).
15. *Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.*

SEPTEMBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m	h.	m.
1	Lundi	S. Leu, Ev., et S. Gilles, Ab.	5	8	18	32	7	18	19	46
		Les XII Frères, MM.								
2	Mardi	S. Etienne de Hongrie, R. C.	5	9	18	30	8	30	20	14
		S. Antonin, R. C., S. Agricol, Ev.								
3	Merc.	S. Mansuy, E S. Merri, Ab.	5	11	18	28	9	43	20	43
4	Jeudi	SSes Rosalie, et Candide, VV.	5	12	18	26	10	57	21	16
5	Vend.	S. Laurent Just., E.S. Bertin, Ab.	5	14	18	24	12	10	21	55
6	Sam.	S. Eleuthère, Ab. Se Eve, V.M. ☽	5	15	18	22	13	21	22	40
7	Dim.	*XIIIe après la Pentecôte.*	5	16	18	20	14	27	23	33
		S. Cloud, C. Se Reine, V.								
8	Lundi	*La Nativ. de N.-D.*	5	18	18	18	15	25	—	
		S. Adrien, M.								
9	Mardi	S. Gorgon, S. Omer, Ev.	5	19	18	16	16	16	0	34
10	Merc.	S. Nicolas de Tolentino, C.	5	21	18	14	16	59	1	41
11	Jeudi	SS Protus et Hyacinthe, MM.	5	22	18	11	17	35	2	52
		S. Patient, Ev.								
12	Vend.	*Le S Nom de Marie.* S. Léonce, M.	5	24	18	9	18	6	4	4
13	Sam.	S. Maurille, E. S. Aimé, C. ♎	5	25	18	7	18	33	5	15
14	Dim.	*XIVe après la Pentecôte.*	5	26	18	5	18	59	6	25
		L'Ex. de la Ste-Cr. S. Materne, E.								
15	Lundi	*N.-D. des Sept douleurs.*	5	28	18	3	19	25	7	33
		S. Nicomède, S. Lubin, Ev.								
16	Mardi	S. Corneille, S. Cyprien, Ev. MM.	5	29	18	1	19	51	8	39
		Se Euphémie, Se Lucie.								
17	Merc.	*Les Stigmates de S. François*	5	31	17	59	20	18	9	43
		S. Lambert, E.								
18	Jeudi	S. Joseph de Cupert., C. S. Dié.	5	32	17	57	20	48	10	46
		Se Richarde, Imp. V.								
19	Vend.	S. Janvier et CC. MM.	5	34	17	55	21	22	11	46
		S. Arnoul, Ev.								
20	Sam.	SS. Eustache et CC MM.	5	35	17	52	22	1	12	43
		S. Mauger, C.								
21	Dim.	*XVe après la Pent.* ♐	5	36	17	50	22	46	13	35
		S. Mathieu, Ap. et Ev.								
22	Lundi	S. Thomas de Villeneuve, Ev.	5	38	17	48	23	36	14	23
		SS. Maurice et CC. MM. S. Lô.								
23	Mardi	S. Lin, Pp. M. Se Thècle, V.	5	39	17	46	—		15	6
24	Merc.	*N.-D. de la Merci.*	5	41	17	44	0	33	15	45
		SS. Andoche et CC. MM.								
25	Jeudi	S. Firmin, E. S. Aunaire, E.	5	42	17	42	1	34	16	19
26	Vend.	S. Cyprien et Se Justine, MM.	5	44	17	40	2	40	16	50
		Se Delphine, V.								
27	Sam.	SS. Côme et Damien, MM.	5	45	17	38	3	49	17	19
		S. Elzéar, C.								
28	Dim.	*XVIe après la Pent.* ●	5	46	17	35	5	0	17	47
		S. Wenceslas. Se Eustochie.								
29	Lundi	S. Michel, A. [illegible].	5	48	17	33	6	13	18	15
30	Mardi	S. Jérôme, D. Se Paule, Vv.	5	49	17	31	7	28	18	44

17, 19 et 20, *Quatre-Temps.*

OCTOBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m	h.	m.
1	Merc.	S. Remi, Ev. S. Bavon, C.	5	51	17	29	8	44	19	16
2	Jeudi	*Les SS. Anges Gardiens.* S. Léger, E.	5	52	17	27	10	0	19	53
3	Vend.	S. Gérard, Ab. S. Gilbert, Ab.	5	54	17	25	11	13	20	37
4	Sam.	S. Fr.-d'Assise, C. Se Aure, V.	5	55	17	23	12	21	21	28
5	Dim.	*XVIIe ap. la Pent.* SS. Placide et CC. MM. S. Apollinaire, Ev.	5	57	17	21	13	22	22	26
6	Lundi	S. Bruno, C. S Pardou, Ab.	5	58	17	19	14	15	23	31
7	Mardi	*Fête du T.-S.-Rosaire.* S. Serge et S. Bacque, MM.	6	0	17	17	14	59	—	
8	Merc.	Se Brigitte, Vv. Se Réparate	6	1	17	15	15	36	0	40
9	Jeudi	S. Denis et CC. MM.	6	3	17	13	16	7	1	50
10	Vend.	S. Fra. Borgia. C. S. Audry, E.	6	4	17	11	16	35	3	0
11	Sam.	S. Nicaise et Quirin, MM.	6	6	17	9	17	1	4	10
12	Dim.	*XVIIIe après la Pent.* S. Wilfrid, Ev.	6	7	17	7	17	26	5	18
13	Lundi	S. Edouard, R. C. S. Géraud, C.	6	9	17	5	17	51	6	25
14	Mardi	S. Callixte, Pp. S. Donatien, Se Angadrème, V.	6	10	17	3	18	18	7	30
15	Merc.	Se Thérèse, V. Se Aurélie, V.	6	12	17	1	18	47	8	33
16	Jeudi	S. Ambroix, S. Gaudry	6	13	16	59	19	19	9	34
17	Vend.	Se Hedwige, Vv. Se Marguerite-Marie, V.	6	15	16	57	19	56	10	33
18	Sam.	S. Luc, Evang.	6	16	16	55	20	38	11	28
19	Dim.	*XIXe après la Pent.* S. Pierre d'Alc. C S. Aquilin, Ev.	6	18	16	53	21	26	12	18
20	Lundi	S. J. Cantius, C., S. Jean de K. S. Caprais et CC. MM.	6	19	16	51	22	19	13	3
21	Mardi	S. Hilarion, Ab. Se Ursule et CC. VV. MM.	6	21	16	49	23	18	13	42
22	Merc.	S. Modéran, Ev. Se Cordule, V.M.	6	23	16	47	—		14	17
23	Jeudi	S. Gratien, M.	6	24	16	45	0	21	14	49
24	Vend.	L'Archange S. Raphaël S. Magloire, E.	6	26	16	44	1	27	15	18
25	Sam.	SS. Chrysanthe et Darie, MM. SS. Front, Crépin et Crépinien.	6	27	16	42	2	37	15	46
26	Dim.	*XXe après la Pentec.* S. Evariste, Pp. M. S. Rustique, E.	6	29	16	40	3	49	16	13
27	Lundi	S. Frumence, E. S. Vincent et Se Sabine, MM.	6	31	16	38	5	4	16	42
28	Mardi	SS. Simon et Jude, A. S. Faron.	6	32	16	36	6	21	17	13
29	Merc.	S. Narcisse, E.	6	34	16	35	7	39	17	48
30	Jeudi	S. Lucain, M. S. Flour	6	35	16	33	8	57	18	30
31	Vend.	S. Quentin, M.	6	37	16	31	10	10	19	20

31. *Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).*

NOVEMBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Sam.	*La Toussaint.* S. Bénigne, Ev.	6	39	16	30	11	16	20	18
2	Dim.	*XXIe après la Pent.* (1) S. Victorin, E. M.	6	40	16	28	12	13	21	22
3	Lundi	*Les Trépassés.* ☽ S. Hubert, Ev. Se Aspais, V.	6	42	16	26	13	0	22	31
4	Mardi	S. Charles Borr. E. C. SS. Vital et Agr., MM. S. Amans.	6	44	16	25	13	39	23	41
5	Merc.	Se Bertille, V. S, Lié, C.	6	45	16	23	14	12	—	
6	Jeudi	S. Léonard, C.	6	47	16	22	14	40	0	51
7	Vend.	S. Florent, Ev.	6	48	16	20	15	6	2	0
8	Sam.	*Les IV Saints couronnés.* S. Godefroy, Ev.	6	50	16	19	15	31	3	8
9	Dim.	*XXIIe après la Pent. Déd. de S. Jean de L.* S. Théodore.	6	51	16	17	15	55	4	14
10	Lundi	S. André Avellin. C. SS. Tryphon et CC. MM.	6	53	16	16	16	20	5	19
11	Mardi	S. Martin le Thaumaturge. ☾ S. Menne, E.	6	55	16	15	16	48	6	22
12	Merc.	S. Martin, Pp. M. S. René, E.	6	56	16	13	17	19	7	24
13	Jeudi	S. Didace, C. S. Mitre, M.	6	58	16	12	17	53	8	25
14	Vend.	S. Josaphat, E. M. S. Ruf, E.	6	59	16	10	18	33	9	22
15	Sam.	Se Gertrude, V. S. Eugène, E.	7	1	16	9	19	18	10	14
16	Dim.	*XXIIIe après la Pent.* S. Edmond, E. S. Eucher, E.	7	2	16	8	20	9	11	1
17	Lundi	S. Grégoire, E. S. Agnan, E.	7	4	16	7	21	5	11	42
18	Mardi	*Dédicace de la Bas. S. P. et S. Paul.* S. Odon, Ab.	7	6	16	6	22	5	12	18
19	Merc.	SeElisab., Vv. S. Pontien, Pp. ☾	7	7	16	5	23	9	12	50
20	Jeudi	S. Félix de V., C. Se Maxence, V.	7		16	4	—		13	19
21	Vend.	*Présentat. de N.-D.* S. Albert, Ev.	7	10	16	3	0	16	13	46
22	Sam.	Se Cécile, V. M. S. Pragmace, E.	7	12	16	2	1	25	14	12
23	Dim.	*XXIVe après la P.* (2) S. Clément	7	13	16	1	2	37	14	39
24	Lundi	S. Jean de la C., C. Se Flore, V. M.	7	15	16	0	3	52	15	8
25	Mardi	Se Catherine, V. M.	7	16	15	59	5	10	15	41
26	Merc.	S. Sylvestre, S. P. d'Alexandrie, ● S. Armateur, E.	7	17	15	58	6	29	16	20
27	Jeudi	S. Maxime, E. S. Séverin, C.	7	19	15	58	7	47	17	6
28	Vend.	S. Sosthène, M.	7	20	15	57	9	0	18	1
29	Sam.	S. Saturnin, E. M.	7	21	15	56	10	4	19	6
30	Dim.	*Ier de l'Avent.* S. André, Ap. S. Tugal, Ev.	7	23	15	56	10	57	20	16

27. *Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.*
30. *Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre inclus.*

(1) *La fête des Morts tombant un dimanche est renvoyée au lendemain pour l'office liturgique.*

(2) *Office du IVe dimanche après l'Epiphanie.*

DÉCEMBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Lundi	S. Eloi, E.	7	24	15	55	11	41	21	28
2	Mardi	Se Bibiane, V.M.	7	26	15	55	12	16	22	40
3	Merc.	S. François Xavier, C. ☽	7	27	15	54	12	46	23	50
4	Jeudi	S. Pierre Chrysologue, E. D. Se Barbe, V. M.	7	28	15	54	13	13	—	
5	Vend.	S. Sabas, Ab.	7	29	15	53	13	37	0	59
6	Sam.	S. Nicolas, E.	7	30	15	53	14	1	2	5
7	Dim.	*IIe de l'Avent.* S. Ambroise, E. D. Se Fare, V.	7	32	15	53	14	25	3	10
8	Lundi	*L'Immaculée Conc. de N.-D.* S. Romaric, Ab.	7	33	15	53	14	51	4	14
9	Mardi	Se Léocadie, V. M. Se Valérie, V.M.	7	34	15	52	15	20	5	16
10	Merc.	S. Melchiade, Pp M. Ses Eulalie et Julie, VV. MM.	7	35	15	52	15	53	6	17
11	Jeudi	S. Damase, Pp. ☾ S. Fuscien et CC. MM.	7	36	15	52	16	31	7	15
12	Vend.	S. Corentin, E. Valéri, Ab.	7	37	15	52	17	14	8	9
13	Sam.	Se Lucie, V. M Se Odile, V.	7	38	15	52	18	3	8	58
14	Dim.	*IIIe de l'Avent.* S. Venance Fortunat, Ev. Se Odile.	7	38	15	52	18	57	9	42
15	Lundi	S. Mesmin, C.	7	39	15	53	19	56	10	20
16	Mardi	S. Eusèbe, E. M. Se Adélaïde, Imp. V.	7	40	15	53	20	57	10	53
17	Merc.	Se Beggue, V. Ab. S. Lazare, E. M.	7	41	15	53	22	2	11	23
18	Jeudi	S Gatien, E.	7	41	15	53	23	8	11	50
19	Vend.	S. Timoléon, M. S. Avit, Ab. ☿	7	42	15	54	—		12	15
20	Sam.	S. Dominique de Silos, Ab.	7	43	15	54	0	16	12	40
21	Dim.	*IVe de l'Avent* S Thomas, Ap.	7	43	15	54	1	27	13	7
22	Lundi	S. Flavien, M.	7	44	15	55	2	41	13	36
23	Mardi	Se Victoire, V. M.	7	44	15	55	3	58	14	10
24	Merc.	Se Irmine, V.	7	45	15	56	5	16	14	51
25	Jeudi	*Noël.* Se Anastasie, M.	7	45	15	57	6	32	15	41
26	Vend.	S. Etienne, M. ●	7	45	15	57	7	43	16	42
27	Sam.	S. Jean l'Evang., Ap.	7	46	15	58	8	44	17	51
28	Dim.	*Les Saints Innocents.*	7	46	15	59	9	34	19	5
29	Lundi	S. Thomas de Cantorbéry, E.M. S. Trophime, E.	7	46	16	0	10	14	20	21
30	Mardi	S. Sabin, E.	7	46	16	1	10	48	21	35
31	Merc.	S. Silvestre, Pp. S. Savinien et CC. MM.	7	46	16	2	11	17	22	46

17, 19 et 20. *Quatre-Temps.*
21. *L'office de l'apôtre saint Thomas est reporté au lundi* 22.
24. *Vigile de Noël, abstinence et jeûne.*
30. *Office du dimanche dans l'Octave de Noël.*

DE GAMBETTA A MUSSOLINI

PAR LÉON DAUDET.

Les succès antidémocratiques et antiparlementaires du « Fascio » italien n'ont étonné aucun lecteur de l'*Action française* ; mais ils ont stupéfié les lecteurs des journaux dits « de grande information » et du *Temps*, accoutumés à avaler des tartines rituelles sur l'assiette définitive de la démocratie en Europe, à la suite de la « guerre du Droit » et sur l'impossibilité des renaissances politiques, réactionnaires par définition.

L'ascension du « fascio » et le coup d'Etat militaire d'Espagne sont en effet des symptômes éclatants d'une poussée à droite et du souffle réactionnaire et nationaliste, qui passe sur l'Europe occidentale. Conséquence fatale de la barbarie démocratique et révolutionnaire au dix-neuvième siècle, manœuvrée par l'impérialo-socialisme prussien, la guerre de quatre ans a agité le monde dans ses profondeurs. Partout, le désir de l'ordre et de l'autorité s'en trouve accru, partout du moins où les peuples veulent vivre. L'exemple de la peste russe accélère encore cet irrésistible mouvement, auprès duquel paraissent visibles les stériles débats parlementaires, et les prêches babéliques de la Société des Nations.

Aujourd'hui, le besoin d'autorité, de stabilité, d'ordre, est tellement fort que dans un pays essentiellement politique comme l'Italie, l'esprit dictatorial vient arcbouter et renforcer la monarchie.

Le nationalisme est, à l'heure où j'écris, la grande puissance de gravitation politique. Malheur aux régimes comme aux gou-

vernements qui méconnaîtraient cette irrésistible réalité. Avis au *Temps* (révolu) qui se rassurait, en ne dénombrant que 23 voix royalistes à la Chambre. Il y avait 25 fascistes au Parlement italien, mais le fascisme est devenu, en quelques heures, le maître du pays.

Historiquement, le « fascio » — son nom l'indique — est la reviviscence, tout à fait captivante pour quiconque a le goût de l'histoire romaine, du vieil esprit dictatorial de la Louve. En Italie même, beaucoup de gens du monde, d'écrivains et d'historiens, il y a une vingtaine d'années, croyaient un tel renouveau chimérique.

Mais voici que la réalité est apparue dans la personne de M. Mussolini et que retentit à nouveau le cri des dernières années de la République romaine, que scandaient les Cornéliensen frappant du pied le sol légionnaire :

Salius est uti regibus quam uti malis legibus.

Mieux vaut roi que mauvaise loi. A condition, bien entendu, que le roi s'écarte du bobard, funeste et périmé, de la démocratie et du libéralisme, d'où sortent, pour les peuples, avec « la nation armée » des guerres exhaustives et sans fin.

Ce qui nous intéresse le plus là dedans, bien entendu, c'est la position de notre pays après la formidable saignée que lui ont value trois générations d'aveugles rhéteurs et de tribuns mus par des financiers. Il semble qu'une certaine anesthésie politique ait résulté de ses dix-sept cent mille morts. De vieilles formules de gouvernement — d'un gouvernement faible et désemparé — nous mènent encore, au moins en apparence, formules fossiles et d'un aspect sinistre, parmi tant de jeunes ossements. Mais, derrière cette poussière verbale, une génération monte et grandit, qui pleure ses frères aînés et connaît la cause de leur hécatombe. Parmi ces aînés eux-mêmes, ceux du moins qui ont été épargnés, beaucoup désignent ouvertement le grand coupable : le régime républicain. Beaucoup souhaitent son renversement et sont prêts à y participer.

En dépit de ses rodomontades, jamais l'esprit révolutionnaire n'a été aussi bas. L'esprit de gauche, qui s'appuyait sur l'esprit révolutionnaire, s'affaisse et se décompose en même temps

que lui. L'électoral est loin. L'électoral est méprisé. Ce qui brille, ce qui attire, ce qui séduit, c'est l'autorité, c'est la réaction.

A distance, et avec le recul du temps, quelle ne sera pas la stupeur des historiens, devant une période comme celle qui va de 1870 à 1914 où tout ce qui pouvait saper, ruiner, dissoudre une grande et belle nation telle que la nôtre, a eu ses chaires florissantes, ses docteurs honorés et rebondis, sa presse largement financée, et ses vociférateurs de néant : un Gambetta, un Jaurès, d'autres encore, mieux intentionnés, aussi vides.

Approchez-vous de ces idoles du forum ; examinez-les, auscultez-les ; essayez de lire quelques lignes des recueils de leurs tonitruantes sottises. Vous serez étonnés de ce néant. Devant ce néant s'agenouillaient, se prosternaient des troupeaux de fonctionnaires, hauts et moyens, de professeurs de Facultés, de gens du monde, d'académiciens..., ces derniers peut-être les plus serviles de tous et avec le plus d'obstination. Hier encore ils élisaient un Jonnart !

Oui, que penseront-ils, les historiens de demain, quand ils inscriront les noms et les métiers des invraisemblables fantoches promus au pouvoir par la démocratie, en qui se mirait la démocratie ! Qu'on songe à la carrière ahurissante d'un Briand né et grandi dans un bouge de Saint-Nazaire, devenu souteneur professionnel parmi de vagues études de droit, traînant ses savates dans la sentine de la *Lanterne* de Paris, organe de police et de maçonnerie, passant de là à l'Internationale — section des agents provocateurs — et à la brigade de surveillance des anarchistes ; puis à la solde de quelques grands patrons. Le voilà chéri des belles dames, député, ministre de l'Instruction publique — ô rigolade énorme ! — ministre de la Justice, président du Conseil ! Il ne sait rien. Il n'a rien lu. Il est paresseux comme une vache, lui, le vachéador légendaire. Mais, étant le véritable champignon de la sentine démocratique, il devient comestible pour tous, commande aux généraux et aux ambassadeurs, parle au nom de la France et change de chaussettes tous les huit jours. Ce portrait résumé, qui n'a rien de forcé, multiplié par cent et par mille, vous montre où en étaient nos affaires quand l'Allemagne s'est ruée sur nous. Encore Briand, s'il est le plus représentatif, n'est pas le pire. Nous avons eu mieux, dans un autre

genre ; nous avons eu Caillaux et Malvy, c'est-à-dire la trahison crue au sommet de l'Etat.

Et cependant si, chez nous, la réaction est aujourd'hui la seule forme politique vivante et universellement répandue, si sa doctrine, en somme, mène le branle et s'impose même — extérieurement du moins — aux derniers républicains, elle n'a malheureusement pas encore le pouvoir. C'est que la poussée révolutionnaire n'a pas été ici, depuis l'armistice, ce qu'elle a été en Italie, par exemple, menaçant tous les grands intérêts économiques et l'existence même du pays. L'étymologie du verbe l'indique : réagir, c'est bousculer violemment une anarchie, un désordre, devenus intolérables ; c'est ramener l'autorité en contre-offensive, au milieu de l'assentiment général, même et surtout des inertes et des froussards. La victoire d'une réaction latente, et sans menace, visible et sérieuse, de la révolution, est infiniment plus malaisée que celle d'une réaction avec menace politique et sociale. Mais il n'y a qu'à prendre les choses comme elles sont et à en tirer le meilleur parti possible.

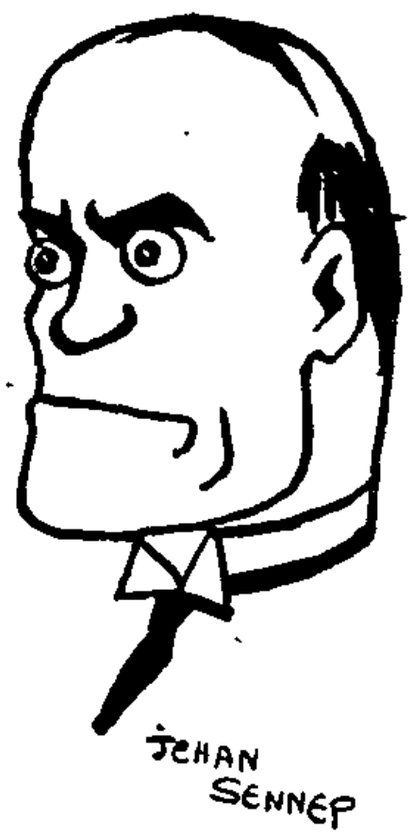

Un fait est certain et évident : le relèvement d'une nation ruinée par la guerre — relèvement matériel et moral — s'effectuera d'autant plus rapidement que l'ordre et l'autorité, c'est-à-dire la réaction, y prendront plus de virulence. L'exemple de l'Italie est là : elle gisait... Le président Mussolini l'a relevée, et comment ! Chez nous, la situation se présente de façon différente, en l'absence d'une monarchie directrice. Mais je crois fermement à une lame de fond, qui viendra, d'ici peu, presser le mouvement, en dépit des fragiles barrières, opposées par les démocrates chancelants. Il y a en France, et autour de la France, comme une attente et une espérance générale de la civilisation d'Occident. A nous d'extirper la démocratie !

LÉON DAUDET,
député de Paris.

TÉMOIGNAGE

Eadem semper.
Lucrèce.

— *Le Sort et ses coups, la Vie et ses songes*
Ne sont pas obscurs,
Disent tes cyprès que la lune allonge
Au ras de ton mur.

Devant la maison que trois siècles dorent,
Nos fûts ténébreux
Une fois de plus essayent d'enclore
Votre jardin creux,

Mais, dans votre main l'avare cognée
A plus de vingt fois
Couché tout sanglants sous l'herbe indignée
La feuille et le bois.

Tu dis que ta loi les a fait renaître ?
Mais je vois encor
Quel rustre acharné qui te dit son maître
Nous portait la mort :

Conduit à pleurer ses vieilles démences,
Ton cœur insensé
Peut-il empêcher qu'elles recommencent
Les crimes passés ?

Du cuisant regret les larmes fécondes
Sont fruit de saison ;
La terre, en tournant, ramène son monde
A la déraison.

Tes cyprès ont vu quelle pauvre place
Fait au changement
Quelque balancier qui passe et repasse
Eternellement.

CHARLES MAURRAS

L'ANNÉE POLITIQUE

I. — La Question des Réparations.

Qu'allait faire la France, au lendemain de l'échec de la conférence de Londres et du compromis du 31 août 1922 par lequel la Commission des réparations avait tenté de concilier les points de vue français et anglais ?

Le compromis n'avait été accepté que par la Belgique seule, la France réservant sa liberté d'action, et cette affaire, demeurée un peu obscure du fait des circonstances qui l'avaient accompagnée (négociations du directeur de la Reichsbank avec les représentants de la Banque d'Angleterre), n'avait pas été sans doute étrangère à la double retraite annoncée en même temps, le 24 septembre, de M. Louis Dubois, président de la Commission des réparations, et de M. Charles Laurent, notre ambassadeur à Berlin.

Tous deux avaient été respectivement remplacés par M. Barthou, le 5 octobre, et par M. de Margerie, le 12 octobre.

Sur ces entrefaites était survenue le 19 octobre, la démission de M. Lloyd George, imposée par les conservateurs anglais. Ceux-ci, au bout de quatre ans, avaient fini par s'apercevoir que la politique de cet ancien radical-socialiste menait tout simplement l'Angleterre et l'Europe aux pires événements.

Le 24 octobre, M. Bonar Law, leader conservateur, avait pris le pouvoir. Les conservateurs anglais ont toujours fait preuve de plus d'intelligence politique que leurs adversaires Il y avait tout lieu de croire que l'entente serait plus facile avec M. Bonar Law qu'avec M. Lloyd George. Il ne devait en être rien.

Le 9 novembre, la Commission des réparations, qui s'était transportée à Berlin, avait dû revenir à Paris sans avoir obtenu aucun résultat dans ses négociations avec le « bon chancelier » Wirth. Celui-ci persistait dans son chantage coutumier, assurant que les réparations causaient la ruine financière de l'Allemagne et qu'il fallait l'aider par un emprunt si l'on voulait qu'elle fût en mesure de remplir ses obligations.

Le chancelier Wirth ayant dû se retirer, le 15 novembre, M. Cuno, grand armateur du groupe des « magnats » de l'industrie dirigée par Hugo Stinnes, avait pris le pouvoir, le 20 novembre. Son premier discours au Reichstag, le 24, avait été plutôt provocant : « Du pain d'abord, avait-il dit, les réparations ensuite. »

Telle était la situation, lorsqu'au début de décembre 1922, M. Poincaré résolut de passer à l'action et de prendre les gages dont, aux entrevues de Londres (9 et 10 décembre), puis à la Conférence de Paris (2-4 janvier 1923), il avait proclamé la nécessité.

L'OCCUPATION DE LA RUHR.

Le gouvernement français tint d'abord, poussant à l'extrême le souci des formes juridiques, à attendre que la commission des réparations, les 26 et 28 décembre, puis le 9 janvier, eût constaté contre le vote du délégué anglais, les « manquements volontaires » de l'Allemagne pour les livraisons en nature et pour le charbon.

Le 10 janvier, nos troupes occupaient Essen, après que le président du Reich eût fait entendre une vaine protestation ; Bochum était occupée ensuite le 15, et Dortmund le 16.

L'opération, conseillée depuis longtemps par l' « Action française », avait été exécutée sans difficulté.

Toutefois, nos atermoiements, nos hésitations devant les mesures énergiques que commandait la situation, la désapprobation muette de l'Angleterre, allaient encourager le Reich dans la « résistance passive » qu'il avait proclamée, au lendemain de notre entrée dans la Ruhr : les industriels allemands refusèrent de continuer les livraisons de charbon. Plusieurs furent condamnés à l'amende par le Conseil de guerre de Mayence (24 janvier).

Le 26 janvier, par trois voix contre une (celle du délégué anglais), la commission des réparations constatait le manquement général de l'Alllemagne pour toutes les réparations et le retour à l'état de paiements du 5 mai 1921.

La grève générale ayant été proclamée dans la Ruhr, le 27, sur l'ordre venu de Berlin, les autorités françaises durent répondre par des expulsions de fonctionnaires, par l'édiction de la peine de mort contre tous les saboteurs et par le désarmement de la « Schupo ».

Pendant plusieurs semaines, sabotages et attentats se succédèrent, œuvre de bandes ou d'individus isolés à la solde du Reich:

Le 10 mars, le lieutenant Colpin et l'agent technique des chemins de fer Joly étaient assassinés à Buer.

Le 17 mars, M. Smeets, chef séparatiste rhénan, était blessé à Cologne, tandis que son beau-père était tué.

Le 31 mars, au cours d'un guet-apens organisé, aux Usines Krupp d'Essen, un faible détachement de nos troupes devait faire usage de ses armes. Plusieurs Allemands étaient tués.

A la suite de cette échauffourée, quatre directeurs de l'usine, dont M. Krupp von Bohlen, furent arrêtés. Le Conseil de guerre d'Essen les condamna à des peines de quinze à vingt ans de prison (8 mai).

Le 2 mai, l'Allemagne annonça des propositions relatives aux réparations. Elles étaient dérisoires. Aucune garantie, aucun gage n'étaient prévus. Par contre, l'évacuation de la Ruhr était exigée comme condition préalable!

C'était se moquer du monde : La France et la Belgique répondirent aussitôt (6 mai) que ces propositions étaient inacceptables : L'évacuation de la Ruhr ne pouvait être envisagée qu'à mesure et à proportion des paiements effectués.

L'Angleterre et l'Italie ne répondirent que quelques jours après (13 mai). Leur réponse, assez vague, feignait d'ignorer

l'occupation de la Ruhr. A Londres, l'entente franco-belge avait provoqué une mauvaise humeur non dissimulée

Cependant, la paralysie de l'industrie allemande, la chute incessante du mark, les difficultés économiques causaient, sur toute l'étendue du Reich, des troubles graves. Dans les derniers jours de mai, la ville de Gelsenkirchen fut, quelque temps, aux mains des communistes.

Le 20 mai, M. Bonar Law quitta le pouvoir, pour raisons de santé. Il fut remplacé par M. Stanley Baldwin.

Le 26 mai, le saboteur allemand Schlagetter, condamné à mort par le Conseil de guerre de Dusseldorf, fut passé par les armes. Les nationalistes d'outre-Rhin l'honorent, depuis, comme un martyr.

LA PRESSION ANGLAISE SUR LA FRANCE ET LA BELGIQUE.

Sous M. Stanley Baldwin, conservateur comme M. Bonar Law, la pression anglaise va s'accentuer, sur la France et la Belgique, afin de les amener l'une et l'autre à abandonner leur gage. Fidèles à leur idée de reprendre au plus tôt les relations commerciales avec une Allemagne rétablie dans sa prospérité économique d'avant-guerre, les divers cabinets anglais n'ont pu se résoudre à nous voir nous entendre étroitement avec la Belgique pour occuper la Ruhr.

Le 6 juin, la conférence franco-belge de Bruxelles aboutit au maintien des décisions prises antérieurement par les deux pays. Pas de négociations avant la fin de la « résistance passive ». Pas d'évacuation tant que les paiements n'auront pas été effectués.

Le 7 juin, nouvelles propositions du Reich : nouvelle protestation contre la prise en gage de la Ruhr. Les recettes des chemins de fer sont offertes en garantie. Le Reich demande un moratorium jusqu'en décembre 1927.

En même temps, la « résistance passive » redouble : deux adjudants français sont tués à Dortmund (9-10 juin), et une collision sanglante a lieu, le lendemain, dans cette ville, entre nos troupes et les Allemands.

Deux sentinelles françaises sont assassinées à Recklinghausen et à Herne (12 et 15 juin).

Dans la première quinzaine de juillet, l'Entente franco-britannique fut soumise à une rude épreuve. Un moment même, il fut question de rupture.

Le 13 juin, le gouvernement anglais nous avait adressé un questionnaire sur nos intentions dans la Ruhr. Avec raison, M. Poincaré estimait une réponse écrite dangereuse (14 juin). Cette réponse, les Anglais la réclamèrent avec insistance. Conciliant, M. Poincaré trouva une solution diplomatique : notre ambassadeur à Londres, M. de Saint-Aulaire, fut autorisé à communiquer à Lord Curzon le texte officiel de ses instructions (6 juillet).

Mais cette solution était insuffisante pour contenter le gouvernement britannique, mécontent de voir la France résister avec fermeté à sa pression : le 12 juillet, à la Chambre des Communes, M. Stanley Baldwin déclarait regrettable l'occupation de la Ruhr.

Le 15, à l'inauguration aux morts de Senlis, M. Poincaré lui répondait : la France ne peut plus céder une parcelle de sa

créance sur l'Allemagne. Elle est au bout des concessions.

Le 19, le projet de réponse britannique aux propositions allemandes fut remis à Paris. Toujours la même antienne sur l'occupation de la Ruhr. Vagues allusions à la « résistance passive ». Acceptation de la suggestion allemande d'un « tribunal indépendant » pour estimer la capacité financière du Reich.

La France et la Belgique remirent en réponse, le 30 juillet, deux notes séparées, mais conçues dans un esprit en somme identique, maintenant leurs décisions antérieures.

A Londres, l'exaspération en fut accrue. Pensant embarrasser la France et la Belgique, le gouvernement britannique demanda la publication de la correspondance diplomatique échangée entre Paris, Londres et Bruxelles (1er août).

M. Poincaré para habilement le coup et prit les devants en publiant les réponses françaises du 14 juin et du 30 juillet, où éclataient notre modération et notre bon sens.

Placé dans une situation difficile, le gouvernement de Londres laissa alors libre cours à l'expression de ses sentiments : La note anglaise du 11 août fut certainepent la plus désagréable qui nous ait été adressée, venant de nos excellents amis et alliés : l'occupa-

Moi, auprès de ma belle-mère,
Dans notre ville, dit Cachin,
Le jeu d'échec, soir et matin,
Saura suffire à nous distraire.

Et nous vivrons sous la charmille
Dont le parfum s'exhale, exquis,
Bénissant l'oncle Zalewsk,
Le bienfaiteur de la famille.

tion de la Ruhr y était considérée comme illégale. L'Angleterre demandait la fixation de la dette allemande par des experts neutres et annonçait qu'elle voulait bien se contenter de 14 milliards 200 millions de marks-or, payables par ses débiteurs, ennemis ou alliés... peu importait !

La réponse française (21 août) fut un modèle de raisonnement et de clarté. M. Poincaré n'eut pas de peine à démontrer que le gouvernement anglais n'avait pas toujours professé la même opinion quant à la Ruhr, et que le règlement des dettes interalliées devait être subordonné au paiement des réparations.

Dans l'intervalle, le 12 août, le chancelier Cuno avait dû donner sa démission, devant l'hostilité de tous les partis du Reichstag, unis pour le rendre responsable du gâchis où se trouvait l'Allemagne. Depuis un an, en effet, la chute du mark était devenue vertigineuse. A la fin de juillet 1923, il fallait déjà plusieurs millions de marks pour obtenir un dollar Le malaise général, résultant de la hausse des prix, avait crû en proportion, et les tentatives de séparatisme rhénan avaient repris de plus belle. (Réunions de Coblence, le 29 juillet ; de Dusseldorff, du 5 août.)

Le 13 août, M. Stresemann, populiste, a pris le pouvoir, à la tête d'une coalition de populistes, de centristes, de démocrates et de social-démocrates.

Des mesures draconiennes ont été aussitôt annoncées pour stabiliser le mark, telles que la livraison des devises étrangères (décret du 25 août). Mais le mark n'a pas cessé de dégringoler.

Il semble que l'Allemagne se rende compte enfin de l'inutilité de la « résistance passive ». Le discours de M. Stresemann à Stuttgart, conçu en termes mesurés et convenables, a pu être considéré comme le premier pas vers la reprise des négociations avec la France (2 septembre). Le Conseil économique d'Empire a décidé peu après (9 septembre) de réduire les frais de la «résistance passive». Mais les garanties offertes par M. Stresemann sont encore insuffisantes. Dans son discours à Damvillers, le 9 septembre, M. Poincaré a déclaré, répondant au chancelier allemand : « Nous ne partirons de la Ruhr que payés. »

De nouvelles offres de M. Stresemann (12 septembre) ne paraissent pas plus satisfaisantes. Elles sont en tout cas le signe d'un gouvernement qui se sent aux abois.

II. — La politique intérieure française.

Les événements extérieurs ont exercé une influence considérable sur la politique intérieure de la France pendant l'année 1923.

Autant le ministère Poincaré a fait preuve de fermeté dans les négociations avec nos ennemis et nos alliés d'hier, autant il s'est montré ondoyant et nonchalant devant l'audace chaque jour croissante des révolutionnaires dont les radicaux Caillautistes et Malvystes se sont fait les complices.

La Chambre du Bloc national le soutient de ses votes. La bonne volonté de cette majorité n'a d'égale que sa timidité, et elle ne paraît pas se rendre compte que les préfets caillautistes mainte-

nus à leurs postes par M. Maunoury, ministre de l'intérieur, feront contre elle les élections de 1924. Les résultats des élections partielles en Seine-Inférieure (10 juin) et en Seine-et-Oise (8 juillet) devraient cependant lui servir d'avertissement.

Le Sénat, où caillautistes et malvystes ont porté à la présidence M. Doumergue, éminent représentant de la politique de « goche », a donné un gage important aux révolutionnaires en refusant (24 mai) de poursuivre Cachin et ses complices qui avaient été arrêtés, au moment de notre entrée dans la Ruhr, et inculpés de haute trahison

Cette nonchalance, dans l'ordre judiciaire, a abouti au deuxième et scandaleux arrêt de non-lieu de la Chambre des mises en accusation dans l'affaire Bernain de Ravisi (8 février) et à l'acquittement en Cour d'assises d'Ernest Judet, inculpé d'intelligences avec l'ennemi sous le cabinet Clemenceau (9 juillet).

L'agitation révolutionnaire, qui ne se maintient que par des moyens factices, grâce à la faiblesse du pouvoir, en fut encouragée et a manifesté une tendance à reprendre. Les grotesques plébiscites de l'ex-officier mécanicien Marty, à Paris, en banlieue et en province, couronnés par sa grâce, le 20 juillet, ne reconnaissent pas d'autre cause.

L'ASSASSINAT DE MARIUS PLATEAU.

Cette agitation révolutionnaire présenta, avec les événements de la Ruhr, de curieux synchronismes. Le 10 janvier, nous entrions, comme on l'a vu, à Essen. Du 17 au 19 janvier, des meetings eurent lieu à Paris et en banlieue pour protester contre « l'impérialisme et la guerre ». Le 22 du même mois, une fille perdue, fréquentant les milieux anarchistes, fanatisée par les excitations des journaux d'extrême-gauche, après avoir vainement tenté, depuis plusieurs jours, de rencontrer Daudet ou Maurras, se rendait aux bureaux de l' « Action française » et tuait à coups de revolver Marius Plateau, secrétaire général de la Ligue. Les funérailles de Plateau, le 27 janvier, furent l'occasion d'une manifestation admirable du sentiment public : un cortège innombrable défila en silence par les rues de la capitale. Par son recueillement, Paris témoigna qu'il avait compris que la balle dont mourut Plateau était une balle allemande.

L'*Action française* a poursuivi son action, conformément à son programme, sur le terrain de l'intérêt national et de l'union de tous les bons Français. Tout en soulignant l'insuffisance et la faiblesse de la politique intérieure du cabinet Poincaré, elle l'a vigoureusement soutenu dans le journal par la plume de Maurras et à la Chambre par la voix de Daudet, à cause de sa politique intérieure et de ses efforts pour faire payer l'Allemagne.

Le 5 mai, elle a dénoncé l'hypocrisie de l'abbé Trochu, de l'*Ouest-Eclair*, journal catholique démocrate, qui avait imprimé les affiches d'un maître chanteur opérant contre Léon Daudet.

Le 7 mai, une grande réunion a été donnée, à la salle Wagram, pour flétrir les agissements de la

haute police, complice de l'anarchie, dans l'affaire Plateau.

Le 13 mai, le cortège traditionnel de la fête de Jeanne d'Arc s'est déroulé, particulièrement brillant et nourri, dans les rues de Paris, au milieu d'une foule enthousiaste.

Le Congrès d'Action française, du 18 au 22 juin, a permis de constater les progrès de nos idées et de notre propagande.

Le 22 juin, une manœuvre de C. G. T., de finance et de police, a été tentée contre nous et a empêché pendant deux jours (24 et 25 juin) le journal de paraître. Une nouvelle organisation en cours a permis à celui-ci de reparaître en octobre sous sa forme accoutumée avec des améliorations nouvelles.

LA CAMPAGNE POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX.

Cette campagne s'est poursuivie activement et avec un plein succès.

Le 18 décembre 1922, 20.000 Parisiens acclamaient, salle Wagram, Vesins, Valois, de Roux, Maxime Réal del Sarte, Robain, de la Motte et Léon Daudet, qui proclamèrent la nécessité de convoquer dans le plus bref délai les Etats généraux pour résoudre les difficultés inextricables dans lesquelles se débat actuellement la France.

En mars 1923, un Comité national pour la convocation des Etats généraux a été constitué par des personnalités républicaines et royalistes, qui ont fondé plusieur scomités en province. Le premier fascicule des « Cahiers des Etats généraux » a paru le 9 avril.

L'idée est en marche. Rien, désormais, ne saurait l'arrêter.

FAITS DE L'ANNÉE.

26 octobre 1922. — Obsèques du comte d'Eu à la Chapelle d'Eu.

11 novembre. — Anniversaire de l'armistice. Défilé des drapeaux devant l'Arc de Triomphe.

12 novembre. — Fêtes de Rouen en l'honneur de Jeanne d'Arc.

22 février 1923. — Mort de M Delcassé.

19 avril. — L'Académie française élit Célestin Jonnart contre Charles Maurras (!) au fauteuil de M. Deschanel. L'abbé Brémont est également élu académicien

3 mai. — Nouveau décret sur la réforme de l'enseignement secondaire.

III. — A l'étranger.

1. *Les élections anglaises.*

Les élections à la Chambre des communes du 15 novembre ont donné la majorité aux conservateurs. Les travaillistes réalisent des gains et reviennent 120. Les libéraux ne sont plus qu'une centaine.

2. *Le triomphe du fascisme italien.*

Le 30 octobre, M. Mussolini, appelé au pouvoir par le Roi, est entré triomphalement à Rome aux acclamations du peuple entier. Un essai de grève générale tenté par les communistes a échoué piteusement.

Le 16 novembre, M. Mussolini a convoqué la Chambre et a déclaré aux députés : « J'accomplis un acte de courtoisie et de pure forme. Je puis parfaitement me passer de vous. » Il a demandé ensuite les pleins pouvoirs dictatoriaux qui lui ont été aussitôt accordés par la Chambre et le Sénat (25 et 27 novembre)

Depuis cette date, l'Italie a cessé de vivre sous le régime parlementaire.

3. *Révolution grecque et révolution turque La paix de Lausanne.*

Le désastre grec d'Afioun-Karahissar a eu aussitôt son contrecoup à Athènes.

Le 27 septembre 1922, l'armée et la flotte se révoltaient. Les insurgés, débarqués à quelques lieues de la capitale, y entraient sans combat le 28.

Le roi Constantin abdiqua le jour même et se retira à Palerme, où il mourut le 11 janvier suivant. Son fils a été proclamé roi sous le nom de Georges II.

Le colonel Gonatas, devenu chef du nouveau gouvernement, le 25 novembre, a fait mettre aussitôt en jugement MM. Gounaris, Stratos, Protopapadakis, Théotokis, Baltazzi, anciens ministres, et l'ancien généralissime Hadjianesti, le vaincu d'Asie mineure. Condamnés à mort par le Conseil de guerre, ils ont été passés par les armes tous les six le 28 novembre.

En Turquie, la victoire a eu pour effet de donner la prépondérance aux éléments nationalistes exaltés.

La grande assemblée d'Angora a destitué Mohamed VI, le 1er novembre 1922, ne laissant que le pouvoir spirituel au nouveau Khalife qu'elle a élu, le 19 novembre, le prince héritier Abdul-Medjid

Cette explosion de nationalisme n'a pas rendu facile la tâche de la conférence de Lausanne, qui s'est tenue du 20 novembre au 31 janvier 1922, puis, après une interruption de plusieurs mois, du 23 avril au 24 juillet, pour rétablir la paix de l'Orient.

Grâce aux efforts de conciliation de la France, le traité a été enfin signé le 24 juillet.

La Turquie obtient la frontière de la Maritza et récupère la Thrace orientale et Smyrne. Elle obtient la souveraineté sur les îles d'Imbros et de Ténédos. Les Capitulations sont supprimées, la liberté des Détroits est consacrée en temps de paix et en temps de guerre.

4. *Le conflit italo-grec.*

A peine la paix était-elle rétablie avec la Turquie, que la Grèce a provoqué la naissance d'un nouveau conflit : le 27 août, une mission militaire italienne, chargée de tracer la frontière entre la Grèce et l'Albanie, a été massacrée par des Grecs sur la route de Janina à Saṅti-Quaranta.

Estimant que la responsabilité de ce crime incombait aux excitations venues d'Athènes, le gouvernement italien a adressé à la Grèce un ultimatum énergique exigeant excuses et réparations.

La Grèce refusa d'accorder sur certains points les satisfactions demandées, les jugeant contraires à son indépendance et à son honneur.

M. Mussolini ordonna sur-le-champ à la flotte italienne de l'Adriatique d'occuper Corfou (31 août).

L'équilibre de la Méditerranée orientale allait-il être menacé par l'occupation de Corfou ? On l'a pensé, en Angleterre, où l'acte de M. Mussolini a causé une vive émotion.

La Grèce a fait appel à la Société des Nations, lui demandant d'intervenir dans le conflit. Mais,

l'Italie s'est opposée à cette intervention dans une affaire qui concerne, dit-elle, son honneur propre. La Société des Nations ayant jugé à propos néanmoins de s'occuper du différend italo-grec, alors que la Conférence des ambassadeurs en était saisie par l'Italie, la paix de l'Europe a failli être compromise par cette maladresse. L'Italie a menacé aussitôt de se retirer de la S. d. N. Devant cette attitude, celle-ci a accusé son impuissance et a laissé à la Conférence des ambassadeurs le soin de régler le conflit, ce qui a été fait, le 7 septembre, par une décision qui donne gain de cause à l'Italie. Reste à régler le conflit entre l'Italie et la Yougoslavie à propos de Fiume. C'est encore un point noir.

5. *Allemagne.*

Le 5 novembre 1922, l'ex-empereur Guillaume II a épousé, à Doorn (Pays-Bas), la princesse Hermine de Reuss.

6. *Suisse.*

Par 725.000 voix contre 110.000, le peuple suisse a repoussé le projet de prélèvement sur les fortunes présenté par les socialistes (3 décembre).

— M. Scheurer, radical, a été élu président de la Confédération pour 1923 (3 décembre).

— Vorowski, délégué des Soviets à la Conférence de Lausanne, a été abattu à coups de revolver dans cette ville par le Suisse Conradi, dont les parents avaient été torturés par les bolcheviks (10 mai 1923).

7. *La lutte des partis en Pologne.*

Le 16 décembre 1922, M. Narutowicz, président de la République, a été assassiné à Varsovie. Il avait été élu par les partis de gauche, appuyés par les minorités allogènes (Juifs, Allemands et Ruthènes).

M. Woiciechowski, du parti Witos (centre), a été élu à sa place le 20 décembre.

Le 28 mai, la Diète a renversé le cabinet Sikorski. M. Witos a constitué un nouveau ministère soutenu par les voix de la droite et de l'aile droite du centre.

Il semble donc que la Pologne s'oriente vers une politique conservatrice. Celle-ci ne saurait se concevoir sans une collaboration étroite avec la France, envers laquelle les partis de gauche observent une attitude de méfiance.

8. *Russie.*

Un nouveau crime odieux a été commis par les Soviets. Le 31 mars 1923, Mgr Budkiewicz, coadjuteur de l'archevêque de Pétrograd, accusé de « menées réactionnaires », a été exécuté.

9. *La chute de M. Stambouliski.*

M. Stambouliski, le dictateur paysan au pouvoir en Bulgarie, n'a guère survécu à son triomphe électoral du 25 avril. Le 9 juin, un coup d'Etat, organisé par les militaires et les intellectuels, l'a renversé à Sofia. Un ministère Zankof a été constitué. M. Stambouliski, qui avait pris la fuite, a été rejoint et tué à Slavonitza, le 15 juin.

10. *La crise nationale en Belgique.*

Les difficultés nées à propos de la flamandisation de l'Université de Gand ont amené, le 14 juin, une crise ministérielle qui cachait une véritable crise nationale. L'unité belge a pu un

moment paraître menacée. A la demande du roi, M. Theunis a reconstitué son cabinet, le 29 juin. La crise semble conjurée. Le maintien au pouvoir de M. Theunis signifie en tout cas le maintien de la politique d'entente avec la France pour l'occupation de la Ruhr.

Vivement attaqué par la finance anglo-saxonne, le franc belge a subi une baisse notable. Au début d'août, la France a dû consentir un emprunt pour arrêter cette dépréciation.

11 *Les difficultés de l'Etat libre d'Irlande.*

La lutte a continué entre républicains et partisans du traité avec l'Angleterre. La pacification est loin d'être obtenue.

Le chef révolutionnaire Eskine Childers a été exécuté le 24 novembre.

Le 15 août, M. de Valéra, « président de la République irlandaise », a été arrêté dans le comté de Clare.

Le 27 août, les élections au Dail Eireann ont donné la majorité aux partisans du traité.

12. *Le relèvement de l'Autriche.*

Le 27 septembre, la Société des Nations a approuvé les clauses d'une convention qui établit le contrôle des finances autrichiennes, confié à un Hollandais. Le relèvement financier de l'Autriche, ruinée par les expériences socialistes, va être entrepris, mais ce pays devra abdiquer une partie de son indépendance et se soumettre à une véritable dictature étrangère.

13. *L'échec espagnol au Maroc — Le coup d'Etat militaire.*

Le cabinet libéral Garcia Prieto, qui avait succédé, le 7 décembre, au ministère conservateur Sanchez Guerra, a fait reprendre les hostilités au Maroc entre les Riffains d'Abdel Krim. Les opérations militaires ont été marquées par un grave échec. Le 18 août, les Espagnols ont perdu plus de 200 tués et blessés sur les positions d'Afrau et de Tiferauit. Des fractions importantes cernées à Tiferauit n'ont été délivrées que cinq jours après, à grand'peine, par le général Echague.

L'émotion a été vive en Espagne. Des mutineries militaires ont éclaté, le 24 août, à Séville et à Malaga.

Le 13 septembre, le généra Primo de Rivera, capitaine général de la Catalogne, a mis en demeure le cabinet Garcia Preito de se retirer. Le lendemain, en effet, le cabinet a remis sa démission. Ce pronunciamiento, qui n'est pas dirigé contre le roi, met fin au parlementarisme espagnol.

14. *Mort du Président Harding.*

Aux élections du 7 novembre, la majorité républicaine qui soutenait M. Harding est sortie diminuée.

M. Harding est mort le 2 août 1923. Le vice-président, M. Calvin Coolidge, lui a succédé aussitôt automatiquement, d'après la Constitution.

15 *Une catastrophe au Japon.*

Un tremblement de terre a bouleversé la région de Tokio et de Yokohama. Ces deux villes ont été complètement détruites. Il y a plusieurs dizaines de milliers de tués et des dégâts matériels considérables (1er septembre).

ABEL MANOUVRIEZ.

LE RÔLE DE JEANNE D'ARC

Par JACQUES BAINVILLE.

De 1422 à 1429, l'héritier de la couronne de France, proscrit, dénué de ressources, reconnu par un petit groupe de fidèles seulement, erre dans les parties de son royaume qui ne sont pas occupées par les Anglais. Encore n'y a-t-il guère d'autorité. Il est le « roi de Bourges », où il réside ordinairement. Cette chétive royauté est bien nominale. Charles VII ne peut même pas lever de soldats. Il n'a avec lui que quelques bandes d'Armagnacs, quelques Ecossais qu'il paie quand par hasard il a de l'argent. Charles VII, qui ne peut aller à Reims occupée par les Anglais, n'est que le dauphin. Il n'est qu'un prétendant. Ses droits sont contestés. Sa naissance l'est elle-même. Comment peut-on être si sévère pour les hésitations et les faiblesses de ce malheureux jeune homme de vingt ans, si mal préparé à sa tâche (il était le quatrième fils du roi fou), si mal soutenu par un pays démoralisé, si mal entouré que ses conseillers se disputaient entre eux, comme il arrive dans les affaires qui ne vont pas bien et où l'on s'aigrit. Charles VII tenta ce qu'il put : une réconciliation avec le duc de Bourgogne, qui échoua ; un mariage, qui réussit, avec la fille du duc d'Anjou. Il avait le sentiment d'un rôle national à remplir, seul moyen de retrouver sa couronne. Mais les moyens matériels manquaient autant que le ressort moral. Toutes les petites entreprises militaires étaient vouées à l'échec. Devant l'Angleterre victorieuse, devant la puissante maison de Bourgogne, le roi de Bourges se sentait écrasé. Le régent anglais, le duc de Bedford, avait entrepris la soumission méthodique de la France. Orléans assiégé était sur le point de succomber après une belle et longue défense, après quoi les Anglais eussent été les maîtres de l'Ouest et du Centre. La cause de Charles VII semblait perdue. Il songeait à se retirer dans le Dauphiné. D'autres lui conseillaient de quitter la France.

Tout allait changer en quelques jours. La résistance d'Orléans avait fini par forcer l'attention du pays, par le réveiller. Orléans, c'était un symbole. L'assassinat du duc d'Orléans par le duc de Bourgogne, la captivité de Charles d'Orléans, le fils de la victime, le touchant et pur poète, vingt-cinq ans prisonnier à Londres : autant de souvenirs, d'images, d'émotions. Orléans était la ville du parti d'Orléans, du parti national, la ville ennemie des Bourguignons et des cabochiens. Les histoires héroïques de son siège couraient la France. Elles allaient jusqu'aux limites de Champagne et de Lorraine, dans ce village de Domremy où Jeanne d'Arc entendait ses saintes. Et les voix lui disaient ce qu'il fallait faire, ce que nous voyons distinctement aujourd'hui, mais ce que le plus grand des politiques, vivant en ce temps-là, n'eût peut-être vu que pour le juger impossible : « Délivrer Orléans et sacrer le dauphin à Reims. »

Du point de vue le plus terrestre, du point de vue politique, ce qu'il y a d'incomparable chez Jeanne d'Arc, c'est la justesse du coup d'œil, la rectitude du jugement, le bon sens. Pour sauver la France, créée par ses rois, confondue avec eux, il fallait relever la royauté. Pour relever la royauté, il fallait rendre confiance et prestige à l'héritier qui finissait par perdre espoir, et peut-être doutait de sa naissance même. C'est pourquoi la première rencontre de Jeanne et de Charles VII, à Chinon, est si émouvante. Le geste de Jeanne, reconnaissant le dauphin qui doute encore d'elle et tombant à ses genoux, est décisif. Le principe sauveur, la monarchie, est désigné. A l'homme, au roi légitime, la confiance en lui-même est rendue.

Elle fut rendue à tous. Ainsi fut levé le siège d'Orléans. Puis, sans perdre une minute, n'écoutant pas les avis, intéressés ou désintéressés, des faux sages, elle conduisit le roi à Reims. La vraie sagesse était de suivre son inspiration. D'enthousiasme, les Anglais qui essayaient de barrer le passage furent bousculés à Patay. D'enthousiasme, Troyes fut pris. Les gouverneurs bourguignons, pris de peur devant le mouvement populaire, ne recevant pas de secours de Bedford, ouvrirent les portes de Châlons et de Reims. Le dauphin y fut sacré solennellement, selon tous les rites. Le petit prince anglais ne pouvait plus être qu'un faux roi.

Le rêve de Jeanne d'Arc eût été de conduire le roi à Paris après l'a-

voir conduit à Reims. Elle échoua devant la ville, restée de cœur et d'âme bourguignonne : le « bourgeois de Paris » l'injurie dans son célèbre *journal*. Autre échec devant Compiègne : tombée aux mains de Jean de Ligny, bourguignon, elle fut, d'ordre du duc de Bourgogne, livrée aux Anglais. La lutte des partis continuait et elle est l'élément capital du procès de Rouen. Jeanne d'Arc personnifiait la patrie pour les uns, pour les autres les noms détestés d'Orléans et d'Armagnac. Bedford et Winchester, pour condamner la sainte au bûcher, se servirent encore de nos guerres civiles. Qui fut leur homme ? Cauchon, une des lumières de l'Université de Paris, l'Université bourguignonne, pleine de ses rancunes. Cauchon eut soin de la consulter : elle déclara coupable l'héroïne des « Armignats ». La haine de l'Université contre Jeanne d'Arc est la même qui avait associé les docteurs aux bouchers, les intellectuels aux cabochiens. L'odieux du procès et de la condamnation doit équitablement se partager entre les Anglais et leurs serviteurs français du parti bourguignon, le parti de l'Angleterre, le parti de l'étranger.

Pourtant, une des grandes idées de la « bonne Lorraine » avait été la réconciliation des Français. Le grand mouvement national que son intervention avait déterminé, le retentissement et l'horreur de son martyre réalisèrent son vœu. La domination anglaise était de plus en plus détestée. Paris même se lassait. Le duc de Bourgogne se sentait abandonné par ses partisans et la protection de l'Angleterre commençait à lui peser. Quatre ans après la mort de Jeanne d'Arc, il se réconciliait au congrès d'Arras avec Charles VII, qui n'acheta pas trop cher cet accord, en exprimant des regrets pour l'assassinat de Jean sans Peur. Brève réconciliation. La maison de Bourgogne sera encore l'ennemie de la France. Mais il n'y aura plus chez nous que des débris du parti bourguignon. Le parti de la légitimité, le parti français, l'a emporté. Un an après le traité d'Arras, les Parisiens ouvrent leurs portes aux gens du roi. Ils aident ichemont à chasser la garnison anglaise...

JACQUES BAINVILLE.

DANS LES HUILES

REVUE EN DEUX ACTES ET UN PROLOGUE

de JEHAN SENNEP et JABON

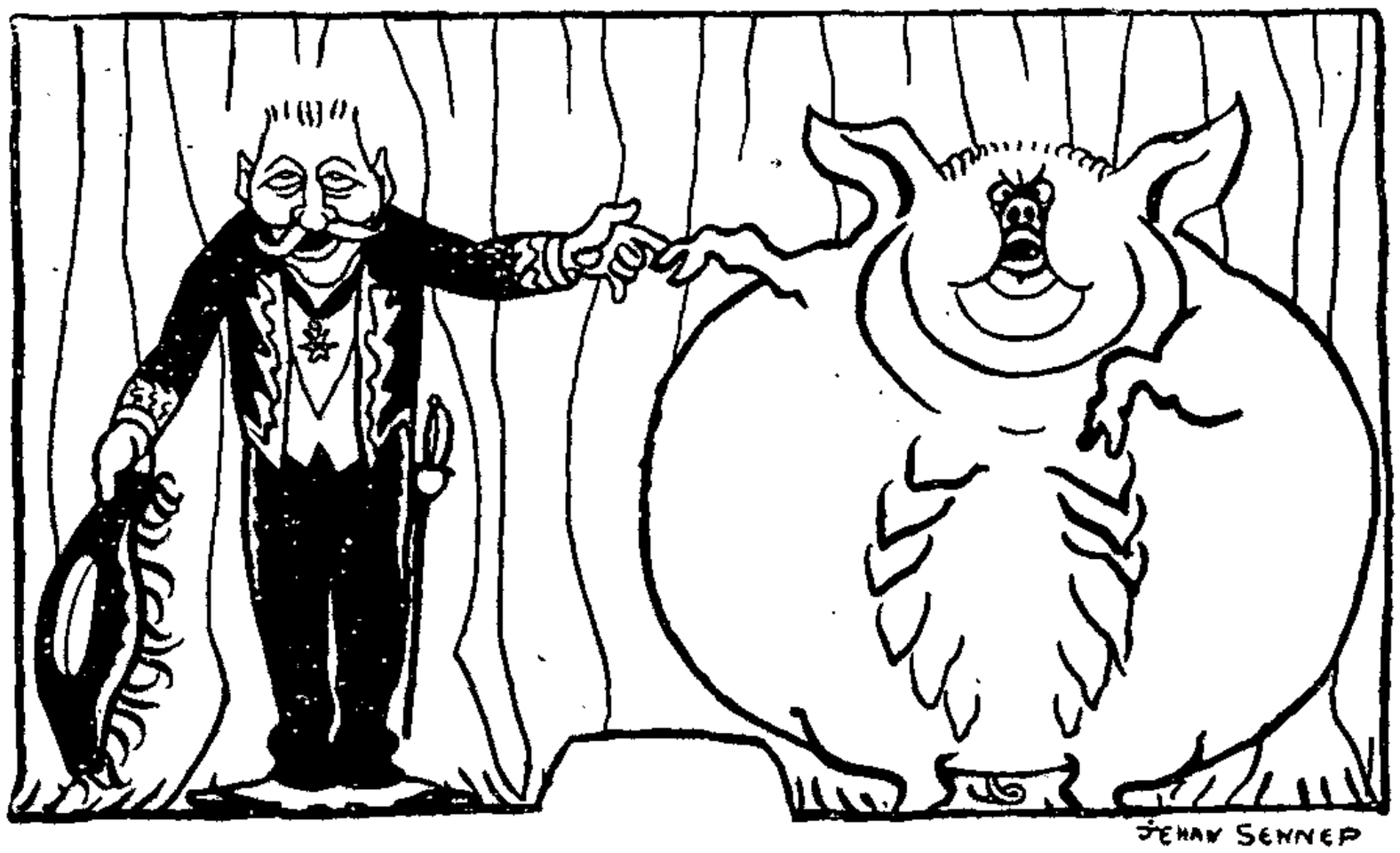

PROLOGUE

Quand le rideau se lève, Célestin Jonnart, assis à droite, est en train de piocher son discours de réception à l'Académie ; il manipule de gros dictionnaires, qu'il repousse, découragé.

CÉLESTIN. — Quel métier... Ce que j'ai envie de leur donner ma démission...

A ce moment, un porc, ou plus exactement une truie, entre lentement par le fond, et fouille de son groin les bords du décor.

CÉLESTIN. — Tiens, qu'est-ce que c'est que ça ?

La truie se dresse alors sur ses pattes de derrière et se tient debout, verticale...

Ah ! la belle truie... ?

LA TRUIE. — Pour vous servir, mon beau Monsieur.

CÉLESTIN. — Si vous pouviez dire vrai... Mais à quoi pourriez-vous me servir, pauvre truie verticale !

LA TRUIE. — A quoi ? Mais à tout ce que vous voudrez... Vous savez bien que je suis prêt à toutes les besognes...

CÉLESTIN. — Je voudrais...

LA TRUIE. — ... Dites...

Air : *C'est jeune et ça n'sait pas.*

CÉLESTIN. — *Je voudrais aller partout,*
Car j'ignor' presque tout,
Comprenez mon malaise.
Tout petit j'ai commencé
Mes étud's au lycée
Lakanal.....de Suez.
Aujourd'hui je n' sais rien,
Comm' je suis académicien
Pour apprendr' quelque chos', j' cherche un moyen...

LA TRUIE. — *C'est Jonnart et ça n' sait pas,*
C'est Jonnart et ça n' sait pas !
Il ne sait, dans les conseils d'administration,
Qu' toucher des j'tons,
Ce brav' garçon !
C'est Jonnart et ça n' sait pas,
C'est Jonnart et ça n' sait pas !
Il sait, ça d'vient une obsession,
Donner sans cess' sa démission..
C'est Jonnart ! Est-ce âne ? n' sait pas !

CÉLESTIN. — Vous n'êtes pas polie, espèce de truie...

LA TRUIE. — En tout cas je suis dans les huiles.

Vôyez plutôt mes tétines (*il montre la décoration que lui a octroyée Aristide le Cynique*), confiez-vous à moi, suivez-moi et je vous ferai passer en revue...

CÉLESTIN. — En revue ?

LA TRUIE. — Oui, nous allons passer en revue toutes les actualités; je serai la commère, vous ferez le compère...

CÉLESTIN. — Je suis bien vieux.

LA TRUIE. — Alors vous ferez le fils...

CÉLESTIN (*réfléchissant*). — Il est certain que ce serait une façon de m'instruire, mais... puis-je avoir confiance en vous ? ferez-vous un bon guide ?

LA TRUIE. — Un excellent guide...à gauche.

Air : *Funiculi, Funicula.*

Compère ! Si vous n'aimez pas la figure
D' Gustav' Téry,
Gustav' s'taira.

Mais bien qu' vous soyez bouché, on m' l'assure,
A l'émeri,
On' s'aimera.

CÉLESTIN. — *Tiens, il s'est épinglé sur les tétines,*
Ah ! quel chichi,
Un p'tit crachat.
Sa gueul' nécessitait dans ses narines
Un peu d' persil,
Gustav' perça.

LA TRUIE. *Ah ! Ah ! Ah ! Ah !*
Y m'ne connaît pas !

CÉLESTIN. — *Mais si, mais si, je me rappell' ça,*
Ainsi le coup des Muratti

LA TRUIE (à part).. — *Et d'autr's encor' mais ça rata...*

CÉLESTIN. — *Eh bien ! ce coup-là*
Est d'ce Téry...

LA TRUIE — *...Et cætera...*

CÉLESTIN. — C'est bien réfléchi. Ma chère commère, c'est entendu, j'accepte, allons-y !

ENSEMBLE. — Allons-y !

(*Petite gigue.*)

ACTE PREMIER

SCÈNE I.

UNE ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANC-SUEZ.

La scène se passe au bout du Pont des Arts, devant l'Institut.
(*Tout à coup on entend des cris.*)

LE COMPÈRE. — Pourquoi ces cris, pourquoi ce bruit ?

LA COMMÈRE. — Ce sont les académiciens qui font du son pour avoir l'âne, ils vous appellent, mon cher ami. L'heure de la séance approche. A ce propos, expliquez-moi comment vous avez été élu à l'Académie ; là.... franchement.

LE COMPÈRE (*au public*). — Puisque vous le désirez, je vais vous montrer les dessous de l'Académie...

LA COMMÈRE. — ... Eh ! là, doucement, il y a des enfants...

LE COMPÈRE. — Je veux dire les dessous d'une élection à l'Académie.

(*Obscurité.*)

SCÈNE II.

A LA RECHERCHE D'UN ACADÉMICIEN.

La scène représente la salle d'une petite auberge perdue dans la montagne. Trois clients, le col de leurs manteaux relevé, sont assis à une table dans un coin obscur. Un connaisseur n'aurait pas de mal à reconnaître cependant trois de nos plus célèbres immortels : Doumic-mac, Prévost-Paradoxe et Henri d'Araignée. Ils sont sombres, aussi sombres que leurs manteaux.

DOUMIC-MAC. — Rien, toujours rien... nous ne trouverons rien.

PRÉVOST-PARADOXE. — Et pourtant, je vous assure que j'ai cherché. J'ai passé en revue tous les goitreux de la contrée et je n'en ai pas trouvé un seul qui pût faire un candidat présentable..

HENRI D'ARAIGNÉE. — Et pourtant...

(*A ce moment, dans le lointain, on perçoit la corne d'Hanotaux ; effectivement le brillant académicien arrive bientôt au milieu d'un nuage de poussière soulevé par sa splendide* 40 *ânes-vapeur. Il entre.*)

PRÉVOST-PARADOXE. — Eh bien ?

HENRI D'ARAIGNÉE. — En avez-vous trouvé un ?

HANOTAUX. — Non, rien...

(*Ils s'assoient découragés. Doumic-mac commande un bouillon chaud pour réconforter tout le monde.*)

Scène III.

Le garçon (*un pauvre hère hébété, hagard, miteux*). — Quoi donc qui gnia ?

Doumic-mac. — Je vous ai commandé du bouillon chaud.

Le garçon. — Y en a point.

Les autres. — Donnez-nous autre chose, qu'est-ce que vous avez ?

Le garçon. —... J' sais pas... (*il se gratte le bas du dos*).

Henri d'Araignée. — Qu'a-t-il à se gratter ainsi ? (*Au garçon.*) Vous avez des hémorroïdes ?

Le garçon. — J' sais pas, j' vais demander au chef. (*Sort le garçon.*)

Prévost-Paradoxe. — Il est complètement idiot, ce garçon-à !

(*A ces mots, un sourire de satisfaction éclaire la figure des académiciens.*

Doumic-mac. — En effet...

Henri d'Araignée. — Peut-être... Peut-être..

Hanotaux. — Pourquoi pas ?... Il en a bien l'air...

(*Le garçon entre.*)

Doumic. — Approchez, mon ami, n'ayez pas peur. Voyons, dites-moi, avez-vous été en classe... ?

Le garçon. — Une seule fois, j'ai voyagé sur le chemin de fer en 3e classe.

Henri d'Araignée (*aux autres*). — Vous voyez... intéressant.

Doumic-mac. — Enfin avez-vous fait des études ?

Le Garçon (*indigné et rougissant*). — Mais quoi donc qu' vous m' voulez pour me demander des choses comme ça ? On n'a jamais rien eu à me reprocher...

Henri d'Araignée (*aux autres*). — Inutile de l'interroger plus longtemps, il me paraît à point. Nous allons lui faire écrire tout de suite sa lettre de candidature.

Doumic-mac. — C'est cela, apportez une plume et de l'encre; garçon, vous allez écrire sous ma dictée.

Le Garçon. — Mais, mon pauvre Monsieur, je ne sais ni lire ni écrire.

Tous (*debout*). — Bravo ! bravo ! Quelle chance inespérée !

Le voilà, l'oiseau rare ! (*Ils l'embrassent.*) Tu seras de l'Académie !

Ils chantent :

Air : *Dédé. Et voilà comme.*

Et voilà comme
Cet excellent jeune homme
Prendra plac' chez les Académiciens !
Quelle recrue !
La bêtise qu'ell' pue
L'attache à nous déjà par tant de liens !

Le Garçon *s'approche sur le devant et épèle :*

Air : *A. E. I. O. U.*

Messieurs, je vous remercie
A. E. I.
De me taire cet honneur-là.
O. I. A.
J'ai peut-être l'air d'un ballot
A. I. O.
Mais soyez bien persuadés
I. O. E.
Qu'Céleslin j'suis pas plus...
A. E. I. O. U.

(Rideau.)

Scène IV.

En Bretagne.

Au lever du rideau, le compère et la commère sont assis à la terrasse d'un café de Nantes.

(*Entre un type bizarre, chargé de tapis, de fourrures, de peaux de moutons et d'ustensiles variés.*)

La Commère. — Il est chargé comme un âne.

Le Compère. — (*A qui cette image rappelle des souvenirs*) Heu ! Heu ! tous les ânes n'ont pas son bagage...

Le type s'approche et offre sa marchandise.

Le Type. — Jolies bretelles, Monsieur, Madame, pas chères...

La Commère. — Mais je connais cette tête-là.. Je l'ai sûrement vue quelque part.

LE TYPE. — Au cabinet...

LA COMMÈRE. — Hein ?

LE TYPE. — Au cabinet de M. Aristide Briand peut-être ? Je suis très lié avec M. Aristide; c'est lui qui empêche les gendarmes de me mettre la main au collet.

LE COMPÈRE. — Enfin comment t'appelles-tu ?

LE TYPE. — Je me nomme Sidi Trochu ben Saloh ben Mercanti. Je vends de tout, tu vois ; tiens, achète-moi des bretelles...

LA COMMÈRE. — Mais nous n'avons pas besoin de bretelles.

LE TYPE. — Pas de bretelles ? Tu veux des tapis, jolis tapis pas chers... Celui-là, je te le laisse à trois mille francs.

LE COMPÈRE. — Non, merci.

SIDI TROCHU. — Allons... deux mille !

LE COMPÈRE. — Non, va-t'en.

SIDI TROCHU. — Mille francs... c'est pour rien. Je fais un sacrifice, mais c'est pour toi.

LA COMMÈRE. — Quel raseur ! Va-t'en !

SIDI TROCHU. — Cent cinquante francs ! C'est dit ! C'est mon dernier mot, mais c'est dit, cent cinquante. Non ? Allons quatre-vingts francs, je vais te faire le paquet.

LE COMPÈRE. — Laisse-nous la paix.

SIDI TROCHU. — Alors, si tu ne veux pas du tapis, tu veux peut-être une montre... ou un briquet. Ah ! un joli briquet qui marche. Je

te le laisse pour quinze francs... Non ? Six francs ? Allons, deux francs cinquante, je suis ruiné, mais tu ne le diras à personne..

LE COMPÈRE. — Zut.

SIDI TROCHU. — Alors, tiens, regarde. (*Dans le creux de sa main, il exhibe rapidement un jeu de cartes postales.*)

LA COMMÈRE (*après un petit regard jeté en coulisse*): — Je suis vertueuse ! Tout le monde le sait ! C'est dommage, je te les aurais achetées. Mais la pudeur avant tout ! On nous regarde.

SIDI TROCHU. — 10 sous ? 6 sous ? non ? 3 sous ? T'en veux pas ?...

LE COMPÈRE. — Allez-vous-en !

SIDI TROCHU. — Tiens. (*Il jette un journal sur la table.*)

LE COMPÈRE. — Mais je n'en veux pas de ton canard...

SIDI TROCHU. — Oh ! ça, je te le donne. C'est l'*Ouèst-Eclair*.

(*Il s'éloigne d'un air dédaigneux.*)

SCÈNE V. (*Même décor.*)

AU BANQUET DE LA VILLE, INFORTUNÉ CONVIVE...

LE PATRON DU CAFÉ (*apparaissant sur le seuil de son établissement*). — Quelle vermine ! Il n'y a pas moyen de se débar-

rasser de ce gas-là ! Il parcourt tout le pays comme ça. Ah ! M. Aristide Briand a bien tort de le protéger. M. Aristide est trop bon.

La Commère. — Ça, je sais qu'Aristide est fameusement bon. Pour être bon, y' a pas d'erreur, il est bon.

Le Patron. — N'est-ce pas ? Et s'il ne casse rien, il fait casser. (*Avec des larmes dans les yeux.*) C'est lui qui a fait la fortune de mon fournisseur de vaisselle.

Le Compère. — Comment ça ?

Le Patron. — Mais oui, M. Aristide, c'est le bienfaiteur des marchands de vaisselle ; chaque fois qu'il donne un grand banquet démocratique et républicain, y a de la casse que c'en serait une bénédiction s'il n'était pas laïc.

Tenez, la dernière fois, ça c'est passé ici. Y' avait M. Aristide comme de juste. Et puis des gendarmes : 4 tables de gendarmes ; et puis des pompiers : 6 tables de pompiers ; et puis des flics, 12 tables de flics ; et puis des anciens combattants: 8 anciens combattants. C'était un dîner d'anciens combattants. Eh bien ! vous me croirez si vous voulez : les anciens combattants étaient républicains, passionnément républicains. Ils criaient tout le temps : Vive la république ! et, dans les mouvements d'enthousiasme, ils cassaient la vaisselle. A la fin il n'y avait plus une seule assiette ; j'ai dû renouveler mon stock. J'ai présenté la note à M. Aristide, il a payé. Il s'en f.... s'pas, c'est pas son père..

Le Compère. — C'est pas son père ?

Le Patron. — Ben oui. C'est pas son père qui paye, c'est Lloyd George !

Scène VI.

Transition.

Le Compère. — Si nous allions voir Lloyd George en Angleterre ; ça nous changera.

La Commère. — Mais on ne peut pas à cause du change.

Le Compère. — Alors, allons dans un pays à change bas...

La Commère. — Tiens, c'est une idée. Veux-tu faire une petite retraite en Russie... ?

Le Compère. — Avec plaisir. M. Edouard Herriot, député,

ancien ministre, maire et saucisson de Lyon, M. Anatole de Monzie, sénateur, ancien ministre, M. Louis Loucheur, député, ancien ministre, y sont allés ; ils ont rapporté des épanchements de Zinovief, mais point de renseignement précis.

LA COMMÈRE. — Tous ces gens-là sont des bourreurs d'Ukraine, le mieux serait d'y aller nous-mêmes.

LE COMPÈRE. — Oui, pourquoi pas, au fait ?

LA COMMÈRE. — Usant de mon pouvoir indiscrétionnaire de commère, d'un coup de ma baguette je vais te transporter en Russie.

Obscurité, changement à vue ; bing à l'orchestre, puis lumière.

SCÈNE VII.

LA LICENCE DES RUSSES.

La scène représente une vaste plaine couverte de neige. Au premier plan une isba tolstoïenne et délabrée. Le compère et la commère couverts de riches fourrures frappent à la porte de l'isba. Un vieux moujik dont les poux grisonnants animent la longue barbe blanche, entr'ouvre l'huis.

LE MOUJIK. — Halte-là ! Qui va là ?

LE COMPÈRE ET LA COMMÈRE. — Ne tremble pas, petit père, et que Lénine soit avec toi...

LE MOUJIK. — Entrez, petit père Célestin, entre, petite mère Gustave, soyez les bienvenus dans la demeure de Michel Alexsandwitch.

(*Il frappe dans ses mains, à la fois pour les réchauffer et pour appeler sa femme Natacha Ocarina*) *Natacha ! fille d'escargot !* (*Cette fois-ci, il frappe du pied.*) *A ma botte ! Viens recevoir les nobles étrangers.* (*S'adressant aux visiteurs.*)

Que vos seigneuries fassent à l'indigne Michel Alexsandwitch l'honneur de partager son frugal repas.

LA COMMÈRE AU COMPÈRE. — Eh bien ! tu vois, cette famine, quelle blague !

SCÈNE VIII.

LE REPAS RIDICULE.

(*Les mêmes assis autour de la table dans la salle à manger.*)

LE MOUJIK. — Alors ? Comment trouvez-vous mon grand-père ?

LE COMPÈRE. — Excellent, on dirait du veau, mais il est un peu trop saignant peut-être.

LE MOUJIK. — Ah ! dame ! que voulez-vous, c'était un vieux dur à cuire... (*Il appelle sa femme.*) Natacha, fille de tortue, vas-tu apporter la suite ?

NATACHA (*A la cantonnade*). — Voilà ! Voilà ! petit père, j'ouvre la boîte. (*Elle entre, les yeux pleins de larmes, portant sur une assiette une boîte en fer-blanc, dont elle a enroulé le couvercle autour d'une clef.*)

LE MOUJIK (*d'un air engageant*). — Prenez-en, c'est délicieux; ce sont les restes de notre vieil oncle... il était si vieux que nous l'avons mis en conserve, pauvre tonton... à l'huile.

LA COMMÈRE (*polie*). — Il est en effet fort bien conservé pour son âge... (*Le repas se poursuit dans la plus franche cordialité.*)

LE MOUJIK (*annonçant*). — La Timbale de belle-mère aux champignons ! Le cœur de Mamie, c'est ma petite nièce qui est née à Poltava en Ukraine, cœur Ukrainien !

LA COMMÈRE. — Oh ! merci, je n'ai plus faim.

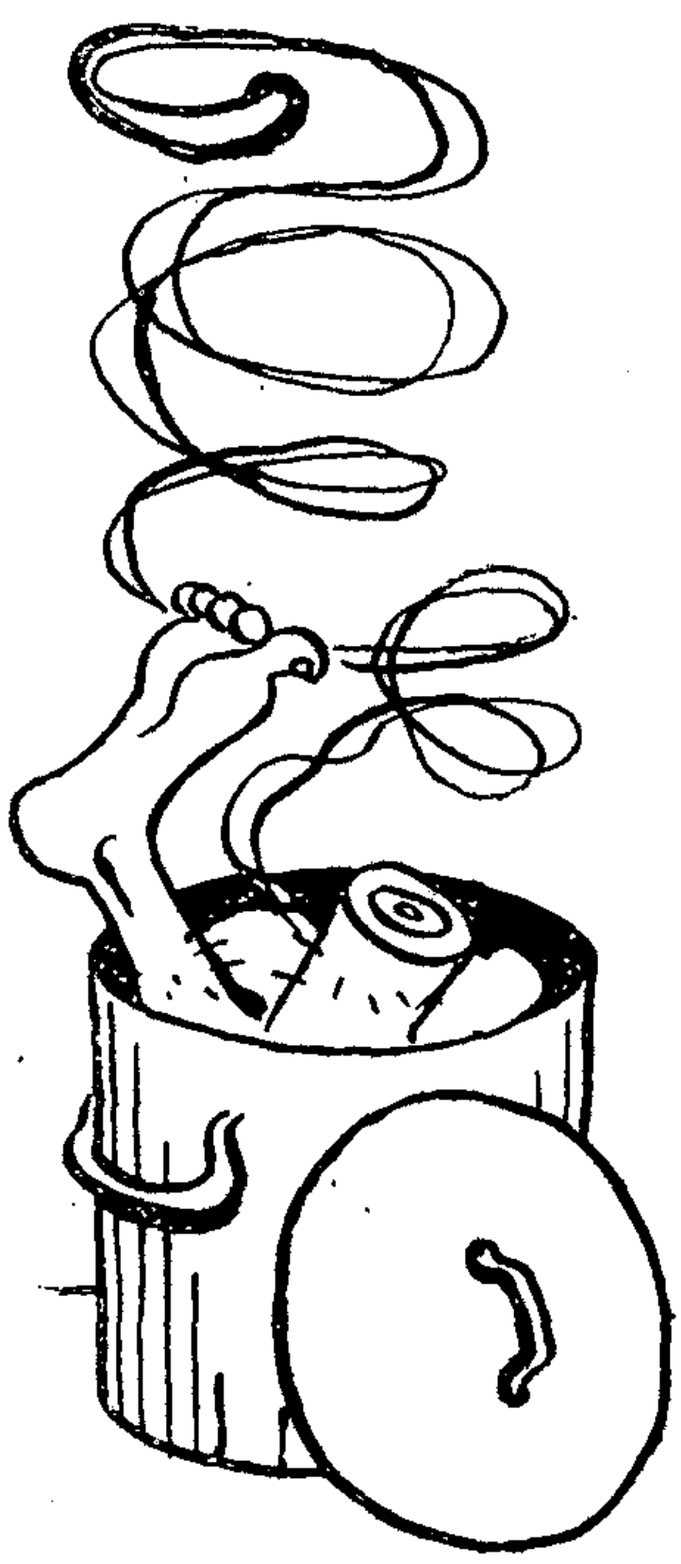

LE MOUJIK. — Mais si, voyons, c'est un menu de famille ! Tenez, prenez donc ce pied avec quelques petits oignons... Goûtez au moins, vous verrez combien ma belle-mère est une femme exquise...

LE COMPÈRE. — Enfin, je vois que vous êtes bien approvisionné et que vous avez un bon stock...

LE MOUJIK. — Oui, ça va. J'abats en automne, et l'hiver, avec nos grands froids, il m'est facile de faire de la frigo.

LA COMMÈRE. — Je me suis aperçu que vous traitiez vos hôtes magnifiquement, et à ce train-là, votre cheptel doit s'épuiser rapidement.

LE MOUJIK. — Evidemment, évidemment, mais quand de toute la famille il ne restera plus que ma femme et moi, nous tirerons au sort...

LE COMPÈRE. — Au sort ?...

LE MOUJIK. — Oui, nous tirerons à la courte paille pour savoir qui, qui sera mangé; (*soupirant*) j'espère que ce sera Natacha.

(*A ce moment, la petite fille du Moujik, Félia Alex Sandvach, apparaît à la porte avec un gentil petit sourire espiègle.*)

FÉLIA. — Mais, petit papa, après ce sera ton tour et c'est moi qui te mangerai.

LE MOUJIK (*caressant la petite tête blonde*). — Eh bien ! petite veinarde, tu auras l'avantage de pouvoir manger du veuf à la mode.

Sur ce mot de la fin — à vrai dire ce sont plutôt les maux de la faim — le moujik et les restes de sa famille se mettent à danser un véritable petit ballet russe, accompagnés à l'orchestre par l'air de la Machtagouine.

I

En Russie c'est un beurre
Car il y a
Du bouillon à toute heure
Et ça va...
Du bouillon, d' la bidoche,
Bifteck, entrecôt' s, c'est vraiment pas moche,
Grâce aux bons Soviets, on se tap' la cloche.

II

On n' mang' pas de lentilles
Y' a mieux qu'ça.
Les membr's de sa famille
Sur le plat.
Quell' joie d'êtr' citoyen
De ce doux régim' soviétique. Eh bien !
C'est pas un régim' de « végète à rien » !

ACTE II

Scène VIII.

Les chiens de Caillaux.

(Quand le rideau se lève, Caillaux et Henriette sont assis devant une table ; ils font une partie de piquet et jouent au rubicond.)

Le Compère. — Toujours bien occupé, Monsieur le Président ?

Caillaux. — Ne m'en parlez pas ! J'ai un travail fou.

La Commère. — Quoi donc ?

Caillaux. — C'est tout un dressage à refaire.

Le Compère. — Quel dressage ? Expliquez-vous.

Caillaux. — Vous savez bien qu'à Toulouse, j'ai eu quelques déboires avec mon chien. Ce chien, sur lequel je comptais comme sur ma propre femme, m'a désobéi. Alors que je le lançais contre Ebelot, il a mordu les fesses de quelques-uns de mes amis.

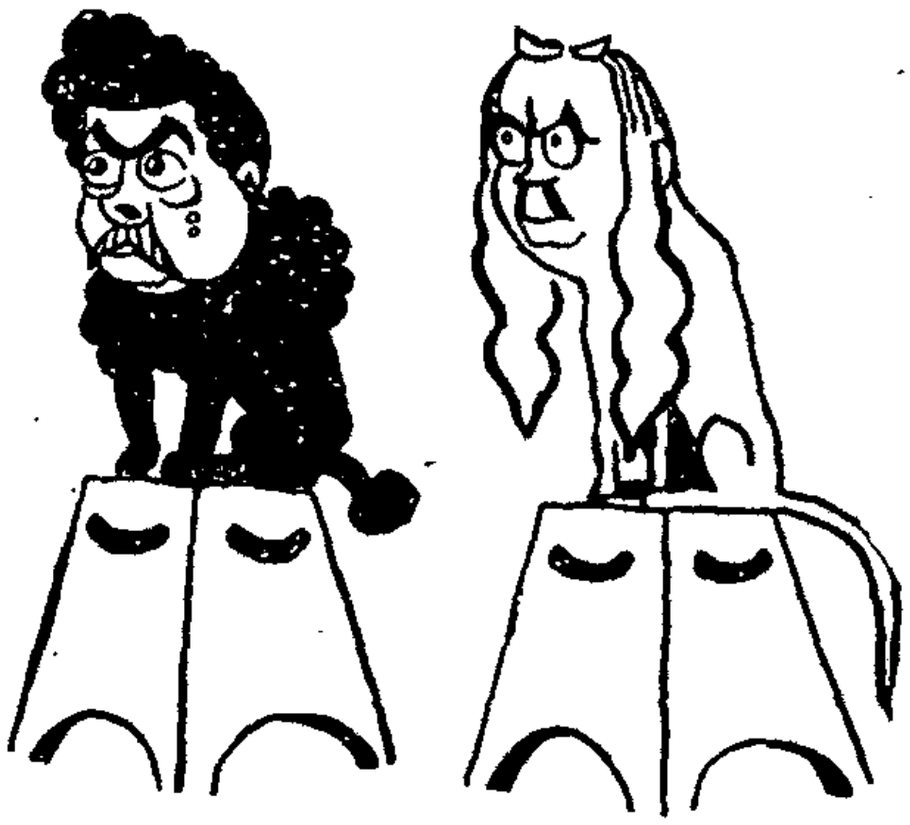

Le Compère. — Oh ! là, là, mais c'est affreux... pour le chien !

Caillaux. — Vous comprenez que, maintenant, je n'ai plus

confiance en personne ! D'Estournelles lui-même est fichu de planter son râtelier dans le derrière d' Lüdendorff... Voyez-vous ça, précisément quand approchent les grandes élections républicaines de 1924. Aussi j'ai décidé de consacrer deux heures par jour à exercer mes animaux. Tenez, vous allez voir.

(*Il siffle, et Aristide, un vieux barbet puceux, dont les yeux sont à demi cachés par de longs poils décolorés, arrive en frétillant de la queue.*)

HENRIETTE. — Ah ! qu'il est beau ! Qu'il est beau le toutou à sa Mamers.

CAILLAUX (*le flattant de la main*). — C'est une bonne bête ; il va très bien à l'eau. Il n'a qu'un petit défaut, il a un goût pour le vagabondage spécial (*se reprenant*), je veux dire : un goût spécial pour le vagabondage. Hier encore il a attrapé une contravention pour outrage public à la pudeur...

LA COMMÈRE. — Oh !... un chien...

CAILLAUX. — Allons, tiens-toi tranquille, mon petit toutou, mon petit toutou d'zaides !

J'en ai d'autres beaucoup plus beaux. Voulez-vous voir mon berger allemand ? Ici Malvy. Et mon pékinois Berthelot, est-il mignon ?

LE COMPÈRE. — Mignon à croquer... la grenouille.

CAILLAUX. — Et celui-là ? Viens, mon gros Bonnevay ; j'espère que tu n'as pas encore fait de saletés sur le tapis du salon! J'en ai un par contre qui est fort bien dressé, c'est Dubarry

(*Dubarry, un bâtard policier, entre, renifle les pans de la jaquette du compère et brusquement saute sur le portefeuille de Célestin Jonnart qu'il emporte dans sa gueule.*)

CAILLAUX. — Il a toujours fait cela d'instinct, il est incorrigible ! Enfin, je vais vous montrer le dernier. Il est bête comme un cochon, je l'appelle Paul-Prudent.

LA COMMÈRE. — De quelle race est-il ?

CAILLAUX. — C'est un braque. Ici, idiot ! Attaque ! Attaque !

(*Paul Prudent se sauve, la queue entre les jambes.*)

LE COMPÈRE. — Il n'a pas l'air d'aimer l'offensive !

CAILLAUX. — Il est comme cela ; il se sauve quand on l'interpelle. C'est le chien de Nivelle.

(*Caillaux et Henriette courent après Paul-Prudent*).

LE COMPÈRE A LA COMMÈRE. — Chacun son tour, cette fois il est trahi par les chiens...

Scène IX.

Dans les huiles.

Le Compère. — Et, maintenant, ma chère commère, que vas-tu me montrer ?

La Commère. — Chut, écoute...

(*On entend des gémissements à la canonnade.*)

Entrée de deux malades : l'un a le petit doigt encapuchonné, l'autre a l'air de sortir de chez le coiffeur ; sur son crâne dénudé, quelques jeunes pousses, résultat d'une récente friction capillaire.)

1er malade. — C'est horrible ! C'est abominable !

2e malade. — Il faut en appeler à la S. D. N. !

1er malade. — A la conférence des Ambassadeurs !

2e malade. — Au B. I. T. !

1er malade. — A la B. I. C. !

(*Un troisième malade entre en trombe en maintenant son pantalon.*)

3e malade. — Au W. C. !

Les deux autres malades. — Encore ! C'est une manie !

Le Compère et la Commère. — Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?

Les trois malades. — C'est affreux !

Le Compère. — Mais quoi donc encore ?

La Commère. — Dites-nous ce que vous avez ?

Les trois malades. — Oh ! non, c'est trop horrible...

Le Compère. — Chantez-le alors !

Les malades. — Si vous voulez...

Air : *La Madelon.*

Le 1er malade (Viollette).

Un soir que je devais faire un' conférence,
Discourir sur les bienfaits d' l' assassinat,
Devant ma porte, un charmant jeune homm' s'avance.
Et m' dit : « Monsieur, voyons ne faites pas ça,
« Vous avez un' drôl' de binette,
« On dirait même un' tête de veau,
« Allons respirez ces violettes. »
Ce disant il me coiff' d'un pot ;
Le cont'nu sur mon crâne est venu s'épanouir,
Ça m'a fait un' friction, ça n' m'a pas fait plaisir.

2e MALADE (MOUTET).

Moi, les Cam'lots m'ont tapé sur la poire,
Sur le caillou, ils m'ont flanqué des gnions,
C'est bien la premièr' fois, quelle histoire,
Que j' suis blessé sur le front !
Mais je suis plus à plaindre que Viollette,
Car je sens là, sur le haut du citron,
Une boss' qui forme sur ma tête,
Un mam'lon, mamelon, mamelon !

3e MALADE (MARK SANGNIER).

Chacun connaît les effets d' mon éloquence,
Dès que je parl' pour dire n'importe quoi,
Tout l'auditoir' se précipite en cadence,
Directement, vit', vers le petit endroit.
Aussi jugez de ma surprise,
Quand les Cam'lots un certain jour,
Vinr'nt me dir' : « Mark pas de bêtise,
« Ne rouspèt' pas, c'est bien ton tour... »
Ils me montrèr'nt un' fiol' tout' remplie d'élixir.
C'était d' l'huil de ricin, ça n' m'a pas fait plaisir.

Et les Cam'lots sont v'nus m' verser à boire
Sur le trottoir en fac' de ma maison,
Je n'ai pas voulu faire une histoire,
Et j'ai bu sans plus d' façon.

J'avoue pourtant que j' lai trouvé sévère,
Ils m'ont pincé le nez, pris le menton ;
Moi j'ai dit (c'était pas d' la petit' bière) :
Avalons, Avalons, Avalons.

(*Les trois malades commencent alors une sorte de danse du ventre..*)

LE COMPÈRE. — Ah ! les petits fous, ils ont un grain.
LA COMMÈRE. — C'est un grain de Vals.

(*Rideau.*)

APOTHÉOSE

SCÈNE IX

LE COMPÈRE. — Quelle heure est-il ?
LA COMMÈRE. — Ce n'est pas encore l'heure de donner ta démission, c'est l'heure de l'apothéose...
LE COMPÈRE. — L'apothéose.. l'apothéose... Dans notre revue politique et passionnément républicaine, l'apothéose sera remplacée par le pot-aux-roses.
LA COMMÈRE. — Bravo ! C'est ça ! Pour défiler...
LE COMPÈRE. — Le défilé des as républicains !...

(*Le compère et la commère se placent à droite et à gauche de la scène, tandis que s'ébranle le bataillon glorieux des grands hommes de la* 111e *Répugnante.*)

LA COMMÈRE (*annonçant*). — Les grands voleurs !

(*L'orchestre joue la « Marseillaise ». Entre la section du Panama, la compagnie Wilson.*)

LE COMPÈRE (*annonçant*). — M. Baïhaut ! M. Rouvier ! M. Constans ! M. Wilson !

(*Puis, tour à tour, défilent les sections des voleurs des Congrégations, de l'affaire Humbert, de la B. I. C., des Lards de Mayence, etc., etc.) Et le Compère annonce au fur et à mesure* :

M. Duez ! Mme Hubert ! M. Caïtucoli ! M. Philippe Berthelot! M. André Berthelot ! S. Exc. M. Aristide Briand !

LA COMMÈRE. — Les espions ! (*L'orchestre rejoue la* Marseillaise). M. Landau, M. Goldsky ! M. Marion ! M. Duval ! M. Turmel ! M. Almereyda !

LE COMPÈRE. — Les traîtres ! (*L'orchestre rejoue la* Marseillaise.) M. Marty ! M. Malvy !

(*Ces messieurs, vêtus en mariannes, dansent un petit pas espagnol.*)

LA COMMÈRE (*pleurant d'attendrissement*). — Ils sont mignons tous les deux ! Le Malvy de la mer Noire et le Marty de Saint-Sébastien... Non, je veux dire...

LE COMPÈRE. — Brave Marty ! Il a voulu assommer les officiers de son bateau pour l'avenir de l'Humanité ! Aujourd'hui il monte des bateaux et il assomme les lecteurs de l'*Humanité*.

Chantant sur l'air de *Carmen* :

Marty a tort
D'écrire aussi souvent,
Marty a tort,
Marty a tort,
Il se figur' que son poteau Cachin l'attend
Qu' la mer Noir' le regarde...
Que le poteau l'attend,
Oui, le poteau l'attend !

MARTY .— En attendant...

Air : *C'est nous qui somm's les gardes municipaux.*

Moi, je suis l'avant-garde
Municipale,
J'attends qu'on me bombarde
Vingt-cinq mill' balles !
Mais c'est bien par mégarde
Qu'on m'a pas fait de mal
Et cassé ma bouffarde
En m'octroyant douz' balles !

MALVY. — Moi aussi, mon vieux, je l'ai échappé belle, car :

Air : *Manon*

Nous avons bien trahi
Tous les deux...
Tous les deux...
Nous étions amoureux
D' la Bochie
Tous les deux...

UNE VOIX. — Pardon ! tous les trois !

(*Le corps de ballet s'écarte, et, au fond de la scène, apparaît un puits, gardé en quelque sorte par des seaux.*

Lentement, interminablement, Judet, un miroir à la main et totalement nu, symbole de la Vérité, émerge du puits. Il monte, monte, monte, tandis que le rideau descend...)

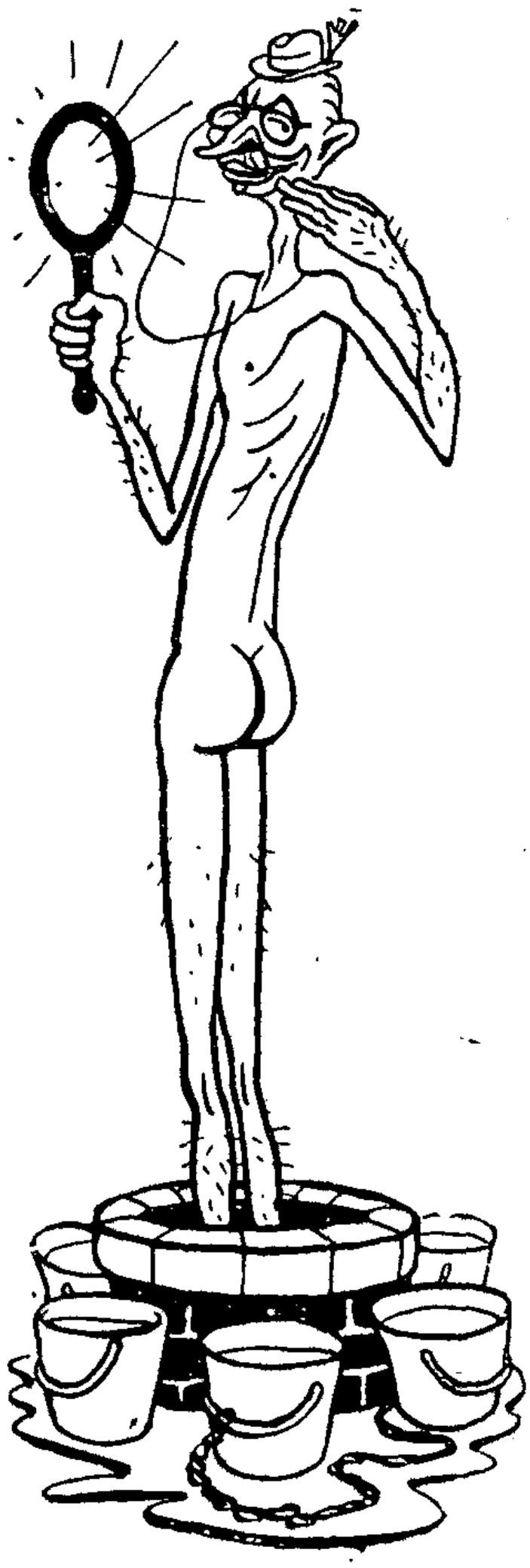

JEHAN SENNEP ET JABON.

GEORGES STREIF

LIBRAIRE

66, rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

Registre du commerce : 402-Seine — Chèques postaux 22.437

Dépôt des Éditions :

CASTERMAN

Ascétisme

Livres de Prières

Livres classiques

Livres de récompenses

Albums pour enfants

ACTION CATHOLIQUE

et DEWIT de Bruxelles

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

DE TOULOUSE

AUBANEL D'AVIGNON

Les Catéchismes

de l'Abbé VANDEPITTE

Les cours illustrés d'Histoire Sainte

de J. ECKER

Envoi franco sur demande des Catalogues spéciaux.

LA PART DES MILITAIRES DANS LA VICTOIRE

Par BERNARD DE VESINS

Le livre brillant et absurde de M. de Pierrefeu : *Plularque a menti*, et la réponse anonyme qui lui a été faite sous ce titre : *Plularque n'a pas menti*, ont eu un assez beau succès de librairie. Cela prouve que le public suit avec intérêt le débat engagé sur une question que l'on peut formuler ainsi : Quelle a été la part des militaires dans la victoire ?

Par « militaires », il faut entendre ici les hommes dont c'est la profession, qui ont passé leur vie dans l'armée, qui en ont pris l'enseignement, qui se sont imprégnés de sa tradition et qui ont pris part (à l'échelon où ils se trouvaient) aux opérations comme un artisan travaille de son métier.

M. de Pierrefeu dit à peu près ceci : l'expérience de 1914-1918 a montré que les notions fondamentales de l'art de la guerre, tel que le comprenaient les professionnels, sont devenues caduques. C'en est fait de la stratégie et de la tactique telles qu'on les comprenait naguère. Le général en chef ne dirige plus la guerre et encore moins la bataille. A peine si le chef de bataillon ou même le commandant de compagnie peuvent avoir une influence personnelle et locale sur le combat de leurs unités. Mais cette influence a été si étroitement circonscrite sur quelques mètres d'un front de 500 kilomètres qu'elle est nulle sur l'ensemble. Donc il est logique de dire que le hasard a tout fait dans les batailles.

Si de plus on considère l'importance de la préparation industrielle, l'influence, prépondérante dans le succès, de l'outillage mis à la disposition de l'armée, on en arrive à conclure que le civil travaillant à l'intérieur a, dans la victoire, une part réelle plus grande ou au moins aussi grande que le combattant.

Développée par un écrivain qui sait composer un livre, qui rend attrayant le paradoxe et qui ne s'embarrasse pas de se contredire dans des chapitres successifs, cette thèse a paru à beaucoup séduisante. Cela ne suffit pas pour la rendre solide.

Son contradicteur l'a bien établi, mais, sans lui faire injure, on peut bien constater qu'il n'a pas au même degré la science de la composition littéraire (ce n'est pas son métier) et qu'il a moins réussi à plaire en disant la vérité que M. de Pierrefeu en ajustant habilement de jolies plaisanteries.

* * *

Nous voudrions présenter quelques observations qui pourront aider les lecteurs de cet almanach à mettre en ordre leurs idées sur cette question : quelle a été la part des militaires dans la victoire ?

Pour cela, il faut d'abord bien comprendre ce que c'est que la guerre. C'est une opération de force employée par les gouvernements pour atteindre un but politique. La guerre est donc une œuvre du gouvernement. C'est lui qui en dirige la préparation, c'est lui qui assure les ressources d'hommes et de matériel nécessaires à son exécution, c'est lui qui assigne le but à atteindre, c'est lui enfin qui, le but jugé par lui atteint, impose ou accepte les conditions qui mettent fin à la guerre. Dans tout cela, les militaires n'ont qu'un rôle de conseillers pour la préparation, d'artisans pour l'emploi de l'instrument (armée et matériel), de conseillers encore pour les avantages d'ordre militaire à assurer par le traité de paix.

On voit donc que le gouvernement a dans la guerre une responsabilité de direction qui englobe, dépasse et absorbe complètement celle des chefs militaires.

Venons-en maintenant à la notion de la victoire militaire d'abord, puis de la victoire tout court. La victoire militaire, c'est l'état d'une armée qui a brisé la force de résistance de l'armée ennemie et a mis cette armée dans l'obligation matérielle ou morale de ne plus se hasarder au combat. Ça, c'est proprement la victoire militaire, c'est de celle-là que l'on peut et doit demander compte aux militaires. Pour les suites qu'elle

aura, pour les avantages que le pays en retirera et qui attesteront sa victoire, c'est au gouvernement par le traité de paix à les assurer. Une victoire militaire peut donc avoir des résultats médiocres ou nuls ou funestes, si le traité de paix qui la suit est mal fait, inefficace ou désastreux. Le traité de 1919 en est un bon exemple ; mais, de cela, la responsabilité est tout entière au gouvernement et les efforts de M. Poinçaré à l'heure actuelle tendent uniquement à racheter les fautes des gouvernements qui ont précédé le sien. On peut donc dire qu'en 1918 nous avons eu la victoire militaire, jugée suffisante par les gouvernements puisqu'ils ont accepté l'armistice, mais que nous n'avons pas encore la victoire tout court.

* * *

Quelle fut donc la part des militaires dans la victoire militaire ? D'abord, la mobilisation fut leur œuvre et elle était si exactement préparée qu'il a suffi à chacun des citoyens français de faire ce qui lui avait été indiqué pour que cette opération réussît. Or sa préparation avait été conçue, réglée dans le détail et tenue à jour par l'état-major de l'armée. Ce n'est pas un mince mérite que de l'avoir rendue si facile à réaliser.

Sur la question de préparation du pays à la guerre, on a écrit des volumes qui ne s'accordent que sur un point : elle était insuffisante surtout comme matériel. Là le rôle des militaires est celui de conseillers, non de chefs ; la réduction constante des crédits au Parlement, la suppression du service des renseignements en 1902, l'état de suspicion où étaient tenus les généraux et l'état-major de 1899 à 1913, la croyance foncière des milieux politiques qu'il n'y aurait plus de guerre, suffisent à placer la responsabilité où elle est : dans le gouvernement. Il en est de même sur la question de la concentration des armées au début de la guerre. Le gouvernement l'avait connue, elle était conforme à l'apparence de pacifisme qu'il tenait à se donner en n'ayant pas l'air de menacer la Belgique, et cette manière de voir est bien corroborée par l'abandon d'une bande de dix kilomètres qui fut imposée par le gouvernement alors même que la guerre était inévitable.

Avec cet instrument, insuffisant et mal placé, qu'ont fait les militaires ? D'abord, ils ont été battus à Charleroi, Morhange, mais *ils ont arrêté l'envahisseur à la Marne par un redressement militaire sans exemple dans l'histoire.* Ils ont ainsi rendu possible la victoire finale.

Après la Marne, chaque adversaire ayant gagné une manche et tous deux voulant continuer la lutte, ils ont d'abord manœuvré, puis le front s'est stabilisé. C'est ici que l'on dit : cela ne s'était jamais vu, le vieil art militaire a succombé ! En est-on bien sûr ? Dès 1915, le colonel Grouard rappelait qu'après la grende défaite d'Oudenarde (1708) et la bataille indécise de Malplaquet (1709), les armées de Louis XIV d'une part, celles de Marlborough et du Prince Eugène d'autre part, s'étaient immobilisées derrière des retranchements de campagne, de telle sorte qu'on était resté trois ans entiers à s'observer sans livrer de grande bataille jusqu'à ce que Villars ait trouvé l'occasion de briser l'obstacle à Denain, ce qui détermina la victoire des Français. On n'a pas dit pour cela que l'art militaire fût mort et on aurait eu bien plus de raisons de le dire alors, car, le front n'étant pas continu, on aurait pu manœuvrer, on l'a fait, mais on a mis trois ans à trouver la jointure. On n'a pas mis moins de temps à inventer et fabriquer le matériel et à trouver la tactique appropriée pour briser peu à peu et dégonfler par attaques successives la grande poche d'invasion que traçait le front sur notre territoire. Et cela, c'est encore un militaire, aidé de militaires de carrière, qui l'a fait exécuter. Entre temps, il y a eu des batailles sanglantes, infructueuses, parfois inutiles. Mais à qui la faute ? Ne fallait-il pas répondre aux impatiences de l'opinion, aux turbulences des parlementaires qui trouvaient que la guerre durait trop et dont l'action *civile* comme le zèle, maladroit ou criminel, a parfois compromis les batailles qu'ils avaient réclamées ? Le sang des soldats était plus épargné quand la guerre était dirigée par Louis XIV et mise en œuvre sur ses ordres par les « militaires » du XVIII^e^ siècle à son début.

Enfin le 11 novembre 1918, la guerre était arrêtée par l'armistice. C'est une grande question, et qui n'est pas encore éclaircie, de savoir quelle part les civils (opinion et gouvernements) ont eue dans la conclusion de cet armistice prématuré,

c'est-à-dire signé avant que fut complète la victoire militaire. Mais ce qui est hors de doute, c'est que militairement la victoire était sûre. Les « militaires » avaient rempli leur rôle et ils l'avaient bien rempli.

* * *

Pourtant, il faut le dire et en voir les causes, c'est un fait incontestable que les chefs de l'armée victorieuse jouissent aujourd'hui d'une popularité moins grande que les chefs vaincus de 70, un Chanzy, un Faidherbe, un Ducrot, un Mac-Mahon.

Cela tient à ce que la victoire militaire n'a pas été complète et à ce que, depuis cinq ans, la victoire tout court est restée en suspens. Cela, à qui la faute ? Sur le premier point, répétons-le, la lumière n'est pas faite et on en veut obscurément aux chefs militaires de n'avoir pas poussé les choses jusqu'au bout, même au prix d'une désobéissance à leurs gouvernements. On trouve qu'ils le devaient à leurs soldats, mais au fond on ne connaît pas le rôle qu'ils ont joué.

Sur le second point, la faute est tout entière aux gouvernements, c'est-à-dire aux civils. Mais ces civils, c'est vous et moi, souverains dérisoires et jouets des politiciens qui ont beau jeu de détourner sur les militaires, muets par devoir et par habitude, une part de la responsabilité que nous devrions tous porter. Cette diversion leur est d'autant plus facile que les soldats de la guerre, professionnels d'occasion, comme vous et moi, ont conscience d'avoir eux aussi collaboré à la victoire militaire comme y ont de tout temps collaboré les soldats. Œuvre dure, périlleuse, dont le souvenir est parfois amer et que nous voyons rendue inutile et vaine. Alors, comme quand nous étions militaires, nous grognions contre nos chefs : mouvement très naturel, mais très injuste et très dangereux pour la France, c'est-à-dire pour nous-mêmes. En y cédant, nous sommes dupes d'une assez vilaine habitude. Voilà ce que nous ne devons pas oublier et voilà le sentiment fort bas que flattent des livres comme celui de M. de Pierrefeu.

* * *

Résumons-nous : à la victoire militaire, les militaires de

carrière ont eu la part qu'ils devaient et pouvaient avoir. La longue pratique des armées alliées nous permet de dire que, seule d'entre elles, l'armée française avait un état-major sachant son métier, et la meilleure preuve, c'est qu'il l'a appris aux états-majors alliés. Si de plus nombreux civils ont été incorporés (et se sont bravement battus, certes!), s'ils ont ainsi pris part à la victoire militaire, ils l'ont remportée grâce aux conceptions, aux directions, à la tradition qu'ils ont trouvées chez les militaires de carrière. Quant à dire que le chef n'est plus que le jouet du destin, il suffit pour juger cette affirmation de penser à ce que représentait pour nous, combattants, cette seule idée : c'est Pétain, c'est Mangin, qui commande, ou bien : c'est X..., tu connais ça, toi ?

Laissons les plaisanteries faciles aux gens qui se croient spirituels et proclament au nom de leur « simple bon sens » que tout le monde peut exercer un métier sans l'avoir appris. C'est très démocratique peut-être ; une fois de plus, la fameuse identité : démocratie égale bêtise, se trouvera confirmée.

BERNARD DE VESINS.

UN BON TAILLEUR

CIVIL MILITAIRE CÉRÉMONIE
VILLE - SPORT - - VOYAGE -

RAMLOT, TAILLEUR-CHEMISIER

76, rue de Rennes, **PARIS** (VIe)

Les meilleurs tissus, Les meilleures coupes, Le meilleur marché

R. C : Seine 78.254. MAISON RECOMMANDÉE

LES BLESSÉS

SILHOUETTES

En 1820, les Parisiens avaient leur regard émerveillé par tous les vétérans dont la ville était pleine. Ils entraient dans les cafés, nous dit la légende, traînant leur canne, ils s'asseyaient avec ostentation, déboutonnaient leur redingote, demandaient à grand bruit leur demi-tasse. Il arrivait que des Français, impatientés, les appelassent les brigands de la Loire, mais ils ne se gênaient pas à leur tour, ils brimaient sans pitié les pékins. Le souvenir de la discorde corrompait tout, jusqu'à la religion de la patrie.

Un siècle plus tard. Nous croisons dans la rue une foule de soldats ayant fait la guerre. Et ils sont simples, ils ne sont pas romantiques, ils sont redevenus civils comme devant. Après Denain, les laboureurs armés par Louis XIV pour le salut de la France ne devaient pas faire plus de façons. A peine si l'on peut les reconnaître. Ni chapeau de castor, ni rosace à la boutonnière. Il faut de bons yeux pour distinguer le soupçon de ruban que leur discrétion a choisi. Et ils ne parlent pas volontiers de leurs campagnes, il faut les presser pour leur arracher le moindre récit, qu'ils écourtent. Tant la poétique de La Fontaine est naturelle aux Français.

Nous allons voir peu à peu diminuer leur nombre, parce que les blessés meurent avant nous. Pour eux, les traités n'ont pas mis fin à la guerre. Ils souffrent encore.

I

Un jour de cet été, rue Vivienne Je vois venir deux hommes, de ceux que les directeurs chargent à travers Paris d'une foule de missions. Au bras de l'un, une serviette de cuir. L'autre portait une boîte de carton. Ils ont la veste ouverte sur une chemise rayée, le chapeau de paille sur la nuque, et cet air aisé, débonnaire, heureux, que le peuple de Paris sait garder, même lorsqu'il est dehors pour ses affaires et que paraissant flâner, il se hâte, connaissant tous les chemins. De quoi peuvent-ils parler, ces deux là, avec tant d'animation, en remuant leur main libre, le visage tourné l'un vers l'autre ? Je vais bien le savoir quand je les croiserai. Mais ils baissent à chaque pas leur voix, ce n'est plus qu'un murmure : « *Compagnie de face... en colonne.* » Et voilà qu'ils se taisent pour me laisser passer.

Le rite est interdit aux profanes.

II

J'opposais, je m'en souviens, une froide consigne, moi, paperassier, auxi, soldat de plume, j'opposais malgré moi une froide consigne à ce vrai soldat, mécanicien ajusteur de son métier. Il était amputé du bras gauche. Il avait demandé à travailler. Il disait :

— *Que faire ? Où vais-je aller ? Vous dites que vous allez m'ins-*

crire sur « la liste des mutilés candidats à un emploi ? » Bah ! Je suis inscrit partout.

Il parlait hardiment, prononçait bien. Comme Baudelaire, il avait placé des guillemets oraux, et ironiques, dans son discours.

— *Si vous ne me convoquez pas dans les huit jours, vous aurez perdu votre peine.*

Reprenant sa salive :

— *Sans ma famille, vous comprenez très bien que je ne serais pas embarrassé. Je volerais. Je volerais même très bien.*

Mouvement rapide des doigts, l'un après l'autre, de son unique main qu'il regarde, étonné comme un enfant dans ses langes, lorsqu'il apprend à manier l'univers :

— *Je la regarde, je me rappelle tout ce que je savais faire.*

Et si je veux couper un morceau de pain, il faut que je demande : « S'il vous plaît ? »

Il passe sa main dans la bretelle, éloignant du corps son pantalon, et se campe dans un grand mouvement. Le désespoir lui ferme à demi les yeux.

— *Mais qu'est-ce que je vais donc faire ? Je suis seul au milieu de tout le monde.*

Comme un dieu.

Je n'imite pas Claudel. Je rapporte mot à mot les paroles qui m'ont été dites, le 24 septembre 1917, à dix heures du matin, dans le bureau du personnel de l'Atelier de construction de Puteaux, par un pauvre garçon ébloui de sa misère... Artiste, poète sans le savoir, ô mon frère malheureux !

III

Je me sens touché au coude, moi qui lisais mon journal. Un aveugle est devant moi. Il a ses décorations sur une espèce de vareuse, et des bandes molletières de couleur moutarde qui serrent son pantalon de velours à côtes. Il n'est plus un enfant : quelques rides autour de ses yeux pâles, ses cheveux en boucles commencent à s'espacer au sommet du crâne. Petite moustache cavalière...

Je reçois de ses mains une image en carte postale, la *vue d'Ablain-Saint-Nazaire*. Et je lis : « *Cette charmante localité fut le théâtre de terribles combats.* » Je relève la tête, soudain traversé par la pensée que ces deux mouvements que je viens de faire pour communiquer avec le monde extérieur lui sont inutiles, à lui. Et, en effet, il se tient là, droit, immobile et grave au milieu de ses ténèbres.

Il a quitté sa place numérotée. Il a marché pas à pas, portant devant lui sa main. Un voyageur à droite, deux à gauche, autant de clients. Il rend la monnaie à tâtons, mais vite, mais bien. Un Américain, après avoir donné son argent, touche légèrement le bord de la carte, pour la refuser. L'aveugle insiste, sans daigner dire un mot, par un mouvement irrésistible. Il ne mendie pas, il travaille.

Il est arrivé dans l'espace plus vaste où les gens sont debout. Il tend ses cartes, toujours muet, et il sent tout à coup dans sa paume le frisson d'un billet de cinquante francs. Impossible de lire sur son visage. Il dit seulement :

— A qui ai-je l'honneur de parler ?

L'autre bourgeois regarde un instant les pauvres traits sans regard :

LE DIVAN, 37, rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)

ŒUVRES

DE

JEAN-MARC BERNARD

(Sub tegmine fagi. — Premiers poèmes. — Vers inédits. — La vallée du Rhône. — Petits sentiers de la poésie française. — Symbolisme et Classicisme. — Etudes et Portraits.)

Suivies des RELIQUIÆ DE RAOUL MONIER

Deux forts volumes sur alfa. . . . . *Ensemble.* **25** fr.
Il a été tiré quelques exemplaires sur pur fil Lafuma.. . . . . **60** fr.

« Jean-Marc Bernard eût agi par l'exemple, le vivant et clair exemple de très beaux vers où l'âme du poète s'unit passionnément à l'âme de la langue, à l'esprit de la race, au sens de toutes les hautes parties du genre humain. C'est la qualité de la splendeur qui l'eût distingué... Nul secret du beau jeu n'aura été inconnu de notre Jean-Marc. »

CHARLES MAURRAS

EUGÈNE MARSAN

PASSANTES

Nouvelle édition augmentée d'une troisième partie inédite, l'exemplaire (mise en vente du 5 décembre). . . . . **7** fr.

Les cannes de M. Paul Bourget

et

Le bon choix de Philinte

Petit manuel de l'homme élégant suivi de portraits en référence : BARRÈS, MORÉAS, BOURGET, ALPHONSE XIII, TAINE, BARBEY D'AUREVILLY, BAUDELAIRE, BALZAC, STENDHAL.

Préface de PAUL BOURGET

Ouvrage orné de 80 dessins par HENRI FARGE gravés sur bois par AUBERT

L'exemplaire sur alfa : **25** fr. — Sur papier de Montval : **75** fr. — Sur Montval orné de cinq eaux-fortes : **125** fr. — Sur Japon, avec les mêmes eaux fortes : **190** fr.

Dans les **Passantes**, la critique a pu voir l'une des réussites de la nouvelle génération. **Les Cannes et le bon choix** font un ouvrage unique, comparable à la **Physiologie du goût** de Brillat-Savarin, au **Traité de la vie élégante** de Balzac.

« Il est impossible de donner une idée par des citations de la délicatesse et de la vivacité des peintures de femmes françaises, italiennes, espagnoles, russes, que fait Marsan : supposez le blond inexprimable de Renoir, joint à la cambrure de Goya... La vérité est qu'à l'horizon littéraire, Eugène Marsan vient de surgir, étoile nouvelle, sur le plan de Morand, de Giraudoux, de Paul Valéry, de Toulet... J'imagine la joie d'Alphonse Daudet, de Paul Arène, de Gérard de Nerval en lisant les adorables Passantes...»

LÉON DAUDET

Il ne reste qu'un très petit nombre d'exemplaires des *Cannes de M. Paul Bourget*, et c'est un beau cadeau à faire le jour de l'an. Une nouvelle édition est préparée, illustrée d'une quinzaine de dessins au prix de 12 fr.

— Capitaine Un Tel, du Nme d'infanterie.

L'aveugle a pris ce brusque garde à vous des Français, qui ressemble à un bond. Le billet disparaît dans sa poche, qu'il avait jusque-là tenu du bout des doigts, comme pour laisser au donateur inconnu la disposition d'un cadeau inacceptable. Il sourit, il remercie enfin. Nous voyons la face détendue qu'il peut avoir chez lui :

— Mon capitaine...

Et celui-ci nous faisait signe à tous de nous rasseoir, de laisser causer deux complices.

Ce n'est pas un conte. On rougirait de l'inventer.

IV

Jeune, blond comme une quenouille, la poitrine décorée de notre croix de guerre, de notre médaille militaire, et de leur croix blanche à ruban orange et noir. Petite casquette, et une canne pour boiter moins fort. Il avait des yeux pleins de tristesse. Son élégante tenue, avec de hautes bottes, gardait l'essentiel du vieux costume. Sur l'uniforme kaki tiré des magasins français ou belges, avaient été rapportés avec soin les insignes du grade, les couleurs de l'arme, tout ce qui pouvait fièrement marquer au dehors l'identité d'une troupe, l'honneur d'un soldat.

Nous aurions voulu lui parler, lui dire que le souvenir de la Russie n'était pas absent de tous les cœurs français. Nous étions arrêtés par l'idée qu'il y a des infortunes où la plus affectueuse parole blesse encore. « Voilà, rêvions-nous, un homme à qui tout manque à la fois, ses drapeaux, sa patrie, sa famille. Il tremble pour la vie des siens et dépend d'étrangers. Lui-même, il n'échappe peut-être pas dans son for intérieur à la division qui émiette son pays. Il est peut-être incertain et partagé, à la fois dupe et victime, troublé dans les sentiments qui seuls pourraient le soutenir, et par là, plus solitaire, plus tourmenté. » Nous aurions voulu trouver un moyen de lui exprimer notre sympathie par un signe qui ne fût pas celui de la pitié...

Mais survint un fantassin guilleret qui fendait avec autorité la foule du métro. Il avisa le Russe et, joignant soudain les talons, les yeux dans les yeux, il le salua RÉGLEMENTAIREMENT.

J'ai vu comment un homme malheureux pouvait rougir de plaisir.

Le temps passe. Les images pâlissent. Celle-là est déjà vieille.

V

Cet autre aveugle chante.

Il chantait la *Relève*, *Madelon*, toutes sortes d'airs gais et d'airs tristes. Il renouvellera son répertoire avec les saisons : autant d'éphémères.

Il plaît à deux cents personnes, les ouvriers qui fréquentent cette cantine et qui lui donnent chacun deux sous. Vingt francs en un quart d'heure. Les calculateurs disent qu'il n'a pas un mauvais métier.

Il était autrefois un gaillard nerveux. Il bedonne à présent, et il en plaisante ; ses yeux martyrisés, il les a cachés sous de grosses lunettes ; il est fier de sa belle voix.

Je songe qu'un jour sa veste militaire sera usée, ses luisantes décorations remplacées par des rubans ternis, et qu'il rencontrera des hommes à qui « les mendiants » seront importuns.

Il rit pourtant. C'est nous, il est vrai, si nous n'avons pas combattu, nous qui ne savons plus rire.

Est-il possible que nous puissions encore rire — un jour ?

IV

« Pour toucher les cordes de mon violon, je n'ai plus que quatre doigts à la main gauche. Une balle m'a pris le petit. Celui qu'on m'avait appris à tenir élégamment détaché.

« Quand elle a passé dans l'espace, la balle, quand elle a rencontré ce malheureux *auriculaire* (quel vilain nom !), il devait être occupé à faire le malin, l'anse de panier, la petite dame : enfin, le beau violoniste. Si j'avais eu mon poing fermé, comme un paysan, je l'aurais peut-être encore.

« C'est ainsi. Je ne suis plus qu'un maladroit. Pour gagner ma vie et celle de ma femme, je joue tous les soirs dans un café. Je donne auss quelques leçons. Nous avions deux petits enfants. Mes rêves d'avenir et de gloire, où sont-ils ?

« Peut-être faut-il que je me trouve heureux. J'aurais pu perdre le pouce. »

VII

Il travaille. Il est exact à son bureau. Il est comme vous et moi. Et même, c'est un beau garçon de belle stature.

On oublie que, le soir venu, il démonte ses deux jambes mécaniques pour étendre le pauvre tronçon de son corps, misérable, étouffé, fiévreux, abandonné.

Il disait, un jour de janvier :

— Je ne porte ni pardessus, ni gilet de laine, je suis habillé comme en été.

Un étourdi :

— Vous avez de la veine.

Et lui, le regard perdu :

— Oh ! pour de la veine, j'en ai.

VIII

Un quartier de Paris est souvent comme une petite ville. Ainsi le mien, qui a une église néo-byzantine, du siècle du Sacré-Cœur, et allant de là jusqu'à la gare une grande rue, avec des pâtissiers très achalandés le dimanche, à la sortie de la messe...

Mercredi, jour de marché.

Une vieille dame irascible a foncé sur le sergent de ville de service. Elle a été insultée par un marchand de pommes de terre, et il y a des témoins, et il ne se peut pas qu'une femme doive entendre de certains mots. L'agent de l'ordre releva de ses deux bras ouverts les pans de sa pèlerine, tira un carnet de sa poche et se mit en marche, déjà suivi par une foule.

Le coupable regardait venir la répression et la curiosité. Nous approchons, et soudain toutes les bouches deviennent muettes, comme dans le poème de la *Vita Nova*, mais d'horreur et de respect. Il a le nez recousu, la bouche à demi dévorée par une brûlure de la guerre. L'aiguille du chirurgien avait encore touché le bord des tristes yeux dont il

considérait son monde. Je ne peux pas exprimer comment, avec quelle amère tranquillité. Sur sa poitrine, le mince ruban vert et rouge. Il se taisait aussi, ne s'était pas croisé les bras, agaçait de la main sans y songer le tas des pommes de terre répandues sur la table. Dans le silence, chacun voyait surgir les ombres des quatre années, les silhouettes bleues, les mâles figures casquées.

Il dit enfin, sans colère : « Quoi ! j'ai peut-être été un peu vif... »

Le chœur : « Mais, madame, j'étais là, il n'a rien dit de si terrible. Nous ne sommes pas des jeunes filles. Et vous marchandiez, vous marchandiez... »

J'observe que le carnet de la police a disparu. La police dit : « Madame, allons... » Mais elle, baissant les yeux pourtant, sur sa bouche rageuse : « Je maintiens ma plainte... »

Autre voix du chœur ; un bout de femme (*chic*, vous savez), au beau visage énergique, le nez aquilin, bien mise, qui portait à son bras un panier plus grand qu'elle : « Et vous devriez avoir honte, vous rappeler que si les Boches n'ont pas franchi la porte de nos maisons... » Le petit aigle allait s'embarbouiller dans son éloquence, quand il se fit un brouhaha.

L'agent subtil en profita pour emmener sa cliente, en tâchant de la convaincre.... Voyons, madame. Vous n'aviez qu'à lui dire : « Mon ami, ne vous fâchez pas... »

IX

A soixante ans passés, le père Lantoine, angevin, est resté seul au monde. Sa femme est morte, et, quand elle mourut, elle était paralysée depuis cinq ans. Il a pris l'habitude d'aller et de venir sans consulter. Un fils qu'il avait, qui l'aurait aidé à vivre, est allé se marier à Paris. Il n'est pas d'humeur à se placer chez autrui, fût-ce en un château aux belles tours. Il a sa maison, son potager, il fait des journées.

Sa solitude est encore plus grande qu'on ne pense parce qu'il est devenu très sourd. Mais il administre son infirmité avec une certaine rouerie. Il parle aux autres, il dit ce qu'il veut, et ne les entend pas, ou ne les entend pas toujours, ou ne les entend que s'il lui plaît. L'on ne sait pas au juste où commence, où finit sa surdité... J'exagère certainement, il est sûr qu'il en souffre. Il ne l'avouerait pas pour un empire.

Le pays a été désolé cet été par un cyclone. Je dis par un cyclone, comme dans un autre hémisphère. On vit courir entre ciel et terre trois ou quatre nuées en forme d'entonnoir qui allaient plus vite qu'un train sur les rails et s'entrechoquaient en hurlant comme des bêtes « apocalyptiques ». Un nœud de trombes, comme il y a des nœuds de vipères. En dix minutes du temps, les maisons furent à jour. Pauvrets et anciens, les toits étaient soufflés comme une carte. S'ils résistaient, la grêle avait des lances et les criblait. Les ardoises volaient, les pierres arrachées aux fenêtres étaient transportées. Le vent touchait les arbres comme une faux les épis ou les arrachait par torsion, comme une touffe d'herbe par une main, ou les déracinait d'un seul coup, les couchait contre le sol avec leur motte. Les cinquante platanes

du bord droit d'une allée gisent au travers, alignés, parallèles ; l'édifice de leurs racines enchevêtrées forme un seul mur d'un seul tenant, tiré au cordeau. Le drame du chêne et du roseau joué au naturel. Et le Loir avait changé de couleur, de forme, d'âme. Ce miroir des Muses françaises, l'un des plus purs que la planète Terre ait tendus à la voûte aérienne, semblait un gouffre, une chaudière. Ce n'était plus Ronsard, mais Dante.

Le père Lantoine ne chôma plus. Un peu jardinier, un peu bûcheron, un peu menuisier, grand ramasseur de bois mort, on se le disputa. Son tour était venu de faire des faveurs. Je lui ai parlé. Il était à la fois heureux de gagner sa vie et malheureux du commun désastre. Un paysan n'a pas besoin d'en posséder, pour aimer les arbres. Les sentiments d'un homme n'ont pas besoin d'être simples et tout d'une pièce pour rester loyaux. Le père Lantoine veut que les châtelains se rendent compte de l'ouvrage. Lorsqu'il est satisfait parce qu'on fait cas de son œuvre, il nomme la personne avec respect. Si l'on néglige d'en suivre le progrès, comme c'est le devoir du maître, il dénonce cette incroyable négligence en usant du pronom, pour marquer son blâme : « *Elle* n'est seulement pas venue voir ce que je faisais ! » Ayant beaucoup à faire, il en est ragaillardi. Il en oublie son doigt, dont une machine lui a emporté le bout. Interrogé là-dessus : « C'est une grande perte que j'ai faite, remarque-t-il. Je n'ai pas touché ce que j'aurais pu parce que je n'étais pas bien dans mon droit, à ce que l'on m'a dit. Je suis resté un mois sans travailler. Mais je n'ai rien à dire, moi qui suis vieux. Tous ces pauvres gars, qui ont laissé là-haut un morceau de leur jeunesse !... »

Le père Lantoine ne sait pas à quel point l'homme est petit dans l'univers, mais il le soupçonne, il ne s'y fie pas, et ne se plaint pas non plus, pas trop. A quoi bon ?

EUGÈNE MARSAN.

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3, PLACE DU PANTHÉON, PARIS (Vᵉ)

EN SOUSCRIPTION : **10 Volumes :**

L'œuvre définitive de LÉON DAUDET, CHARLES MAURRAS, JACQUES BAINVILLE, GEORGES VALOIS

dans la collection des

ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Demandez le catalogue détaillé qui est envoyé franco.

LA MARINE DE L'ÉTAT
ET
L'ÉTAT DE LA MARINE

PAR ALAIN MELLET.

A deux semaines d'intervalle, en 1923, M. Raiberti, ministre de la marine, avait prononcé deux phrases qui avaient fait sensation :

— Notre marine se meurt...

— Notre marine renaît !

Et puis l'eau continua de couler sous les quilles de nos derniers bateaux et l'on n'y pensa plus.

* * *

C'est pourtant la double affirmation du ministre qu'il faut examiner d'un peu près si l'on veut juger la situation dans ses grandes lignes.

Nous ne reviendrons pas sur les traités de Washington relatifs au désarmement naval. Si on les prenait à la lettre, ils auraient plus ou moins coupé la France de ses colonies en cas de guerre. Ils auraient donc ruiné le plan sur lequel a été conçu l'armée nouvelle, qui demande à nos possessions lointaines les deux tiers de ses effectifs.

Mais les accords de Washington, si incomplètement qu'ils aient été ratifiés (puisque les unités légères, les sous-marins et leur emploi, l'aéronautique maritime y furent laissés hors de cause), ont déjà été si bien violés par trois sur cinq des parties contractantes que la France n'a peut-être pas à s'en préoccuper outre mesure. D'ici un an ou deux ces commandements solennels

auront rejoint au pays des vieilles lunes toutes les conventions de la Haye et autres joujoux pour Société des Nations.

* * *

Telle quelle, la marine militaire française, avec ou sans Washington, fait figure d'une personne bien gravement malade.

En premier lieu, elle n'a plus que trois cuirassés dignes de ce nom et qui seront bientôt, comme disent les marins, « à bout de bord ». Le quatrième, *la France*, est par le fond à l'entrée de la baie de Quiberon. Il n'a pas été remplacé.

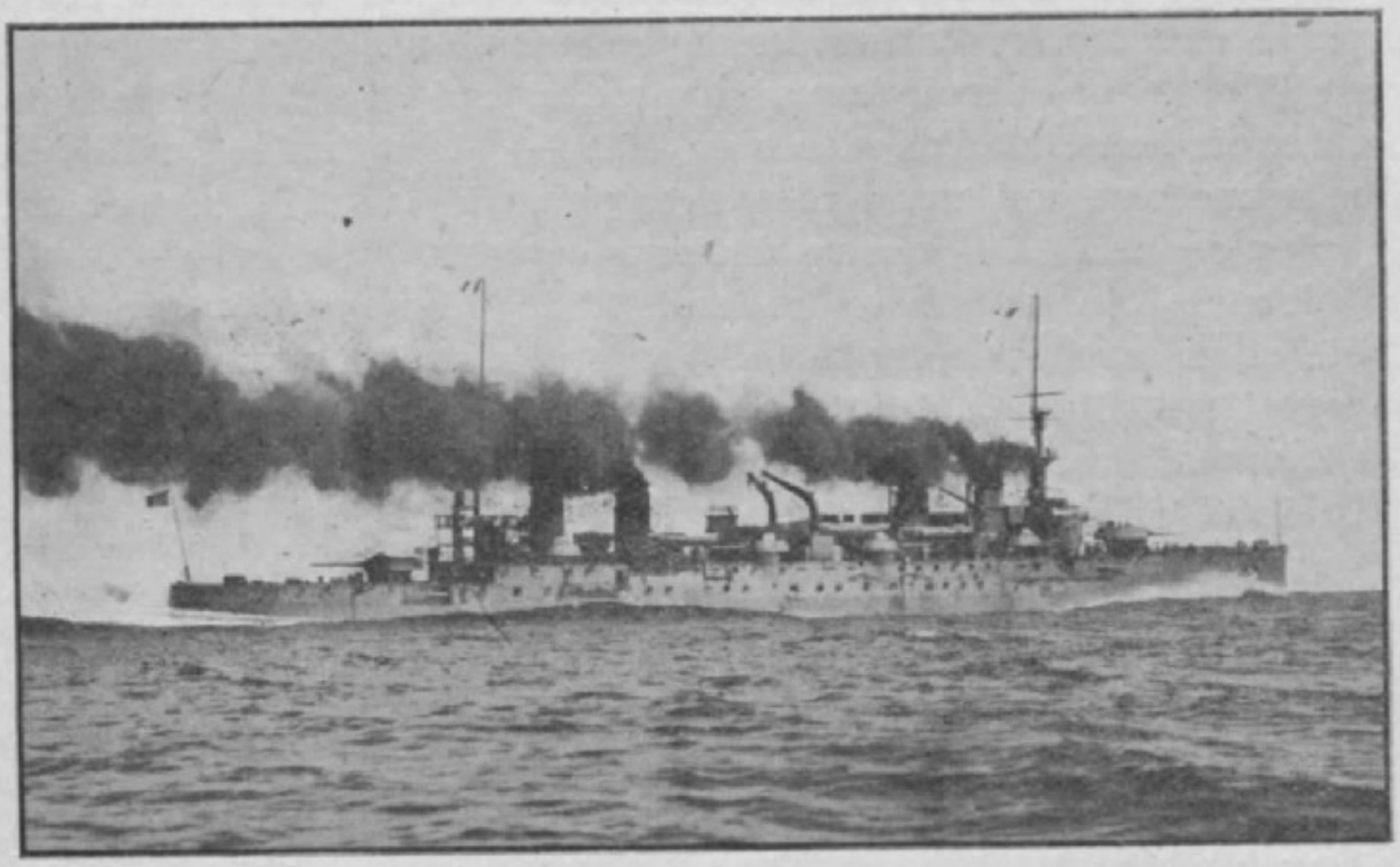

LE JULES-MICHELET (VITESSE 22 NŒUDS 15).

L'on n'aurait jamais bien su pourquoi si la marine avait eu une doctrine définie. Mais nous touchons là au cœur même de la question : remplacer *la France*, c'était maintenir notre effectif en cuirassés existants. Or une partie des augures affirme que le cuirassé ne sert plus à rien.

La partie adverse s'est défendue. Elle a fait valoir que s'il était impossible, « budgétairement » parlant, de construire un

cuirassé neuf, qui aurait coûté un demi-milliard, on pouvait aisément remplacer l'arme disparue par une arme plus moderne et d'une valeur combative plus grande en achevant pour 80 millions l'un des cinq cuirassés du type « Normandie », dont la construction avait été abandonnée en 1915 lorsque les chantiers de la marine se consacrèrent à la fabrication des engins pour la guerre.

Mais, en bonne doctrine navale, on ne construit pas un cuirassé : on en fait deux, qui puissent former division. L'achèvement de *la Normandie* et de *la Flandre* fut donc un instant envisagé, et le commandant actuel de l'escadre de la Méditerranée, un homme de mer éminent, l'amiral Dumesnil, était partisan de cette solution. La dépense se montait dès lors à 160 millions, pour obtenir deux bateaux, à vrai dire incapables de recevoir les nouvelles pièces de 400 — dont notre artillerie maritime est justement fière sans pouvoir les utiliser ailleurs qu'en essais techniques ou dans ses cartons.

L'unité qui repose sur les fonds de la Teignouse n'a donc pas été et ne sera pas remplacée. Nombreux sont les marins qui le regrettent. Mais le dernier mot a-t-il été dit ? Avec le régime parlementaire, on doit toujours prévoir le pire, sans s'interdire, toutefois, d'espérer certaines sautes de vent.

* * *

Tous nos grands croiseurs cuirassés seront déclassés d'ici cinq ans. Rien n'est prévu pour les remplacer avant 1930. N'en parlons plus.

... Ou plutôt parlons-en une dernière fois — car nous les aimions bien à l'époque où ils naissaient dans une marine qui tenait encore sa place — pour rappeler le beau et grand service rendu par le *Victor-Hugo* et le *Michelet* au cours de leur tournée planétaire de 1922-1923. Cet espèce d'adieu aux mers lointaines, prononcé par deux unités de ligne qui avaient glorieusement fait la guerre, étreint le cœur.

Tout semble vraiment s'être coalisé contre la renaissance possible de notre flotte de haut bord. C'est la question budgétaire qui interdit les mises en chantier de gros vaisseaux. C'est la redoutable doctrine de la poussière maritime et aérienne qui

recommence à faire parler d'elle, en tête de nos plus grands journaux, sous des signatures dont l'autorité est d'ailleurs diversement appréciée. C'est enfin, c'est surtout, le manque absolu d'unité de doctrine dans les conseils de la rue Royale : qu'il

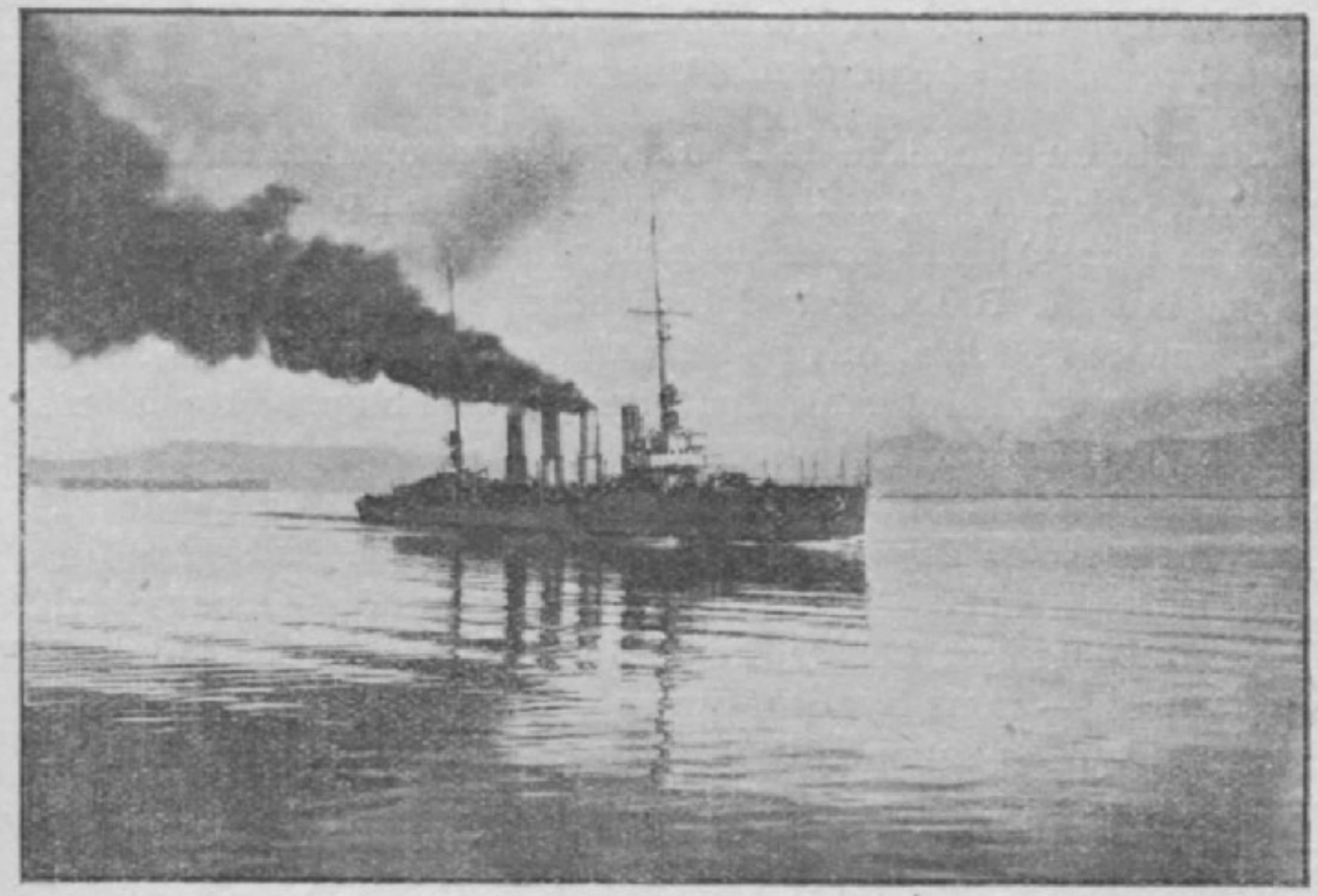

LE MULHOUSE (EX-SALSUND).

existe une incertitude sur le rôle des grosses unités (« capital ships » ne veut pas dire autre chose) dans les prochains conflits, les progrès de l'aviation maritime justifient suffisamment cet état d'esprit. Qu'on hésite dès lors à engouffrer dans des constructions de « capital ships » des milliards qu'on ne possède d'ailleurs pas — mais qu'on devra se procurer, trop tard, au prochain coup de tonnerre international — cela se défend. Cette hésitation serait même des plus sages si le temps qu'elle absorbe était consacré à une étude ardente de l'avenir de l'arme cuirassée, tant par rapport aux moyens aériens d'attaque que par rapport au rayon d'action, au poids d'artillerie et à la vitesse. Il ne semble malheureusement pas que l'on s'oriente de ce côté-là. Couvertes par

l'impuissance budgétaire, les autorités responsables n'en cherchent pas trop long. Elles ignorent délibérément la ligne de conduite adoptée par les trois principales marines du monde, qui, toutes les trois, concluent au « cuirassé indispensable », ne déclassant à grand fracas un certain nombre d'unités vieillies que pour mettre en chantier des navires dont les moyens puissants nous demeurent soigneusement cachés.

A la tête du ministère de la marine, il y a pourtant un honnête homme, qui a donné à diverses reprises (et en particulier dans l'affaire Marty) les preuves du patriotisme le plus indépendant.

Que fait M. Raiberti ? Coincé entre l'évidence du danger, l'absence de doctrine navale et le manque de crédits, M. Raiberti prononce d'éloquentes paroles qui désobligent à peu près tout le monde sans faire avancer la question d'un pas. Ne nous a-t-il pas confié officiellement dans son discours pour le lancement du croiseur *Duguay-Trouin* que, la formule du cuirassé de l'avenir étant encore à l'étude pour des années, il convenait de commencer par construire la force légère qui encadrerait nos futures — mais hypothétiques — escadres de haut bord ? Personne qui ne se soit dit *in petto* que le joli *Duguay-Trouin* et ses deux frères auraient alors plus de dix ans...

Bien mieux, le ministre n'a-t-il pas déclaré que les grosses unités existantes pouvaient encore rendre de bons services « pendant plusieurs années », ceci étant évidemment destiné à satisfaire les partisans du cuirassé ? Alors, pourquoi avoir refusé de terminer deux des *Normandie*, plus jeunes de trois ans que le type *Paris* ? Ceux-là aussi auraient pu rendre de bons services... On ne comprend plus.

— « On comprend trop bien, au contraire, me souffle un ami qui ne s'en laisse pas conter. C'est toujours le même souci d'économies à tout prix, sous lequel gémissent et tremblent aussi bien le malheureux ministre que ses services de la rue Royale. »

Voilà où nous en sommes dans l'ordre des abandons. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur ce qui a été réalisé.

* * *

Le statut naval ? On en a fait grand tam-tam et, sans doute,

le principe est-il excellent : mais c'est un trop beau cadre pour si peu de peinture. Passons.

Le fait solide, c'est qu'on a lancé à Brest, le 14 août dernier, un bateau neuf. Depuis 1915, pareille chose ne s'était pas produite...

Il est joli, ce *Duguay-Trouin* à la naissance duquel tant de parrains avaient été conviés... : 181 mètres de long, 17 mètres de large, 8 canons de 155 et — cela est le tour de force — dans ses huit mille tonnes une puissance de cent mille chevaux. Un tirant d'eau extrêmement réduit qui fait songer à une libellule

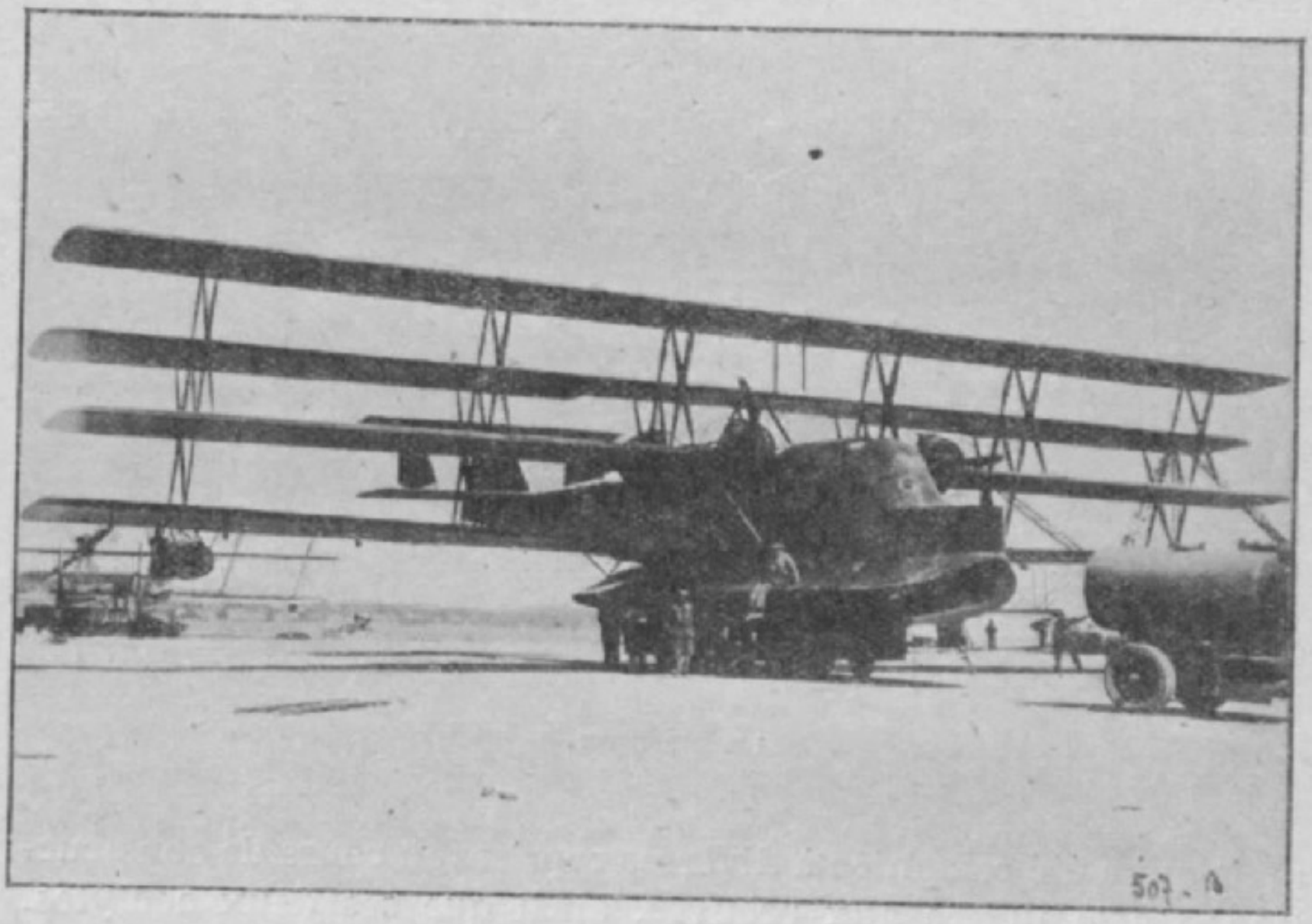

HYDRAVION DE HAUTE-MER. (QUADRIPLAN BESSON).

posée sur les eaux. Mais la libellule va porter 27 officiers et 551 hommes d'équipage, à 34 nœuds de vitesse d'après la moyenne des essais.

On l'a appelé croiseur. Eclaireur serait plus juste. C'est le type même du balayeur de mers, à rayon d'action très étendu, capable d'apparaître à l'improviste de-ci et de-là, de harceler

les communications de l'ennemi, de sauver l'ami en péril. Mais je ne suis pas du tout sûr qu'on continue à faire des *Duguay Trouin* lorsque ses deux frères le *Primauguet* et le *Lamotte-Picquet* auront été terminés. Car ce navire ardent et charmant apparaît à beaucoup sous la forme d'un compromis entre l'éclaireur et le croiseur, — fils en somme d'une conception nouvelle

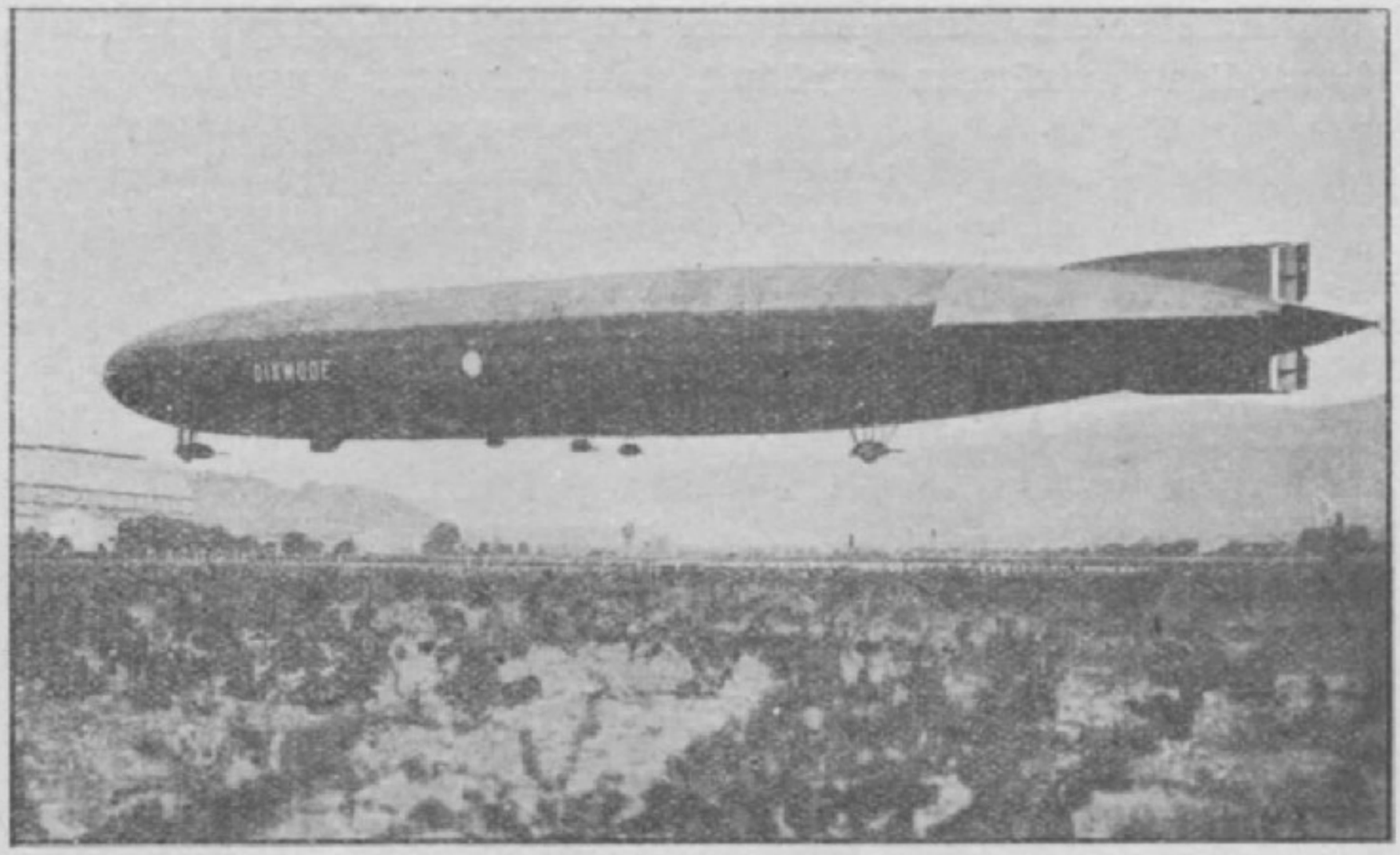

LE DIXMUDE.

mais qui a été remaniée à diverses reprises en cours de construction. On le jugera aux preuves, ainsi que ses deux acolytes. Félicitons-nous pourtant qu'ils soient là.

***

Des sous-marins sont également mis en chantier par tranches de six, la seconde ne devant être commencée que dans trois ans.

Quant à l'aéronautique, un sérieux effort a été fait. Trente millions ont été mis à sa disposition, dont dix-sept pour les

constructions d'appareils et treize pour les établissements à terre. C'est insuffisant, mais cela fait face à des premières nécessités urgentes, et l'on doit se féliciter, d'autre part, que la doctrine funeste de la poussière aérienne n'ait pas fait absorber une part plus forte des crédits affectés aux unités de surface. Mais il faudra intensifier notre effort dans l'air si nous voulons rester maîtres de nos côtes, car tous nos voisins sont au travail.

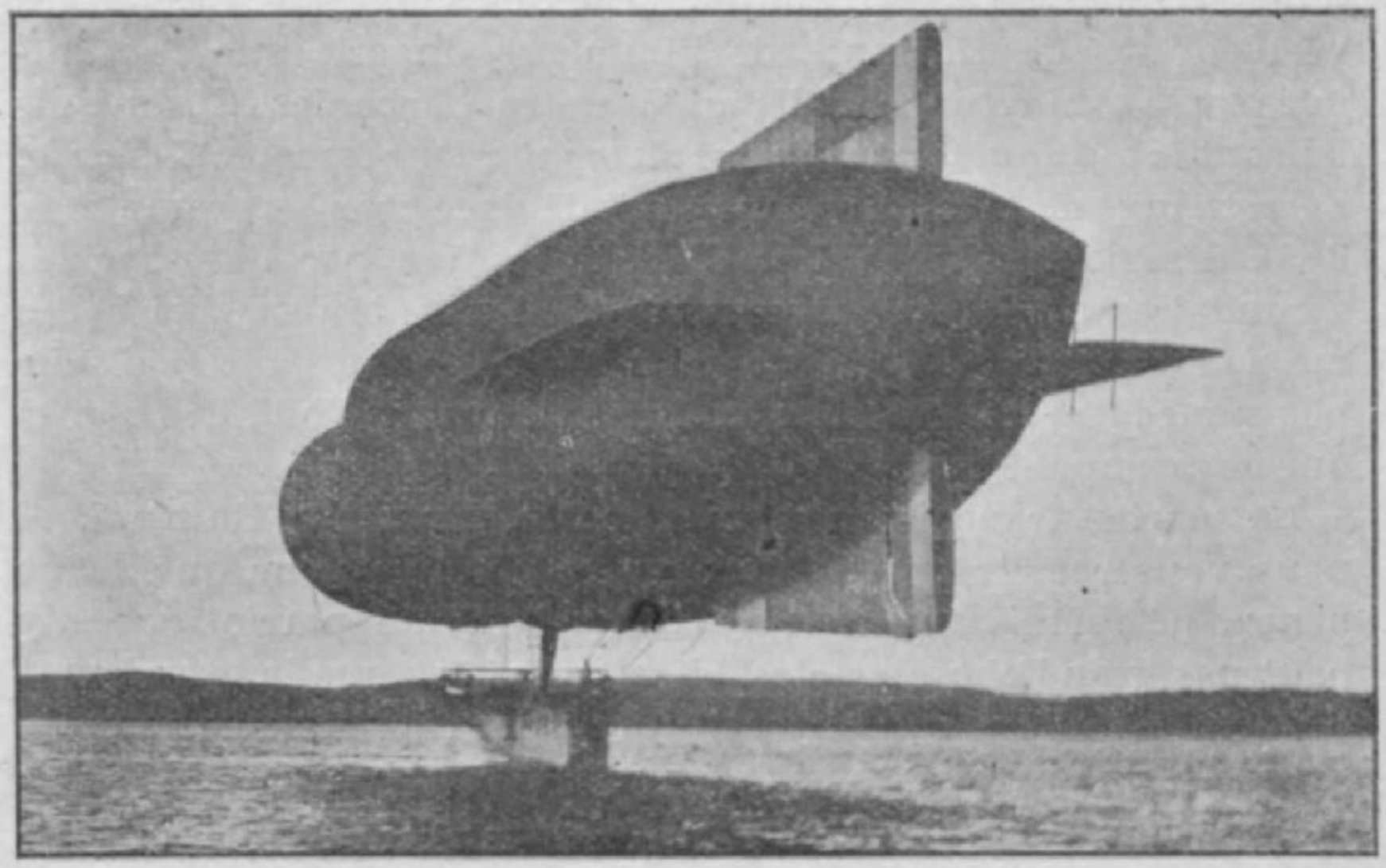

L'AT-16 POSÉ SUR L'EAU.

Il est même tout à fait curieux de voir de grands officieux anglais dénoncer périodiquement le péril que ferait courir à leur pays le développement de l'aéronautique française. Ils disent : « Nous n'avons que cinquante escadrilles d'avions tandis que la France en compte cent trente et plus... » Sur le papier, c'est exact, mais quel marin ne rougirait d'avouer le nombre infime de nos hydravions capables de servir utilement ? Ne nous laissons donc pas influencer par certaines criailleries d'outre-Manche. Elles tomberont d'elles-mêmes devant la fermeté d'une action qui n'a jamais songé à les provoquer. Il ne faudrait

tout de même pas que l' « Administration » nous refît en 1923, à propos de notre force aérienne, le coup du FAUX de lord Lee sur les sous-marins !

Voici, à peine esquissé, le tableau de la grande pitié où végète la marine de France. Tous les jours nous apportent une déception nouvelle. C'est la crise des engagements volontaires, conséquence directe de la rareté des longues croisières qui ont toujours attiré et attireront toujours ceux de vingt ans. Ce sont les vérifications quotidiennes de l'immense duperie que fut l'affaire de Washington, tandis qu'à notre barbe les Etats-Unis lancent *le plus puissant cuirassé du monde*, leur fameux *Colorado*, avec un luxe de solennités tout à fait déplacé chez les promoteurs du « désarmement naval ». C'est l'abandon par des marines secondaires de l'enseignement naval demandé jusqu'ici à des missions françaises. Hier encore la Finlande ne s'adressait-elle pas pour la première fois aux Britanniques ? Voilà des signes qui ne trompent pas.

La marine française n'est pas morte, Monsieur Raiberti, et nous vous remercions de faire votre possible pour qu'elle ne meure pas. Mais toute votre bonne volonté patriotique n'y peut pas grand'chose et c'est dans votre cas que le grand mot du Comte de Paris sur les institutions par rapport aux hommes prend toute sa force. Vos intentions sont hors de cause : ce qui manque à votre action, c'est d'être soutenue par le roi de France, le Roi Marin et Animateur.

On le dit d'ailleurs maintenant sur tous vos bateaux.

ALAIN MELLET.

APRÈS LA BORDÉE

CONTE

Ah ! ce fut une jolie scène sur le pont de la frégate *la Vendée*, lorsque Corcuff et Kermarec, canonniers brevetés, portés manquants depuis deux jours, rentrèrent à bord, un beau matin, en rade de Toulon, menottes aux mains, accompagnés d'un brigadier et d'un gendarme !

Le commandant, prévenu, vint les recevoir à la coupée, tout comme il l'eût fait pour l'amiral, mais ses sourcils froncés et sa figure rouge, que ses favoris blancs faisaient plus rouge encore, témoignaient qu'il était « mal bordé ». Aussi l'officier de quart, après l'avoir salué, préféra-t-il s'écarter de lui à distance respectueuse.

L'équipage était occupé à serrer les voiles ; dès que les retardataires furent signalés, il y eut dans la mâture des chuchotements et des rires, vite réprimés par le coup de sifflet de «silence » du maître de manœuvre, et que le commandant, préoccupé, n'entendit pas, heureusement.

Corcuff et Kermarec, honteux à cause de leurs menottes, débraillés et crottés comme on peut l'être quand on a navigué de cabaret en cabaret depuis trois jours et passé une nuit au violon, n'osaient lever les yeux vers leurs camarades, dont ils sentaient sur eux les regards amusés et moqueurs ; ils ne se consolaient pas d'être ainsi ramenés par les gendarmes, comme de vulgaires malfaiteurs. Et pourquoi ? Pour avoir donné un peu brutalement une leçon de galanterie à quelques civils.

Ceux-ci s'étaient avisés de sourire au passage de nos matelots qui donnaient le bras à des amies de rencontre.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc à nous regarder comme ça, ceux-là, avait dit Corcuff ; c'est-il qu'ils ne nous trouvent pas assez jolis garçons ou si c'est qu'ils veulent se f.... de nous ?

Sans plus attendre, Corcuff, Kermarec et un autre canonnier de la *Vendée*, en bordée comme eux, qui les accompagnait, s'étaient précipités, les poings levés, sur les malheureux civils.

Hélas ! des gendarmes étaient intervenus ; Corcuff et Kermarec, à peu près ivres, avaient dû se laisser passer les menottes après une résistance acharnée, tandis que leur camarade, un peu moins saoul, avait pris la fuite, non sans gratifier l'un des gendarmes de quelques coups de poings bien appliqués.

Le commandant jeta un regard courroucé aux deux matelots quand ils montèrent à bord :

— Aux fers ! la double boucle ! commanda-t-il sèchement au capitaine d'armes accouru.

Corcuff et Kermarec ne bronchèrent pas ; la double boucle leur semblait légère, maintenant qu'ils étaient enfin débarrassés des menottes infamantes

Se tournant ensuite vers

les gendarmes, le commandant demanda :

— Eh bien ! que s'est-il passé ?

Les deux représentants de l'autorité rectifièrent la position :

— Pour lors, mon commandant... commença le brigadier.

— Dans la marine, on dit : « Commandant » tout court, interrompit l'officier.

— Pour lors, commandant, nous avons trouvé trois matelots de la *Vendée* en train de brutaliser sans motif des civils qui se promenaient dans la rue, de façon inoffensive.

— Trois matelots ? Mais vous n'en ramenez que deux !

— Nous n'avons pas pu nous rendre maîtres du troisième qui s'est enfui. Mais le gendarme Scotini, ici présent — Scotini salua — a pu distinguer sur son bonnet le ruban de la *Vendée* ; il saura, d'ailleurs, reconnaître cet homme, ayant reçu de lui deux coups de poing qui constituent le délit d'outrages à un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

Après en avoir référé à mon chef, j'ai reçu l'ordre, en ramenant les matelots arrêtés, de faire une enquête à bord de la *Vendée*, à seule fin de découvrir le troisième délinquant.

Le commandant avait eu sur les lèvres un demi-sourire quand le brigadier avait parlé de coups de poing. Fichtre ! ils étaient bien envoyés, à en juger par la figure tuméfiée du gendarme Scotini. Il ne pouvait d'ailleurs subsister le moindre doute sur l'identité du « délinquant », comme disait le brigadier, car le canonnier Kérivel, l'inséparable de Corcuff et Kermarec, était rentré à bord une demi-heure avant et avait été mis aux fers, lui aussi, sur l'ordre du commandant.

Néanmoins, c'est le plus naturellement du monde que celui-ci répondit aux gendarmes :

— Pour les deux que vous ramenez, soyez tranquilles, je me charge de les punir sévèrement quant à l'autre, nous allons rassembler tout l'équipage ; à cette heure, tout le monde est à bord, le gendarme Scotini reconnaîtra facilement l'homme qui l'a frappé.

Sur un ordre de l'officier de quart, les sifflets appelèrent :

« En haut tout le monde », et le malheureux Scotini dut promener ses yeux pochés devant les matelots qui contenaient difficilement leurs rires. Mais il ne trouva pas celui qu'il cherchait, et pour cause. Sans que personne en eût donné l'ordre, on avait eu soin de laisser Kérivel amarré à sa double boucle à fond de cale.

— C'est curieux, dit le gendarme, il m'avait semblé cependant que l'homme était de la *Vendée* ; peut-être me serai-je trompé ? Et, en s'excusant, il suivit le brigadier qui, déjà, descendait l'échelle de coupée.

Après leur départ, le commandant ragea :

— C'est une honte ! Un vrai scandale ! Se faire ramener par des gendarmes ! Des gendarmes à mon bord ! Ils veulent donc me déshonorer ! Ils me le paieront cher !

Pendant quelque temps, il se promena ainsi sur le pont, très agité, puis tout à coup :

— Timonier ! s'écria-t-il, qu'on m'envoie Kérivel, tout de suite !

Kérivel arriva, l'oreille basse, s'arrêta à six pas et salua

— A vos ordres, commandant !

— Ah ! te voilà, toi ! Eh bien, c'est du propre ! C'est bien toi, n'est-ce pas, qui as cogné sur le gendarme qui allait te crocher ?

L'homme ne tenta pas de nier.

— C'est moi, commandant ; 'aurais plutôt crevé que de me laisser passer les menottes, déclara-t-il simplement.

Il sembla, après cette réponse de Kérivel, que la voix du commandant, toujours irritée, se faisait tout de même moins rude et plus paternelle.

— Alors, tu t'attaques à tout le monde ! Après les civils, les gendarmes ! Deviens-tu fou, mon garçon ? Ou bien veux-tu absolument te faire envoyer devant le Conseil de guerre ?

Kérivel baissait la fête, en silence.

— C'est bien, acheva le commandant, tu peux retourner aux fers ; je t'apprendrai à tirer bordée, et tu verras ce que ça te coûtera.

. . . . . .

Le soir au branlebas, à la lecture des punitions, le capitaine d'armes annonça :

— 102, Kérivel, quatre nuits de fer, retard à rentrer de permission.

106, Corcuff, et 108, Kermarec, quinze nuits de fer, retard à rentrer de permission, scandale à terre, outrages aux agents *et se faire ramener par les gendarmes*.

Avec tout l'équipage, Corcuff et Kermarec estimèrent que le commandant avait fait bonne justice.

DANIEL PARÉGE.

LA " JEUNE-RÉPUBLIQUE "

Air : *Couplet d'Hélène* dans *Véronique*.

La République est fragile
Et caduque en vérité.
Marc Sanguier, très habile,
Va lui rendre la santé,
La jeunesse et l'esthétique,
Aussi bien, achetez-moi !
Je suis la Jeune République, } bis
J'ai cinq ans et quatre mois }
M'sieu, me voulez-vous ?
Je suis douce et idyllique,
Je ne coûte que qual' sous
Je suis la Jeune République
M'sieu, me voulez-vous ?

L.

L'AVIATION FRANÇAISE

N'oublions pas notre aviation militaire,

PAR J. LE BOUCHER.

Parler de l'importance qu'a prise de nos jours l'aviation comme arme de guerre est devenu un lieu commun. Tout le monde sait que l'avion est la machine indispensable à une armée qui veut avancer et attaquer, s'arrêter et se défendre. Dès avant 1914, l'Allemagne l'avait compris et quand fut déclenchée l'infernale tuerie, les Boches avaient 41 escadrilles à mettre en ligne. La France n'en avait que 22. Là encore sont mises une fois de plus en lumière l'incapacité et la responsabilité des radicaux qui, après avoir supprimé le service des renseignements généraux, réduit misérablement les budgets de la guerre, supprimé les fabrications d'artillerie lourde, n'ont pas voulu comprendre l'importance que prendrait dans la guerre future et prochaine

Cliché communiqué par la *Revue de l'Aéronautique.*

Le biplan américain sur lequel le lieutenant William a gagné la coupe Pulitzer de 1923, à 392 km. à l'heure.

l'aéronautique en général et l'aviation en particulier. Et cependant, c'est en France que furent créées les premières escadrilles militaires, c'est en France que l'avion a participé pour la première fois aux grandes manœuvres. C'était en 1910, en Picardie. Les résultats furent nettement concluants. L'Allemagne, qui jusqu'ici s'était cantonnée dans la construction des grands dirigeables rigides, se lança aussitôt dans la fabrication des avions et se dépêcha de rattraper le léger retard qu'elle avait sur nous. En France, tout au contraire, les ministres responsables sont restés sourds aux avertissements répétés des spécialistes. Le résultat, on le connaît. L'aérostation, pas plus que l'aviation, pas plus que l'artillerie lourde n'étaient « à la page » quand l'heure de se défendre fut venue. La France, en 1916, avait-elle une aviation de chasse ? Nous vous le demandons, à vous, fantassins qui défendiez Verdun ? Non, n'est-ce pas ! Les Navarre, Les Boillot ont pu se multiplier, dépenser des trésors d'énergie et de courage, rien n'y a fait. Il fallait payer les erreurs des autres. Deux ans furent nécessaires pour regagner le temps perdu et cinq pour avoir une supériorité incontestable sur l'ennemi.

Avons-nous une politique de l'air ?

Recommencerons-nous les fautes commises ? Après avoir été le premier pays du monde en matière aérienne, après avoir perdu notre suprématie juste avant la guerre, après l'avoir recouvrée à la fin de la grande épreuve, allons-nous à nouveau nous laisser distancer ? Oh ! nous ne contestons pas que c'est sans doute la France qui a le plus d'escadrilles militaires. Le Parlement anglais se charge de nous le répéter assez souvent, mais le nombre n'est facteur du succès qu'à valeur égale : Dans le ciel des combats, tout le courage et l'adresse des hommes ne peuvent compenser l'infériorité des machines. Or, si nous avons beaucoup d'escadrilles, beaucoup d'appareils, tout le matériel dont disposent nos aviateurs est-il utilisable ? Nous ne le croyons pas. Il nous souvient d'avoir vu dans un de nos plus grands centres d'aviation, et cela il y a quelques mois, des centaines d'avions en réserve, qui n'auraient pas résisté à huit jours de com-

bat. Un canon est toujours un canon, même s'il est vieux et démodé ; un avion devient vite une boîte à savon ou une boîte à sardines, selon que l'appareil est en bois ou en métal ! D'où la nécessité impérieuse d'avoir une politique de l'air judicieuse et méthodiquement suivie. La suprématie aérienne exige un programme qui à chaque invention soit modifié dans le cadre des nécessités financières. En cette matière, il faut plus

Cliché communiqué par la *Revue de l'Aéronautique*.

Le double monoplan en tandem Louis Peyret sur lequel le malheureux Maneyrol avait battu à Staford-Hill le reord de durée de vol à voile.

que partout ailleurs de la continuité dans les idées. Notre politique aérienne, comme notre politique extérieure, comme notre politique coloniale, maritime, souffre avant tout de ce manque de continuité. « Laissez-moi cinq ans mon portefeuille, nous disait un jour un secrétaire d'Etat à l'aviation, et j'aurai le temps de créer et d'organiser. »

Cinq ans, Monsieur le Ministre, y songez-vous ? Que diraient vos collègues qui attendent avec impatience l'heure de la curée ! Tel est le régime...

L'aviation commerciale et militaire.

De tous les pays du monde, c'est la France qui s'est lancée avec le plus de hardiesse dans l'aviation commerciale. Les lignes aériennes se sont multipliées : des avions partent presque chaque jour pour Londres, Bruxelles, Amsterdam, Strasbourg, Prague, Varsovie, Bucarest. La vie de toutes ces compagnies aériennes est assurée par l'Etat qui leur garantit de fortes subventions, de très fortes subventions. Beaucoup de ceux qui préconisent le développement à outrance de l'aviation commerciale y voient un palliatif à l'entretien d'une armée de l'air improductive, un moyen d'avoir une grosse quantité d'avions à mettre en ligne en cas de guerre et de faire travailler nos industries aéronautiques.

L'heure était-elle venue de s'engager aussi résolument sur cette voie ? Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, mais une pareille discussion ne peut trouver place dans ces quelques pages d'almanach. Constatons seulement ce qui est. La France est le pays qui possède le plus de lignes aériennes commerciales, qui a le plus d'avions commerciaux, ce qui ne veut pas dire que notre organisation soit meilleure, mais tous les records du monde, sauf un, celui de la hauteur, appartiennent aux Américains. L'Angleterre, au contraire, porte tous ses efforts sur son aviation militaire et particulièrement sur son hydraviation; c'est le seul pays du monde qui continue à croire à l'utilité des grands dirigeables rigides.

Un vaste programme de liaison avec les Dominions par dirigeables est en voie d'exécution.

L'Italie a peu de lignes commerciales, mais son aviation militaire n'est pas négligeable. De 40 avions, elle est passée à plus de 300.

Les Soviets de Russie constituent une grande flotte aérienne, construisent des usines, commandent des milliers de moteurs à l'Allemagne fort heureuse de cette aubaine.

Les Etats-Unis ont dépensé des millions pour être à la tête de l'aviation mondiale. Avions et moteurs américains en 1918 étaient loin d'être au point. Nos amis se sont rattrapés depuis. Aujourd'hui ce sont eux qui détiennent les records du monde de

vitesse (Lieutenant Brow, 426 kilomètres à l'heure), de distance (Lieutenants Loweel Smiks et Richter, 5.300 kilomètres en 37 h. 15 min.) et hier encore de hauteur (Schrœder, 10.500).

Et l'Allemagne ? Que fait le Reich ?

Il est bien difficile de le dire, car il y a belle lurette que nos commissions de contrôle ne contrôlent plus rien. Du jour où le traité de Versailles a interdit à l'Allemagne d'avoir une aviation militaire, le Boche a rapidement changé son fusil d'épaule. Ses ingénieurs sont partis en Hollande, en Suisse, en Espagne, aux Etats-Unis, en Russie, où ils montent des usines, créent des lignes, fabriquent des avions. Ajoutez à cela le camouflage savant où les Allemands sont passés maîtres, une mobilisation industrielle admirablement préparée et vous aurez toutes les raisons de craindre un dur réveil si nous continuons à dormir sur des lauriers, vieux déjà de cinq ans.

L'attention de nos dirigeants s'est en effet fixée entièrement sur l'aviation commerciale, et depuis deux ans sur un problème nouveau : le vol à voile.

Le vol à voile.

Nous n'entreprendrons pas ici de discuter l'intérêt que présente l'utilisation des courants ascendants. On est arrivé à des résultats amusants, certes ; mais ces résultats sont-ils intéressants ?

Quand on songe que le record de durée de vol à voile est détenu par un avion ordinaire, un vieil avion, peu ou pas profilé, offrant des résistances énormes à l'avancement et dont l'habile pilote avait simplement calé l'hélice (Thoret à Biskra), l'on est en droit de se demander si les promoteurs du vol à voile ne font pas fausse route. Où cela nous conduira-t-il ? A l'aviette, à la moto-aviette, à toutes ces petites machines qui volent vec un ridicule excédent de puissance et qui doivent permettre et populariser le tourisme aérien ? Déjà, dans les milieux les plus autorisés, on commence à douter. A l'engouement des premiers jours succède fort heureusement un scepticisme sans cesse grandissant. « Que voulez-vous, nous disait un vieux constructeur, l'un des derniers venus au vol à voile, à l'aviette... il n'y

a plus que là qu'on puisse gagner des prix sans dépenser des sommes folles pour établir un prototype. »

Ne vaut-il pas mieux voler plus vite, plus haut et plus longtemps que les Américains ? Nécessairement, parce que c'est la raison d'être et la seule de l'aviation. L'aéroplane devra toujours aller plus vite ; pour cela, il faudra qu'il monte toujours plus haut et qu'il diminue, au maximum, les pertes de temps qui proviennent des atterrissages et des pannes.

En temps de guerre, la victoire aérienne doit rester également à celui qui volera le plus vite et le plus haut. N'est-ce pas une raison suffisante pour nous obliger à multiplier nos efforts dans ce sens. Il semble qu'on l'ait enfin compris en haut lieu. Le sous-secrétaire d'Etat à l'aviation vient de créer des primes spéciales pour ramener en France tous les records qui nous ont échappé : A l'œuvre donc pour faire de notre aviation militaire la première flotte aérienne du monde.

* * *

L'envol vertical.

En même temps que naissait le vol dit improprement le vol à voile, certains chercheurs reprenaient l'étude d'un problème totalement abandonné depuis des années, celui du vol en hélicoptère. L'année qui se termine aura permis déjà d'obtenir des résultats très intéressants. Un Français, M. Œmichen, un Argentin, M: Pescara, auront démontré les premiers d'abord que l'envol vertical est parfaitement réalisable, ensuite que la stabilisation d'un hélicoptère, sa translation horizontale sont possibles. MM. Œmichen et Pescara, qui tous deux travaillent pour le compte du gouvernement français, ont réussi à s'élever verticalement et à revenir à leur point de départ, après avoir parcouru des distances variant entre 300 et 700 mètres.

Devant ces résultats, l'Aéro Club de France a créé le prix du premier kilomètre en hélicoptère. Nul doute qu'avant peu ce prix soit gagné.

Dès maintenant, il n'est pas fou de prévoir qu'un jour ou l'autre, dans cinq ans, peut-être moins, peut-être plus, la nécessité

Cliché communiqué par la *Revue de l'Aéronautique.*
(*L'hélicoptère Pescara en vol.*)

s'imposera de marier les avantages de l'avion — sa vitesse —, et ceux de l'hélicoptère, — sa sécurité —, afin d'éliminer les inconvénients réciproques qui sont pour l'avion la nécessité d'avoir de vastes terrains de départ et d'atterrissage, et pour l'hélicoptère sa lenteur relative et son maniement délicat.

Mais cela, c'est l'avenir.

J. Le Boucher.

L' " ÈRE NOUVELLE "

Air : *Fanfreluches.*

L' plus humoristique des journaux
*Est sans conteste l'*Ere nouvelle
Qui chaque matin renouvelle
Les facéties de Georges Ponsot.
De Gaston Jèze on lit la prose
Parmi des articles rigolards
Signés Percin, signés Aulard...
Et ça fait tout d' même quelque chose !

L.

LIBRAIRIE PLON

QUELQUES TITRES CHOISIS

MAURICE BARRÈS. — ***Un jardin sur l'Oronte,*** 1 vol. in-16. **7** fr.

RENÉ BAZIN. — ***Charles de Foucauld***, 70e mille, 1 vol. . **10** fr.

HENRY BORDEAUX. — ***Yamilé sous les Cèdres,*** 1 vol. in-16. **7** fr.

PAUL BOURGET. — ***La Geôle,*** 1 volume in-16. . . . . **7** fr.

GASTON CHÉRAU. — ***La Despélouquéro,*** 1 volume in-16 . . **7** fr.

JEANNE DANEMARIE. — ***Le secret de l'étang noir,*** 1 vol. in-16. **7** fr.

PIERRE DE LA GORCE. — ***Histoire religieuse de la révolution française,*** en cinq tomes, chaque volume. . . . . **12** fr.

ANDRÉ DUMAS. — ***Ma petite Yvette,*** 1 volume in-16. . . **7** fr.

M. DUPONT. — ***Fragilité***, 1 volume in-16. . . . . **7** fr.

G. GAUDY. — ***Le Chemin-des-Dames en feu*** . . . . **7** fr.

JOSÉ GERMAIN et STÉPHANE FAYE. — ***Un fils de France : le général Laperrine, grand saharien***, 1 volume in-16 . . . **7** fr.

FR. M. LEKEUX. — ***Mes cloîtres dans la tempête,*** 1 vol **7** fr.

H. MASSIS. — ***Jugements,*** 1 volume in-16. . . . . **7 50**

GÉNÉRAL MANGIN. — ***Des hommes et des faits,*** 1 vol. in-16 **7** fr.

PRINCESSE PALEY. — ***Souvenirs de Russie*** (1916 1919). . **8** fr.

J. DE PESQUIDOUX. — ***Chez-nous,*** 1re et 2e série. Chaque vol. **7** fr.

ED. PILON. — ***Mademoiselle de la Maisonfort*** . . . . **7** fr.

J. et J. THARAUD. — ***Le chemin de Damas,*** 1 vol. in-16. . **7** fr.

PAUL BOURGET - GÉRARD D'HOUVILLE) ***Le Roman des Quatre,***
HENRI DUVERNOIS - PIERRE BENOIT) 1 volume in-16. Broché. **7 50**

COLLECTION " LA LISEUSE "

Romans à mettre entre toutes les mains

DERNIERS TITRES PARUS :

N° 27. BRADA. — ***Disparu.***

N° 28. P. SEGONZAC. — ***Fleur de lys..***

N° 29. H. GRÉVILLE. — ***L'Héritage de Xénie.***

Un nouveau titre chaque mois. — Prix de chaque volume 2 fr. 50.

PLON-NOURRIT & Cie

Imprimeurs-éditeurs. — 8, rue Garancière, PARIS (6e)

QUELQUES LIVRES DE L'ANNÉE

Le même flot de papier imprimé a continué de s'abattre sur les devantures des libraires. Comme chaque année, les livres sont rares qui méritent l'estime, ou simplement l'attention. Mais les quelques-uns qui se détachent de la masse sont de nature à la racheter.

L'événement le plus considérable a été la « rentrée » de M. de Chateaubriant avec *La Brière*. Cet écrivain s'était signalé, en 1911, par *Monsieur des Lourdines* qui obtint le prix Goncourt Ce livre était le premier de l'auteur, et beaucoup de bonnes âmes devant le long silence qui le suivit se flattaient que ce serait aussi le dernier. On est si peu habitué, de nos jours, aux larges ouvrages lentement mûris qu'un écrivain est proclamé fini quand il ne fait pas une ponte régulière par an. M. de Chateaubriant a prouvé qu'il appartient à la grande race de ceux qui se moquent de la mode et des succès rapides. *La Brière* était en cours de publication dans la *Revue Universelle* que déjà elle étonnait les lecteurs attentifs. Elle obtint le prix de l'Académie avant d'avoir paru chez les libraires. Douze ans après *Monsieur des Lourdines*, ce roman dévoile une maîtrise encore plus affermie. C'est une véritable épopée paysanne, dans la lignée des *Mireille* et des *Calendal*, où un drame d'amour se marie au drame plus puissant de la terre. Le héros Aoustin incarne l'autorité paternelle, toujours attaquée et toujours debout, étroite certes et fanatique, mais qui porte l'édifice social. Les randonnées véritablement épiques de cet homme à la recherche des lettres de franchise qui doivent sauver la Brière menacée, tandis que son foyer est en proie aux discussions, comptent parmi les beautés durables de la littérature.

Le Réveil des Morts de M. Roland Dorgelès est, comme *La Brière*, un livre en marge de la mode. Pour l'écraser, de nombreux critiques à l'aspect bénin s'efforcent de le rattacher à la formule naturaliste. Il y a, en effet, entre M. Dorgelès et les héritiers de Zola (assez rares, au fait, ces héritiers), quelques ressemblances extérieures : vulgarité de forme, style assez lourd et un certain penchant pour les « couplets ». Mais la substance de l'œuvre échappe à cette assimilation En réalité, M. Dorgelès est un idéaliste, un peintre remarquable de la souffrance humaine qui aime ses héros et souffre avec eux.

Beaucoup ont affecté de voir dans ce livre un reportage sur les régions libérées et l'on compterait sur les doigts d'une seule main les rares critiques qui se sont abstenues de traiter, en l'occasion, M. Dorgelès de « journaliste ». Les régions libérées ne sont pourtant qu'un décor à un drame d'amour, d'adultère et de jalousie rétrospectifs. Le véritable héros est un soldat mort trompé par sa femme au cours de la guerre. L'amant est devenu le

mari et le remords de ce mari forme le nœud pathétique du livre.

Il semblait que la comparaison s'imposât avec *le Diable au corps* de M. Radiguet ; elle est passée, au contraire, inaperçue. Pourtant, ce « roman d'un écrivain de dix-sept ans » qui a connu une réclame si tapageuse est, lui aussi, une histoire d'adultère dont la victime fut un soldat combattant. Ce livre a frappé par son cynisme. Le jeune âge de M. Radiguet ne lui a pas permis de connaître encore cette pitié où triomphe M. Dorgelès ; tel qu'il est, pourtant, ce petit ouvrage effronté et polisson marque de hautes qualités. Sec et puéril, dans une ligrée très française où se rencontrent les *Liaisons dangereuses*, *Manon* et *Adolphe*, il annonce un talent de premier ordre. De plus, il constitue un document intéressant sur un côté de la guerre encore inexploré : celui où se trouvaient les adolescents en état de sentir comme des hommes, sans les préoccupations matérielles et morales de leurs aînés.

M. Pierre Benoît, avec *Mademoiselle de la Ferté*, a délaissé ouvertement le roman d'aventure pour le roman psychologique. En réalité, il n'a opéré qu'un nouvel équilibre entre les divers éléments. Un livre comme le *Lac salé* contenait une grande part d'analyse et le secret ressort en était la jalousie de Sarah Pratt appuyée sur la cupidité du Révérend. Mais dans ses ouvrages, la psychologie était masquée par les péripéties romanesques Dans *Mademoiselle de la Ferté*, le contraire se produit. L'étude psychologique occupe le premier plan, ce qui n'empêche pas l'auteur de se mouvoir avec adresse dans le temps et dans l'espace.

Parmi les livres dont l'ambition semble se résoudre à n'être qu'un reflet des modes passagères pour servir de témoins aux années 1920, les plus réussis sont *Fermé la Nuit*, de M. Morand, et *le Grand Ecart*, de M. Cocteau. Ils constituent les cas les plus intéressants d'une épidémie générale qui sévit dans toutes les petites revues et dans la plupart des livres de débutants.

M. Jean Rostand, déjà remarqué pour *La loi des Riches*, a tracé dans *Ignace ou l'Ecrivain* un portrait très poussé mais probablement très exact du demi-raté jaloux de ses confrères et que la moindre pensée fait souffrir quand elle se produit dans la zone de ses ambitions. M. Jean Rostand, loin des traditions de sa famille, semble voué à écrire une œuvre très sobre, très fouillée et d'une salutaire amertume.

Les livres de vers, moins connus du public, n'ont pas été beaucoup moins nombreux que les romans. Mais leur médiocrité est désolante. La place nous reste à peine pour signaler *Poèmes pour les ombres* de M. Lucien Dubech, classique assoupli, ouvert à toute la sensibilité moderne, et *Danikoro*, où M. Lucien Fabre se montre toujours possédé de cet esprit de découverte qui lui a déjà dicté *Connaissance de la Déesse*.

Enfin les lecteurs amis du rire ne manqueront pas de se délecter de *Plutarque a menti* où M. Jean de Pierrefeu se livre, sur la conduite de la guerre, à des bouffonneries irrésistibles.

MARCEL AZAÏS

Une grande Revue Catholique d'intérêt général

paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

"ÉTUDES"

5, place du Président-Mithouard, **PARIS** (7e)

Les abonnements partent du début de chaque trimestre.
Ils sont d'un an ou de six mois.

FRANCE			UNION POSTALE
Un an..... **30** fr.	Le numéro.... **2** fr.		Un an..... **40** fr.
6 mois..... **16** fr.			6 mois..... **21** fr.

Compte de chèques postaux : **M. Jalabert, 155.55**

Téléphone : **Ségur 74.77**

Les **Études** se proposent de renseigner leur public sans cesse élargi (1.800 abonnés nouveaux depuis un an) sur les manifestations de la vie et de la pensée contemporaines. Elles se placent à un point de vue nettement catholique et confient à des spécialistes le soin d'examiner le mouvement des idées sur les terrains religieux, philosophique, social, scientifique, artistique et littéraire. Des chroniques régulières renseignent sur la situation religieuse à l'étranger. Une bibliographie signée donne le compte rendu annuel d'environ ***mille*** volumes nouveaux.

Les **Études** sont restées — ou très peu s'en faut — à leur prix d'avant-guerre. Elles fournissent, par mois, deux fascicules de ***128*** pages grand format pour ***30 francs***. A ce tarif, elles sont sans contredit la revue la moins coûteuse de France.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Par GEORGES VALOIS

La réforme économique. — Il a été dit, au lendemain de la guerre, que l'économie européenne et, particulièrement, l'économie française entraient dans une période de réforme profonde. On a annoncé que, en quelques années, le paysage économique serait complètement transformé. Cette prévision est aujourd'hui vérifiée, et l'année qui vient de s'écouler, d'un été à l'autre, paraît avoir été décisive à cet égard.

C'est en effet au cours de cette année que les nouvelles doctrines et les nouvelles méthodes sont devenues en quelque sorte officielles. Ces doctrines et méthodes, proposées aux Français entre 1918 et 1920, entrées dans la pratique en 1920 par l'institution de la *Semaine du Livre,* sont restées en discussion jusqu'à la fin du printemps dernier. La preuve de leur efficacité n'était pas encore faite, ou pas encore admise. Au printemps de 1923, elles sont entrées dans la grande circulation avec la Semaine des Postes, Télégraphes et Téléphones ; on peut les considérer désormais comme maîtresses de l'économie française ; leur application intégrale n'est plus qu'une question de temps.

On sait que ces doctrines et méthodes consistent essentiellement en ceci : qu'elles substituent, en s'appuyant sur une nouvelle conception de la valeur, le système de l'ajustement des intérêts à la libre concurrence, et que, afin de procéder à cet ajustement des prix, elles coordonnent l'action des producteurs qu'elles groupent en corporations, la corporation étant l'ensemble des professions qui travaillent à un même produit fini. Le temps de l'individualisme est donc fini : nous sommes entrés dans la période corporative, qui est un progrès considérable sur la période syndicale, qui n'a guère été qu'une exaspération de l'individualisme.

Les doctrines et méthodes corporatives ont donné lieu non seulement aux *Semaines,* qui ont été en quelque sorte leurs mani-

festations solennelles, leur moyen de lancement, mais à des fondations durables, par lesquelles elles agissent désormais au cœur de l'économie. Des institutions comme la Maison du Livre Français, le Comité permanent du Congrès du Livre, le Comité central de la Laine, la Fédération de la Soie, le Conseil du Bâtiment, le Comité central de la Publicité, qui groupent les syndicats des différentes professions intéressées, sont parmi les fondations les plus caractéristiques de la période corporative où nous sommes.

Le mouvement est devenu national. On ne peut plus dire qu'il est plus spécialement la chose de telle ou telle association : toutes les grandes associations en sont aujourd'hui les animatrices, même celles qui, à l'origine, se tenaient sur la réserve parce que cette réforme avait été engagée par des hommes dont l'hostilité au régime politique est notoire. La nationalisation du mouvement, si l'on peut dire, s'est faite à la Semaine des P. T. T. qui a vraiment été l'œuvre commune de toutes les grandes associations économiques.

L'année 1922-1923 marque donc le premier triomphe incontestable des doctrines corporatives, qui l'emportent en même temps sur l'individualisme du dix-neuvième siècle, et sur les différentes formes du socialisme, intégral ou mitigé, qui avaient inspiré les diverses formations dites de classe.

L'année écoulée a vu, en effet, le déclin marqué des organisations fondées sous le signe de la classe. On se rappelle le bruit qui avait été fait autour de la naissance de l'*Ustica*, ou Union des syndicats de techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, de la Confédération des travailleurs intellectuels, qui prétendait être l'expression de la « classe » des intellectuels. Ces deux organisations, impuissantes à cause de l'esprit même de leur fondation, ont tenté de se tenir cette année à la hauteur des efforts faits par les autres organisations ; l'une , la C. T. I., a monté une Semaine du travail intellectuel qui, malgré des appuis officiels puissants, s'est déroulée au milieu de l'indifférence de presque tous les travailleurs intellectuels ; l'autre, l'*Ustica*, a participé, avec la C. G. T., au lancement d'une contrefaçon des Semaines, qui a été la Semaine républicaine des P. T. T. et qui a abouti à un échec ridicule.

Parallèlement, les autres formations de classe, selon l'orthodoxie marxiste, la C. G. T. et la C. G. T. U. ont vu leurs effectifs diminuer dans des proportions considérables, et sont actuellement sans influence sur la vie économique et sociale.

En résumé, l'année 1922-1923 marque de la manière la plus nette l'affaissement du socialisme, l'échec des formations de classe, et des succès durables des formations corporatives. Ces résultats valent pour l'économie européenne aussi bien que pour l'économie française : ils sont en effet soulignés par l'évolution de la politique économique des Soviets qui essaie d'utiliser ces expériences françaises pour ne pas abandonner purement et simplement ses propres principes, et par les créations de l'Italie mussolinienne, qui sont visiblement apparentées aux créations françaises : les corporations fascistes sont animées et ordonnées par l'esprit, la doctrine, les méthodes qui, en France, ont animé et ordonné les Semaines économiques.

On peut dire que, dans toute l'Europe, le libéralisme économique est en voie de disparition, le socialisme et ses succédanés en régression rapide, et le corporatisme en croissance.

* * *

Echec de la reconstitution européenne dirigée par les hommes d'affaires et les financiers. — C'est donc vraisemblablement armée de la Corporation que l'Europe procédera à sa reconstruction économique. Et c'est probablement grâce aux premiers organes corporatifs que les producteurs découvriront les vraies causes des difficultés que l'Europe rencontre dans sa tâche de reconstruction. A cet égard, on a fait, au cours de cette année, quelques découvertes intéressantes.

On a beaucoup écrit sur la reconstruction économique européenne. Pendant les années 1919, 1920 et 1921, on a accepté un peu partout la thèse absurde de la souveraineté de l'Economique. Pendant cette même période, les hommes d'affaires, les financiers, ont eu le champ à peu près libre dans toute l'Europe ; ils ont été maîtres de lier les intérêts par-dessus toutes les considérations politiques ; l'Europe leur a été livrée par les auteurs du traité de paix qui ont construit le traité de Versailles sur

l'idée de la solidarité économique des vainqueurs et des vaincus. Hommes d'affaires et financiers ont échoué complètement, sinon dans leurs affaires propres, au moins dans les affaires collectives. Beaucoup de producteurs avaient cru que les entreprises européennes, détruites par les soldats, seraient ranimées par les financiers. Or, après quatre années de liberté laissée aux financiers et à leurs agents, on ne peut que constater que les marchés européens ne sont pas reconstitués, que la production et les échanges continuent d'être entravés dans un certain nombre de pays, par deux maux solidaires, la démocratie socialiste et l'inflation, ce qui est la grande cause du chômage dont l'Angleterre souffre si violemment.

On est obligé de constater en même temps que cette ploutocratie, qui, au nom de l'Economique, a été maîtresse de l'Europe pendant quatre ans, n'ayant pas exercé le gouvernement direct, a mis à la tête des Etats des hommes à elle qui ont été presque toujours choisis dans les partis de gauche, comme Lloyd George en Angleterre, Briand et Loucheur en France, Facta en Italie. Les groupements d'affaires ont partout favorisé les partis socialistes, dont le pacifisme devait permettre la réconciliation des peuples et, par voie de conséquence, les grandes affaires internationales, dont la reconstruction économique de l'Europe. L'échec de cette politique est éclatant aujourd'hui : elle a failli conduire l'Europe à la catastrophe totale ; par son alliance avec les partis socialistes, elle tendait à introduire le bolchevisme en Europe. C'est elle qui, en 1920, voulait, au prix du sacrifice de l'indépendance polonaise, faire reconnaître les Soviets par les nations européennes, reconnaissance qui était recommandée par les plus grandes banques d'affaires occidentales ; c'est elle qui nous a conduits à Cannes et à Gênes, et nous y a fait rencontrer Tchitchérine ; c'est elle qui a préparé, soutenu, subventionné l'occupation des usines par les communistes italiens (on n'a pas oublié que des crédits étaient ouverts aux occupants par des banques et, en particulier, par la Banca di Sconto, d'Ancône). La grande politique d'affaires, la politique de ce que l'on nomme la ploutocratie internationale, a donc mis l'Europe au bord de l'abîme. Elle a pris fin à la chute de M. Lloyd George, qui était son syndic, par le redressement des politiques

nationales, en France, par M. Raymond Poincaré, en Italie, par la dictature de M. Benito Mussolini.

Les producteurs ont compris la leçon : ils ont constaté que la reconstruction économique devenait une réalité dans les pays où le pouvoir échappait à la ploutocratie, et dans la mesure où ces pays étaient libérés de la tutelle des hommes d'affaires et des financiers. C'est un fait incontesté que l'Italie mussolinienne a procédé à un assainissement financier remarquable depuis l'arrivée au pouvoir du chef du fascisme ; c'est un fait également que la présidence Poincaré a valu à la France une sensible amélioration de ses finances et une reprise marquée de l'activité économique.

Au contraire, dans les pays qui demeurent soumis à la politique des hommes d'affaires et des financiers, le gaspillage des ressources publiques est la règle, et la ruineuse inflation est le régime normal.

Après ces constatations, les producteurs tendent à abandonner la thèse de l'Economique primant le Politique, qui paraissait faite pour eux, et dont ils voient que l'application se tourne contre eux. C'est dans cet état d'esprit que, profitant des expériences faites dans les Semaines économiques, ils ont commencé de concevoir que leur position dans la cité était celle d'associés, et non de dirigeants, du pouvoir politique. Ils tendent à se concentrer en formations corporatives qui se font représenter directement auprès de l'Etat, dans la double intention de défendre directement les intérêts de la production et de collaborer avec le Pouvoir politique pour une politique nationale de la production en accord avec l'intérêt national.

Ce mouvement est devenu très sensible après les deux grandes Semaines, la Semaine de la Monnaie et la Semaine des P. T. T., qui se sont prolongées par des comités exécutifs où sont représentées presque toutes les corporations et confédérations économiques. Il s'est précisé dans la fondation du Comité de liaison des grandes associations, qui a été, pendant plus d'un an, une sorte de représentation de toute la production devant l'Etat, et qui a apporté à l'Etat un concours précieux, notamment au moment de la conférence de Gênes, plus tard en vue de l'occupation de la Ruhr, et tout au long de son existence contre l'in-

flation. C'est à ces institutions que l'on doit en grande partie de n'être pas retombé dans l'inflation, qui était voulue par une coalition de parlementaires et de financiers.

Ces formations ont eu, pour les producteurs, un avantage immédiat, pratique, qui a été parfaitement compris : par la constitution de ces blocs corporatifs et intercorporatifs, les producteurs se donnent un organisme de défense contre les entreprises de quelques banques d'affaires dont le jeu était favorisé par l'individualisme économique.

Certains financiers ont aisément découvert que cette organisation des producteurs, si elle devait avoir pour conséquence le développement des institutions bancaires nationales, ferait nécessairement opposition aux entreprises internationales. Quelques-uns d'entre eux ont résolu de briser le mouvement commencé : ils ont fait engager, par les journaux qu'ils subventionnent et par les publicistes qu'ils inspirent, une violente campagne contre la concentration syndicale et corporative, qu'ils ont fait dénoncer comme une œuvre réactionnaire, préparant un fascisme français.

La campagne a été « républicaine ». Elle a été menée par des journaux comme l'*Ere nouvelle, l'Œuvre* et quelques feuilles socialistes. Son grand patron a été M. Paul-Prudent Painlevé, dont les relations amicales avec un grand financier de nationalité incertaine sont notoires ; un des principaux exécutants a reçu la mission d'organiser la Semaine républicaine des P. T. T. Les chefs des organisations économiques, les organisateurs des Semaines ont été accusés de pactiser avec la « Réaction ». La campagne a été assez sottement menée, avec des exagérations si grossières que le jeu a été rapidement découvert. Au surplus, les producteurs français sont assez avertis aujourd'hui pour résister au chantage que l'on exerçait sur eux. Le résultat a été que les exécutants sont brûlés, et que la principale banque d'affaires qui menait le jeu est devenue suspecte dans le monde des producteurs.

Il n'en reste pas moins que le mouvement de concentration corporative a été entravé pendant quelques mois. Le Comité de liaison des grandes associations, troublé par cette campagne, a dû suspendre ses séances. Mais ce temps d'arrêt, pendant lequel

on a pu faire toutes les observations utiles, servira finalement au rebondissement du mouvement engagé.

* * *

La monnaie. — Un des plus grands obstacles à la reconstruction économique de l'Europe est l'effroyable désordre monétaire où sont la plupart des nations européennes. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'expliquer comment l'avarie des principales monnaies constitue une entrave à tous les échanges internationaux et une gêne constante dans la production de chaque nation. On pourrait penser que les manieurs d'argent, qui se présentaient en restaurateurs de l'Europe, auraient donné leurs soins tout d'abord à la restauration des monnaies. C'est exactement le contraire qui s'est produit. A part quelques brillantes exceptions, les grands hommes d'affaires et les gens de finance ont patronné, dans les divers pays où ils ont du pouvoir, une politique tendant à l'inflation.

Cela n'a pas besoin d'être démontré pour l'Allemagne. C'est moins visible, mais non moins certain, pour la France. C'est des milieux d'affaires et de finances que sont venues, depuis un an, toutes les propositions tendant à l'inflation plus ou moins déguisée. C'est de ces mêmes milieux que sont venus les coups portés au crédit de l'Etat (réduction des remboursements de l'Etat à la Banque de France en particulier). Enfin, ce sont les chefs de la finance internationale qui mènent, depuis un an, cette offensive contre la monnaie française qui a fait baisser le franc de 0 fr. 40 à 0 fr. 25 or.

Ainsi les champions de l'Economique unissent-ils leurs efforts contre les monnaies, aggravant par là les difficultés économiques des nations européennes, multipliant les causes de conflits sociaux et internationaux. On ne comprendrait pas une pareille folie, qui met toute l'Europe en péril de mort, si l'on ne pensait que les gens de finance sont gens à courte vue en ce qui concerne les intérêts généraux de la civilisation ou des nations, et qu'ils considèrent les guerres et les révolutions comme des événements favorables à l'accroissement de leur fortune et de leur pouvoir. Ils tiennent les troubles monétaires pour une bénédiction, car ils sont les grands bénéficiaires de toutes les inflations, qui ont

fait passer entre leurs mains une part énorme de la fortune mobilière et immobilière de plusieurs pays d'Europe.

La France subit depuis un an l'offensive de cette finance internationale, qui s'appuie surtout sur Londres, New-York et Francfort. La baisse énorme du franc en un an est en grande partie son œuvre. Il est vrai que la politique française a facilité ses opérations : la faiblesse du gouvernement devant les radicaux-socialistes, le manque d'une politique positive des réparations, ont permis le développement d'une campagne montrant la France acculée à la faillite malgré sa puissance de travail. L'Etat français a laissé démolir son crédit à l'étranger. Il lui appartient de le relever, les moyens politiques et techniques ne lui manquent pas. Mais il lui faut le courage de les employer. La première chose à faire, c'est de donner la preuve, par une action décisive en Allemagne, qu'il ne laissera pas s'évanouir sa créance sur son principal débiteur et que, par conséquent, il fait entrer dans son actif une créance dont le recouvrement est indispensable à la restauration de ses finances.

Un relèvement du franc est donc lié à une politique générale qui valorise la créance de la France sur l'Allemagne, à une politique intérieure qui brise les manœuvres des politiciens inflationnistes et à une politique économique et financière qui, par l'emploi de moyens techniques parfaitement connus, annule les manœuvres des financiers internationaux.

***

La campagne pour les Etats généraux. — Le gouvernement français peut être assuré qu'il trouverait, parmi les producteurs, un appui entier pour une politique ainsi conduite. C'est un des objets du Comité pour la convocation des Etats généraux que de coaliser les corporations pour appuyer une politique nationale qui aurait pour conséquence un rétablissement financier, un assainissement monétaire qui sont indispensables à la production.

De nombreux Français fondent de grands espoirs sur la réus site de la campagne entreprise par le Comité des Etats généraux : ils y voient le moyen de parvenir à une collaboration méthodique des corporations avec l'Etat, collaboration qui leur paraît

nécessaire dans les circonstances difficiles où nous sommes. En outre, ils y voient le moyen d'éviter la confusion des attributions et des pouvoirs qui résulterait de l'institution d'un Parlement professionnel. Par les Etats généraux, les corps de la nation se représentent devant l'Etat, et ne s'occupent pas de la besogne de l'Etat, qui n'est pas la leur. Et par ce moyen, on voit qu'il serait à la fois possible de représenter les intérêts, cartes sur table, et d'exercer une pression sur le Parlement dans le sens d'un redressement de l'Etat affaibli par les partis et les comités électoraux.

Ces avantages sont considérés comme un grand bien par les personnes qui ont été touchées par la campagne du Comité des Etats. Menée avec des moyens limités (quelques centaines de mille tracts répandus en France, une vingtaine de réunions en province, la publication des *Cahiers des Etats généraux*), la campagne du comité a eu un retentissement énorme. Il n'est peut-être pas un journal ou une revue qui n'ait entretenu ses lecteurs du programme du Comité. Articles et études publiés sur ce programme se comptent par centaines. La presse qui se dit « républicaine avant tout » a été pleine de réserves et de critiques ; mais la presse patriote, républicaine ou royaliste, a été très favorable. Il semble donc que l'on se trouve devant un mouvement qui atteindra ses buts, car il est certain qu'il correspond aux vœux des producteurs. Il apparaît comme la suite logique du mouvement des Semaines et de la concentration corporative qui s'est accomplie depuis quelques années.

Il est visible toutefois qu'il y a hésitation de beaucoup de Français à une adhésion effective au Comité des Etats, bien que la constitution des comités de Province ait été parfois particulièrement brillante. Cette hésitation vient de deux raisons : premièrement, il y a une certaine réserve de la part des Français classés comme républicains ou libéraux devant un mouvement mené par un comité qui comprend, à côté de républicains de bonne souche, des royalistes d'Action Française ; deuxièmement, les producteurs ont connu de telles déceptions, avec des hommes comme Probus ou Lysis, qu'ils sont devenus défiants, et ils attendent, pour se décider, d'avoir pu juger le Comité des Etats sur des résultats pratiques.

Il est probable que les événements de l'hiver permettront aux membres du Comité dès Etats de donner la preuve de leurs qualités dans l'action. Car, dans cet ordre, il ne s'agit pas tant d'exprimer des idées justes que de montrer que l'on est assez énergique pour les appliquer. On peut conclure sur ce point : le pays est prêt à réaliser la formule des Etats. Il en a donné la preuve à la réunion du 18 octobre organisée à Paris par le Comité des Etats, réunion qui fut un très brillant succès et qui provoqua des adhésions d'importants groupements à la campagne pour les États. La réalisation est une question de volonté et de choix des moyens de la part des hommes qui ont pris la responsabilité de proposer cette réforme à la nation.

GEORGES VALOIS,

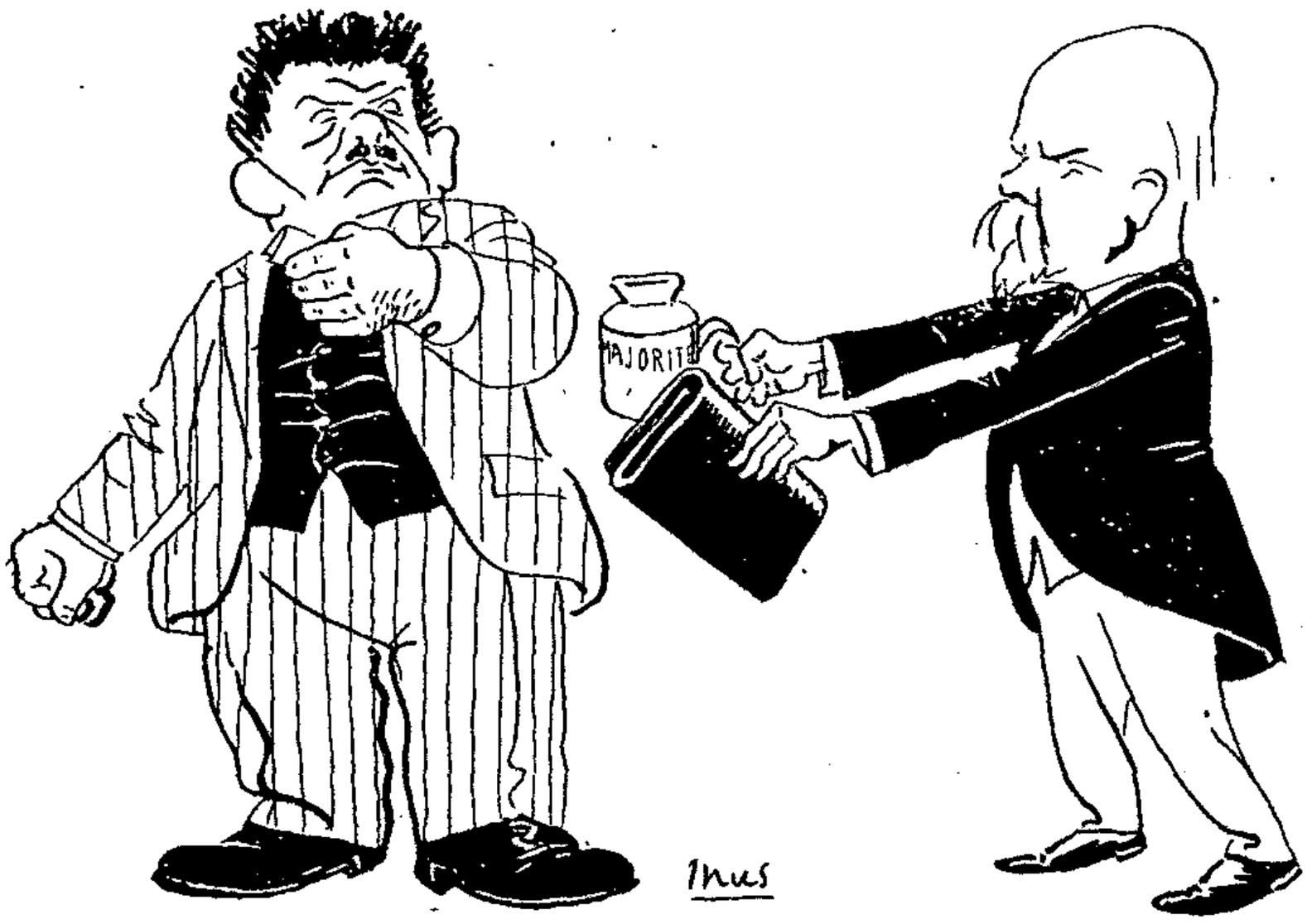

INFORMATIONS

Sous ce titre : « Une heureuse réforme », on lisait dans le *Quotidien* du 31 septembre dernier :

« On sait que, par un regrettable abus, qui a survécu à l'Ancien Régime, les fonctions d'exécuteur des hautes œuvres de la République française sont, depuis de longues années, le monopole héréditaire de la famille Deibler. Cet inique privilège va enfin être aboli : tout citoyen pourra désormais prétendre au poste envié qui vaut à son titulaire le noble surnom de M. de Paris. A partir de 1924, en vertu d'un arrêté du Garde des Sceaux en date du 27 septembre, l'exécuteur sera désigné au concours. Une circulaire ministérielle déterminera prochainement les conditions d'admission et le programme des épreuves. Donnons seulement pour aujourd'hui quelques renseignements essentiels :

« Les candidats devront être âgés de 25 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ; jouir de leurs droits civils et politiques et être pourvus d'un diplôme de licencié (ou assimilé) Les docteurs en médecine et les chirurgiens-dentistes diplômés bénéficieront d'un coefficient de faveur pour le calcul des points afférents aux épreuves pratiques que comportera le concours.

« Le jury d'examen, devant présenter toutes les garanties d'impartialité et de compétence, sera composé comme suit : un conseiller à la Cour de Cassation, président ; le Directeur des affaires criminelles au Ministère de la Justice ; le Préfet de Police ; le Préfet de la Seine ; un professeur de droit criminel à la Faculté de Paris ; un professeur à la Faculté de Médecine (chirurgie), — enfin un technicien, qui, dans la pensée du Garde des Sceaux, devait être naturellement l'honorable M. Deibler. Mais, ce dernier s'étant récusé, pour un motif bien compréhensible, on a songé à le remplacer par un membre de la Chambre syndicale de la boucherie pari-

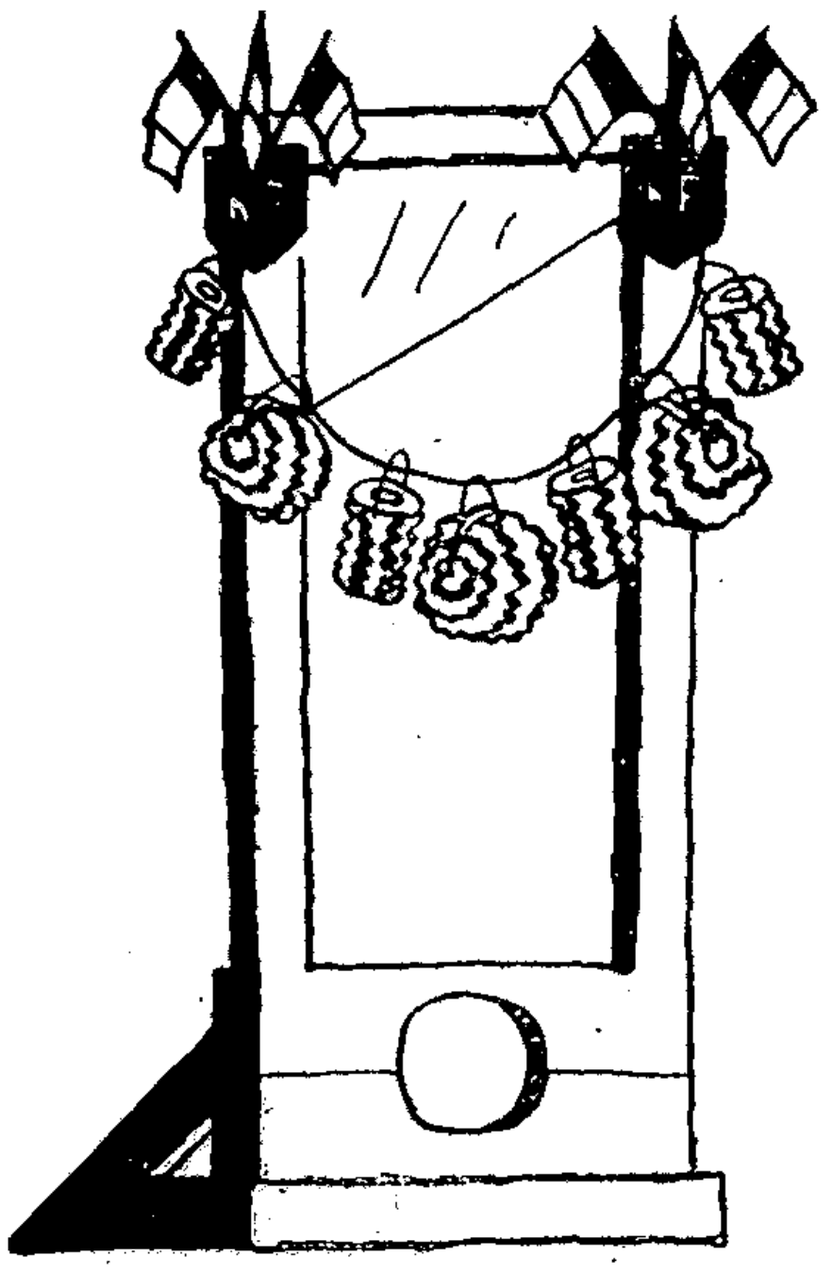

" LA VEUVE "

sienne. Nous permettra-t-on d'observer qu'un tel choix risquerait de produire sur le public une impression fâcheuse ou tout au moins de désobliger les candidats et surtout les patients ?

« — Quant à ces derniers, dira-t-on, l'inconvénient est mince : on les désoblige beaucoup plus en leur coupant le cou. — D'accord, mais à quoi bon ajouter une humiliation à leur supplice ? Au surplus, le nombre des condamnés à mort au moment du concours sera, selon toutes probabilités, très loin de suffire aux épreuves pratiques, chaque concurrent devant opérer une exécution. Aussi l'Administration fait-elle, d'ores et déjà, appel au dévouement civique des personnes qui ne sont pas ou ne sont plus susceptibles de rendre d'autres services à la société. Nul doute que cet appel soit entendu et que de nombreux Français acceptent allègrement de faire aux exigences de l'ordre public un sacrifice dont la beauté sera particulièrement appréciée de leurs héritiers. Inutile de dire, en effet, qu'il ne s'agit nullement d'un don gratuit : une légitime rémunération viendra arrondir le patrimoine des exécutés volontaires. On procédera par voie d'adjudication au rabais. Le montant du prix convenu sera versé aux ayants droit de l'exécuté, par les soins du Trésorier-Payeur général, dans le délai de quinze jours après l'envoi en possession.

« Ajoutons que les précautions les plus minutieuses seront prises pour épargner, autant que possible, au patient volontaire les désagréments qui précèdent et accompagnent d'ordinaire une exécution (1). Mais l'emploi du chloroforme ou de tel autre anesthésique a dû être écarté, car si le patient n'était qu'une masse inerte, on ne pourrait pas juger du talent de l'opérateur : autant vaudrait alors faire exécuter un mannequin.

« Les personnes qui désirent prendre part au concours d'adjudication pour le rôle de patient sont invitées à adresser, avant le 31 décembre, au Chef du service des exécutions à la Préfecture de police, une demande (sur papier timbré), accompagnée d'une photographie récente contrôlée et d'un certificat de vie (2) établi par le Commissaire de police de leur quartier. Les postulants peuvent aussi se présenter personnellement, munis de ces pièces d'identité, au bureau dudit service (quai des Orfèvres, escalier K, 2e étage). Il est recommandé de venir le matin, pour éviter un encombrement probable.

« Telle est l'économie de cette réforme démocratique en considération de laquelle il sera pardonné bien des choses à M. Colrat. Les républicains qui vont jusqu'au bout de leurs principes regretteront cependant qu'il n'ait pas osé instituer un système plus démocratique encore : l'élection de l'exécuteur (et des patients destinés à lui permettre de se faire la main) au suffrage universel, — ou encore leur désignation par tirage au sort. — Mais ne soyons pas trop exigeants. »

P. C. C. : POCOCURANTE.

(1) Il est mis notamment, trois jours à l'avance, au régime du champagne à dose massive.
(2) Cette pièce est exigée pour éviter des substitutions de personnes toujours regrettables et l'exécution de citoyens déjà officiellement décédés.

UNE POLITIQUE DE L'AZOTE

PAR AMBROISE RENDU

Toute l'agriculture contemporaine est dominée par le problème de l'azote. Cet élément joue le rôle essentiel dans tous les phénomènes de la vie biologique et de l'abondance de l'azote assimilable dans le sol dépend l'avenir de toutes les récoltes. L'humanité du XX^e^ siècle aura des vivres à bon marché, en quantité illimitée, si elle sait produire à bon compte de l'azote, et toute nation productrice d'un fort tonnage d'azote sera nécessairement dans une situation économique avantageuse.

Nos pères ignoraient les conditions de production de l'azote industriel par voie de synthèse. Ils avaient à leur disposition comme engrais azotés les résidus laissés par les animaux, et surtout leur admirable labeur donnait à la vie microbienne du sol une intensité prodigieuse. Le laboureur fait naître des mondes d'infiniment petits dans le sillage de sa charrue et ces êtres appelés à la vie pullulent et meurent laissant dans le sol de riches débris azotés.

Vers le milieu du XIX^e^ siècle, la découverte des gisements de salpêtre ou nitrate de soude du Chili vont mettre à la disposition de l'agriculture mondiale un stock d'azote qui atteignait 400.000 tonnes en 1913.

La houille contient à son tour 1 % d'azote qui peut être assez facilement transformée en sulfate d'ammoniaque après production du gaz d'éclairage et du coke métallurgique. La production mondiale de sulfate d'ammoniaque représentait avant la guerre 300.000 tonnes d'azote.

Ces quantités d'azote mises à la disposition de l'agriculture étaient devenues notoirement insuffisantes en face de l'énorme augmentation des besoins de l'espèce humaine et les dangers d'une famine mondiale commençaient à préoccuper sérieusement les esprits avertis quand les chimistes découvrirent au

début du XXe siècle de nouveaux procédés industriels de fabrication d'azote qui donnent à l'humanité la certitude de trouver sur le globe, en grande abondance, toutes les denrées nécessaires à une population très dense.

Un savant français, Zellier, avait, dès 1865, indiqué la possibilité de fabriquer de l'azote synthétique en combinant directement l'azote de l'air avec l'hydrogène de l'eau pour former le gaz ammoniaque. Un Allemand, Haber, aidé par d'ingénieux industriels, met en marche, quelques mois avant la guerre, une puissante usine de fabrication industrielle d'azote synthétique qui lui a permis de poursuivre pendant quatre années les hostilités malgré le blocus de ses côtes.

Aujourd'hui, malgré la défaite, malgré la perte de l'Alsace-Lorraine et du Schleswig, l'Allemagne produit plus de 400 mille tonnes d'ammoniaque synthétique contre 50.000 avant la guerre; demain, elle sera en mesure de produire de 500 à 800.000 tonnes d'azote dont la moitié pourra être exportée, les besoins de la consommation intérieure étant largement satisfaits. Cette vigoureuse politique de production affranchit notre redoutable adversaire de toute importation étrangère et lui permettra en outre d'exporter dans le monde entier d'énormes quantités d'une matière première essentielle.

Et nous, Français victorieux, qu'avons-nous fait ? Possesseurs, de par le traité de Versailles, des brevets allemands, propriétaires de magnifiques usines de guerre facilement transformables en usines de fabrication, d'azote synthétique, pressés par la nécessité d'accroître notre production agricole et de nous affranchir de toute importation, sommes-nous gros producteurs d'azote synthétique et livrons-nous à l'agriculture nationale d'abondantes quantités de cet engrais essentiel ?

Hélas ! la réponse est navrante. En 1913, notre production de sulfate d'ammoniaque s'élevait à 75.000 tonnes ainsi réparties :

Usines à gaz.....	22.500	tonnes
Usines à colza.....	37.500	—
Vidange.....	12.500	—
Divers.....	2.500	—
	75.000	—

En 1922, par suite de la destruction d'usines dans le nord, notre production d'ammoniaque, malgré la création d'usines de fabrication de cianamide et de nitrate de chaux ne dépasse pas 50.000 tonnes, laissant un déficit, pour les besoins les plus strictement comptés de l'agriculture, de plus de 120.000 tonnes que nous sommes obligés d'acheter à l'étranger à des conditions désastreuses.

Depuis l'armistice, la mollesse ou l'incurie des gouvernements, le désordre du Parlement, l'absence de tout programme et surtout la carence de toute volonté directrice, n'ont pas su résoudre un problème que nos ennemis vaincus et désorganisés ont abordé et résolu avec une décision, une ampleur de vues, une vigueur de réalisation qui feraient honte à notre race si nous n'avions pas mille fois prouvé que, chez nous, ce sont les mauvaises institutions qui corrompent ou suppriment la qualité des hommes.

Quels sont les besoins de l'agriculture française ? Avant la guerre, nous consommions 75.000 tonnes d'azote dont 80 % étaient importées ; mais cette quantité est notoirement insuffisante pour nos besoins. Sur les 6 millions d'hectares consacré à la culture du blé, plus de la moitié manquent d'au moins 30 kilogr. d'azote par hectare, soit 90.000 tonnes ; nos prairies permanentes qui occupent à peu près la même surface auraient besoin pour les deux tiers de cette surface d'un supplément d'engrais azotés d'au moins 25 kilogr. d'azote, soit 100.000 tonnes. Nos vignes, nos cultures diverses absorberaient à leur tour une quantité au moins égale. Il n'est donc pas téméraire *d'affirmer que l'agriculture française a un besoin urgent de* 300.000 *tonnes d'azote*, et que si cette matière fertilisante lui était livrée à des

SELLES, HARNAIS de luxe et travail, Malles, Mallettes, Trousses de voyage, Sacs à main pour dame, Cuir 1re qualité, cousu main, Articles soignés. - PRIX TRÈS BAS. - RABAIS AUX LECTEURS d'A. F.

H. EQUY

- Successeur de LE GUEVELLOU & REMIÈRE -

233, r. du Fg St-Honoré, PARIS (8e)

ENTRÉE DANS LE PASSAGE

TÉLÉPHONE : ELYSÉES 23 00

prix raisonnables, elle augmenterait immédiatement sa production de plus de 33 %, augmentation qui entraînerait une forte diminution du prix de la vie et laisserait à l'exportation des quantités considérables de denrées vendues à des prix très rémunérateurs. Les exportations amélioreraient immédiatement notre change et rendraient ainsi à notre industrie et à notre commerce une situation excellente dans la terrible lutte qu'ils doivent soutenir contre la concurrence mondiale.

Je me tourne vers tous les bons Frnaçais qui réfléchissent. Devant ces perspectives ouvertes, devant ces dures réalités constatées, quelle est la responsabilité d'un régime qui ne sait ni prévoir, ni agir ? En 1915, sans munitions, sans canons, sans poudre, sans usine, pressés par les dures nécessités de la guerre, nous avons, en abandonnant tous les funestes errements du parlementarisme, réalisé des merveilles, fait surgir de terre des usines, fondu des canons, fabriqué des poudres et les mille productions exigées par la défense nationale. Notre race, soumise à la dure nécessité d'une discipline courageusement acceptée, a étonné le monde par la vigueur de sa pensée créatrice autant que par ses merveilleuses facultés de réalisation. En 1919, la victoire est remportée, au prix de quels efforts ! les funestes doctrines de la paix reprennent leur empire et le parlementarisme fonctionne à nouveau. L'anarchie individualiste, le désordre, l'inertie reprennent immédiatement leur empire et de graves problèmes, comme celui de l'azote, restent sans solution et inquiètent à peine une opinion publique chloroformée. Une politique de l'azote à larges vues s'impose. Nous avons de grands savants comme G. Claude qui ont singulièrement perfectionné les méthodes allemandes ; nous avons des usines de guerre, un outillage industriel de premier ordre, des forces hydrauliques surabondantes, mettons en œuvre ces moyens magnifiques.

J'adresse un vigoureux appel aux hommes énergiques, industriels, commerçants, agriculteurs qui liront ces lignes. Nous pouvons, en quelques mois, réaliser un programme maintes fois étudié, nous pouvons, en donnant 300.000 tonnes d'azote à la terre française, diminuer d'un tiers le prix de la vie et restaurer notre change : allons-nous laisser de funestes institutions cor-

rompre les vertus nationales et nous entraîner à la décadence et à la mort ?

Français, exigeons des actes et non plus de vaines paroles et, connaissant les causes du mal, appliquons avec décision et fermeté les remèdes nécessaires.

AMBROISE RENDU,

Député,

Secrétaire général de l'Union des Syndicats agricoles de France.

POURQUOI ?

risquer **GRIPPE, RHUME, ANGINE, MAUX de GORGE** quand il suffit pour s'en préserver de sucer le matin au lever quelques granules de

SULFHYDRAL CHANTEAUD

Antiseptique gazeux inoffensif précieux pour les Enfants.

BOITE : 5f50 – franco Poste 6 fr.

Broch. gratuite. **64, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS**

HARPAGON PUNI PAR LE FLEUVE

(CONTE)

L'hôtel de Champcéry est sans doute le plus beau de la petite ville de C. De la route, le regard est attiré par la façade XVIIIe siècle, de belle pierre, d'un grain doré, l'alignement des tilleuls centenaires et le verger clos de murs le long desquels, dès août, pendent des fruits dignes de la terre de Chanaan, dont l'odeur de sucre dilaté et de musc arrive par bouffées.

M. de Champcéry, chasseur et veneur incomparable, menait, il y a cinquante ans, une vie quasi sordide dans ce cadre de rêve, ce qui lui avait valu de la part du pharmacien de C., qui avait des lettres, le surnom d'Harpagon.

Et ce n'était pas mal trouvé. Toutefois, M. de Champcéry ne laissait pas, par un côté, de rester un homme de goût. Deux jardiniers veillaient à l'ordonnance et à la fraîcheur des parterres, à l'alignement des allées, à la richesse de la roseraie, et à l'opulence du potager L'hôtel même était entretenu avec un soin éclairé. La beauté du mobilier, la richesse des tentures et des tapis semblaient témoigner d'une vie large et facile.

Avec les frais de la chasse, la conservation de ce décor luxueux constituait pourtant à peu près toute la dépense de M. de Champcéry.

Ah ! certes, il ne dépensait rien pour sa toilette. On le rencontrait dans la rue le chef coiffé d'une toque de velours de soie, en jaquette puce, cintrée à la taille, en pantalon beige formant de gros plis sur des sabots de bois. Enfin, direz-vous, on lui eût offert l'aumône. Nenni, je vous en aurais bien défié, même d'en avoir la pensée, tant il avait rude et fière allure.

Sur sa fortune, on parlait beaucoup : « Il est ruiné, disaient les uns », comme pour louer après tout sa dignité.

Jamais de la vie, répondaient les autres Le pharmacien a raison, c'est un affreux avare. Il a trois cents hectares au soleil sans hypothèques. » C'était alors en Bourgogne plus qu'il ne fallait pour rouler carrosse.

M. de Champcéry était cependant bien loin de rouler carrosse. Son équipage était minable. Un cheval qui aurait pu servir pour une leçon d'anatomie osseuse, beau pourtant. Depuis trente ans qu'ils n'avaient pas quitté les remises, la victoria et le coupé, après avoir fait, avec leurs coussins de cuir, le régal des rats, leur servaient maintenant de refuge et de nids.

M. de Champcéry ne sortait jamais que dans une curieuse voiture de son invention, sorte de grand breack dégarni de ses sièges arrière à la place desquels il ins-

tallait ses quatre beaux griffons, solidement attachés aux parois. Les roues étaient hautes, cerclées de bandes de fer épaisses et larges qui brimbalaient si fort sur les routes au grand trot qu'on entendait l'équipage à trois kilomètres par les soirs de septembre si sonores.

Notre Harpagon ayant décidé une fois pour toutes que cet équipage devait vivre autant que lui, il ajournait avec violence toute demande de réparations ou d'accessoires nouveaux. Il arrivait pourtant qu'une pièce cédât Alors le cocher laissa t cheval et voiture à l'écurie, attendant patiemment la crise. Elle éclatait, quand, à l'heure fixée pour le départ, Harpagon s'avançant tout équipé sur son perron ne voyait rien au bas.

Et le cocher placide de répondre à ses cris : « Monsieur sait bien que la dernière croupière de la sellerie s'est brisée.

— Animal, des harnais bien tenus ne rompent pas.

— Monsieur n'a pas oublié que je lui réclame de la cire depuis six mois.

— Achète ta cire dès aujourd'hui, mais que ce soit la dernière fois. Pour l'heure, répare la croupière à l'aide de ficelles.

Et l'on partait quand même. Mais il n'était pas rare qu'en cours de route une nouvelle cassure ne se produisît qu'on réparait toujours par quelque moyen de fortune.

Harpagon n'éprouvait aucune gêne de ces misères. Tout son amour-propre, il le mettait dans ses grands griffons hurlant et à ramener les soirs un chevreuil couché en travers du siège, raide, comme gelé.

***

Quand arrivait l'été, que les mirabelliers pliaient sous un semis de boules d'or veloutées et odorantes, plus nombreuses que les feuilles, Mme de Champcéry, en bonne ménagère, songeait à la préparation des confitures.

Le sucre était alors chose rare et luxueuse. On le vendait déjà sous la forme de ces hauts pains, blancs comme neige, coniques, un peu semblables à des obus de puissants calibres, que nous n'avons plus revus depuis 1914.

Il n'y en avait qu'à la ville.

Par bonheur, l'époque des confitures et celle des vacances coïncidait, de sorte que M. de Champcéry ne faisait qu'un seul voyage pour ramener ses fils du collège et la provision de sucre.

Il partait dans le break.

La route enjambait la Loire et ses interminables bancs de sable blonds sur un pont suspendu, gracile et étiré à se rompre entre ses piliers de maçonnerie. Le droit de péage s'élevait à deux francs. Notre Harpagon en faisait l'économie, profitant des basses eaux pour franchir la Loire à gué.

Il n'y avait qu'un homme de sa trempe et de son avarice pour oser s'engager avec cheval et voiture dans le fleuve sournois, crevé de trous qui changent de place d'une saison à l'autre sous le caprice des eaux, et dont les bancs de sable sont parfois mouvants. Mais pour économiser quarante sous, que n'eût pas fait Harpagon !

Et puis, depuis des années, il avait fait la traversée sans encombre. Il ne songeait même plus au danger. Il partit donc cette année, bien résolu à ne rien changer à ses

habitudes. A l'aller, tout se passa à merveille. Le lit du fleuve était resté sensiblement ce qu'il était l'année d'avant. Et même le bain fut comme une fontaine de Jouvence pour l'antique break, pour ses rayons et ses jantes de bois, qui, gonflés par l'eau, brimbalaient moins bruyamment sur la route.

A la ville, Harpagon alla d'abord au collège. Tandis qu'on chargeait dans le large caisson placé sous le siège, les vêtements, les livres et les prix, un orage effroyable tonnait au loin, dans la direction de la haute vallée de la Loire, et le vieil Harpagon devint soucieux.

Il bouscula l'épicier qui traînait pour entasser les précieux pains de sucre à côté des livres et des prix. Il ne fit pas quelques visites de famille qu'il n'avait jamais manqué de faire à pareille époque, et, s'il s'attarda devant un book, offert à ses fils en l'honneur de leurs succès scolaires, c'était uniquement pour laisser le temps à Rossinante de prendre son repas.

L'orage se développait. Avec son coup d'œil de vieux chasseur qui sait lire dans le ciel, il en mesurait l'étendue et il ne lui voyait pas sans appréhension suivre clairement la vallée de la Loire.

Le retour fut rapide, anxieux. Il avait hâte de juger de l'état du fleuve.

Il savait que la montée des eaux, lorsque le lit est bas, est en Loire rapide comme une marée. A travers les bancs de sable, le fleuve s'infiltre et apparaît tout à coup en ruts rapides, loin du lit principal, dans un ancien lit délaissé depuis des années. Les sables qui séparent les deux lits, imbibés comme des éponges, deviennent incertains, mouvants, dangereux d'un instant à l'autre avec une hâte mystérieuse.

Quand notre Harpagon atteignit le fleuve, la crue était en plein développement.

Le pont était là, à cinq cents mètres, mais il n'eut même pas l'idée de s'y engager. Il rassembla les rênes, prit son fouet, ét, le front soucieux, lança le cheval en avant

Pour le premier bras, ce fut tout simple. Mais arrivé sur l'îlot central, encore assez résistant par bonheur, où était le gué du matin dans ce grand bras élargi, qui coulait devant lui plein de remous, de tourbillons et traînant des débris de paille et des planches ?

Harpagon lui-même, le vieux veneur, ne s'y reconnaissait pas. Le point d'abordage du matin ne pouvait être repéré ; l'eau avait recouvert la trace des roues et coulait maintenant au ras de la berge abrupte, mouillant les tiges flexibles des roseaux

Le courant gêna rapidement le cheval. Harpagon lui tenait la tête hors de l'eau, le soutenait de la voix, usait du fouet. On avançait lentement, mais on avançait. La partie semblait gagnée. Toutefois l'eau indolente recouvrait le fond de la voiture, envahissait le caisson, atteignait les précieux pains et, lentement, accomplissait son œuvre.

Harpagon n'avait guère le loisir de s'en inquiéter, le merveilleux homme, vous vous en doutez ; et, quand après une demi-heure d'efforts, il aborda enfin trois cents mètres plus bas que le point de départ, il était triomphant.

Le coffre pourtant était plein d'un sirop épais qui imprégnait doucement les livres, déteignait les couvertures, collait les pages entre elles, tachait les vêtements, et s'infiltrait par les fentes pour égoutter lentement sur la route.

Son trésor fondait et Harpagon restait magnifique, fier de son succès.

Il était toutefois étonné des regards curieux et narquois qui le suivaient durant la traversée de C.

— Qu'a donc Harpagon dans son coffre ? se demandait le pharmacien sur sa porte.

— En aurait-il fait un aquarium ?

Et les suppositions entre le drapier ét lui allaient leur train sur la fantaisie nouvelle de l'avare.

Mais si fins, si malicieux qu'ils fussent, ils étaient à cent lieues de soupçonner la vérité, beaucoup plus cocasse, beaucoup plus riche d'enseignements dans sa fantaisie que toute les hypothèses.

Quand Harpagon ouvrit le coffre, il demeura interdit. Rien, il ne restait rien des précieux pains, qu'un visqueux composé où couraient des filets rouges, gris, bleus, provenant des volumes et des vêtements déteints. Pour économiser deux francs, Harpagon venait d'en perdre plus de deux cents.

***

A quelque temps de là Harpagon, âgé de soixante-deux ans, mourut d'un mal étrange et lent.

Les mauvaises langues assuraient qu'il ne s'était jamais relevé du choc reçu le jour de la fonte des pains de sucre. Et le pharmacien qui connaissait les auteurs et qui voulait être cinglant, disait tout en faisant ses poudres dans son mortier : *Quos vult perdere, Jupiter dementat.*

BERNARD DE VAULX.

" BONSOIR "

Air : *Bonsoir, madame la lune...*

Bonsoir
Est comme la lune
Bonsoir
Jean Piot y écrit chaque soir
Bonsoir
Est comme la lune !

J. DE GIGORD, Éditeur, 15, rue Cassette, PARIS (VIe)

Général CHERFILS.

LA GUERRE DE LA DÉLIVRANCE

3 beaux volumes in-8 écu avec cartes dans le texte.

Tome I. OPÉRATIONS SUR LES DIVERS FRONTS 1914-1915. . . . . 12 fr.
Tome II. — — — 1915-1917. . . . . 12 fr.
Tome III — — — 1917-1918 (fin des opérations). 12 fr.

ÉCRITS SPIRITUELS DE CHARLES DE FOUCAULD

Ermite au Sahara, Apôtre des Touaregs

Avec préface de M. RENÉ BAZIN, de l'Académie Française

Volume in-16, avec portrait hors texte. . . . . 6 fr. 75

Abbé P. FERNESSOLE, DOCTEUR ÈS LETTRES.

LES ORIGINES LITTÉRAIRES DE LOUIS VEUILLOT

(1813-1843)

Volume in-8° raisin de 450 pages. . . . . 15 fr.

BIO-BIBLIOGRAPHIE DE LA JEUNESSE DE LOUIS VEUILLOT

(1813-1843)

Volume in-4° carré . . . . . 15 fr.

Mgr LATTY, ARCHEVÊQUE D'AVIGNON

LES VERTUS MORALES ET LES VICES DU SIÈCLE

Volume in-8° écu. . . . . 12 fr.

HÉLÈNE TROUVÉ (1881-1915)

SŒUR ANDRÉ DE MARIE-IMMACULÉE, catéchiste-missionnaire aux Indes, d'après sa correspondance publiée par M. le Chanoine FEIGE, directeur général de l'Œuvre des Catéchistes-missionnaires de Marie-Immaculée.

Volume in-8° écu avec portraits illustrations et cartes. . . . . 12 fr.

Abbé M. CLÉMENT, VICAIRE GÉNÉRAL DE PARIS.

VIE DU CARDINAL RICHARD

Volume in-8° écu avec portrait hors texte. . . . . *(sous presse).*

Dom BUTLER.

MONACHISME BÉNÉDICTIN

Traduit par M. Charles GROLLEAU

Volume in-8° écu. . . . . *(sous presse).*

L.-C. FILLION. S. S.

LE BON EMPLOI DU TEMPS

Petit volume in-32 avec encadrement rouge. . . . . 2 fr. 50

LE ROI DAGOBERT

OPÉRETTE EN UN ACTE DE MAXIME BRIENNE

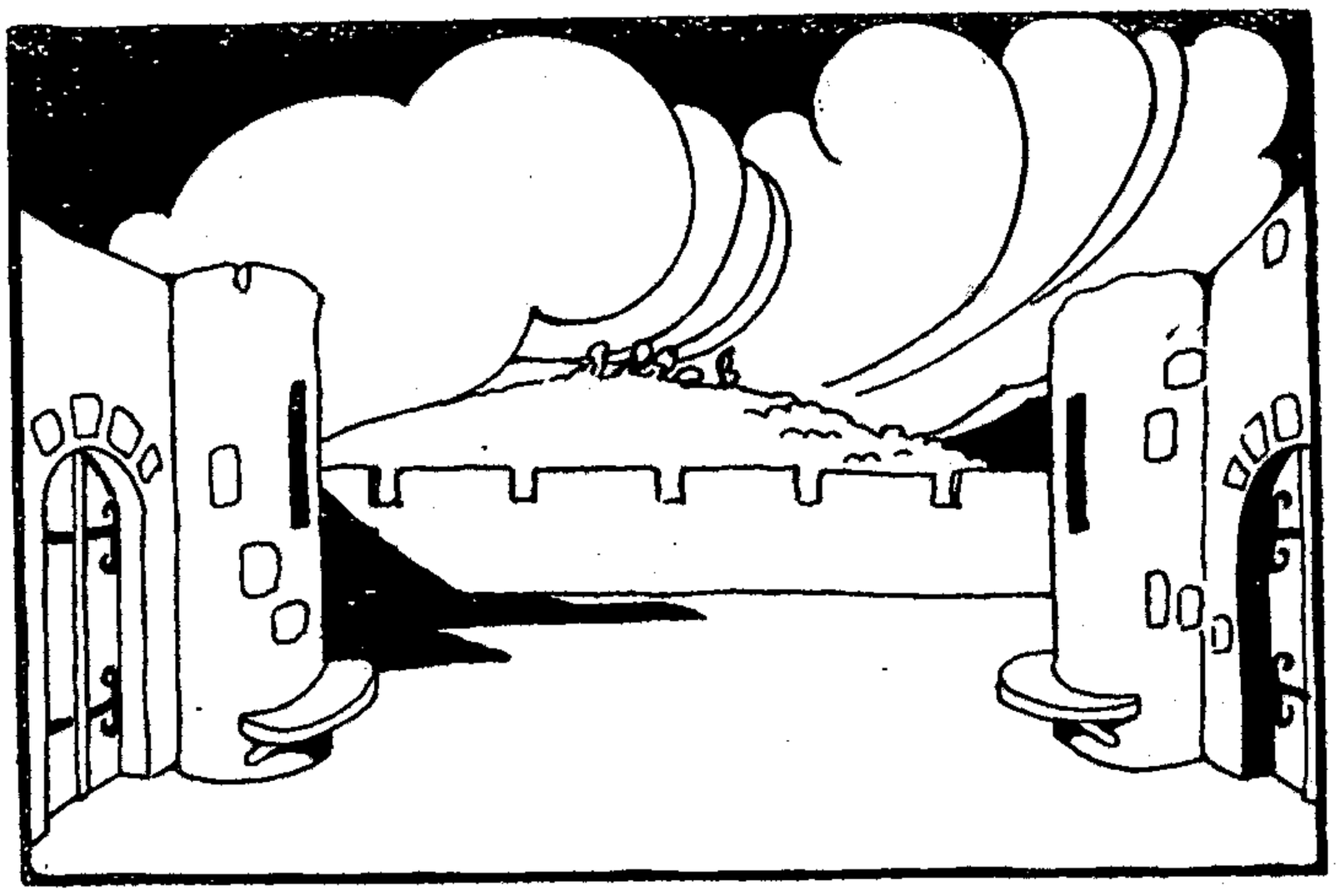

PERSONNAGES

DAGOBERT. SAINT ÉLOI. OCULI. ODON. VIOLAINE. LES ARCHERS. LA COUR. LES AMBASSADEURS.

La scène est dans le château du roi Dagobert. Une terrasse. Une porte à droite, une porte à gauche. Au fond, le chemin de ronde.

SCÈNE I

ODON

Les Archers entrent à droite par le chemin de ronde, chantent le chœur et se placent aux créneaux.

CHŒUR

Les Archers de Dagobert
Se baladent (*bis*),
Les Archers de Dagobert
Se baladent l'œil ouvert.

Les Archers sur le donjon
Se baladent (*bis*),
Les Archers sur le donjon
Ouvrent bien l'œil et le bon

ODON

Bien. Maintenant, l'œil tourné vers l'Est ! Voyez voir si l'on n'aperçoit pas l'armée des Berlingoths. Tendez voir si l'on n'entend pas dans nos campagnes mugir ces féroces soldats, qui viennent jusque dans nos draps égorger nos fils et nos compagnes. On les a chassés. Qu'ils n'y reviennent plus. Veillons sur notre bon roi Dagobert et sur sa fille, notre chère petite princesse Violaine.

SCÈNE II

LES MÊMES. SAINT ÉLOI *entrant par la porte de gauche. Présentation des armes.*

SAINT ÉLOI

Repos. Il se fait tard, et le Roi n'est pas revenu de la chasse. Il devait pourtant rentrer avant le soir pour le conseil secret. J'avais chargé mon fils Oculi de lui rappeler l'heure, mais Oculi est encore plus enragé chasseur que son maître. Et ce n'est pas peu dire (*il s'approche des créneaux et regarde au loin*). Comment savoir à quelle distance ils sont ?

ODON

Très facile, grand saint Eloi. Je vais sonner l'hymne royal. (*Il joue sur le cor, qui est un bigophone ancien, les deux premiers vers de l'air non moins ancien du Roi Dagobert. Un temps. Au loin la chasse les répète. Même jeu pour les vers trois et quatre, puis pour les deux derniers.*

SAINT ÉLOI, *agacé.*

A quoi sert toute cette musique ? Il y a donc de l'écho ?

ODON

Pas d'écho, grand saint Eloi. La musique, c'est ma consigne. Un astrologue a découvert que le son du cor traverse mille vingt

et un pieds dans une seconde. Je sonne. La chasse me répond. Je compte le temps qui sépare l'appel et la réponse. Je divise par deux, je multiplie par 1021 et j'ai la distance.

SAINT ÉLOI

Mais c'est très ingénieux ! Et combien trouves-tu ?

ODON

Trois quarts de lieue, grand saint Eloi. (*A ces mots, trois grands appels de cor retentissent très près du château.*)

SAINT ÉLOI

Mais tu ne lanternes pas avec ton astrologue et tes mille pieds ! Ils sont presque arrivés !

ODON

C'est qu'avec les vents et les contours des vallées, l'aller et le retour ne vont pas aussi vite ; alors, en divisant par deux, je me fourre dedans.

SAINT ÉLOI, *éclatant de rire.*

C'est vrai ! ça ne prouve rien !

ODON

Rien du tout, grand saint Éloi, mais c'est ma consigne.

SAINT ÉLOI

C'est très bien. Tu seras décoré !

SCÈNE III

LES MÊMES. LA COUR. DAGOBERT. OCULI *entrant à droite par le chemin de ronde, puis* VIOLAINE *entrant par la porte de droite.*

CHŒUR ET CORS

Le bon roi Dagobert
Est l'héritier de saint Hubert.
Il tu' sanglier,
Lapins au terrier,
Biches sur le sol,
Colombes au vol.
Le bon roi Dagobert
Est l'héritier de saint Hubert.

OCULI

Chère à quiconque aime la voix
Du son du cor au fond des bois,
La chasse, plus qu'un autre sport
Est un exercice du cor.
Courir par bois et plaine
Sans lâcher d'un cran la piste qu'on tient,
Courir par bois et plaine...

VIOLAINE, *saluant.*

C'est un métier de chien.

OCULI, *saluant de même.*

Métier de chien, tant qu'on voudra,
Mais il affine l'odorat,
Renforce la ténacité
Et vaut mieux qu'aller au café !
Attendre dans la fièvre
Ou bien un dix-cors couvert de rondins
Ou bien un petit lièvre

VIOLAINE, *saluant.*

Qui vous pose un lapin !

OCULI

Ça ne prouve rien contre la chasse !

(ODON, LES ARCHERS, LA COUR *sortent à gauche par le chemin de ronde en reprenant le chœur Dagobert saint Hubert*).

SCÈNE IV

DAGOBERT. SAINT ÉLOI *assis à gauche.* VIOLAINE *assise à droite, avec, en tailleur, à ses pieds, dans l'attitude du vassal,* OCULI.

SAINT ÉLOI

Commençons vite ! Le conseil est en retard par la négligence d'Oculi !

OCULI

Mon père...

SAINT ÉLOI

Oculi, laisse parler ton père.

DAGOBERT

Eloi, laisse parler ton roi. Oculi m'a sauvé. Un lapin courait après moi. Et pour qu'un lapin poursuive un homme, il faut que ce soit un lapin enragé.

SAINT ÉLOI

Oculi n'a fait que son devoir.

VIOLAINE

Très bien, Oculi. Maintenant, fais voir ton carnier. (*Elle ouvre le carnier, et pouffe.*) Bredouille !

OCULI

O, Altesse ! Ne savez-vous pas combien j'aime la chasse, et combien je déteste ce vilain mot, même sur vos lèvres royales !

VIOLAINE

Même sur mes lèvres royales, quel autre mot puis-je employer en parlant de quelqu'un qui revient de la chasse sans rien dans son carnier qui porte plume ou poil.

OCULI

Un pauvre diable, oui, bredouille. Mais deux cents seigneurs, la bannière de saint Hubert, le Roi !

VIOLAINE

Mets quatre cents seigneurs, ils sont bredouilles ; ajoute l'oriflamme Saint-Denis, elle est bredouille, et quant au Roi, il est royalement bredouille !

OCULI, *saulant sur ses pieds.*

Le Roi bredouille ! Je ne peux pas entendre ça !

VIOLAINE, *le lui cornant aux oreilles.*

Tu ne peux pas entendre ça ? Tiens : Bredouille ! Bredouille ! Bredouille !

DAGOBERT

Quel vacarme ! On est donc fou !

SAINT ÉLOI

Sire, ce doit être Oculi !

OCULI

Mon père...

SAINT ÉLOI

Tais-toi, mon fils, et laisse parler ton père...

DAGOBERT

Tais-toi, Eloi, et laisse parler ton Roi. C'est toujours Violaine qui commence. Elle fait endêver ce brave Oculi, ce bon garçon, qui n'a que le tort de ne pas l'envoyer au diable ! Quelle tristesse ! Alors qu'une si vieille amitié nous unit, ces deux enfants n'ont jamais pu s'entendre. Enfin, ça va finir. Saint Éloi va l'apprendre à Violaine. Et toi, mon bon Oculi, viens aider ton vieux roi à retirer ses bottes. (*Dagobert et Oculi sortent par la porte de gauche.*)

SCÈNE V

SAINT ÉLOI. VIOLAINE

VIOLAINE

Je me sens une tuile. Ne me parlez pas.

SAINT-ÉLOI

Je ne vous parlerai plus contre votre gré, Altesse, mais je dois vous parler la parole du Roi, votre père.

VIOLAINE

Grand saint Éloi, premier ministre du Roi, vous êtes aussi mon parrain, et je vous aime

beaucoup, car vous êtes bien bon. (*Salut de saint Eloi.*) Oui, bien bon. Mais c'est justement pourquoi le Roi mon père vous charge de me dire les choses désagréables.

SAINT ÉLOI

Il sait que vous daignez les accepter de moi avec une résignation si édifiante !

VIOLAINE

Mais oui, il le sait ! Il sait aussi que, avec lui, je pleurerais, je menacerais de me dégrimoner la figure, et qu'il céderait en me demandant pardon ! Eh bien, ça, c'est de la pleutrerie ! Fi ! Pour un Roi !

SAINT ÉLOI

Ce que je dois dire à Votre Altesse n'est point ce qu'elle appelle spirituellement une tuile. Il s'agit de son mariage.

VIOLAINE, *éclatant de rire.*

En voilà bien d'une autre ! Il en verra de vertes, le Roi mon père ! Mais, moi partie, que deviendra-t-il en ce manoir antique et solennel que n'égaient que le cri du hibou et le pas pesant de l'homme d'armes ?

SAINT ÉLOI

Avec vous la gaîté quittera ces vieux murs. Mais les princes, et aussi les princesses se doivent à leurs sujets. Votre gaîté, votre charme... vos chansons...

VIOLAINE

Mes farces, mon fichu caractère...

SAINT ÉLOI

Eh bien ! tout cela, vous le porterez loin d'ici. Vous devez épouser le fils du Roi des Berlingoths...

VIOLAINE

Oh ! veine ! Il doit être en sucre !

SAINT ÉLOI

Altesse, il y a trois sortes de Goths. Ceux de l'Est, les Visigoths. Ceux de l'Ouest, les Ostrogoths...

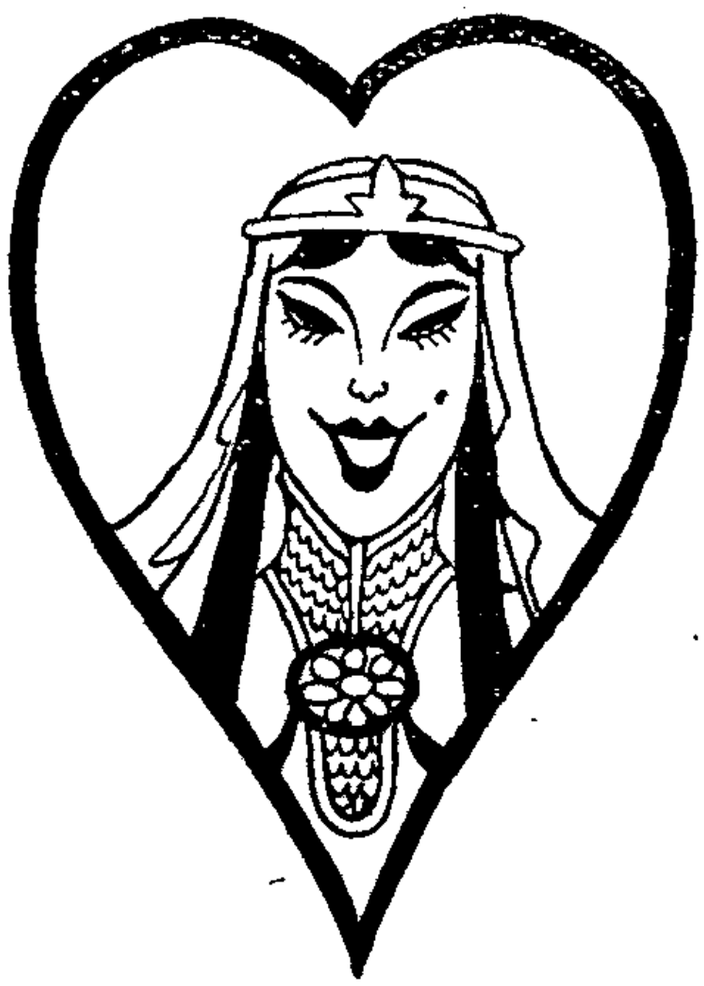

VIOLAINE

Oh ! ceux-là, il y en a partout !

SAINT ÉLOI

Et ceux de Berlin...

VIOLAINE

Les Berlingoths ! J'ai compris !

SAINT ÉLOI

N'est-ce pas ? Vous avez compris que vos grâces, votre finesse, votre éducation, adouciraient ce peuple nombreux, puissant, redoutable, et que, séduit par tant de gentillesses, il renoncerait pour jamais au pillage et au massacre.

VIOLAINE

Mais je croyais qu'on était en guerre avec eux ?

SAINT ÉLOI

On a fait la paix.

VIOLAINE

C'est bien possible. Mais, au moins, en est-on bien sûr ?

SAINT ÉLOI

A vrai dire, Altesse, on n'en était pas plus sûr que ça, mais votre mariage arrangera tout.

VIOLAINE

Tout, peut-être , mais moi ? Car tout de même, grand saint Éloi, comment qu'il a l' nez fait, le fils du Roi des Berlingoths ?

SAINT ÉLOI

Ceci, Votre Altesse le saura bientôt. Les Ambassadeurs extra-

ordinaires qui arrivent ce soir même apportent son portrait encadré de diamants des célèbres mines d'Ersats. Adieu. Je vais régler le protocole et préparer le contrat.

VIOLAINE, *mélancolique.*

Amusez-vous bien, grand saint Eloi. (*Saint Eloi sort par la porte de gauche. Un instant après, par la même porte, entre Oculi.*)

SCÈNE VI

VIOLAINE, OCULI

VIOLAINE

(*Face au public, les bras croisés, plongée dans d'amères réflexions et sans se retourner.*) C'est toi, Oculi ?

OCULI, *accourant.*

Pour vous servir, Altesse.

VIOLAINE

Oculi, puisque nous allons nous quitter, pour toujours, il faut... que je te demande pardon.

OCULI, *un genou en terre.*

Altesse...

VIOLAINE, *le relevant.*

Non. Pas toi. Moi, que je te demande pardon de mes persécutions, de mes moqueries, de mes cruautés...

OCULI

Altesse...

VIOLAINE

Zut pour l'Altesse. Oculi, mon vieux, je te demande une chose. Ne te figure pas que je me suis moquée de toi. Oh ! je t'en ai fait endurer ! Et jamais, jamais, tu ne m'as crêpé le chignon ! Mon pauvre Oculi (*très affectueusement*). Fallait-il que tu sois bête...

OCULI

Oh ! voui !

VIOLAINE

Souviens-toi du passé...

VIOLAINE

Sur le pommier du grand verger
Tu montais me cueillir les pommes.

OCULI

J' les j'tais, vous n'aviez qu'à manger,
Et vous les mangiez, Dieu sait comme !

VIOLAINE

Quand arrivait le jardinier,
A me sauver, moi j'étais prête...

OCULI

Moi, j'étais pris sur le pommier...
J' suis bête.

VIOLAINE

Enfin, c'est fini ! Tu dois être bien content ?

OCULI, *se détournant et pleurnichant.*

Ah voui ! Altesse...

VIOLAINE

Tu sais, ne va pas me servir
Un désespoir de circonstance.
Assez. Sois franc. Veux-tu finir ?
Ne retombons pas en enfance !
Allons ! Sois un homme, Oculi.
Je t'en supplie, arrête, arrête...
Tu vois bien que je pleure aussi...
J' suis bête !

(*Tableau. Violaine se retourne vivement.*) Non ! ça ne se peut pas ! ça n'existe pas ! Et d'abord je-ne-veux-pas. Que faire ! Que faire !

OCULI

Est-ce que je le sais, moi !

VIOLAINE, *éclatant.*

Toi ? Débrouille-toi ! Dépêche-toi ! cours ! cours ! Plus vite que ça ! (*Elle s'enfuit par la porte de droite.*)

OCULI, *seul.*

C'est épouvantable ! Elle est plus mauvaise que jamais... que je coure où ? Je ne peux pas aller à sa place épouser le fils du Roi des Berlingoths !

SCÈNE VII

OCULI. ODON ET LES ARCHERS, *qui entrent à droite par le chemin de ronde et chantant le chœur du début.*

ODON

Halte. Les Berlingoths vont arriver. Mais, jusqu'à nouvel ordre, il ne faut pas tirer dessus. On dit qu'ils viennent en embrassade. J'ai de la méfiance.

OCULI

Ils viennent en *ambassade* demander pour le fils de leur roi la main de la princesse Violaine, que notre bon roi Dagobert lui accorde pour assurer la paix éternelle.

ODON

Quand ils parlent de paix, méfiez-vous ! Je les connais, les Berlingoths ! J'ai été leur prisonnier. Une nuit d'hiver à couper au couteau, réveil du camp. Tout le monde en bas. Je mets ma culotte comme je peux, sans avoir le temps d'accrocher les bretelles. On m'inspecte à la lanterne. J'avais ma culotte à l'envers. Ils m'ont dit : « Tu seras pendu ! »

OCULI

Ils t'ont pendu ?

ODON

Vous voyez bien que non. J'ai étranglé une sentinelle avec les bretelles, je les ai mises pour pouvoir courir et je me suis évadé.

OCULI

Les misérables ! Pendre un homme pour une simple négligence dans la tenue !

ODON

C'est que vous ne les connaissez pas. Cracher dans la soupe des autres, marcher sur les pieds, flanquer les dames en bas du trottoir pour passer, ça, c'est des farces, c'est tout mignon, il faut bien rire. Mais se montrer à quelqu'un avec sa culotte à l'envers, c'est la pire des pires des impolitesses. C'est comme j' vous l' dis, en avant.

(*Chœur et sortie d'Odon et des Archers à gauche, par le chemin de ronde.*)

SCÈNE VIII

OCULI PUIS VIOLAINE

VIOLAINE, *secouant Oculi plongé en de profondes réflexions.*

Encore là ? C'est tout ce que tu trouves pour me sauver ? Tu es si bête !

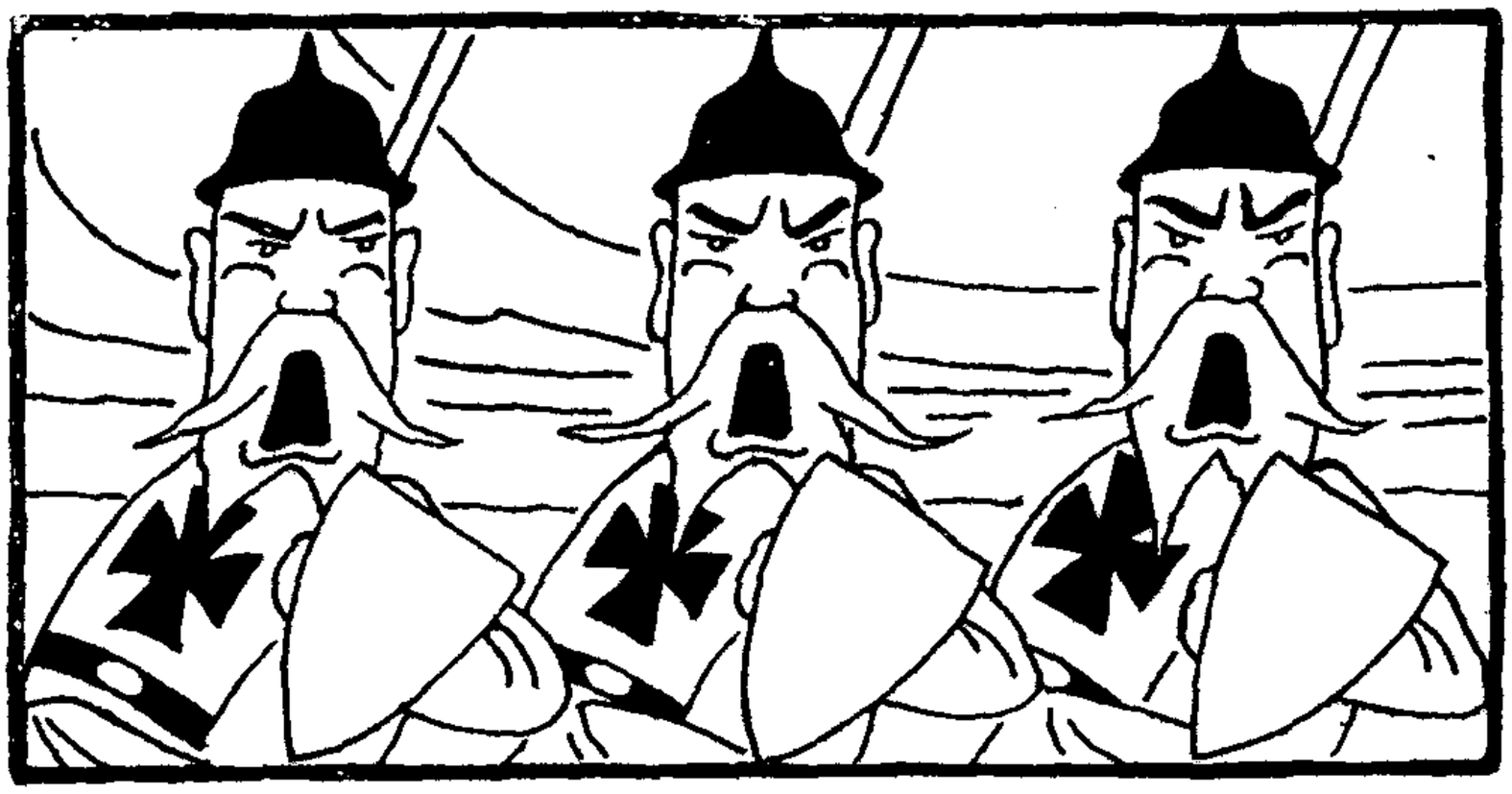

OCULI

Oui, je suis bête. Mais j'ai une idée. Voilà, on va, solennellement, habiller le Roi. C'est moi qui porte la culotte.

VIOLAINE

Mes compliments ! Et depuis quand portes-tu la culotte ?

OCULI

Depuis la mort de la Reine. Alors, voilà. Vous cacherez vos sentiments. Vous ferez la sucrée.

VIOLAINE

Ça me connaît.

OCULI

Je sais. Mais, quand j'apporterai la culotte, vous ferez une scène épouvantable.

VIOLAINE

Çà me connaît aussi.

OCULI

En effet, la culotte, une fois mise, le ceinturon bouclé, vous demandez pardon bien gentiment. Je me charge du reste. Voici le Roi.

SCÈNE IX

LES MÊMES. DAGOBERT. SAINT ÉLOI. LA COUR. ODON. LES ARCHERS. *Le roi porte seulement une longue chemise.*

DAGOBERT

L'ambassade est signalée au loin par les feux de pins qui brillent sur les montagnes selon la coutume, ou plutôt par leur fumée, puisqu'il fait encore jour. Apportez le trône et habillez-moi solennellement.

(*On apporte le trône. On le place au fond, à gauche, de trois quarts.*)

CHŒUR

Il est en or ! Il est en or !
C'est un chef-d'œuvre, un vrai trésor,
Pas du doublé, ni du melchior,
C'est du vrai, du pur et du fort,
Il est en or ! Il est en or !

SAINT ÉLOI

Pour mon Roi, j'ai forgé ce trône
Qui du soleil atteint l'éclat,
Mais parce qu'on porte couronne
On n'en est pas moins délicat.
Aussi, ce siège redoutable
Dont on n'approche qu'à genoux,
Est au fond des plus confortables.
Son or est dur, ses coussins doux.
Oui, sur ce trône, mon orgueil,
On est... comme dans un fauteuil

CHŒUR

Il est en or, etc.

VIOLAINE

La Couronne ! (*On l'apporte. Violaine en couronne le Roi. Le Chœur* entonne : « Elle est en or. » Violaine crie : Assez ! La culotte ! *Oculi apporte et présente — à l'envers — la culotte à Dagobert. Il la retourne à l'endroit.*)

OCULI *à Violaine.*

Tout est perdu ! Allez-y !

VIOLAINE, *arrêtant le Roi.*

Permettez, mon père. Je voudrais, afin de ne pas me tromper tout à l'heure, prononcer d'abord devant la Cour mon serment solennel.

DAGOBERT

Très bien, ma fille. Dépêche-toi, puis je mettrai ma culotte.

VIOLAINE, *à tue-tête.*

Fiancée au fils de S. M. le Roi des Berlingoths, je jure devant le Roi, devant toute la Cour et devant les Ambassadeurs, que je l'épouserai à la Saint-Glin-Glin !

DAGOBERT, *hors de lui, jetant violemment par terre la culotte que ramasse Oculi et qu'il lui présente à l'envers.*

Qu'entends-je, fille rebelle ?

VIOLAINE

C'est plus fort que moi !

DAGOBERT.

En tout cas, ce n'est pas plus fort que moi. (*Il prend la culotte et met sa jambe droite dans la jambe gauche.*) Il le faut ! (*Il met sa jambe gauche dans la jambe droite de la culotte.*) Il le faut pour la paix du monde ! Bouclez ma ceinture. L'affaire est conclue, obéis. (*Oculi boucle la ceinture.*)

VIOLAINE, *prosternée.*

Mon père, je me soumets à votre royale volonté (*elle se relève*). Le manteau !

SAINT ÉLOI

Dépêchons ! Voilà ces messieurs ! Ils ont une suite de cent mille hommes pour nous faire honneur ! (*On met au Roi le manteau qui le couvre entièrement.*)

SCÈNE X

LES MÊMES. TROIS AMBASSADEURS. (*Les trois ambassadeurs entrent à droite par le chemin de ronde, au pas de parade.*)

Kronprinz, bretsel,
Pompernikel
Sauerkraut
Karhafel, zum befehl.
Fritz und Gretchen
Unter Linden
Schopenhauer,
Krupp, Essen, Feldwebel !

DAGOBERT, *ouvrant ses bras et son manteau.*

Embrassons-nous pour mon gendre !

LE CHŒUR, *riant et les bras au ciel.*

Le bon roi Dagobert
A mis sa culotte à l'envers.

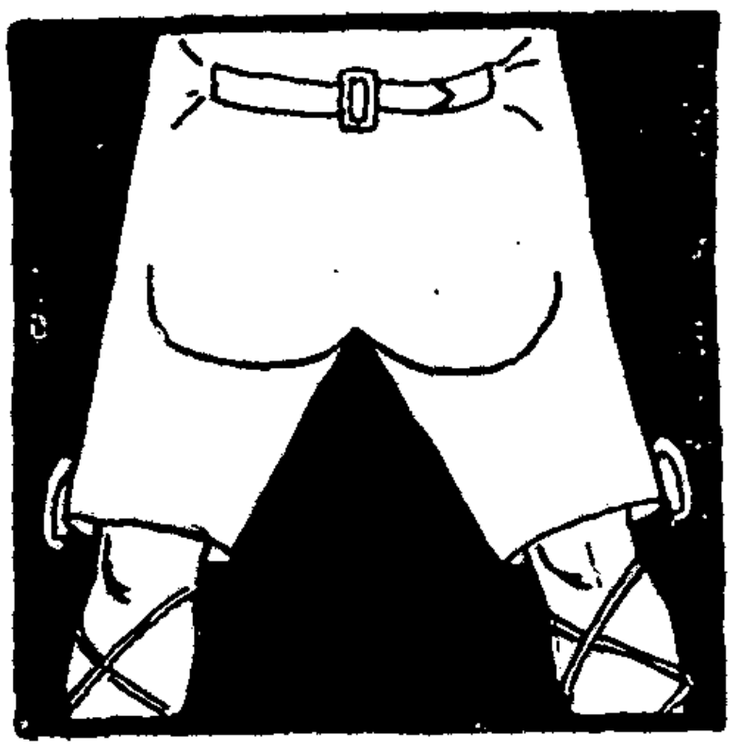

LES TROIS AMBASSADEURS

Donner chlagen ! Rache und Krieg ! (*Demi-tour, sortie à droite par le chemin de ronde au pas de parade*).

DAGOBERT

Ils s'en vont ! Ils ont oublié quelque chose ! probablement les cadeaux ! Oculi, conduis-les un peu... (*Oculi suit les Ambassadeurs.*)

SCÈNE XI

LES MÊMES, *moins Oculi et les Ambassadeurs.*

SAINT ÉLOI

Que disaient-ils, en sortant ?

ODON

Krieg et *Rache.* Ça veut dire « Guerre et vengeance ». C'est parce que le Roi Dagobert avait sa culotte à l'envers. C'est ce que les Berlingoths considèrent comme une injure mortelle... Quand j'étais prisonnier...

VIOLAINE, *très contente.*

Quel malheur ! Mon mariage est rompu !

SAINT ÉLOI

C'est un malentendu ! Il faut courir après, leur expliquer !

DAGOBERT

D'abord, qui m'a mis ma culotte à l'envers ?

AGOBER

SCÈNE XII

LES MÊMES. OCULI

OCULI

Moi !

SAINT ÉLOI

Malheureux ! C'est la guerre ! Nous entendrons dans nos campagnes rugir ces féroces soldats...

OCULI

On n'entendra rien du tout. Je les ai conduits au grand souterrain en colimaçon dont jamais on n'a vu le bout, puis qu'il n'y en a pas. Ils ont tous suivi leurs chefs, avec une discipline admirable. Je les ai comptés. Ils étaient cent mille. Ils voulaient prendre le château. Sur le dernier, j'ai refermé la quintuple porte de bronze, ils ne verront plus jamais le soleil.

DAGOBERT

Ni la lune ! J'ai les Berlingoths dans mon souterrain, mais j'ai du bon vin dans ma cave. Il en faudra pour le mariage !

VIOLAINE

Quel mariage ?

DAGOBERT

Puisque c'est Oculi qui vient de sauver le royaume, je lui offre la main de la princesse Violaine !

LA COUR

Bravo ! Bravo ! Bravo ! Bravo !

VIOLAINE

Oh ! merci, mon père ! Mais je vous ai mis en colère pour que vous jetiez votre culotte. C'est moi qui ai tout sauvé.

OCULI

Merci, mon Roi. C'est moi qui ai appris le protocole berlingoth. Vous avez raison. C'est moi qui ai tout sauvé.

SAINT ÉLOI

Ils vont encore se disputer.

VIOLAINE, OCULI

Jamais ! Jamais !

LE CHŒUR

Le bon Roi Dagobert
A mis sa culotte à l'envers.
Et nos ennemis
Sont anéantis,
Et deux amoureux
Se trouvent heureux,
Si bien que le bon Roi
A remis le monde à l'endroit.

RIDEAU

MAXIME BRIENNE.

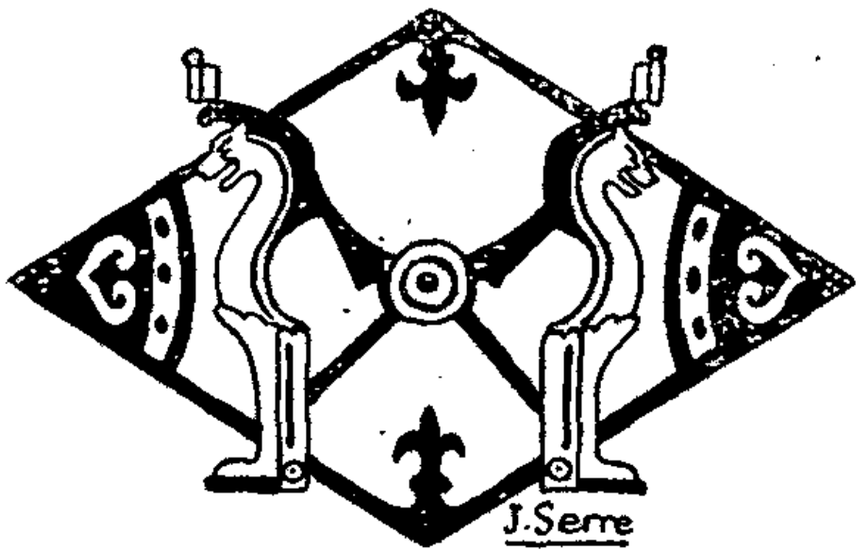

“ LA VARINETTE ”

LE ROI DES INSTRUMENTS

par la Simplicité de son Jeu et la Richesse de ses Imitations Musicales

Breveté en France et à l'Étranger

Marque Déposée

Quatre Médailles

Breveté en France et à l'Étranger

Marque Déposée

Quatre Médailles

En vocalisant doucement dans la Varinette sans effort ni fatigue, chacun, selon son registre vocal, produit des sons mélodieux qui rappellent ceux du violon, du violoncelle ou de la contrebasse.

En moins de deux ans, la Varinette se trouve connue, répandue et appréciée en France et dans quatre-vingt-dix-huit pays étrangers. Partout se forment de **charmants orchestres** avec la **Varinette seule**.

Le mot est d'un artiste, lauréat du Conservatoire :

« Toutes mes félicitations, monsieur l'Abbé, vous nous apportez une petite merveille. Votre Varinette n'est pas simplement charmante : c'est une **charmeuse**. »

Un prêtre écrit à l'inventeur : « Je n'imaginais pas que l'on pouvait concentrer **tant d'art dans tant de simplicité** ».

Dans son compte rendu du premier Salon de la musique, à la foire de Paris, la revue *Musique*

(*Photographie extraite du film de la Société Gaumont.*)

Petits Enfants du « MILIEU FAMILIAL », dont les plus jeunes n'ont pas 4 ans, donnant le concert avec la Varinette aux visiteurs du Salon de la Musique.

et Instruments, du 10 juin 1923, écrit ce qui suit : « S'il est un instrument qui chaque jour est plus goûté du public et prend sans cesse une extension considérable, c'est bien la Varinette. Elle connut durant toute la durée du Salon un incomparable succès et la foule la plus dense ne cessa d'entourer la boutique de la Varinette dont les auditions furent très suivies et très goûtées. Ce petit instrument français est une révélation, il est incomparablement supérieur à l'harmonica, instrument allemand, qu'il ne tardera pas à remplacer ; il est d'ailleurs fort artistique, et peut être joué sans connaissance musicale spéciale puisque la Varinette fut inventée pour les enfants...

« Bien que voisinant avec un orgue automatique de belle puissance, la Varinette ne fut nullement gênée par ses accords, et les auditions ne furent jamais interrompues de ce fait, ce qui prouve la puissance de sons qu'un ensemble peut émettre avec ce petit instrument. Bien mieux, les Varinettes se mirent à l'unisson de l'orgue qui donna l'impression de les accompagner.

« Pour en faire ressortir toutes les qualités, M. Varin eut l'heureuse idée de faire entendre tout un orchestre de Varinettistes, constitué par de jeunes orphelins auxquels il s'intéresse.

« Cet orchestre fit merveille, et les auditeurs très nombreux de ce concert improvisé furent charmés. Les satisfactions que peut donner la Varinette sont inépuisables, c'est l'instrument de prédilection pour les patronages, les sociétés, mais c'est aussi celui des familles où il est chaque jour de plus en plus introduit.

« La Varinette a fait son chemin depuis son apparition. On la trouve partout, non seulement en France, mais aussi à l'étranger, où elle a reçu le meilleur accueil.

« N'est-ce pas là une preuve indéniable de ses réelles qualités artistiques ? Le véritable engouement dont elle est l'objet de la part de tous ceux qui en jouent est donc des plus justifiés : et sa considérable, son incroyable diffusion même ne saurait étonner. Des milliers de personnes ont entendu la Varinette durant ce Salon de la Musique, presque toutes ont été conquises par elle et sont venues augmenter la formidable cohorte des Varinettistes. Son prix modique, son élégante présentation, la variété de ses modèles ont grandement contribué à un succès sans précédent dont nous ne saurions trop nous réjouir, puisqu'il s'agit d'un instrument d'invention et de fabrication françaises. »

" La Varinette "

se présente comme un véritable Bijou, un Ornement pour le visage

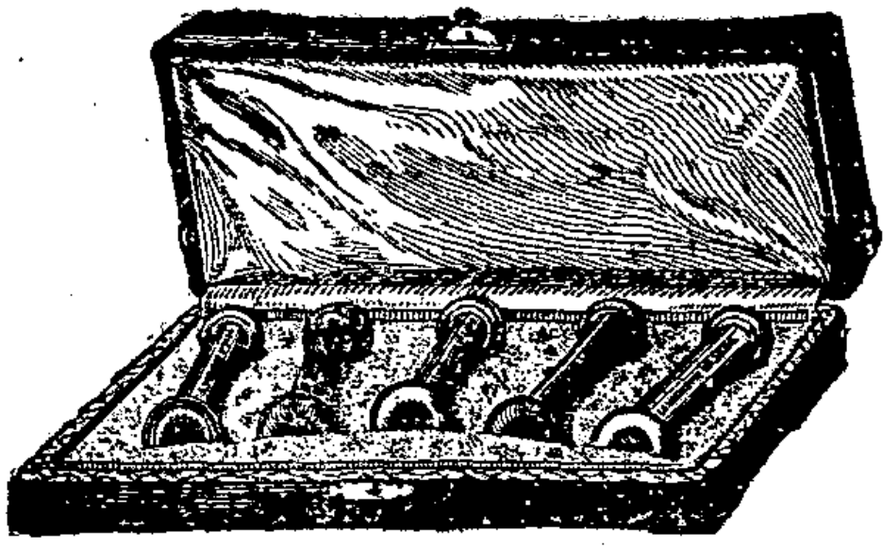

C'est, dans son écrin, l'un des plus

GRACIEUX CADEAUX

que l'on puisse offrir.

Pour répondre au désir exprimé fréquemment par de nombreux clients, Mme Madeleine Riellant, de l'Odéon, des Concerts Colonne et Lamoureux, donne à Paris des leçons de Varinette, et organise de petits orchestres en vue des réjouissances en famille et en société, telles que noces, banquets, concerts, etc. Lui écrire, 203, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris, X^e^.

PRIX FRANCO :

VARINETTE BOIS, en boîte de carton. **5 fr. 60** ; en étui, **10 fr. 60** ; modèle riche en écrin.	**15 fr 60**
VARINETTE GALALITH, nuance unie, en étui de bois verni.	**20 fr 60**
— — en écrin qualité ordinaire.	**25 fr 60**
— nuances riches et variées, en écrin qualité supérieure . . .	**30 fr. 60**
VARINETTE-BIJOU, ornée de pierreries, en bel écrin, modèle simple. . .	**50 fr 60**
— — — modèle riche. . . .	**75 fr. 60**

PETITS ORCHESTRES DE SALON en bel écrin

3 VARINETTES GALALITH		**3 VARINETTES GALALITH**	
Nuances unies.	**76 fr. 50**	Nuances unies.	**126 fr. 50**
Nuances riches et variées. . .	**91 fr. 50**	Nuances riches et variées. . .	**151 fr. 50**
Varinettes-Bijou. 151 fr. 50 et 226 fr. 50		**Varinettes-Bijou. 251 fr. 50 et 376 fr. 50**	

MEMBRANES DE RECHANGE

Pour Varinette en bois (pochette de 2).	**1 fr. 50**
Pour Varinette en galalith (pochette de 4).	**2 fr. 00**
Bagues élastiques (pochette de 20).	**0 fr. 75**

EN VENTE :

RÉPERTOIRE DU VARINETTISTE

1° Morceaux extraits des Auteurs classiques et modernes, pour violon, violoncelle ou chant s'adaptant à la Varinette.

2° Morceaux composés spécialement pour la Varinette.

Adresser Correspondance, Chèques et Mandats à l'Inventeur :

J.-E. VARIN SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE DU JARDIN D'ACCLIMATATION N° 96

Bois de Boulogne, NEUILLY-sur-SEINE, Compte Chèque-Postal : 253-30 Paris

Pour une meilleure représentation des anciens combattants devant l'État

Pour les anciens combattants, l'année 1923 n'aura pas été plus heureuse que les précédentes. Beaucoup de promesses, beaucoup de congrès, beaucoup de discours. Mais les marques tangibles de la reconnaissance du pays, mais le remerciement solennel du gouvernement envers les sauveurs de la Patrie, il semble que nous devions les attendre longtemps encore.

Le grand espoir de cette année qui se termine fut la création de l'Office national du combattant.

Depuis deux ans et demi qu'on en parlait dans les associations, on espérait qu'enfin allait sortir un projet de loi sérieux et une institution viable. Quelle ne fut pas, hélas ! notre stupéfaction de voir que, de l'idée primitive et du plan d'office du combattant tels qu'ils avaient été présentés par notre ami Xavier de Magallon et exposés si lumineusement par Charles Maurras, il ne restait rien qu'un fantôme. Sous le titre d'Office national du Combattant, on voulait nous faire approuver une vague création financière, l'organisation d'une banque qui aurait été en même temps une société de secours mutuels. Les premiers fonds devaient être fournis par les combattants eux-mêmes, et les combattants nécessiteux n'auraient pu y trouver qu'une assistance à intérêt de 5 à 10 % ! En résumé, un organisme de crédit décoré d'un nom trompeur : rien de plus.

Que deux des plus grandes associations d'A. C. aient osé présenter ce projet lamentable à nos frères d'armes, cela donne la mesure de leur dévouement à ceux qu'elles prétendent aider et servir. Que le gouvernement ait choisi ces associations pour lancer le projet-farce, cela donne à penser en quelle étroite dépendance il les tient. Qu'elle n'ait pas cru devoir offrir l'ombre d une réalisation, cela montre également combien la République aime récompenser les bons serviteurs du pays.

L'*Action française* a jeté à ce moment le cri d'alarme. Elle a montré la tromperie, elle a crié à l'escroquerie. Il n'était pas possible, en effet, de laisser espérer qu'il y avait là quelque chose, alors qu'il n'y avait rien. Il fallait déjouer la manœuvre qui consistait à abuser des anciens combattants jusqu'au lendemain des élections.

Alors les promoteurs du fameux projet d'Office national du combattant reculèrent, tentèrent de se justifier ou de s'excuser de n'avoir pu faire mieux, réduisirent les objets de la société anonyme, car c'était une société qui, par conséquent, devait faire des bénéfices sur le dos des A. C.

Ils eurent cependant beau faire, ils ne parvinrent pas à faire accepter leur camelote avariée pour de la marchandise de première qualité. L'opposition était trop

forte et nous avions crié trop haut au scandale.

Le Gouvernement lui-même recula un peu de honte et sentit le rouge lui monter au front. Il semble maintenant avoir perdu l'espoir de faire aboutir ce trompe-l'œil, mais la leçon ne lui a pas donné plus de générosité, ni de sens des véritables intérêts généraux de la nation.

Nous sommes donc fondés à redire aujourd'hui cette phrase prononcée au congrès de l'U. N. C., à Vichy, en mai dernier : « Rien n'a été encore fait en faveur des anciens combattants ! »

***

Essayons de démêler les raisons pour lesquelles les anciens combattants n'ont rien obtenu encore de ce qui leur était dû.

Au lendemain de leur démobilisation eurent lieu les élections législatives. Les politiciens qui n'avaient pu échapper à l'obligation de se battre comme les camarades se rencontrèrent avec les arrivistes pour dire : « Votez pour nous, qui avons fait la guerre, nous défendrons vos intérêts et ferons aboutir vos revendications. »

Naïfs, généreux, inexpérimentés, les bons bougres que nous sommes étaient tout disposés à croire ce qu'on leur racontait. Sans prendre d'autres garanties, nous nous mîmes généreusement en campagne pour « la chambre bleu-horizon ».

La chambre bleu-horizon ! C'était votre expression imagée, votre rêve grandiose de renouveau, votre espoir d'un changement radical et d'un pays tout entier redressé par la victoire, mon cher Binet-Valmer. Vous êtes bien d'accord avec moi maintenant pour la répudier, cette chambre couleur de grisaille, ce taudis où sont allées mourir toutes nos illusions. Jamais le Parlement n'aura compté autant de guerriers, dont un grand nombre sont de braves gens, et cependant ceux-ci n'auront pas pu entraîner les autres sur le chemin des réalisations. Cette législature est en train de mourir et nous pouvons répéter : « Rien n'a encore été fait en faveur des anciens combattants. »

Oh ! Je sais bien que certains de ceux qui doivent se défendre contre nos accusations diront que j'exagère, et pour le montrer énuméreront la poussière de petits avantages qu'ils ont fait obtenir à quelques catégories de mutilés : cartes de priorité, réduction sur les chemins de fer, assistance médicale, etc. C'est ce que nous appelons dans nos associations : les os qui ont été donnés à ronger aux uns pour les empêcher de crier avec les autres. Mais un avantage réel donné à *tous* les survivants de la guerre, cela la République répugne à l'accorder. Il semble qu'elle ait peur, en faisant le geste attendu, de fédérer les énergies des grands soldats vainqueurs, qu'elle redoute leur prise de conscience, qu'elle veuille éviter qu'ils fassent dans la nation un petit Etat. C'est pourquoi la « part du combattant » fut repoussée par Briand et ne fut jamais reprise ensuite par le ministère patriote, mais républicain, de Raymond Poincaré. Tout ce qu'on a raconté au sujet de l'impossibilité financière du projet de Magallon, en se basant sur des chiffres ridicules, n'avait pour but que de masquer

cette volonté bien arrêtée d'éviter la formation du « corps des anciens combattants ».

La clef de toutes nos désillusions est là. C'est aussi la raison pour laquelle les députés de la chambre bleu-horizon ne purent ou ne voulurent pas nous aider. Aussitôt qu'ils furent au Palais-Bourbon, on leur montra le péril d'une espèce de parlement des anciens combattants en face du parlement des politiciens. Le tour était joué : ils étaient, si j'ose dire, neutralisés.

***

C'est pourquoi, si les anciens combattants veulent, en 1924 être plus heureux et moins déçus qu'entre 1919 et 1923, ils doivent renoncer à se laisser « rouler » par tous les entrepreneurs d'élection qui cherchent déjà à renouveler le coup de la Chambre bleu-horizon. Quatre années nous ont fourni la preuve que le meilleur des parlements ne pouvait ni ne voulait rien faire. La Chambre de 1924, meilleure ou pire que celle de 1919, n'en fera pas davantage.

Mais nous apercevons bien déjà la manœuvre à double objectif : il s'agit pour un certain nombre d'ambitieux de se faire élire et pour certains « sortants » d'assurer leur réélection. Pour être député, le rester ou le devenir, tous les moyens sont bons. On cherche à utiliser la force des anciens combattants comme on utilise les bistrots et comme on fait appel aux caisses noires de certaines organisations économiques.

Dans le même temps, le second objectif est atteint : on divise les anciens combattants sur le terrain de la politique. La belle devise « Unis comme au front » n'est plus qu'un rêve lointain. On proscrit des listes, selon la stupide formule qui veut être libérale, les combattants de droite et les combattants de gauche, à moins que ces derniers restent admis comme partisans d'une république à leur façon et que les royalistes soient les seuls exclus parce que ne voulant pas se soumettre à la République. Ah ! certes, lorsqu'il s'agissait de partir en patrouille ou à l'assaut, on ne demandait pas de rester dans la tranchée à tous ceux qui ne voulaient pas crier « Vive la République » Mais aujourd'hui, les choses sont changées, la guerre est finie et les républicains veulent renier la coopération de tous les Français à la victoire du pays. Pensez donc ! Soutenir à titre d'ancien combattant la candidature d'un ancien combattant royaliste, nos politiciens d'après-guerre ne peuvent admettre cela !

Heureusement que parmi les anciens combattants républicains, il en est de plus en plus que ce spectacle écœure et n'est-ce pas un de nos camarades radicaux qui poussa le premier le cri de révolte ?

Si en 1924 la politique électorale n'est pas proscrite des groupements d'anciens combattants, les dirigeants de ceux-ci auront peut-être fait élire quelques députés de leur choix, mais ils auront tué les associations créées pour faire aboutir nos justes revendications.

***

Alors, comment les anciens combattants se feront-ils entendre devant l'Etat ?

Nos amis d'Action française connaissent notre réponse : en adhérant au mouvement pour la

convocation des Etats généraux. En prenant conscience de leur force, de leurs devoirs et de leurs droits, dans les différents groupements auxquels ils appartiennent, en organisant leur représentation effective devant l'Etat, comme le font actuellement les groupements d'intérêts industriels et commerciaux qui ont renoncé à voir aboutir les grandes réformes nécessaires, par le seul moyen des chambres impuissantes. Là, à l'écart de toutes les passions et de toutes les ambitions politiques, ils pourront intervenir en corps, pour donner leur avis sur les grandes questions d'intérêt national comme le problème financier ou le problème familial. D'autre part, lorsqu'il s'agira des revendications propres à une catégorie restreinte d'anciens combattants, comme les fonctionnaires mobilisés par exemple, ils délibéreront dans le cadre de ces groupements spéciaux. Enfin, lorsqu'il s'agira de faire aboutir la *part du combattant*, d'examiner le taux des pensions, le fonctionnement de l'*Office national des combattants*, ils délibéreront en corps, par la voie de leurs délégués aux Etats.

Ainsi les associations de combattants auront leur raison d'être : nommer leurs délégués aux Etats généraux périodiquement et entre temps mettre au point les cahiers de revendications de la France combattante.

Ainsi les anciens combattants seraient officiellement reconnus comme la classe privilégiée de la nation à laquelle on doit la victoire et qui a le droit de se faire entendre dans la paix.

Mais cette heureuse solution du problème supprime les politiciens qui vivent des discordes.

Les anciens combattants sauront-ils passer, en 1924, sur le corps des politiciens impuissants ?

PIERRE HÉRICOURT.

— *Assassins !... Assassins !...*

L'AILE GAUCHE
DE L'ANTI-FRANCE

Puisque la période électorale est virtuellement ouverte et que tous, peu ou prou, nous songeons aux élections de 1924, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de vous entretenir, amis lecteurs, qui voulez réaliser le maximum d'ordre possible dans la Corporation, dans la Cité et dans la Nation, des partis qui cherchent à créer, à entretenir le désordre. Avec justice, d'ailleurs, le régime républicain, reconnaissant leur capacité de destruction, les place à l'avant-garde de la démocratie.

Vous aurez à rencontrer, à combattre avec toute votre énergie les représentants des partis de l'extrême-gauche. Il est bon que vous connaissiez d'eux l'essentiel de leur théorie, de leurs méthodes et de leurs espérances ; il vous sera plus facile, ainsi, de préparer leur échec, car leur victoire sonnerait le glas de toutes les espérances françaises.

***

Jusqu'à la veille des élections de 1918, nos socialistes formaient un seul groupement : le parti socialiste (section française de l'internationale ouvrière). Le fameux bloc commença à s'effriter parce qu'une fraction trouva trop réduite la place qu'on lui avait réservée sur les listes électorales et décida de former un nouveau parti.

Mais la grosse dislocation se produisait deux ans plus tard, au Congrès de Tours. Les Communistes, partisans de Moscou et de la IIIe Internationale, disposant de la majorité, mettaient à la porte les sectateurs des Internationales nos II et II 1/2.

Enfin, après des aventures chat-noiresques et l'intervention de l'œil de Moscou, deux fournées d'exclus et de dissidents formaient une nouvelle firme.

Nous voici donc en face de quatre groupements au lieu d'un. Naturellement concurrents dans toutes les compétitions électorales, ils sont en état de lutte permanente.

Voyons un peu ce que chacun d'eux représente.

Parti socialiste français.

Ce parti contient quelques chefs, hommes de 4e ou 5e plan, députés, conseillers municipaux de Paris ou conseillers généraux de la Seine, des Comités électoraux, mais point de troupes. Un hebdomadaire que personne ne lit : *La France Libre*. Son chef nominal, le citoyen Brunet, actuellement président du Conseil général de la Seine, est le parfait représentant de ce syndicat d'arrivistes ou de bien casés !

Leur socialisme est d'une telle teinte qu'il ne fait peur ou ombrage à qui que ce soit. M. Chaumet

et notre national Célestin Jonnart leur assurent une place honorable dans leur groupe démocratico-ploutocrate ; le vicomte de Fontarce leur assure l'accès (par les écuries) du monde aristocratique ; enfin, ils sont assurés de bénéficier des largesses de M E. Billiet, président de l'Union des Intérêts économiques.

Ce sont les enfants gâtés de la démocratie !

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.).

A hérité du titre ancien et compte dans son sein les principaux lieutenants de Jaurès et de Guesde, plus quelques arrivistes nouveaux qui avaient misé sur la très prochaine arrivée au pouvoir de notre social-démokratie

Ses chefs ? Non, ils sont trop ; et malgré leur réunion en parti, ils ont des intérêts électoraux trop différents pour qu'une discipline unique puisse s'imposer Ceux qui font figure de chefs ? Albert Thomas, Léon Blum, représentant la finance juive ; Jean Longuet (dit quart-de-boche), Paul-Boncour, Renaudel, Varenne, Compère-Morel, Paul Faure, etc. Oui, tous des chefs ! Mais peu, oh ! très peu de troupes.

Son journal : *Le Populaire*, une feuille de chou sans lecteurs. Mais qui a déjà une histoire, une tradition que notre ami Jacquet, de Limoges, vous conterait mieux que moi. C'est, en effet, de la Haute-Vienne rouge et de ses quatre ou cinq députés socialistes qu'est parti le mouvement défaitiste et pro-allemand en France.

Par circulaires d'abord, par le *Populaire* hebdomadaire ensuite, les groupes socialistes étaient invités à faire campagne contre la continuation de la guerre, pour la reprise des relations internationales avec nos « frères boches ».

Nous savons aujourd'hui que MM. Merrheim et Bourderon s'en furent à Zimmerwald, s'entendre avec Lénine, et avec les représentants allemands pour organiser la révolution en France ; ils étaient encouragés, poussés par Jean Longuet, Pressemanne et Cie, qui avaient peur de jouer leur situation et leur tête et trouvaient bon de faire porter leurs propres responsabilités à deux ouvriers !

Au point de vue électoral, il n'est pas de situation plus confuse. Sans doute, la majorité des chefs, des élus surtout, ne demandait qu'à participer au bloc des gauches. Mais les troupes, dans la majorité des cas, opinent pour une alliance avec les communistes.

On vit bien cela au moment des élections de Seine-et-Oise Les états-majors désiraient le désistement en faveur de la liste radicale-socialiste ; par contre, la Fédération intéressée décidait le désistement en faveur de la liste Marty Et cette élection constitua un double désastre, car les socialistes s'étaient flattés d'attirer à eux la grosse majorité des électeurs révolutionnaires, or, pendant qu'ils réunissaient péniblement 8.000 voix, les communistes en obtenaient plus de 40.000.

C'est un peu le sauve-qui-peut et chacun cherche à se débrouiller pour ne pas rester sur le carreau en 1924. Sans attendre le mot d'ordre, les soldats disciplinés quittent le rang.

C'est ainsi que Moutet fait alliance avec Herriot ; que Va-

renne a donné une adhésion retentissante au bloc formé par Clémentel, ancien ministre du Commerce, dans le Puy-de-Dôme; que la Fédération de la Côte-d'Or a donné son approbation au Bloc des rouges, qui va des radicaux socialistes aux dissidents communistes.

C'est l'ordre dispersé, quoi !

Ce parti ambitieux qui comptait sur un minimum de 150 à 180 sièges en 1918, qui groupe encore 50 députés, risque de revenir encore diminué.

Ce sera justice car, dans son ensemble, il est resté ce qu'il était avant guerre : l'avocat de toutes les causes étrangères. Il est avant tout le défenseur de l'Allemagne, de son Unité, de sa puissance. Autrefois, il en recevait ostensiblement des subsides ; il continue de travailler intimement lié à la social-démocratie allemande, de lui demander, de lui emprunter ses idées et ses méthodes.

Son rêve serait de nous appliquer le même régime qui a abouti à la ruine totale des classes moyennes, des ouvriers allemands. Ils ont rendu possible l'accaparement de la fortune boche par une dizaine de magnats du genre Stinnes, Thyssen, Cuno et Cie.

Le Parti socialiste-communiste.

Est composé d'exclus et de dissidents du parti communiste (les deux dernières cuvées). C'est bien le plus parfait ramassis d'aventuriers et d'hommes à tout faire du journalisme et de la tribune qu'il soit possible d'imaginer. Ils ont servi Moscou, sans loyauté, tant que Trotzky a payé à caisse ouverte.

Ils sont partis le jour où le maître mécontent de ne « pas en avoir pour son argent », a serré les cordons de la bourse, et aussi, parce qu'ils croyaient à la désagrégation rapide du communisme.

Leurs chefs ? Ludovic Oscar Frossard, Raoul Verfeuil, l'homme qui traîne « le boulet de la Victoire ». Mais il ne faudrait pas gratter trop profondément pour découvrir les véritables managers : Briand et Loucheur d'abord, puis la finance juive. On trouve de ces derniers en tas dans leurs rangs et, parmi eux, Paul Louis, ancien chef du service des affaires étrangères au *Petit Parisien*, et Henry Torrès, communiste et multi-millionnaire.

Leur situation au point de vue électoral ? Oh ! c'est bien simple ! S'allier avec qui est prêt à payer ou à permettre la conquête de quelques sièges au Palais-Bourbon.

Ils ont un organe hebdomadaire, l'*Egalité*, qui se vend 0,25 et ne peut boucler son budget. Mais ce qui donnera une idée de la puissance et des moyens financiers des protecteurs de ce parti sans troupes, c'est que l'*Egalité* va se transformer en quotidien !

Faut-il ajouter qu'au point de vue national, le parti socialiste-communiste se réclame de l'antipatriotisme le plus absolu.

Le parti communiste (S.F.I.C.).

Son existence, sa durée constituent un véritable paradoxe, une sorte de faute de goût. En vérité, tout semble avoir été

réuni pour choquer le plus simple bon sens

Des observateurs ont prononcé sa condamnation à mort à diverses reprises, tellement il mettait de zèle à réaliser, en son sein, les plus effarantes absurdités. Cependant, il continue à vivre. Bien mieux, de toutes les sectes socialistes, il est le seul qui possède des troupes et un journal qui a des lecteurs, l'*Humanité*.

Ses chefs ? Pour le grand public, pour les habitués des meetings, le principal, c'est Cachin, celui-là même que Charles Maurras qualifie d'épouvantable imbécile.

Mais les véritables chefs du parti communiste sont en Russie. C'est Trotzky, Zinowiev, Boukharine, etc., et leurs représentants en France sont des fantoches, bien au-dessous de Marcel Cachin. C'est Catonnet (dit Amédée Dunois), Griot (dit Rosmer) et l'odieux et ridicule petit Youtre Lipschwitz (dit Boris Souvarine).

Pour les valets bien payés, tout ce que fait Moscou est qualifié d'admirable. Que les dictateurs soviétiques s'emploient à instaurer le communisme intégral au moyen de l'assassinat de centaines de milliers de Russes, ils applaudissent avec enthousiasme; mais que Lénine proclame la faillite de son programme, restaure la propriété privée et tente de livrer la Russie au capitalisme étranger, et les mêmes gens s'écrieront qu'en Lénine fleurit la pure pensée de Karl Marx. De façon identique le P. C. a approuvé les bolcheviks antipatriotes constituant une armée de métier pour la réalisation du pan-slavisme. L'idée de se battre pour la France les exaspère, mais ils sont tout prêts, qu'ils disent, à se battre pour la Russie contre la France, s'il plaît à Boukharine de leur en donner l'ordre

Leur dernier avatar est de taille plus colossale encore. Nous les avons connus ennemis acharnés de Mussolini dont ils redoutaient la poigne et l'huile de ricin ; nous les retrouvons alliés, avec leurs collègues boches et les supernationalistes d'outre-Rhin. Le dernier héros de nos communistes est un officier allemand, condamné à mort et exécuté pour avoir accompli nombre d'actes de sabotage dans la Ruhr.

Le P C. a la manie des formules qu'il reçoit toutes faites de ses maîtres.

La dernière en date est formulée en ces termes : « Organisons le front unique avec les officiers impérialistes allemands contre l'armée française. »

C'est une honte pour le régime qui nous gouverne de se trouver impuissant à défendre l'ouvrier français contre les ignominies colportées ouvertement et sans risques par ces misérables agents de l'étranger.

Syndicats politiciens.

Le syndicalisme révolutionnaire représenté autrefois par la seule C. G T. n'aurait pas eu à figurer dans la nomenclature des fractions socialistes politiques. Elle affichait, en effet, soit une indifférence totale à l'égard des élections, soit une hostilité assez vive contre le parlementarisme.

Tout cela a bien changé au cours de ces dernières années. Sous

l'influence des partis, la C. G. T. s'est coupée en deux et l'on envisage comme probable la création d'une nouvelle organisation centrale.

L'organisation dissidente, la C. G. T. U, est adhérente à l'Internationale syndicale rouge et, par là même, au parti communiste

Plusieurs de ses leaders feront acte de candidats et chercheront à entraîner le vote des adhérents pour le P C.

Quant à la C. G. T., il n'a pas dépendu d'elle que se constitue un Bloc des gauches sous la forme de l'ancien Bloc Combes-Jaurès. Des pourparlers rendus publics avaient abouti à un accord qui paraissait définitif entre le parti radical et la C. G. T. Tout est remis en question quant à la forme, mais le fond subsiste. On n'a pas oublié la présence scandaleuse de Jouhaux à la réception de Malvy. Battus sur le terrain économique, les chefs syndicaux veulent se ménager un refuge au Palais-Bourbon.

Les anarchistes.

Le digne couronnement du régime ! Quoiqu'ils ne présentent pas de candidats, l'on ne peut dire qu'ils n'ont point d'influence politique.

C'est dans leur sein que se recrutaient les hommes à tout faire, au cours de l'affaire Dreyfus. C'est là que se recrutent les assassins, en raison de cette chose fort simple : c'est qu'à côté de quelques idéalistes ou révoltés de bonne foi, dont le nombre diminue d'ailleurs, les rangs du Parti(?!) comptent de nombreux « irréguliers du travail» adonnés à la cambriole, à la fabrication de la fausse monnaie. Une police pourrie possède la haute main sur ces gens. C'est, d'ailleurs, de ce milieu qu'est sortie Germaine Berton, assassin de notre Marius Plateau.

Ce qui m'incline à penser qu'un rôle important est réservé aux anarchistes, c'est la transformation prochaine du *Libertaire* hebdomadaire anarchiste en quotidien.

Qui paye cette transformation ? Et pourquoi paye-t-on ? Telles sont les questions qui se posent, lorsqu'on connaît la situation de ce canard.

La conclusion de ce qui précède sera brève : La mobilisation de l'armée d'extrême-gauche est commencée et dans son sein se trouvent réunis les pires ennemis de la Société et de la France. Il faut parfaire notre organisation, rassembler toutes nos forces pour engager la bataille sur tous les terrains et... la gagner. L'avenir de notre pays, notre propre avenir est en jeu !

Pierre Dumas

Auguste PICARD, EDITEUR, 82, rue Bonaparte, PARIS

A. LONGNON, DE L'INSTITUT

LA FORMATION DE L'UNITÉ FRANÇAISE

Leçons professées au Collège de France en 1889-1890

Publiées par H.-Fr. DELABORDE, de l'Institut, avec une table des Matières méthodique

Préface de C. JULLIAN, Membre de l'Institut

Un volume in-8° (XII-460 pages). . . . . **20 fr.**

M. MARION

Professeur au Collège de France, Correspondant de l'Institut

DICTIONNAIRE DES INSTITUTIONS DE LA FRANCE

Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles

Un fort volume in-8° (VI-562 pages à 2 colonnes), 1.108 articles. **35 fr.**

L. DESNOYERS

HISTOIRE DU PEUPLE HÉBREU

DES JUGES A LA CAPTIVITÉ

Tome I : LA PÉRIODE DES JUGES

Un volume in-8° (XII-460 pages, une carte). . . . . **20 fr.**

UNE VIE DE CITÉ

PARIS, DE SA NAISSANCE A NOS JOURS

PAR

M. POËTE

Tome I : LA JEUNESSE (*Des Origines aux Temps modernes*)

Un volume in-8°, avec grande carte, *environ*. . . . . **20 fr.**

HISTOIRE DU PEUPLE AMÉRICAIN

PAR

D. PASQUET

Tome I : *Des Origines à 1820*

Un volume in-8°, avec cartes et figures, *environ*. . . . . **15 fr.**

L'Union des Corporations Françaises

(C. I. P. F.)

La *Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises* (C. I. P. F.) vient de prendre le titre d'*Union des corporations françaises*. Elle tend à instituer un régime économique et social qui donne aux réalités leur place.

Ces réalités sont la famille, le métier, la Patrie.

Le stupide XIXe siècle s'est employé à les faire oublier. La C. I. P. F., qui procède du grand courant national suscité par l'*Action française*, a entrepris la restauration de ces trois grandes réalités par l'application d'un programme qui comporte les points suivants :

1° Organisation des Etats professionnels ;

2° Coordination des forces économiques ;

3° Représentation des intérêts devant l'Etat

LA DOCTRINE DE LA C. I. P. F.

Les états professionnels se forment à la faveur du mouvement syndical. Nous n'en sommes encore qu'à la première étape : *au syndicat*, ou association professionnelle des personnes qui exercent la même fonction dans le métier. *La corporation* est la deuxième étape. Nous aurons la corporation lorsque, dans un même métier, les divers syndicats de patrons, de techniciens, d'employés et d'ouvriers se seront réunis, sans se confondre, sur le principe de l'*ajustement des intérêts*. Les efforts de la C. I. P. F. tendent à appuyer ce travail de réfection sociale, qui fait passer le monde de la production de la formation syndicale à la formation corporative.

Après l'institution des corporations, ou états professionnels, l'organisation nationale de la production veut la coordination de ces divers états suivant un plan d'ensemble dressé en collaboration avec l'Etat lui-même. Cette coordination s'établit de la base au sommet de l'édifice : entre syndicats patronaux et syndicats ouvriers d'un même métier, entre corporations d'un même groupe économique, entre toutes les forces économiques sous le commandement de l'Etat national. En d'autres termes, la règle est que, pas plus que les individus, les groupes n'ont le droit de s'enfermer dans leur égoïsme et d'ignorer la vie du voisin. L'agriculture, l'industrie, le commerce, la banque, les transports, les corps savants, etc., se doivent mutuellement des comptes et en doivent à la nation.

La coordination des forces économiques ne peut être conçue qu'en liaison avec l'Etat et sous sa présidence. Elle suppose donc la représentation des intérêts devant l'Etat, idée qui a donné

naissance au mouvement en faveur des Etats généraux.

Le rôle des corps constitués est d'apporter à l'Etat l'information pour la mise au point des lois et leur concours pour la reconstruction du pays. Cette collaboration des groupes professionnels avec l'Etat est, dans les circonstances présentes, une nécessité vitale pour la France. Il faut que, dans ses tractations avec l'étranger, l'Etat français tienne compte des ressources et des besoins de la métropole et des colonies, qu'il ait en quelque sorte devant les yeux un inventaire de l'actif et du passif national. Or cet inventaire ne peut être dressé que par les corporations. C'est à elles que l'Etat français devra recourir pour régler la question des dommages de guerre, résoudre le problème monétaire et procéder à l'utilisation raisonnée de nos richesses.

LA DOCTRINE RÉALISÉE PAR LES SEMAINES ÉCONOMIQUES.

Essentiellement la C. I. P. F. est un organisme d'action. Ses fondateurs ont pensé que l'état de la France exige une action immédiate. « Le problème, a écrit Georges Valois, était de trouver le moyen de hâter le travail de propagande par des travaux pratiques, qui ont pour tout le monde une vertu de démonstration infiniment supérieure à celle des enseignements de la chaire. »

Il fallait donc, avec un petit nombre d'hommes saisis par la doctrine, entreprendre une expérience dans une corporation déterminée. On choisit le Livre parce que toutes les professions y étaient en bataille les unes contre les autres. Tous les groupements du Livre — de patrons, d'employés et d'ouvriers — ont été invités à confronter leurs intérêts dans des conférences techniques, puis à se réunir en une conférence générale en vue d'instituer la représentation de l'intérêt général du Livre. La confrontation s'est faite et les oppositions se sont manifestées ; la conférence générale s'est tenue et les intérêts se sont ajustés. C'est la « Semaine du Livre », d'où sont sortis :

Une conférence permanente des Auteurs et des Editeurs ;

Une conférence du Papier réunissant des représentants de l'Etat, des Fabricants de papier, des Auteurs, des Editeurs et des Imprimeurs ;

Une conférence de la Fabrication réunissant les Editeurs, les Imprimeurs, les Relieurs et Brocheurs ;

Une conférence de la Vente réunissant les Editeurs et les Libraires ;

Un comité intercorporatif d'expansion du Livre français réunissant, sous la présidence des représentants de l'Etat, les Auteurs et Corporations directement intéressées par la diffusion du Livre français à l'étranger ;

Une conférence de la Publicité réunissant les Agents de publicité, les Syndicats de périodiques ;

Enfin, des conférences réunissant les chefs d'entreprise, les employés et ouvriers des différentes corporations industrielles et commerciales du Livre.

Ces diverses conférences fonc-

tionnent sous le contrôle du groupement économique du Livre tout entier. Le « Conseil du Livre », issu du Comité exécutif de la Semaine du Livre, comprend non seulement les représentants de toutes les corporations du livre, mais ceux encore des diverses fonctions dans le métier : patrons, employés, ouvriers.

Ce qui a été réalisé dans le *Livre* a été tenté ailleurs par la C. I. P. F. avec un égal succès : dans le *Bâtiment*, où a été constitué un Conseil économique du Bâtiment, composé des représentants des diverses organisations d'architectes, d'entrepreneurs, de fournisseurs, de métreurs, d'employés et ouvriers ; dans la *Publicité*, et il en est sorti : un comité exécutif permanent de la Semaine, de la Publicité qui administre lui-même six commissions : 1° enseignement de la publicité ; 2° standardisation du lignage et du point, questions postales ; 3° justification des tirages ; 4° questions professionnelles ; 5° droit des artistes et auteurs ; 6° affichage.

Aujourd'hui, les Semaines, inventées par la C. I. P. F., sont devenues une chose nationale. Quelques-unes ont été déclenchées par elle ou organisées avec son concours : telles les Semaines de la Monnaie, du Commerce extérieur, des P. T. T. D'autres l'ont été sans elle, et loin de s'en plaindre, elle se réjouit de voir sa doctrine entrer dans les faits. L'institution des Semaines est le moyen par lequel la C. I P. F. fait passer l'économie française de l'état chaotique à l'état organique, de la confusion individualiste à l'ordre corporatif.

L'ACTION DE LA C. I. P. F. EN 1923.

Durant l'année 1923, la C. I. P. F. a organisé, sur l'initiative de Martial Buisson, la « Semaine de la Publicité », citée par Georges Valois comme « un bel exemple d'organisation professionnelle par les seuls membres de la profession ». Elle a assuré, par son syndicat des ouvriers de l'imprimerie, la parution, les 24 janvier et jours suivants, du journal *L'Action française*, menacé dans son existence par ploutocrates et révolutionnaires conjugués. Elle a amorcé, avec Maurice Dardelle, une organisation corporative de la presse, et poursuivi dans le pays une campagne méthodique en faveur de l'assainissement monétaire et de la baisse des prix. Lyon, Bordeaux, Grenoble, Tarbes, Bayonne, Saint-Amand, Vierzon, Cherbourg, Rouen, Le Havre, Lorient, vingt autres villes, sans compter Paris, ont entendu soit Georges Valois, soit Pierre Dumas exposer, le pre-

SOUVENIRS RELIGIEUX pour toutes circonstances, IMAGERIE
DESGODETS-GÉRARD 10, rue du Vieux-Colombier PARIS
CHRISTS, IVOIRES, ÉMAUX, MÉDAILLES, STATUETTES, LIVRES RELIÉS
Modèles et accessoires pour l'enluminure

mier, le problème financier, le second, le problème ouvrier.

Le président de la C. I. P. F. dépeint ainsi la situation financière : nous dépensons annuellement plus de 45 milliards et l'Etat en reçoit 25 au maximum par l'impôt. Il se procure le reste par l'emprunt et le déficit croît de jour en jour. Il s'ensuit que, continuant de la sorte, nous nous trouvons dans une situation sans issue. L'Etat sera amené à pratiquer l inflation, laquelle ruine purement et simplement les rentiers, volatilise les créances des commerçants et des industriels, et réduit les salaires ouvriers. L'inflation est ainsi la préface de la banqueroute.

Pour sortir de la difficulté et aider l'Etat français à retrouver son aplomb, la C. I. P. F. propose d'instituer une représentation des intérêts généraux qui mettra en présence de l'Etat une assemblée d'hommes sortis de tous les groupements industriels, sociaux, religieux, etc., capables d'exercer sur le Parlement la pression désirable et d'apporter au gouvernement les appuis nécessaires. Il s'agit donc d'une véritable représentation des intérêts de toute nature, porte-parole de l'ensemble des intérêts français.

La politique ouvrière de la C. I P. F. est construite sur cette notion que les hommes ne doivent plus être distingués d'après ce qu'ils possèdent mais d'après ce qu'ils sont. Ils sont des travailleurs ou de la terre, ou de l'usine ou de la mer, tous liés dans le cadre national. La véritable solidarité est à l'intérieur d'un même métier. Cette politique est la plus solide défense des intérêts ouvriers. Elle proscrit toute surenchère. Dès sa fondation, la C. I. P. F. a proclamé que la campagne poursuivie par les syndicats révolutionnaires en faveur de l'augmentation des salaires, ne procurerait aux ouvriers que des mécomptes : parce que ce qui fait la valeur du salaire, ce n'est pas le nombre de francs que reçoit l'ouvrier mais la puissance d'achat du salaire. *La politique ouvrière doit tendre à faire baisser le prix des choses.* Ainsi s'exprime l' « Appel aux ouvriers » lancé au début de l'année 1923. Et le même appel fait connaître que cette politique doit être dirigée par le principe suivant :

« Agir sur l'organisation de la production de telle manière que les patrons soient amenés à une meilleure organisation du travail, afin que, le prix des choses baissant, le salaire ait une puissance d'achat plus grande, même s'il est, lui aussi, diminué. »

« Le rôle des syndicats ouvriers n'est donc pas de faire pression par la grève sur les patrons pour obtenir d'illusoires augmentations de salaires »... ; il « est d'exercer, dans les conseils de la production, une pression constante sur les syndicats patronaux, afin que les patrons fassent leur métier, qui est d'obtenir un meilleur rendement en qualité et en quantité ».

Tels sont les principes qui guident la C. I. P. F. dans l action qu'elle poursuit dans le pays. Le congrès qui, sous le nom de « Journée d'organisation », s'est tenu le 25 mars, a révélé que ses méthodes avaient porté les meilleurs fruits.

LES GROUPEMENTS DE LA C. I. P. F.

La C. I. P. F. s'est donné pour mission de travailler à ce qu'elle nommait dès 1920 le super-syndicalisme, par lequel on procéderait à la concentration verticale des métiers. Elle complète donc les organisations existantes, mais ne les remplace pas. C'est pourquoi la fondation de syndicats nouveaux ne lui a pas paru d'abord nécessaire. Il est des cas cependant où elle a été amenée à provoquer quelques fondations : c'est lorsque, dans une profession donnée, les syndicats patronaux ou ouvriers sont sans action, ou bien servent des fins étrangères à l'économie. Ainsi, dans la plupart des corporations, la C. I. P. F. avait été assez réservée en ce qui concerne l'organisation ouvrière directe. Elle considérait que les syndicats actuels pouvaient se transformer à la longue et qu'il lui suffisait de poursuivre sa tâche de liaison générale. Ce point de vue est abandonné depuis le jour de l'assassinat du héros de la guerre Marius Plateau, jour où les révolutionnaires ont pris le parti des assassins La C. I. P. F. estime qu'elle ne peut plus demeurer dans la réserve et que sa tâche la plus urgente, c'est le recrutement direct

Voici les organisations qu'elle a instituées et qui, toutes, ont participé à la « Journé de l'organisation » tenue le 25 mars dernier et au congrès du 19 juin.

Agriculture : Comité de l'Agriculture.

Livre Comité d'Auteurs ; Comité des Editeurs ; Techniciens et employés de l'édition et de la librairie ; Presse politique et littéraire ; Pesse technique ; Comité des employés de la presse ;

Comité d'action des maîtres imprimeurs ; Syndicat des correcteurs ; Syndicat professionnel des ouvriers de l'imprimerie.

Comité des fabricants de papier ; Comité des techniciens ;

Comité d'action des libraires ; Comité des relieurs-brocheurs.

Comité d'action de la Publicité.

Bâtiment : Comité d'action des architectes ; Comité des entrepreneurs (Terrassement et maçonnerie charpente et menuiserie , peinture et vitrerie ; électricité et ascenseurs) ; Comités des fournisseurs de matériaux ; Comité d'action des ouvriers du Bâtiment ; Comité des métreurs-vérificateurs ; Comité des employés et dessinateurs.

Banque et Bourse : Comité des techniciens de Banque et de Bourse ; Syndicat des employés de Banque et de Bourse.

Commerce : Syndicat des employés de commerce ; Comité d'action des voyageurs de commerce ; Comité d'action des commerçants-détaillants.

Assurances : Corporation des assurances comprenant 4 groupes : 1° Représentants des entreprises, directeurs généraux ou administrateurs-délégués ; 2° Techniciens et agents ; 3° Courtiers ; 4° Employés.

Médecine : Comité des Médecins ; Comité des Pharmaciens.

Métallurgie et Construction mécanique : Techniciens de la Métal-

lurgie ; syndicat des ouvriers en métaux.

Transports : Fédération des Transports comprenant : 1° un groupe de techniciens de chaque réseau ; 2° un syndicat ouvrier dans chaque réseau.

Comité d'action du syndicat des Transports en commun.

Ces groupements ne possèdent pas encore les effectifs que peuvent aligner, tout au moins sur le papier, les hommes de la C. G. T. ou de la C. G. T. U. Ils sont cependant une force puissante, parce qu'ils apportent deux choses : premièrement une doctrine, dont peu de gens contestent aujourd hui la vertu créatrice ; deuxièmement des hommes d'action dont l'ardeur est très grande, et cela est plus précieux que les gros bataillons.

FIRMIN BACCONNIER.

Tous ceux qui travaillent

sous le signe du livre

Patrons, Techniciens, Ouvriers & Employés

Tous ceux qui s'intéressent

à la vie du livre

doivent lire et propager

LA RÉPUBLIQUE DU LIVRE

Organe mensuel de la " CORPORATION DU LIVRE "

ABONNEMENTS ANNUELS :

France et Colonies. . **6 fr.** | Etranger. . . . . **8 fr.**

Rédaction et Administration : **10, rue du Havre, PARIS-9e**

COMPTE POSTAL 57-948

LE " QUOTIDIEN "

Air : *Gri-gri d'amour.*

I

C'était une feuille quotidienne
Qui s' nommait le Quotidien
Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah !
Elle n'avait jamais eu de veine,
Mais avait Dumay, oui bien !
Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah !
Un jour il dit subito :
Tous les gogos
Qui pour moi ont souscrit
S'ront surpris
De recevoir le grand Q
Et diront émus :
C'est le Q, le grand Q, un journal chouette,
Bobards et pirouettes,
C'est le Q, le grand Q, un journal chouette !

II

Dumay le fonda,
Aulard y étudiera,
Renaudel y soignera
La rage et le choléra,
Et Caillaux et Mayéras,
Buisson, cette petite coquette,
Y fera des galipettes.
Y a pas d'erreur,
Comme porte-bonheur,
Y a pas meilleur !
Qu' Buisson, je l' dis
Mascotte et gri-gri
Du journal qui
Tue Dubarry.
C'est le Q, le grand Q,
Des bobards et des pirouettes,
C'est le Q, le grand Q,
Comme on n'en a jamais vu !

LES MORTS DE L'A. F.

MARIUS PLATEAU.

Au printemps de 1908, quelques semaines après l'apparition de l'*Action française* quotidienne, plusieurs jeunes gens se présentaient au secrétariat de la Ligue d'Action française et signalaient l'intérêt d'une vente régulière du journal à la porte des églises. Eux-mêmes, de leur propre initiative, procédaient à cette vente chaque dimanche dans le quartier des Batignolles. Parmi eux était Marius Plateau. Leur idée était si naturelle que, presque en même temps, d'autres jeunes gens l'eurent, en province comme à Paris. Les Camelots du Roi étaient nés du besoin qu'éprouve une jeunesse ardente de répandre son enthousiasme et de faire partager ses convictions.

L'idée nationale eut bientôt besoin de ce groupe naissant pour une besogne moins pacifique. Un gouvernement éhonté avait confié à un médiocre professeur, nommé Thalamas, un cours libre en Sorbonne. C'était la récompense d'insultes à Jeanne d'Arc lancées devant de jeunes élèves du lycée Condorcet. Etudiants d'Action française et Camelots du Roi, accompagnés par les étudiants patriotes, relevèrent l'outrage fait à la sainte de la Patrie et, chaque mercredi, à partir du 2 décembre 1908, des manifestations périodiques où Thalamas fut tour à tour giflé, fessé, amenèrent enfin, le 18 février, la cessation de ce cours insultant.

Au premier rang des manifestants était Marius Plateau, et déjà ses qualités d'entraîneur étaient connues de la police, car sa première arrestation, le 10 février 1909, fut opérée dans l'escalier de l'*Action française,* alors 3, chaussée d'Antin, où les agents avaient pénétré illégalement. Condamné à deux mois de prison par le président Hugot, dont la partialité et la mauvaise foi furent révoltantes, Marius Plateau lui cria : « Merci ! Cela me mettra au cœur un peu plus de haine pour votre République. »

En avril 1909, dans le préau du quartier politique, à la prison de la Santé, le premier Comité régulier des Camelots du Roi était constitué. Marius Plateau en était. Au mois d'octobre suivant, il était nommé secrétaire général des Camelots du Roi. Cette charge demandait un jugement droit, du bon sens, de la fermeté, du courage, du sang-froid, des qualités d'administration et d'organisation peu communes, car, dans cette direction des soldats volontaires de notre cause, le chef ne dispose que de sanctions morales.

Le 14 juillet 1911, Marius Plateau fut arrêté une seconde fois et il le fut encore illégalement. Une manifestation avait été organisée contre le président de la République d'alors, Armand Fallières, dont la présidence vit notre désarmement systématique, voulu et dirigé par Picquart, notre décadence maritime dirigée par

Thomson, notre abstention ou notre capitulation diplomatique dont le nom d'Agadir restera le signe odieux. Fallières avait été copieusement sifflé, la manifestation était terminée et Plateau rentrait tranquillement chez lui lorsqu'il fut saisi par derrière par une dizaine d'agents en bourgeois. Il riposta à leurs coups et fut condamné à deux mois de prison.

Marius Plateau contribua grandement à l'organisation des manifestations nationales qui, en mars 1911, firent retirer de la Comédie-Française une pièce dont l'auteur a depuis participé à la guerre de 1914-1918.

Deux créations révèlent à quel point Plateau avait le sens de l'organisation. La Fédération nationale des Camelots du Roi qui unit tous les groupes de Camelots de France, est son œuvre. Il connaissait les membres de ces groupes, les chefs et aussi les soldats. Il savait ce qu'on pouvait attendre d'eux en telle et en telle circonstance. Enfin, après avoir combattu de sa personne et être allé en prison pour Jeanne d'Arc, il fut l'ordonnateur de ces défilés de plus en plus imposants commencés en 1909, pratiqués d'abord malgré la police, et qui obligèrent en 1902 le Parlement à voter la « fête nationale de Jeanne d'Arc ». Les Comités directeurs de l'Action française dont Marius Plateau s'appliquait, avec une scrupuleuse discipline, a réaliser la politique dans le domaine de l'action, ne trouvèrent jamais ses prévisions et ses inductions en défaut.

Cette scrupuleuse discipline, il en donna un jour un grand exemple. Charles Maurras a raconté (*Action française* du 29 janvier 1923) comment Marius Plateau et Lucien Lacour se disputaient, en 1910, l'honneur de gifler Briand : « Je priai les deux « amis de faire « valoir leurs titres. Les uns « et les autres « étaient à considérer. Beaucoup de jours « de prison pour « le culte de « Jeanne d'Arc « d'un côté, et, « de l'autre côté, « beaucoup de « jours de prison « contre la réhabilitation de « Dreyfus. De « part et d'autre « service parfait, « discipline et

Le Monument, dû au ciseau de Maxime del Sarte, élevé par souscription nationale à la mémoire de Marius Plateau, inauguré le 11 novembre 1923.

« bravoure exemplaires, esprit « de sacrifice absolu. J'étais « embarrassé. L'idée me vint « de m'informer de leurs pro- « fessions. Comment êtes- « vous occupé ? demandais-je à « l'un : — Ingénieur civil. (C'é- « tait Plateau.) — Et vous ? « dis-je à l'autre : — Menuisier. « (C'était Lacour.) — Eh bien ! « leur dis-je, puisque la gifle à « Briand est destinée à venger « l'ouvrier français de toutes « les sinistres farces révolu- « tionnaires dont Briand l'a « nourri, l'honneur de l'opéra- « tion revient naturellement à « celui de vous qui travaille de « ses mains. »

Lacour fut ainsi désigné, conclut Maurras : « Plateau admit « sans peine les raisons du choix « tout impersonnelles, et les deux « amis s'en allèrent bras dessus « bras dessous à la préparation « de l'algarade fameuse où La- « cour sut mettre la violence au « service de la raison. »

Pour connaître ce que fut Plateau pendant la guerre, lisons simplement le récit qui figure au Livre d'Or de son régiment :

« Le 20 septembre 1914, à « Vaux-sous-Fontenoy, le 6e ba- « taillon du 355e (commandant « Mermet) déjà éprouvé (il lui « reste 4 officiers et 500 hommes), « est appelé à venir à l'aide d'u- « nités voisines.

« Il faut offrir une cible aux mitrailleuses allemandes pour « détourner leurs feux et per- « mettre ainsi au bataillon de « franchir une zone battue pour « tourner la position ennemie.

« A la tête de ses hommes, qu'il enlève par son commandement « énergique et entraînant, qu'il « galvanise par l'exemple de son « ardeur, le sergent Plateau quitte « le fossé d'une lisière de bois, « fait irruption sur un glacis, sa « chaîne de tirailleurs en plein « champ, face à l'ennemi, et attire « l'acharnement du feu.

« Frappé d'une balle à la tête, « l'héroïque sergent est laissé « pour mort sur le terrain. « Trente de ses hommes sont « tués ou blessés. Grâce au sacri- « fice de ces braves, le bataillon « passe.. »

Dès que ses blessures, qui nécessitèrent la trépanation, furent cicatrisée Marius Plateau reprit sa place à l'*Action française*. Il assure le secrétariat de la Ligue en même temps que celui des Camelots Il aide puissamment Daudet dans ses campagnes contre la trahison puis, à l'armistice, il entreprend la réorganisation des Camelots et des Ligueurs parmi lesquels les deuils de la guerre ont fait des vides profonds.

On sait ce qui se passa le 22 janvier dernier. Germaine Berton, anarchiste déclarée, qui, à la prison de Saint-Lazare, a été employée comme femme de chambre par la Bernain de Ravisi, se présente le samedi 20 janvier, au domicile de Léon Daudet et demande à lui parler. Daudet ne la reçoit pas et, puisqu'elle prétend avoir des révélations à faire, la renvoie à son secrétaire à l'*Action française*. Germaine Berton s'y rend vers six heures du soir. Elle est reçue par le secrétaire de Daudet et par Marius Plateau. Les récits qu'elle fait sont sans importance. Elle promet de revenir avec des documents.

Le lundi 22 Germaine Berton se

rend à Saint-Germain-l'Auxerrois où est célébrée la messe anniversaire de la mort de Louis XVI. Daudet n'y est pas, mais elle y voit Charles Maurras, et bien qu'elle soit dans l'intention formelle de tuer Daudet ou Maurras, elle n'ose tirer sur celui-ci qu'elle juge « trop entouré ». A une heure et demie, elle revient à l'*Action française* et demande Marius Plateau. Il n'est pas arrivé. Elle l'attend près d'une heure.

Introduite dans le bureau de Plateau, elle a avec lui une conversation d'une vingtaine de minutes. En reconduisant la visiteuse, Plateau lui tourne le dos pour ouvrir la porte. C'est à ce moment que Germaine Berton tire sur lui un premier coup de revolver. Plateau se retourne, Germaine Berton continue de tirer, Plateau a la force d'ouvrir la porte et de faire quelques pas en disant : « J'ai au moins deux balles dans le corps ». Puis il s'effondre Pendant ce temps, Germaine Berton tirait sur elle-même le sixième coup de son revolver et se faisait une blessure légère. Marius Plateau fut transporté dans la salle de la Ligue. Un prêtre de Saint-Louis d'Antin, l'église voisine, put lui donner l'absolution avant que le cœur cessât de battre.

L'Allemagne, les mauvais Français, qui ont armé la main de Germaine Berton, et qui, à défaut de Daudet et Maurras, lui ont désigné Marius Plateau, espéraient paralyser pendant longtemps le mouvement de salut public qui est le nôtre. Ils oubliaient que si les hommes comptent — et, certes, dans une très haute mesure — les idées vraies, quand elles sont arrivées au degré d'expansion qu'ont aujourd'hui les idées d'*Action française*, trouvent dans les obstacles un élan nouveau. La mort du grand, du noble, de l'héroïque Marius Plateau a suscité de nouveaux dévouements. Son œuvre a trouvé de dignes successeurs, des amis qui veulent le venger, car il ne fut pas la victime d'une rancune particulière mais des haines nationales. Enfin, la dignité, la majesté de ses obsèques devant plus de cent mille Parisiens, a montré la prudence, la sérénité, la force morale et matérielle de l'Action française. Grand serviteur de la France pendant sa vie, il l'a servie par sa mort, il la servira encore par sa mémoire et son exemple.

LOUIS GONNET.

LE COMTE DE LUR-SALUCES. LA MARQUISE DE MAC-MAHON

A quatorze mois de distance, l'action royaliste aura été durement éprouvée par la mort inattendue de deux de ses plus anciens et fidèles propagandistes. Le comte de Lur-Saluces est mort le 3 février 1922, happé par la locomotive d'un express en gare de Preignac. La marquise de Mac-Mahon décédait le 9 juin 1923, des suites d'une broncho-pneumonie qui semblait en voie de guérison.

Il nous plaît de les réunir ici dans un même hommage funèbre, comme ils furent unis dans la vie par une étroite alliance de famille, par une entière communauté d'idées et de tradition, par un

même dévouement à la cause nationale.

Six ou huit mois avant la fondation du groupe d'*Action française*, alors que, dans la *Gazette de France*, Charles Maurras menait une vive et rude campagne contre le dreyfusisme et l'antipatriotisme, le comte de Lur-Saluces lui apporta spontanément son adhésion d'ancien militaire et son appui moral de membre officiel de l'organisation royaliste. Plus tard c'est son autorité morale, la loyauté de son caractère, sa vaste culture intellectuelle, son urbanité qui conquerreront notre fondateur, Henri Vaugeois, alors républicain radical, mais patriote pardessus tout, et prépareront, en dissipant des préjugés et des préventions, son adhésion à la monarchie.

Le comte de Lur-Saluces concevait fortement et clairement le rôle de la Monarchie dans la France contemporaine. Les premiers membres de l'*Action française*, nationalistes mais aussi, à part Maurras, républicains, avaient mis en principe que toutes questions devaient être posées, traitées et résolues par rapport à l'intérêt national, et non à des chimères de sentiment, à l'intérêt national et non à des goûts ou des dégoûts personnels... C'est le comte de Lur-Saluces qui leur fit remarquer qu'ils s'acheminaient vers la Monarchie : « Si l'on subordonne tout à la France, on va au Roi, c'est forcé. » C'est lui aussi qui dans l'*Enquête sur la Monarchie*, entreprise par Charles Maurras en 1900, rappelait les caractères essentiels de la Monarchie française : autorité et responsabilités en haut, libertés en bas

Faire des royalistes, préparer l'avènement du Roi par la conquête des esprits, restaurer toutes les idées de la royauté pour que le trône royal restauré à son tour s'appuie sur un roc, c'est à quoi tendaient toutes les actions de cet esprit méditatif, de ce soldat philosophe. De loin, de l'exil, où l'avait condamné la République, il suivait les phases du mouvement royaliste en France Il en calculait les réactions. C'est ainsi que l'*Institut d'Action française* fut « pensé » par lui à Bruxelles en même temps que les premiers essais de réalisation se faisaient à Paris.

Il n'était pas de ceux qui jugent inutile ou dangereuse l'action matérielle et n'approuvent que les combats d'idées. Acclamé, avec André Buffet, président d'honneur de la Ligue d'Action française à son retour d'exil en juillet 1905, M. de Lur-Saluces fut un président actif, prononçant des discours, écrivant des brochures. Lorsqu'un stupide accident priva la patrie des services de ce grand Français, il venait de jeter à la poste une lettre destinée à ouvrir la *Journée poitevine d'Action française*.

La marquise de Mac-Mahon était née en 1860. Son père le marquis de Vogüé, fut ambassadeur de France à Vienne et à Constantinople. En 1880, M^lle^ Marthe de Vogüé épousait Charles, marquis de Mac-Mahon, chef de la branche aînée de cette illustre famille irlandaise qui avait suivi en France Jacques Stuart. M^lle^ Anne de Mac-Mahon,

sœur du marquis, épousa le comte de Lur-Saluces dont il est parlé ci-dessus.

Devenue veuve en 1894, Mme de Mac-Mahon s'occupait d'œuvres charitables et était bien éloignée de penser qu'une femme pût faire de la politique active. La République se chargea de la diriger dans cette voie. En 1902, l'exécution de la loi contre les congrégations enseignantes mit en danger des établissements qui dépendaient d'elle ; la marquise de Mac-Mahon déclara que son devoir était de désobéir à cette loi, et elle fit comme elle le disait. Cette attitude sauva tout ce qui pouvait être sauvé dans le rayon de son influence. Il y eut un petit scandale dans la société parisienne, ce dont Mme de Mac-Mahon se souciait peu. Au fond de son exil, Monseigneur le Duc d'Orléans apprit ces choses. Il jugea qu'il y avait là quelqu'un et il pria la marquise de Mac-Mahon d'accepter la présidence générale des Dames royalistes.

Vers cette époque, l'*Action française* achevait son évolution vers la Monarchie. Sa doctrine et sa méthode se précisaient, s'affirmaient. La descendante des fiers seigneurs féodaux qui avaient possédé en quasi-indépendance quarante clochers du Vivarais, communia bien vite dans un ardent amour de la France avec ce groupe de patriotes de toutes classes sociales, mais où dominaient les « bourgeois », quelques-uns à peine émancipés intellectuellement d'un égalitarisme qui conservait bien quelques racines sentimentales. Vingt années de luttes, d'espérances, de joies et de deuils vécus quotidiennement avaient ajouté à cette unité de vues patriotiques une profonde amitié.

On le peut dire aujourd'hui, il n'est pas de décision importante des Comités directeurs de

Cliché Trou.

Mme DE MAC-MAHON

l'Action française qui n'ait eu pour témoin ou pour confidente la marquise de Mac-Mahon. Cette fille d'ambassadeur avait le sens inné de la discrétion et de la finesse. Ses observations révélaient une profonde connaissance des esprits et des cœurs. Dans la sphère de la société française où se passait sa vie, pourtant retirée et aussi peu mondaine que possible, elle avait rapidement le mot qui explique pour ceux qui voulaient une explication, et qui venge, pour ceux qui ne voulaient rien entendre.

Il est peu de grandes ou de moyennes villes de France qui n'aient vu la marquise de Mac-

Mahon. Avec nos orateurs, Jules Lemaitre, Henri Vaugeois, Bernard de Vesins, elle a parcouru notre pays. Elle préférait assister et se taire, mais s'il fallait parler, elle le faisait simplement, d'une voix douce et un peu faible d'abord, mais qui, ensuite, portait bien. Elle s'adressait au cœur de ses auditeurs et elle les convainquait de la nécessité du dévouement.

Les Camelots du Roi, « ses garçons », comme elle les appelait, avaient toutes ses sympathies. Aux temps où ils payaient de leur liberté leur dévouement à la cause de Jeanne d'Arc, elle était assidue aux visites journalières de la prison de la Santé. Les blessures, la mort, la disparition de tant et tant pendant la guerre ont froissé douloureusement son cœur. Chaque soir, sa première visite, quand elle arrivait à l'*Action française*, était pour leur permanence.

La mort de Mme de Mac-Mahon survenue le 9 juin 1923, après une courte maladie et alors que la pleine convalescence semblait assurée, précéda de peu de jours le *Xe Congrès d'Action française*. A Notre-Dame-des-Victoires, pendant le service pour nos morts, à la salle Wagram, aux séances du Congrès, bien des cœurs se sont serrés en remarquant la place qu'elle aurait occupée. A tous les amis de l'*Action française*, à tous les royalistes, elle laisse un exemple : celui d'une tâche acceptée et faite simplement. L'imiter sera le meilleur hommage à sa mémoire.

LOUIS GONNET.

Mme MAURRAS

6 novembre 1922.

Douloureuse nouvelle qui nous serre le cœur : Mme Maurras, la mère de notre cher et grand ami, vient de mourir à Martigues, dans cette petite maison du Chemin de Paradis, posée depuis le XVIIe siècle, comme un cube de sel, au milieu des miroirs mouvants que forment à cet endroit les marais salants de l'étang de Berre.

Qui pourra dire le charme, la noblesse et la bonté de Mme Maurras ? Elle avait, malgré son grand âge, une extraordinaire force morale, je dirai presque une force magnétique ; car, dès que l'on s'approchait d'elle, on se sentait en pleine confiance, on lui parlait à cœur ouvert ; elle avait une façon si gentille et si douce de vous prendre la main, de vous dire « ma bonne amie »... que l'on était conquis aussitôt par le rayonnement de sa bonté et de son indulgence, comme on était séduit par la finesse de son intelligence.

Elle n'avait aucun égoïsme, aucun personnalisme, et les quatre-vingt-cinq années qui pesaient sur elle ne lui avaient pas retiré la plus petite part de son esprit de justice et de générosité. Ne nous avait-elle pas raconté, quand nous avions eu la joie, il y a deux ans, d'être reçus chez elle avec Mme Bainville, qu'elle venait de marier une jeune servante, qui était à son service depuis plusieurs années et qui la servait admirablement, parce qu'elle avait compris que le bonheur de cette jeune fille était dans le mariage. En la mariant, elle la perdait, mais ce

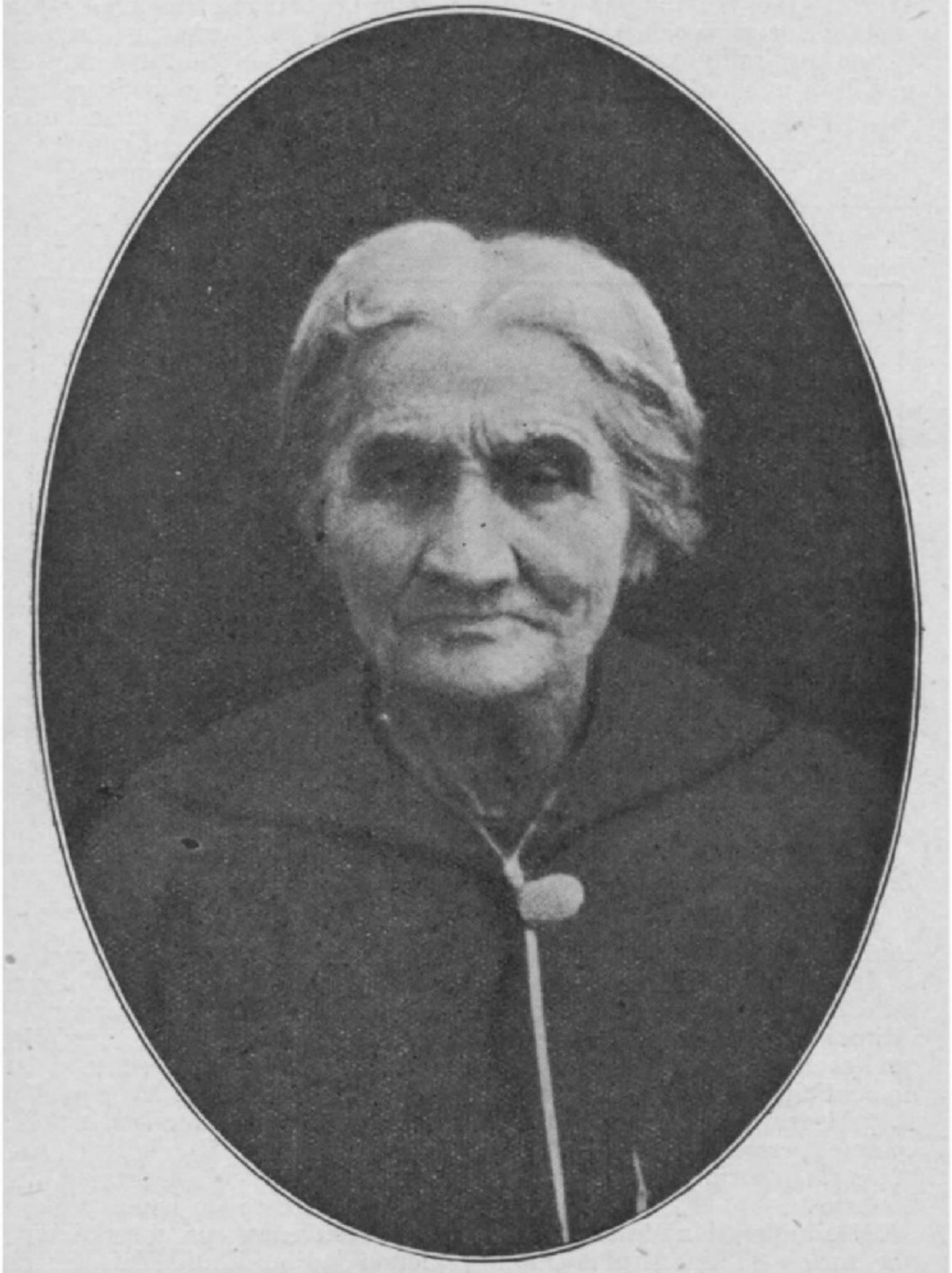

MADAME MAURRAS

sacrifice réel n'avait pas pesé un instant sur sa décision.

Son hospitalité était magnifique : elle était une maîtresse de maison accomplie, elle s'occupait de tout, veillait à tout, exigeait en toute chose le point de perfection. Aussi, quelles douces soirées nous avons passées chez elle, en

douceur, aucune mollesse ; on cherchait en vain le fauteuil dans lequel on aurait voulu la voir s'appuyer ; il y avait autour d'elle une austérité discrète et magnifique, mais une austérité souriante, qui ne s'imposait à personne.

Cette femme admirable avait été

« La petite maison du Chemin de Paradis »

compagnie de son fils Charles et de nos maris, dans sa petite salle à manger de Martigues, si intime, éclairée aux bougies ; quelles heures uniques d'amitié, de confiance, ont coulé autour de sa table, car Mme Maurras savait, comme personne, donner à ses hôtes le sentiment du parfait bonheur.

Cette impression était d'autant plus forte et d'autant plus émouvante que la chère Mme Maurras n'avait pour elle-même aucune

une éducatrice admirable ; restée veuve bien jeune avec ses deux fils, elle avait su être pour eux à la fois le père et la mère, car elle avait la tendresse du cœur et la fermeté de caractère. Avec quelle joie amusée elle nous parlait de l'enfance de ses fils, de leurs caprices, de l'éveil si précoce de leur intelligence de jeunes aigles Chers souvenirs qui nous feront pleurer aujourd'hui. Mais aussi quelle action rayonnante et continue vous avez exercée sur eux,

chère grande amie ; vous pouvez être fière, dans votre grand repos, d'avoir été la mère de Charles Maurras. Vous étiez sa *vraie mère* (ce qui est plus rare qu'on ne croit), c'est dans votre esprit qu'il a puisé la force et la droiture du sien, comme c'est dans votre cœur qu'il a pris le don de rayonnement.

La vie cruelle, la vie qui casse tout, brise aujourd'hui l'union si touchante et si profonde qui existait entre vous et vos fils. Hélas ! le choc de la séparation laisse toujours sur la terre de pauvres humains vacillant de douleur et aveuglés de larmes ; mais vous que la foi sereine a conduite maintenant vers une autre lumière, vous savez bien, chère grande amie, que vous les protégerez encore, que vous les guiderez encore, qu'ils vous écouteront encore, et vous savez déjà qu'ils vous retrouveront.

PAMPILLE.

GUSTAVE HERNANDEZ

C'est vers le milieu de 1909 que commencèrent à arriver au secrétariat de la Ligue d'Action française des lettres signées Gustave Hernandez. Des brochures de propagande lui étant tombées entre les mains, il demandait des explications sur des points qui lui paraissaient obscurs. Bientôt il signala des personnes que nos doctrines pouvaient intéresser Enfin au commencement de 1910, Hernandez pleinement convaincu, signait la déclaration et devenait ligueur d'Action française.

Professeur dans une école libre, Hernandez ne fit jamais pression sur ses élèves, mais il ne manquait pas de rectifier les erreurs historiques et les jugements inexacts qui ne font pas défaut

GUSTAVE HERNANDEZ.

dans les livres d'histoire que l'enseignement libre, influencé par les programmes officiels et les dogmes officiels, met entre les mains de ses élèves. Ces rectifications lui étaient d'autant plus faciles qu'Hernandez était d'une grande érudition et que ses vastes lectures passaient au crible d'un esprit critique très averti et d'un bon sens peu endurant.

Vint la guerre. La mauvaise santé de Hernandez ne lui permit pas d'être mobilisé. Son frère, qu'il avait amené à l'Action française et qui était camelot du Roi, tomba au champ d'honneur. Quant à Gustave Hernandez, nous pûmes apprécier,

dans les rapports fréquents que nous eûmes avec lui pendant ces cinq années, son intelligence et son dévouement. Aussi, en 1919, lors de la reconstitution des cadres de la Ligue, Hernandez fut nommé secrétaire de la Fédération des sections de Paris et de la banlieue. Puis lorsque fut créé l'Office de placement, Marius Plateau le présenta pour en être le directeur, ce qui fut agréé. Il fut aussi chargé des enquêtes pour la répartition, chez des combattants, du supplément de l'indemnité parlementaire de Léon Daudet. Il fallait, pour ces fonctions, de la discrétion, de l'ordre, une activité inlassable. Nous les trouvâmes chez Hernandez et nous reçûmes, à sa mort, des lettres de regrets bien touchantes de personnes qu'il avait obligées dans ses fonctions. La bonne marche de ses services lui tenait tant à cœur que la veille de sa mort, dans son lit, il annota des dossiers et voulut répondre à des lettres.

Nous avons eu le regret de perdre Gustave Hernandez le 22 février 1923, un mois exactement après l'assassinat de Marius Plateau, dont il était l'ami. Hernandez avait quarante-quatre ans. Sa vie, en tant que ligueur d'Action française, est à donner en exemple.

LOUIS GONNET.

HENRY LEROY-FOURNIER

Notre pauvre Leroy-Fournier !

Nos lecteurs savent l'histoire de notre collaboration. Elle remontait à l'origine du quotidien : 1908. Leroy-Fournier nous était venu par l'antisémitisme et le nationalisme antidreyfusien, tout comme notre pauvre commandant Biot, du personnel réuni par Drumont à la *Libre Parole.* Nous tenons beaucoup, Léon Daudet et moi, à cette nuance de l'équipe d'*Action française* : d'abord parce qu'elle correspond très bien à nos idées, et aux racines, aux raisons d'être de nos idées ; ensuite, qu'elle représente un trait de communication très important avec cette immense classe moyenne qui a toujours décidé en France des évolutions intellectuelles et des révolutions politiques. Leroy-Fournier tenait à l'extrême gauche. Avant d'opter pour la France éternelle contre des Français égarés, il avait été journaliste radical en province ; son goût de la justice et son patriotisme, son franc parler et son indépendance d esprit s'accommodaient alors des formules radicales qui n'avaient pas encore tourné à un opportunisme de ventres dorés. Comme pour beaucoup de Français, l'affaire Dreyfus lui dévoila un coin mystérieux des affaires humaines. Il sentit la conspiration menée contre la France par ses enfants absurdes et ses enfants félons. La première union sacrée, celle de Drumont et de Lémaitre, le rallia pour toujours.

.....

Pauvre Leroy-Fournier ! Personne ne parlait comme lui des véritables aspirations des tendances réelles du vieux peuple de France. Je le reverrai longtemps, toujours, dans ces heures de fin de journal, quand, la besogne expédiée, on se réunissait autour du marbre, ouvriers, employés, rédacteurs, à l'occasion de quel-

que anniversaire ou d'un événement heureux, pour boire un verre de bon vin à la santé de la cause de la patrie ! Comme il faisait honneur à la flamme légère qui brillait dans la coupe ! Et comme les bonnes histoires de politiciens de province et de Paris se suivaient gaîment dans ses inestimables récits ! Il avait le talent de conter de vive voix autant que la plume à la main, il avait l'épigramme acérée et le trait bon enfant, le goût de la finesse et le sentiment de nuances, ce qui n'enlevait rien à la verve du parti pris.

Pauvre Leroy-Fournier ! Je pensais à toutes ces longues années d'intime camaraderie en lui disant adieu, dimanche, sur son lit de mort où se détachait un visage amaigri dans le calme éternel. Après Paul Bartoli, notre ancien correcteur et maître d'armes, c'est notre cher et fidèle rédacteur parlementaire qui part. Dure, terrible année pour *l'Action française*, succédant aux années des grands coups de faulx de la guerre que l'œuvre commune a défiée pourtant et dont elle a triomphé malgré tout ! Elle en triomphera encore. La nature de l'idée nationale est de ne pas mourir. Une ardente jeunesse dont les rangs ne cessent de grossir derrière nous, dont le pas cadencé nous soutient et nous presse, porte en elle la plus solide, la plus claire et la plus puissante garantie d'avenir. Le seul enseignement qui puisse être reçu de tant de morts rapides, est qu'il faut établir le destin du pays au-dessus et au delà de la vie et de la mort. Les gouvernements viagers de la démocratie ne peuvent valoir que ce que valent les générations éphémères des individus successifs. La royauté construit sur le terrain plus ferme de l'hérédité. Elle lie la patrie à des dynasties immortelles. Leroy-Fournier écoutait cela très volontiers. Il ne disait pas non et il ne demandait pas mieux que de voir aboutir tant de travaux et tant de luttes. Les difficultés qu'il faisait ne tenaient qu'aux habitudes d'esprit des Français de son âge. Il en avait surmonté beaucoup. Il en eût surmonté davantage ! Pauvre Leroy-Fournier, que n'a-t-il vécu !

CHARLES MAURRAS.

EN SOUVENIR DE MARIUS PLATEAU

Une Plaquette bronze, de MAXIME RÉAL DEL SARTE

Est en vente à la *Librairie de l'Action Française*, 12, rue de Rome.

La Plaquette : 20 fr. ; *Franco* : 22 fr.

L'ACTION FRANÇAISE EN 1923

PAR

FRANÇOIS DE LA MOTTE

Les sections d'A. F. de Paris et de la banlieue deviennent, de plus en plus, de véritables centres de propagande réunissant de nombreux services : diffusion du Journal, affichages, distributions de tracts et de brochures, bibliothèques, cercles d'études, conférences, démarches individuelles, etc...

— Non contents de ce perfectionnement dans l'organisation de la propagande, beaucoup de présidents de section d'A. F. ont apporté un soin spécial au développement de l'instruction politique Le service des conférences de la Fédération a pu organiser dans Paris et dans la banlieue plus de 500 conférences presque toujours suivies de commentaires et d'une discussion familière qui en accentuaient l'intérêt. Le souci d'instruire les adhérents de la doctrine politique a inspiré d'excellentes méthodes à certains de nos amis : « J'ai établi les grandes lignes d'un plan de conférences, nous écrit le docteur Lanos qui préside la section du XVe arrondissement ; longtemps à l'avance, j'ai annoncé à chaque membre du comité le sujet qu'il aurait à traiter, je lui ai donné les indications bibliographiques utiles... » Et le docteur Lanos établit entre ses amis une collaboration intellectuelle dont il constate les excellents résultats.

La doctrine politique est, en effet, un sujet sur lequel il faut toujours revenir. Quantité de ligueurs très dévoués la connaissent insuffisamment, ceux qui sont plus instruits gagnent à s'instruire encore. Craignez-vous d'être monotones ou trop abstraits?

Vous éviterez facilement ces travers en pratiquant votre enseignement à l'aide des exemples de l'histoire et de l'analyse de l'actualité. Vos amis éprouveront une vive satisfaction intellectuelle et morale à trouver dans les événements la justification éclatante de leur adhésion, la vérification rigoureuse des principes qu'ils défendent. Ainsi vous alimenterez l'enthousiasme qui crée les apôtres indi pensables à la propagande. Vous achèverez en même temps la conversion des bons Français qui voient bien les faiblesses du régime républicain mais croient encore possible de l'améliorer. N'est-ce pas, d'ailleurs, sous cette forme que les articles quotidiens de Maurras orientent les patriotes vers la réaction qui guérira la France empoisonnée par les principes démocratiques ?

Au XVIIe arrondissement, M. Sémichon a su rendre ses réunions si intéressantes que « l'on

s'écrase et d'anciens ligueurs parlent de laisser leur place à des néophytes ». Mais ils ne cèdent leur place à personne, ce qui prouve bien qu'il est possible de revenir sur la doctrine d'A. F. sans être fastidieux.

M. La Batide Alanor nous dit qu'à Enghien « les auditeurs reviennent et nous assaillent pour nous demander : quand ferez-vous votre prochaine réunion ? »

Avec les XVe et XVIIe arrondissements et la région d'Enghien, les VIIe, VIIIe, Xe, XIe, XIVe, XVIe, XVIIIe enregistrent les meilleurs résultats ainsi que Bois-Colombes et Bourg-la-Reine. Cela ne veut pas dire qu'on n'ait rien gagné ailleurs. Jugées dans leur ensemble, les sections d'A. F. de Paris et de la banlieue sont en progrès concernant le nombre des adhésions et l'instruction politique des adhérents. Cela tient d'abord à l'enthousiasme raisonné qui fait de nos amis d'excellents chefs de propagande, malgré bien des difficultés, bien des situations défavorables auxquelles nous ne pouvons pas toujours remédier comme nous le voudrions. Mais la lutte consiste à agir pour le mieux, d'après une situation donnée, et non pas à pleurer parce qu'elle n'est pas telle qu'on la souhaiterait. On est vaincu d'avance en versant des larmes stériles sur ce que l'on n'a pas ; la victoire va, au contraire, à celui qui ne pense qu'à tirer le meilleur parti de ce qu'il a. La plupart de nos chefs de propagande l'ont ainsi compris. Sans leur activité bien entendue, l'influence des événements n'eût été que passagère. Les adhésions nouvelles ont été très nombreuses. Pourquoi ? Parce que l'occupation de la Ruhr fut une véritable victoire de l'Action Française, répondant aux aspirations de tous les patriotes ; d'autre part, le jour même de l'assassinat de Plateau, de

LE CORTÈGE DE JEANNE D'ARC

Léon Daudet
et Le Cour-Grandmaison.

nombreux Français ont pensé : « La haine de l'Allemagne va jusqu'au meurtre d'un des chefs de l'Action française ; elle prépare le meurtre des autres ; c'est donc l'Action Française qui sert le mieux la France. » Mais plus les adhésions sont nombreuses, plus l'enseignement de la doctrine doit être précis. Cette tâche est celle de nos présidents de sections. Ils s'y sont consacrés avec toute leur intelligence, tout leur cœur.

Nous avons indiqué trois rai-

LE COMMENCEMENT
DES
JUSTES REPRÉSAILLES

Dans la soirée qui suivit l'assassinat de Marius Plateau, la foule des patriotes envahit les immeubles des journaux qui depuis plusieurs mois poussaient au meurtre de Léon Daudet et des chefs de l'A. F. C'était le commencement des justes représailles...

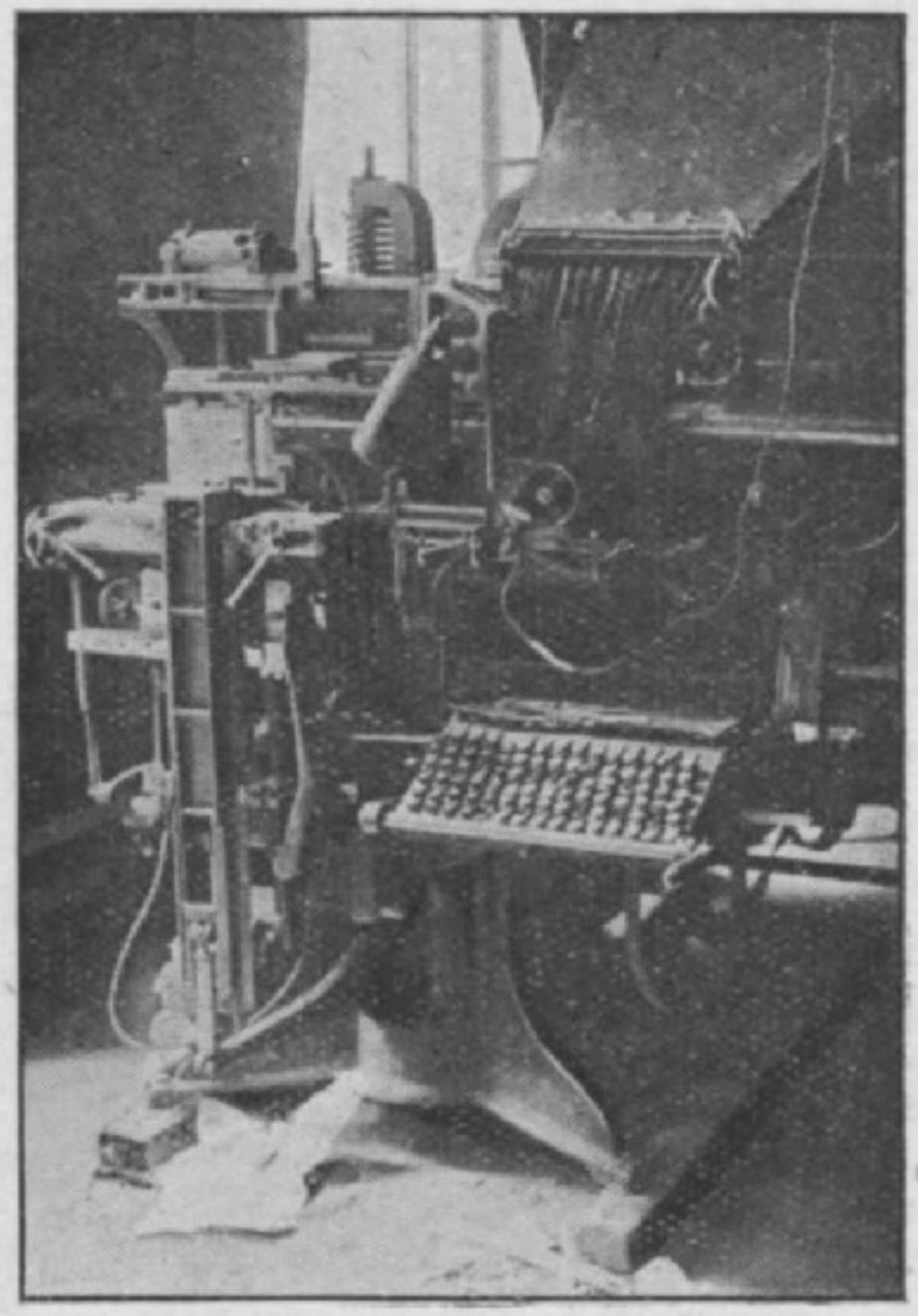

Cliche *Excelsior*.

UNE LINOTYPE DE *l'Œuvre*
APRÈS LE PASSAGE DES MANIFESTANTS.

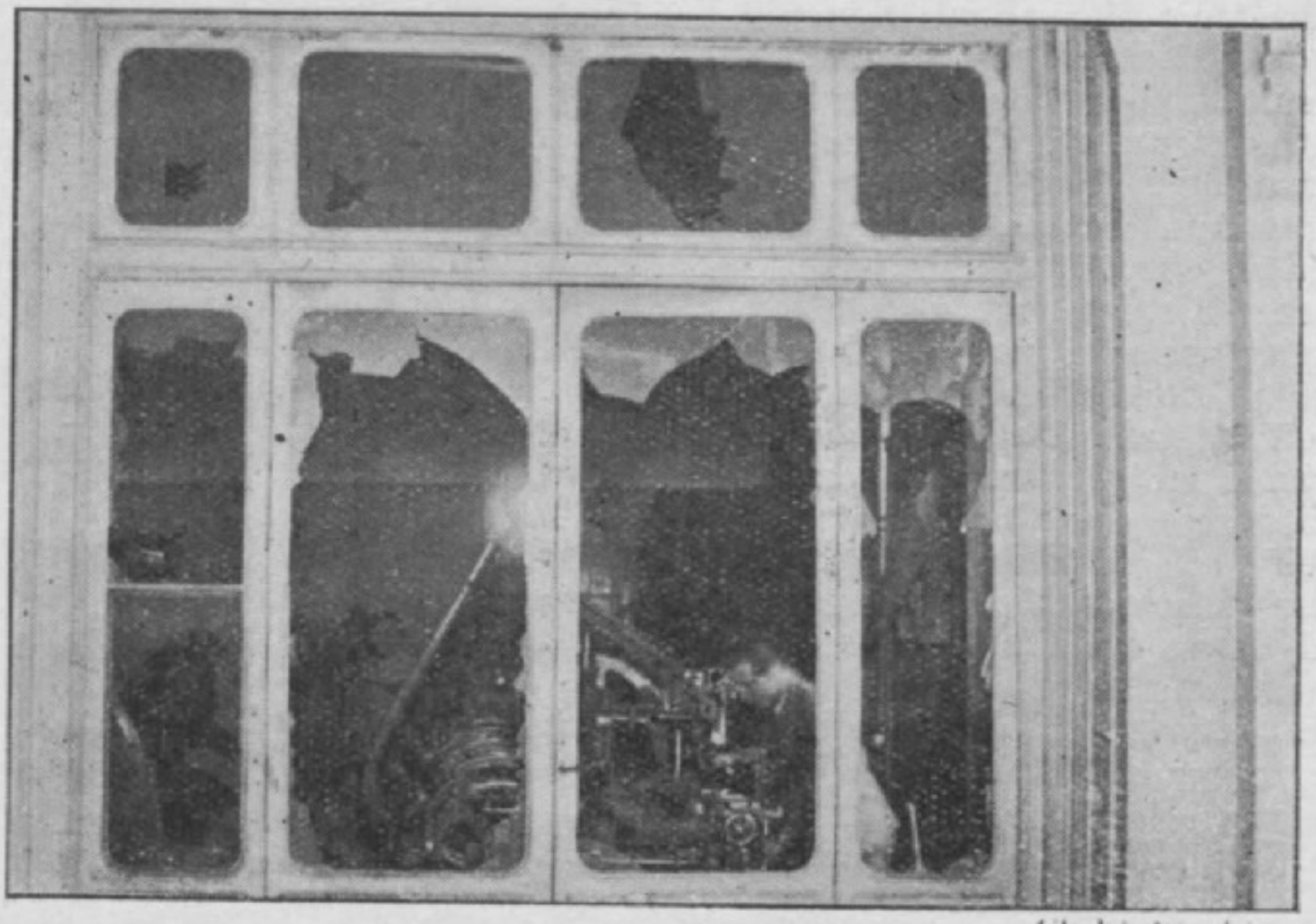

Cliché *Excelsior*.

LES ATELIERS DE *l'Œuvre*.

Cliché *Excelsior*.

La façade éventrée de *l'Ère Nouvelle*.

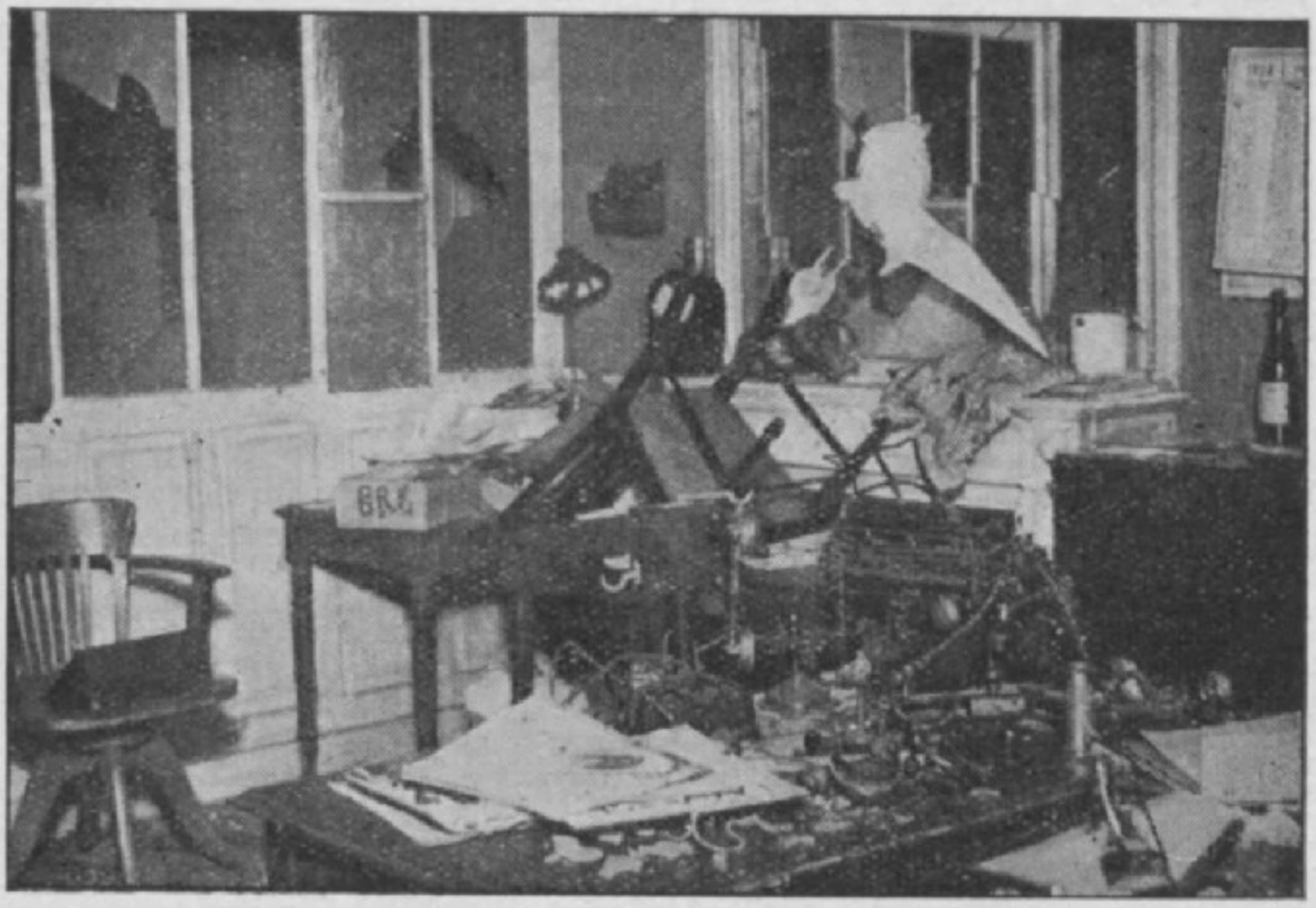

Cliché *Excelsior*.

Salle de rédaction de *l'Ère Nouvelle* le matin du 23 janvier.

sons de succès de leur propagande : leurs bonnes méthodes, les services rendus par l'A. F., l'influence des événements. Il y en a une quatrième : l'Action des Camelots du Roi et des commissaires. Elle est inséparable de la propagande. On ne dira jamais trop pourquoi. Il y a un monde à qui nous ne ferons jamais crier vive le Roi ! Ce sont les fruits secs, les tarés et les envieux, les sectaires de la religion révolutionnaire ; les aventuriers de la politique et de la finance, et les serviteurs de l'Etranger favorisés les uns et les autres dans leurs entreprises par les faiblesses du pouvoir démocratique, irresponsable, anonyme, éphémère et esclave de l'or.

A qui fera-t-on croire que tous ces profiteurs de la République se résigneront pieusement à la chute de la République ? Ils la défendent avec rage. M. Maunoury dirait : *Unguibus et rostro*. Il a donc fallu, depuis les débuts de l'Action française, combattre la calomnie, protéger la vente du journal, s'opposer aux tentatives d'obstruction violente, conquérir de haute lutte le droit de glorifier Jeanne d'Arc, imposer par la force la loi de trois ans, mettre en échec l'antipatriotisme et la trahison. Ce sont les Camelots du Roi qui ont commencé l'Action ; plus tard, les commissaires ligueurs se sont joints à eux dans cette lutte contre l'Anti-France, soutenue par l'or de la finance internationale, par une presse vendue à l'Etranger, et surtout par les influences qui maintiennent aux points vitaux de la sécurité nationale quelques redoutables bandits inféodés à la politique proallemande, coupables de crimes sur lesquels les pouvoirs publics ferment les yeux systématiquement, parce que leur procès serait le procès du régime républicain. Les bandits en question constituent la police politique allemande de Paris qui a préparé le meurtre de Marius Plateau puis s'est employée à égarer l'instruction ouverte contre les meurtriers. L'A. F. a dénoncé publiquement, avec preuves à l'appui, la complicité et la forfaiture des Dumas, Ducrocq, Lebreton couverts par X. Guichard. Aucune sanction n'est intervenue ; mais les Camelots du Roi et les commissaires n'avaient pas attendu ce déni de justice, pour user de représailles déjà trop motivées, nous allons rappeler dans quelles circonstances.

Le 22 janvier, vers 3 heures de l'après midi, Marius Plateau était assassiné dans son bureau par une anarchiste de 20 ans, Germaine Berton.

Ce crime était le signal d'une offensive boche et révolutionnaire contre l'occupation de la Ruhr. Il fallait réagir immédiatement contre cette double offensive. Nous savions déjà que la revanche de l'Allemagne devait débuter par une série de meurtres de patriotes notoires : A. Lefèvre, Millerand, Poincaré, Daudet, Maurras. *L'Œuvre*, *l'Ere Nouvelle* et *l'Humanité* s'étaient chargées de la préparation de tir, en menant les infâmes campagnes Poincaré la Guerre. Le but fut manqué.

L'Œuvre et *l'Ere Nouvelle* visèrent alors spécialement L'A. F. et reprirent la préparation de tir contre Maurras et Daudet,

en accusant les Camelots du Roi d'avoir assassiné le chansonnier Lauff, décédé des suites d'une trépanation consécutive à une blessure de guerre. Plus d'un an avant sa mort, ce malheureux

l'entrée de nos troupes dans la Ruhr. Elle avait le double avantage de provoquer au bon moment la suppression des chefs de l'Action Française et de faire passer pour des représailles bien expli

LE CORTÈGE DE JEANNE D'ARC

CHARLES MAURRAS ET BERNARD DE VESINS.

ayant chanté au cabaret des Noctambules des injures contre Jeanne d Arc et les maréchaux de France, avait reçu à la figure un coup de poing sans gravité porté par un camelot du Roi indigné. Pour donner plus de vraisemblance à sa calomnie, *l'Œuvre* reporta faussement l'incident à une date très rapprochée du décès de Lauff. La publication de la version : « Lauff assassiné par les camelots du Roi », coïncidait avec

cables ce qui était en réalité un crime ordonné par Berlin. Mais Marius Plateau gardait bien Maurras et Daudet Ce fut lui qui tomba, parce que trop modeste pour se croire visé, il jugeait inutile de se garder lui-même. De tout ce qui précède, il résulte que nous étions fixés sur les causes du meurtre et sur ses instigateurs. Nous savions, en outre, que des mouvements révolutionnaires devaient suivre

ce premier acte. On comprend donc pourquoi nous savions où frapper pour venger Plateau, pourquoi nous servions la France en le vengeant, et pourquoi nos amis, accourus pendant les

auxquels se joignit une foule sympathique parcouraient les boulevards sous la conduite de Maxime R. del Sarte, A. Guignard, L. Lacour, aux cris : à bas les assassins, vive la France !

LE CORTÈGE DE JEANNE D'ARC

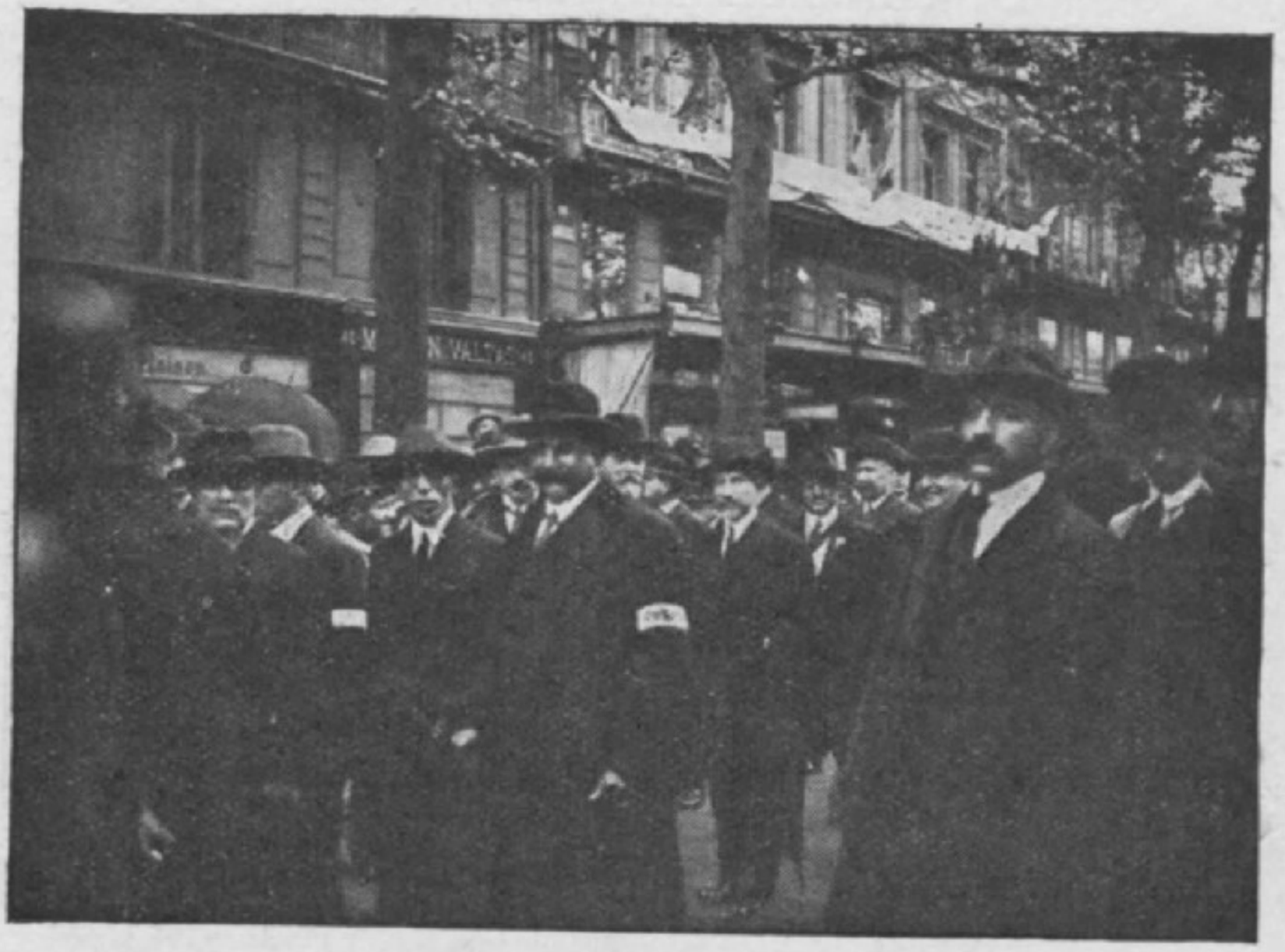

Le Comité Directeur de l'A. F.

heures dramatiques qui suivirent la mort de leur chef, furent spontanément unanimes à vouloir le venger. Un coup de main fut décidé contre *l'Œuvre* et *l'Ere Nouvelle*. A 10 h. 30 du soir, il était exécuté. En quelques secondes, le journal de Téry était envahi et nettoyé à l'instar d'une simple tranchée boche, pendant qu'un autre groupe faisait subir le même sort à *l'Ere Nouvelle*.

En même temps d'autres amis

Au cours de ces opérations, Lucien Martin, Gourguechon, Trioulet, Burdin, Boutteville Gravier, La Motte furent arrêtés. En donnant aux assassins un avertissement énergique, nous avions fait rentrer les émeutiers dans leurs tanières ; nous avions démontré que, du côté de l'ordre, il y avait contre la Révolution la force redoutable d'hommes disciplinés et résolus ; enfin nous avions enlevé aux Boches l'espoir d'une victoire

germano-bolcheviste à Paris. Les sacs de *l'Œuvre* et de *l'Ere Nouvelle* furent donc approuvés en général par les patriotes et les gens sensés. Est-il besoin de dire que les indécrottables libéraux nous blâmèrent doucement de n'avoir pas répondu *amen* au défit sanglant de l'anarchie et de l'Allemagne et regrettèrent également notre extrémisme et celui de nos assassins.

Quant aux républicains de gauche, ils avaient la conscience si tranquille qu'ils imitèrent les communistes sagement barricadés dans leurs immeubles : Le jour des obsèques de Plateau, leur frousse atteignit son maximum. Ils se retranchèrent derrière les grilles hermétiquement closes du Palais Bourbon, pour organiser la défense républicaine, en claquant des dents. Naturellement nos légitimes et patriotiques représailles contre les officines boches déclanchèrent les imprécations de *l'Œuvre*, de *l'Ere Nouvelle* et de tous les journaux révolutionnaires et pro-allemands. Téry criait plus fort que tous ses confrères, parce qu'il est le plus lâche ; il réclamait la cour d'assises, et son excellent ami, R. de Jouvenel, s'obstinait à envoyer chaque matin au bagne Fr. de la Motte « chef des apaches du Roy » Nous avions de bonnes

LE CORTÈGE DE JEANNE D'ARC

APRÈS LA DISLOCATION. LA FOULE ACCLAME LÉON DAUDET.

raisons pour désirer la cour d'assises ; Téry, Dubarry et Cie s'en aperçurent et comprirent qu'ils avaient de meilleures raisons pour la craindre ; ils cessèrent brusquement de la réclamer pendant que nous persistions à la demander, afin d'étaler en public, devant le jury, les preuves de la trahison de *l'Œuvre* et de *l'Ere Nouvelle*, et de leur responsabilité dans l'assassinat de Plateau. Pour éviter ce mauvais coup à la défense républicaine, les tribunaux ont décidé que nous comparaîtrions devant la XIIe chambre correctionnelle qui nous a déjà condamnés par défaut à des peines allant de 2 à 6 mois de prison. C'est pour le même motif que nos accusations contre la police politique allemande de Paris n'ont encore été suivies d'aucune sanction. L'A. F. l'a démontré cent fois par la voix du journal et des réunions publiques ; Daudet y revient constamment : la police politique allemande de Paris, ou Tché-Ka, a préparé le meurtre puis l'a couvert en s'efforçant d'égarer l'instruction judiciaire. Dumas, Ducrocq et Lebreton ne tenaient pas à voir le juge d'instruction se mêler de ce qui se tramait dans certain repaire sis au nº 8 de la rue Lécuyer, où ils cachaient une association de malfaiteurs réservée au service de Berlin. Le contrôleur général Guichard (Xavier) partageait leurs craintes, puisque, le 3 mars au soir, il fit transformer frauduleusement un rapport de police, en y adjoignant une phrase qui rejetait sur le juge d'instruction Devise la forfaiture de Dumas contre qui il était chargé d'enquêter. Sans rappeler davantage ici les détails de cette affaire, nous poserons deux questions intéressantes : 1º ou l'Action Française a calomnié la Haute police ; ou la Haute police est criminelle, ou le juge d'instruction est coupable de forfaiture ; dans tous les cas, il y a des coupables. Pourquoi n'a-t-on poursuivi personne ? 2º L'enquête menée par l'A. F. a entraîné une instruction contre association de malfaiteurs. Comment l'instruction eût-elle abouti puisque Lebreton chargé de l'éclairer en qualité de chef du service des renseignements généraux, appartient lui-même à l'association de malfaiteurs ?

Lebreton succédait à Dumas mort opportunément 48 heures après l'ouverture de l'instruction contre association de malfaiteurs. Il avait en effet des comptes à rendre aussi terribles pour ses complices que pour lui-même. La mort fut annoncée plus de douze heures après l'heure réelle, et, en prononçant son éloge sur sa tombe, M. Naudin déclara que les accusations de l'A. F l'avaient tué. On nous a bien accusés d'être des apaches et des assassins, et nous ne nous portons pas plus mal pour ça. D'ailleurs chacun sait que si nous étions des apaches, nos rapports avec la Haute Police (renseignements généraux) seraient véritablement idylliques, *l'Œuvre* et *l'Ere Nouvelle* nous glorifieraient et l'on verrait sur tous les murs de France l'éloge de Léon Daudet, signé Trochu et affiché par les soins du « maître chanteur ».

Les motifs qui justifiaient nos représailles contre les germano-bolchevistes se renforçaient donc

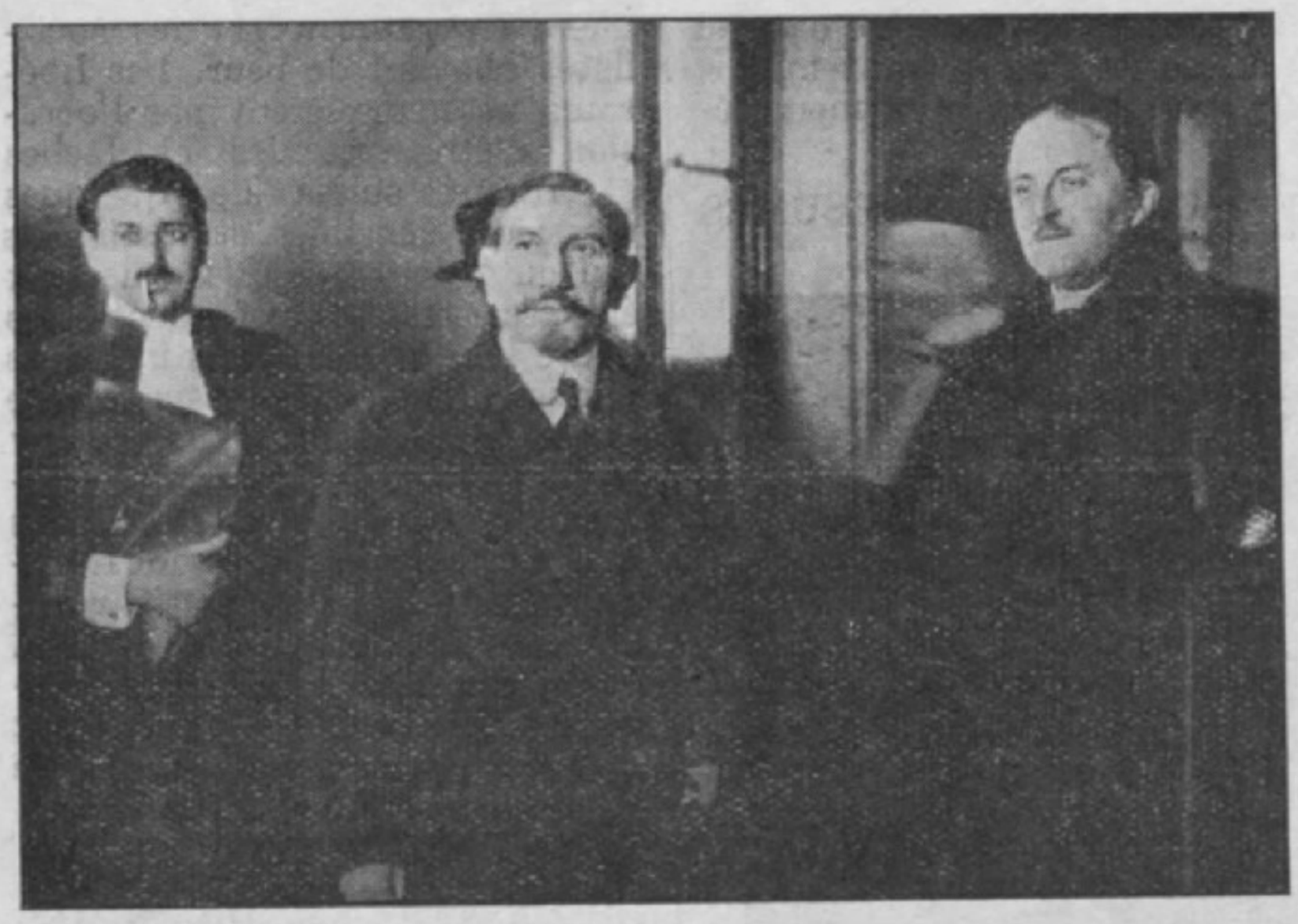

CHARLES MAURRAS A L'INSTRUCTION.

de la carence des pouvoirs publics. « Je n'ai pas de police, comment voulez-vous que je rende la justice ? » disait à Maurras, devant témoins, le ministre de la justice. Comme il n'y avait pas de justice, l'impunité qui semblait acquise à l'association de malfaiteurs encouragea toute une suite de provocations et d'actes criminels, en particulier le coup de revolver de l'anarchiste Taupin, dérisoirement condamné à 15 jours de prison, et une série de réunions publiques où, sous couleur de protestation contre le fascisme français, les orateurs de l'anti-France prononçaient l'apologie du crime de la Berton et préparaient un nouvel effort révolutionnaire contre l'occupation de la Ruhr. Il fallait encore réagir pour mater cette nouvelle offensive des serviteurs de l'ennemi et leur faire comprendre que, s'ils n'avaient pas à craindre les gendarmes de M. Maunoury, les gendarmes supplémentaires de la France ne les laisseraient pas trahir en sécurité. Nos équipes procédèrent avec adresse et décision. Au moment où ils quittaient leurs domiciles respectifs pour aller aux Sociétés savantes chanter les louanges de la Berton et ameuter leur public contre les patriotes, Mark Sangnier fut coaltarisé et purgé, Viollette fut enluminé avec de l'encre de la même couleur et vigoureusement secoué, Moutet fut rossé. De sorte que, « au lieu de magnifier l'assassinat des autres, ces hommes se sont plaints tristement de leur purge. Ce

changement de rôle était naturel et prévu. Il n'était que temps ». (Maurras). Cet avertissement lé-

LES ASSASSINS PRÉSUMÉS

I. — Jean Delvolvé.

ger, qui a certainement prévenu de nouveaux attentats, ne fut pas du goût de tout le monde. Il fit la joie de bien des patriotes inquiets et exaspérés de l'inertie des pouvoirs publics devant les provocations de l'anti-France ; mais il fut naturellement très désagréable aux provocateurs éloquents transformés en geignards comiques ; Ducrocq et Lebreton furent tout désorientés et vexés ; ils comptaient beaucoup sur le succès d'un traquenard tendu par leurs soins aux Sociétés savantes et n'avaient pas prévu cette aventure. A la Chambre, le vacarme fut indescriptible mais dominé par la belle résistance de L. Daudet que n'intimidaient guère les radicaux et les socialistes aboyant de peur. Les libéraux ne manquèrent pas l'occasion d'être stupides et lâches et furent suivis de quelques messieurs sensibles et distingués qui oubliaient que Plateau avait été assassiné et trouvaient sans doute bon que des gens influents puissent tenir les discours de guerre civile dont M. Maunoury tenait à assurer la liberté, *unguibus et rostro*, au nom des droits sacrés conquis par la grande Révolution. « Enfin la défense républicaine exigeait une vengeance. Henri Martin, cité pour sa magnifique conduite pendant la guerre, fut maintenu à la Santé au risque de briser sa carrière de médecin

LES ASSASSINS PRÉSUMÉS

II. — Jean de Lorgeril

il fallut pour le faire relâcher l'intervention du corps médical ; Delvolvé fit un séjour à la petite

Roquette et Lorgeril passa 49 jours à la Santé. Nos amis étaient, bien entendu, au régime du droit com-

LES ASSASSINS PRÉSUMÉS

III. — Henri Martin.

mun, le régime politique étant réservé aux traîtres Judet, Cachin et à la tourbe des valets de l'Allemagne.

Ils eurent l'honneur d'être sévèrement condamnés à la deuxième chambre correctionnelle, en compagnie de Maurras qui avait pris la responsabilité de l'affaire et fit passer un mauvais quart d'heure aux juges, en constatant par quelques mots fermes et cinglants la carence de la justice. Ce fut le seul réquisitoire qui porta.

Entre temps, les camelots du Roi infligeaient des leçons cuisantes aux communistes qui tentaient d'empêcher la vente du journal ; ils rappelaient aussi à leurs insulteurs que, s'ils sont patients, il ne faut pas trop s'y fier, tel Chennevière allant au Palais de justice cravacher M. Lazurick.

Nos amis savent aussi mener à bien des opérations qui demandent de l'ingéniosité ; c'est ainsi que les camelots du Roi de Rennes ont réussi à prendre le triste abbé Trochu et son confrère

LES VICTIMES

Sangnier.

Viollette.

Moutet.

Desgrées du Lou « en flagrant délit d'imprimerie clandestine et de collusion avec un maître chanteur avéré ; des constats d'huissier en font foi ». Ce n'est pas à Paris seulement qu'il a fallu se dresser contre la trahison. Grâce à l'inertie des pouvoirs publics et à la complicité d'une administration pro-allemande, Caillaux menait, sans encombres, sa propagande antifrançaise à travers le Pays. Il vint faire l'avantageux à

Charles Ebelot.

Toulouse. Notre ami Ebelot, avocat ancien combattant, décoré et magnifiquement cité, rappela à Caillaux sa situation de traître condamné par la Haute Cour, et lui administra une volée de bois vert, après avoir mis ses gardes du corps en déroute. Ebelot a comparu devant dès juges qui, en le condamnant, eurent tellement conscience de leur infamie, qu'ils avaient fait rassembler plus de forces que n'en pouvaient contenir les murs de la ville ; on n'avait jamais vu ça même pour la protection du traître Caillaux. — A Nantes, Briand avait eu le front d'aller parler dans un banquet de patriotes et d'anciens combattants. Là encore, mobilisation générale de la police de la région grossie d'une nuée d'agents de la sûreté venus de Paris. Ce qui n'a pas empêché notre ami Gabriel de le

Raymond Batardy.

ridiculiser copieusement en hachant son discours de « Vive la République » ironiques, pendant qu'aux sociétés savantes, devant une salle comble et très sympathique, Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour, J. Delest, Héricourt et La Motte rappelaient pourquoi Aristide, au passé fangeux, arrivé au pouvoir par la porte de l'antipatriotisme et de la révolution, s'en était si mal servi qu'il ne pouvait être qu'un imbécile ou un traître.

Le traître Jean-Louis Malvy,

retour de Saint-Sébastien, ayant eu le front de vouloir inaugurer un monument aux morts de la guerre, dans le petit village de Creysse, a été convenablement châtié par des camelots du roi tous anciens combattants aidés d'habitants du pays. Aux claques, administrées par notre ami Raymond Batardy et ses compagnons, sont venus s'ajouter de nombreux coups de poing et même quelques vigoureux coups de pied au derrière lancés par un mutilé de Creysse.

Rappelons toutefois « l'admirable caractère de grandeur » que leur dévouement et leur discipline ont su donner à nos deux plus belles manifestations publiques : les obsèques de Marius Plateau et le défilé du cortège de Jeanne d'Arc. Aussi les Camelots du Roi et Commissaires ont-ils le grand honneur d'être spécialement détestés des serviteurs de l'Etranger contenus par leur énergie.

Dans notre désir d'être sincères, nous avouerons cependant deux démissions : Deux ligueurs d'Action française ignoraient complètement que nous voulons renverser la République. Ils ne l'ont su que quelques heures après M. Maunoury. Cette découverte les a terrifiés. Vite, ils nous ont renvoyé leurs cartes de ligueurs, afin de n'être pas exposés à une perquisition dont la seule menace leur produisait l'effet de l'huile de ricin administrée à Mark Sangnier.

Nous ne voudrions pas cacher cet incident comique, seule consolation de ceux qui annonçaient la fin de l'Action Française tuée par nos violences. L'Action Française ne s'est jamais si bien portée et nous sommes tous prêts à faire honneur au serment solennel prononcé par Bernard de Vesins sur la tombe de Marius Plateau ; « Mon cher Plateau, tu peux dormir ton dernier sommeil sur cette terre de France que tu as tant aimée. Tes amis, j'en fais en leur nom le serment, mèneront jusqu'au bout la lutte où tu es si glorieusement tombé. Ta vie sera leur exemple. Ta mort leur dictera leur devoir. »

FR. DE LA MOTTE.

AU CAMÉLIA
2, rue de Rivoli, 2
MÉTRO SAINT-PAUL PARIS TÉL. ARCHIVES 21-40
SPÉCIALITE POUR DEUIL

Cliché *Excelsior*.

LA TÊTE DU CORTÈGE DES PATRIOTES PLACE DE LA CONCORDE.

FETES DE JEANNE D'ARC A PARIS

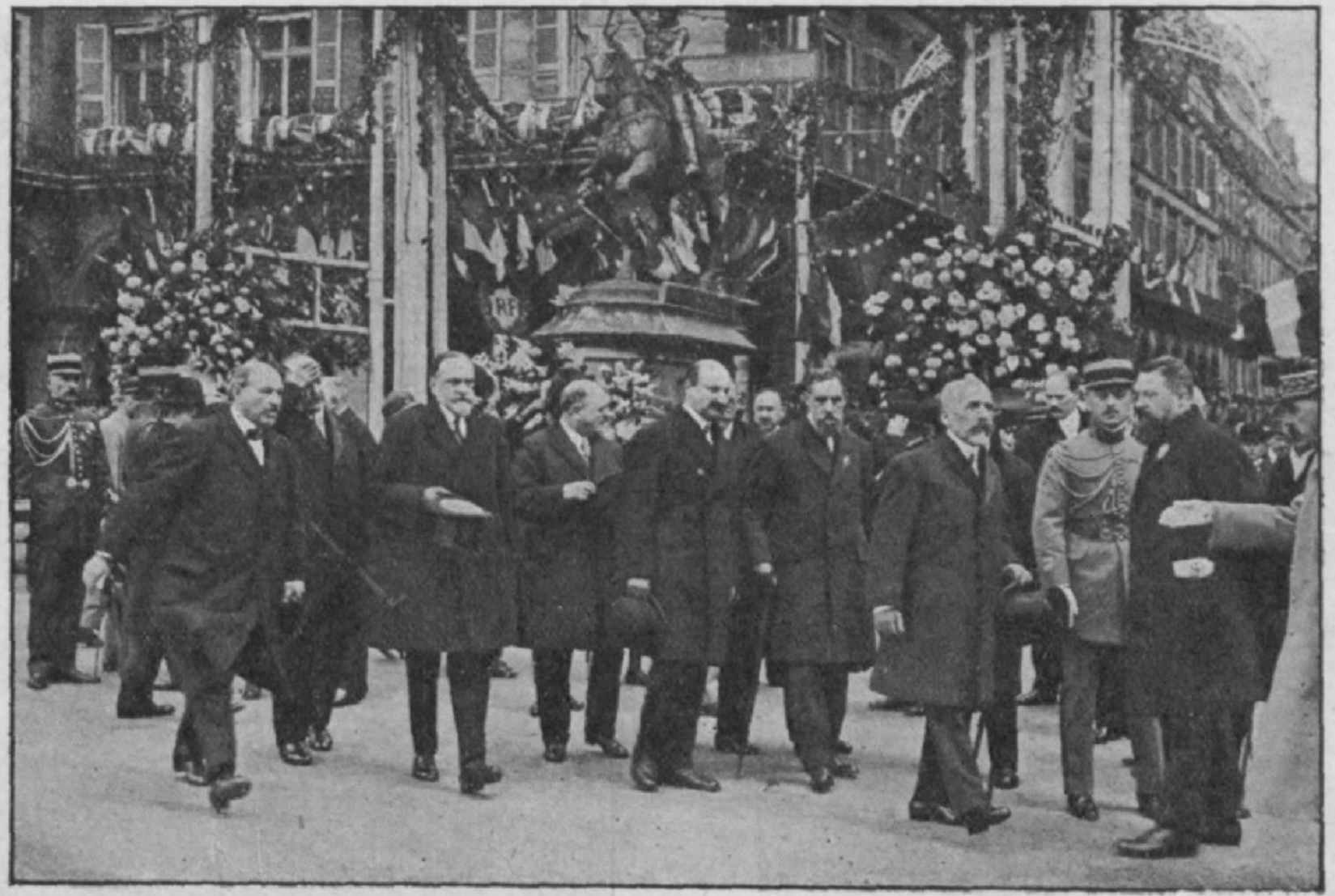

Excelsior Cliché.

VUE D'ENSEMBLE DE LA MANIFESTATION OFFICIELLE. PLACE DES PYRAMIDES.

FÊTES DE JEANNE D'ARC A PARIS

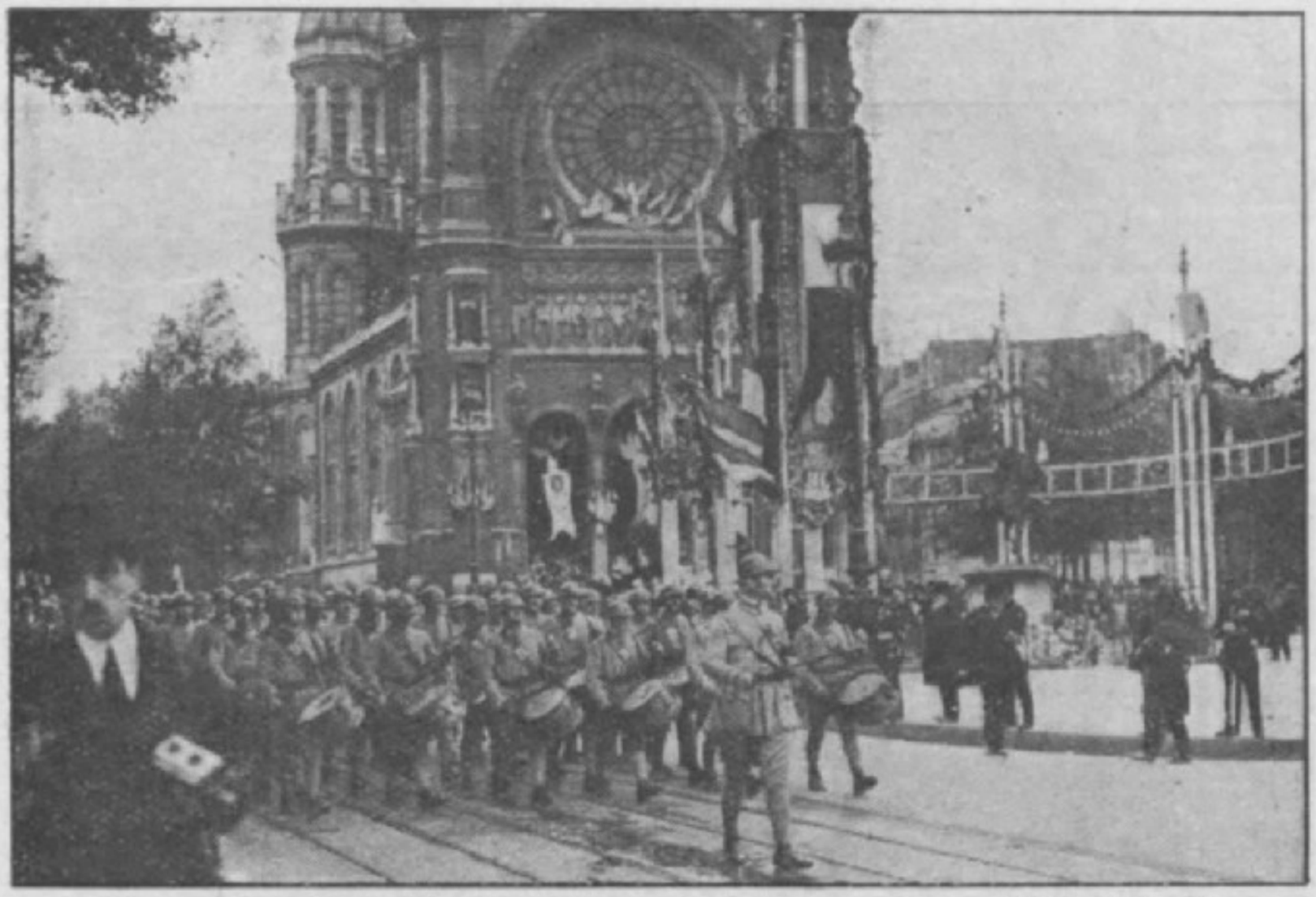

Clichés *Excelsior*.

DÉPART DU DÉFILÉ.

Cliché *Excelsior*.

S. E. LE CARDINAL DUBOIS, ARCHEVÊQUE DE PARIS,
SOUS LE PORTAIL DE SAINT-AUGUSTIN.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC EN PROVINCE

La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée également avec éclat dans plusieurs villes de nos provinces.

A BORDEAUX

LE DRAPEAU DE L'ACTION FRANÇAISE ÉTAIT SUIVI DE 3,000 LIGUEURS.

A ROUEN

Cliché *Excelsior*.

LE DÉFILÉ.

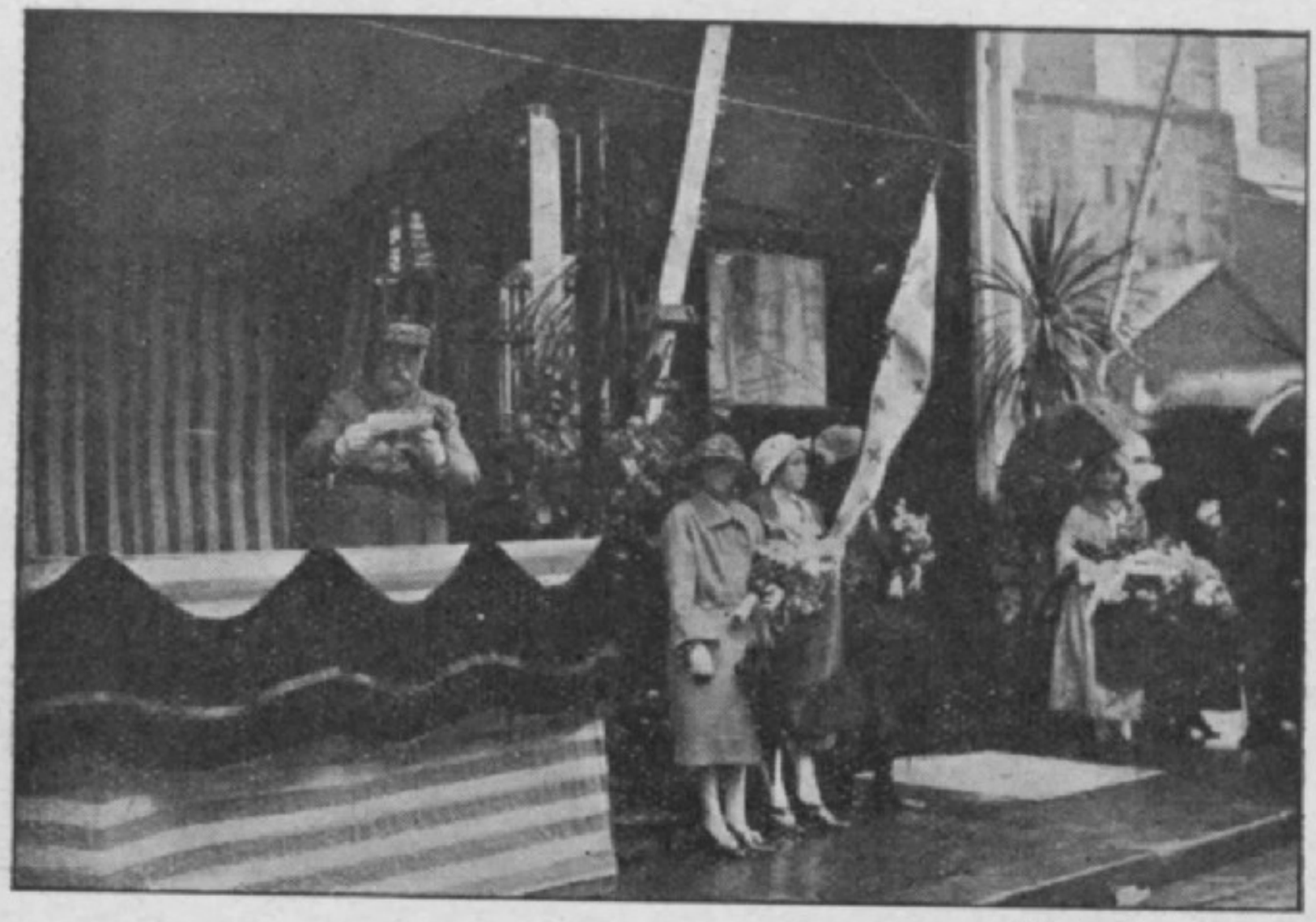

Cliché *Excelsior*.

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU PRONONCE SON DISCOURS.

- - UNE REVUE FAMILIALE - -

UNE VRAIE REVUE

Un spécimen ne suffirait pas à vous montrer tout ce que la *Revue Française* peut vous apporter chaque semaine d'attrayantes et profitables lectures, d'agréables distractions.

La *Revue Française* touche en effet aux sujets les plus divers. Vous trouverez dans ces pages, à côté des jolis contes et des beaux romans que vous aimez, de nombreux et brillants articles sur les Livres, le Théâtre, la Musique, le Cinéma, l'Hygiène, les Sports, etc. Des bavardages sur la Mode y voisinent avec de larges aperçus politiques, de substantielles conférences avec de menus échos.

Ce n'est qu'au bout de quelques semaines que vous aurez fait connaissance avec cette Revue, que nul esprit délicat et cultivé ne peut désormais ignorer. Vous le pouvez à des conditions exceptionnelles, en envoyant tout de suite le bon ci-dessous, pour un **abonnement d'essai** de 3 mois au **prix spécial réduit** de 10 francs, à

LA REVUE FRANÇAISE

hebdomadaire

12, rue Auber, à PARIS (9e). (*Chèq. Post.* 278-23.)

TARIF DES ABONNEMENTS

Un an : 45 fr. — *Six mois* : 23 fr. — *Trois mois* : 12 fr.

Le numéro, chaque dimanche : 1 franc

LES ORGANISATIONS D'ACTION FRANÇAISE

L'ŒUVRE INTELLECTUELLE.

L'*Action française* est une école politique et un mouvement d'organisation. Son objectif est la conquête des intelligences, la destruction des « nuées » démocratiques et la restauration de la monarchie, régime d'ordre, d'autorité et de libertés, dont l'action ininterrompue pendant mille ans a fait la France et assuré sa prospérité, son indépendance et sa grandeur.

Pour arriver à ce but, l'*Action française* dispose d'un certain nombre d'organes.

Le principal de ces organes est le journal « L'ACTION FRANÇAISE ».

Faisant, dans chacun de ses numéros, la critique raisonnée des fautes de la démocratie, le journal est le moyen le plus efficace pour toucher les intelligences et les éclairer. Un lecteur assidu du journal devient, forcément, en peu de temps, un royaliste. Le journal est aussi le lien le plus vivant, le plus fort entre les amis de ses doctrines et de sa méthode, le plus capable de coordonner leur action.

L'*Action française du dimanche* est destinée aux milieux agricoles. Chacun de ses numéros contient un article de Léon Daudet et un de Jacques Bainville où les événements de la semaine écoulée sont commentés tout spécialement pour les agriculteurs. Une revue de la presse, une revue des faits marquants, puis de nombreux renseignements à l'usage des cultivateurs, telle est la physionomie de cet hebdomadaire dont le succès est très grand puisqu'il est beaucoup plus lu que les journaux agricoles socialistes ou communistes, et dont la propagande est tout spécialement à recommander.

Avant la fondation du journal (21 mars 1908) existait la REVUE D'ACTION FRANÇAISE dont l'édition est suspendue depuis la guerre. Elle permet de donner aux études doctrinales des développements qui ne pourraient trouver place dans le cadre forcément limité du journal.

L'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE, fondé en février 1906, permet l'étude, dans leurs détails, des grands problèmes politiques, sociaux, religieux. Ses cours ont repris régulièrement en 1919. L'année 1923 a été particulièrement brillante tant par la nature des cours que par le grand nombre des auditeurs. Les étudiants des Facultés de l'Etat et des Facultés libres y ont la plus large entrée.

Ces cours ont lieu 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. L'Administration de l'Institut est au siège du journal, 14, rue de Rome.

A côté de ces organes étroitement liés à l'*Action française*, nous devons en placer deux autres,

complètement autonomes, mais qu'animent le même dévouement à l'intérêt français, le même objectif de propagande intellectuelle.

C'est d'abord la REVUE UNIVERSELLE, fondée en avril 1920, sous la direction de Jacques Bainville, et dont le programme est : « refaire l'esprit public par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française ». L'influence intellectuelle de la *Revue universelle* dépasse celle des plus anciens périodiques.

Le siège de la *Revue universelle* est à Paris, 157, boulevard Saint-Germain.

C'est ensuite la NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, maison d'édition dont le directeur est Georges Valois.

La Nouvelle Librairie Nationale édite les œuvres des écrivains d'Action française et ceux d'auteurs qui, n'étant pas royalistes, servent cependant la cause française.

La Nouvelle Librairie Nationale a son siège à Paris, 3, place du Panthéon.

L'ACTION.

L'*Action française* ne sépare point pratiquement l'idée de l'acte. Toute personne convaincue pleinement de la nécessité de la monarchie dans la France contemporaine, s'attache à servir cette cause, et tout d'abord en faisant partager ses convictions raisonnées par ceux avec qui elle est en rapport.

La distinction que nous faisons ici entre l'œuvre intellectuelle et l'action est donc simplement une classification matérielle

COMMISSION DE PROPAGANDE.

La Commission de propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à tout un ensemble de formations actives et laborieuses dont l'existence est de première nécessité mais qui, ou bien ne peuvent tabler sur aucune recette particulière, tels sont les *Secrétariats régionaux*, le *Comité d'études législatives*, la *Main-d'œuvre civique*, l'*Office de placement*, ou bien encore, tels la *Ligue d'Action française*, les *Camelots du Roi*, l'*Institut d'Action française*, ne disposent pas de ressources proportionnées soit à leur développement, soit à leur utilité pour la propagande.

D'autres moyens de propagande dont l'efficacité est reconnue de tous, dont l'extension nous est demandée journellement, comme l'*affichage* intensif, les *Conférences* répétées dans les grandes villes, et aussi les villes de moyenne importance et les gros bourgs,

Armurerie, Articles de chasse, Articles de voyage en tous genres,
Malles de cabine, Mallettes. Prix très avantageux

J. PÉTAVY, 167 et 169, Boulevard Saint-Germain, PARIS
Téléphone : FLEURUS 10-31

coûtent extrêmement cher. Ajoutons que des affiches, des conférences peuvent éveiller l'attention des bons Français et leur ouvrir les yeux sur les illusions et les contre-vérités sur quoi se fonde la République, mais il faut ensuite les éclairer, les convaincre, en faire à leur tour des propagandistes et des adhérents. Pour cela la mise à leur disposition de tracts, brochures, etc., est nécessaire, et surtout il importe de les mettre en état de connaître notre journal par des abonnements qui, au début, doivent être gratuits ou à prix réduit.

Par ce rapide exposé, on voit à quel point sont considérables les charges de la Commission de propagande. Pour les remplir, elle n'a que les ressources fournies par la générosité de nos amis. Elle les obtient par différents systèmes dont on aura connaissance en s'adressant au Secrétaire général de la Commission de propagande, 14, rue de Rome, Paris.

Tous les services de l'*Action française* sont représentés dans la Commission de propagande que préside Charles Maurras. Paul Robain, membre des Comités directeurs de l'*Action française*, est le trésorier. Louis Gonnet remplit les fonctions de secrétaire général.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE.

Président : Lieutenant-Colonel Bernard de Vesins. — Secrétaire général : Lucien Lacour.

Pour être *Ligueur d'Action francaise*, il faut :

1° Avoir signé la déclaration ;

2° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (5 francs au minimum, membre adhérent ; 50 francs au minimum, membre donateur) ;

3° Avoir été agréé par la section locale ou par le Secrétariat de Paris.

Il existe également une *Alliance d'Action française*. Les conditions sont les mêmes que celles de l'adhésion à la Ligue, sauf pour la signature de la déclaration, qui n'est pas demandée.

Partout où des sections d'*Action française* sont organisées, les intéressés sont mis en relation avec nos amis de l'endroit ; dans le cas contraire, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège central.

Il suffit d'écrire au Secrétariat de *Ligue d'Action française* (12, rue de Rome, Paris-8e) pour recevoir immédiatement tous les renseignements complémentaires.

CAMELOTS DU ROI ET COMMISSAIRES.

Président : Maxime Réal del Sarte. — Vice-président : Lucien Lacour. — Secrétaire : Pierre Lecœur. — Secrétaire adjoint : Raymond Batardy. — Trésorier : André Guignard ; membres : Philippe Roullaud, François de la Motte, Gaston Baetz.

Les inscriptions à la Fédération nationale des Camelots du Roi et Commissaires d'Action française sont reçues par le Secrétaire, 12, rue de Rome, qui fournit tous les renseignements.

SECRÉTAIRES RÉGIONAUX.

Les secrétaires régionaux sont créés pour décharger les services

de la *Ligue* à Paris, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de l'*Action française du dimanche*.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis, n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur intermédiaire pour toutes les questions concernant la *Ligue*, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique, et en général pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action française.

Ire ZONE, RÉGION DU NORD. — (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme), secrétaire régional : M. Maurice Dupont, 6, rue Jeanne-d'Arc, à Amiens.

IIIe ZONE, PARTIE OUEST. — (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, secrétaire régional : le commandant Ariès, 7, rue Brizeux, à Lorient.

PARTIE EST. — (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Ille-et Vilaine), secrétaire régional : M. André Feildel, 16, rue Crébillon, à Nantes.

VIe ZONE, RÉGION DU POITOU ET DES CHARENTES. — (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente et Charente-Inférieure), secrétaire régional : M. Jean Jamain, 3, rue de la Prévôté, à Poitiers.

VIe ZONE, PARTIE SUD. — (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées), secrétaire régional : M. Paul Courcoural, 7, rue Ravez et permanence d'A. F., 43, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux.

VIIe ZONE, RÉGION DU MASSIF CENTRAL. — (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Cantal, Allier, Puy-de-Dôme), secrétaire régional : M. Elie Jacquet, 114, rue Grange-Garat, à Limoges.

VIIIe ZONE, RÉGION DE LYON. — (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Rhône, Saône-et-Loire), Savoie, Haute-Savoie, secrétaire régional : M. Louis Jasseron, 26, place Bellecour, à Lyon.

IXe ZONE, RÉGION DE TOULOUSE. — (Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales), secrétaire régional : M. Alban Castelbert, 14, rue Saint-Sauveur, à Toulouse.

Xe ZONE, RÉGION DU MIDI — Partie Est. — (Bouches-du-

TIMBRES Guerre, Paix, Europe Nouvelle
Prix réduits, établis selon les derniers cours des changes.
Demandez circulaire et timbre-prime à F. VATTEVILLE, SAINT-JEAN-DE-LOSNE (CÔTE-D'OR)

Rhône, Hautes et Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var et Corse), secrétaire régional : M. Jean-Austin Brunel, 6, Cours Belzunce, Marseille. Partie Ouest (Gard, Hérault, Lozère, Vaucluse), secrétaire régional : M. Louis Sentupéry, 5, rue des Augustins, Montpellier.

SECTIONS DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE.

Voici a liste des sections ayant une permanence effective, c'est-à-dire un local spécialement aménagé pour les réunions, la bibliothèque. la propagande, etc.

Tous nos amis sont engagés, pendant leurs déplacements, à se présenter à ces permanences. Ils y seront toujours les bienvenus. La correspondance pourra également y être adressée sous forme impersonnelle : M. le président de la section d'Action française de...

Paris et Banlieue.

5e, 24, rue de l'Arbalète.
6e, 33, rue Saint-André-des-Arts.
7e, 116, rue du Bac.
8e 14, rue de Rome.
9e 10, rue du Havre.
10e, Hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry.
11e, 16, rue Pétion.
12e, 8, rue Abel.
14e, 2, rue Asseline.
15e, 97, rue Blomet.
16e, 13 *bis*, rue de l'Annonciation.
17e, 21, rue Lamandé.
18e, 71, rue du Mont-Cenis.
19e, 16, rue Cavendish.
20e, 1, rue Bretonneau.
SAINT-DENIS, 10, impasse Thiers (boulevard Ragot).
SAINT-OUEN-CLICHY, 1, rue de la Chapelle, à Saint-Ouen.

Provinces.

AGEN, 59, Cours de Belgique.
AIX-EN-PROVENCE, 10, rue Mazarine.
ALAIS, 66, rue Fabrerie.
ALBI, 4, rue Roquelaure.
AMBERT, librairie Thomas, boulevard Henri IV.
AMIENS, 6, rue Jeanne-d'Arc.
ANCENIS, 62, rue des Tonneliers.
ARCACHON, Castel Saint-Pierre, place Tartas.
AVIGNON, 20 *bis*, rue Bouquerie.
BAYONNE-BIARRITZ, 20, rue d'Espagne (Bayonne).
BEAUMONT-DE-LOMAGNE (Tarn-et-Garonne), rue du Maréchal-Foch.
BEAUVAIS, 16, rue de Sesvres.
BERGERAC, 10, rue Saint-James.
BÉZIERS, 8, rue Montmorency.
BORDEAUX, 43, rue Porte-Dijeaux.
BREST, 52, rue de Siam.
BRIVE, café de Bordeaux (1er étage).
CAEN, 243, rue Saint-Jean.
CANNES, 42, rue d'Antibes.
CARCASSONNE, 20, rue de la Préfecture.
CASTRES, 11, rue du Temple.
CAVAILLON (Vaucluse), café de l'Univers (1er étage), cours Gambetta.
CHATEAUROUX, 4, rue Racine.
CHERBOURG, 69, rue Gambetta, 1er étage.
CHOLET, 1, rue Nantaise.
CLERMONT-FERRAND, 25, rue Ballainvilliers
COMPIÈGNE, salle Hégo, 3, place de l'Hôtel-de-Ville.
DIJON, 3, place Bossuet.
FABRÈGUES (Hérault), rue du Presbytère.
LABRUGUIÈRE (Tarn), ancienne gendarmerie. rue Castelmouton.

La Grand'combe (Gard), Maison Lacombe, rue Mas-Chazelle.
La Roche-sur-Yon, M. Baudry, libraire, boulevard des Alliés.
La Rochelle, M. de la Guérivière, 11, rue du Palais.
Laval, 48 *bis*, rue de Joinville
Le Havre, 19, rue de la Bourse.
Le Mans, Librairie française, 22, avenue Thiers.
Le Puy, 23, boulevard Saint-Louis
Lille, 4, rue des Débris-Saint-Etienne (Grand'Place).
Limoges, 4, place de l'Ancienne-Comédie
Lorient, 34, rue Gambetta.
Lyon, 26, place Bellecour.
Macon, 2, rue du Vieux-Palais.
Marseille, 6, cours Belzunce (entresol).
Maubeuge, 8, place d'Armes
Marmande, café Bordes.
Mazamet (Tarn), café du Redondal (1er étage).
Metz, 15 *bis*, rue des Clercs.
Montargis, 19, rue du Pont-de-l'Ouche.
Montauban, Place de la Cathédrale.
Montpellier, 5, rue des Augustins.
Moulins, 4, place de la Bibliothèque
Nancy, salle Déglin (bureau 25), rue Léopold-Lallemand.
Nantes, 16, rue Crébillon.
Nice, 3, boulevard Victor-Hugo.
Nimes, café de la Poste, boulevard Gambetta.
Oran, 11, rue de la Bastille
Orange, 1, rue Grenouillet.
Pamiers, 26, rue Major.
Parthenay, 15, rue de la Poste
Pau, 2, place des Sept-Cantons.
Périgueux, 4, rue de la Nation.
Perpignan, 3 *bis*, rue des Grandes-Fabriques.
Philippeville, rue Hippocrate, Maison Cordina.
Poitiers, 7 *bis*, rue du Trottoir.
Reims, chez M Gaudin, 28, rue Brûlée
Rennes, 15, rue Hoche
Riom, 21, rue Croizier.
Rodez, café du Bourg (1er étage), place du Bourg.
Rochefort, 31, rue Emile-Zola
Roubaix, 44, rue du Vieil-Abreuvoir.
Rouen, 13, rue aux Juifs.
Saint-Brieuc, 2, rue Gails-Bizoin.
Saint-Etienne-Saint-Chamond, 18, rue de l'Alma (Saint-Etienne).

RELIURE
DE BIBLIOTHÈQUES DE LUXE ET DE FANTAISIE

Marcel BARAST

Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE

36, rue des Petits-Champs, PARIS — Tél. : Gut. 22-49 Métro Palais-Royal.
USINE A GENTILLY (Seine).

SAINT-NAZAIRE, 14, rue de l'Abri-Familial.
SAINT-OMER, 2, rue de Dunkerque.
SEDAN, 7, place Turenne.
SENS, 16, rue Rigault.
SOISSONS, Hôtel de a Croix-d'Or.
STRASBOURG, 6, rue Brûlée.
TARARE, 5, place Denave.
TARBES, 87, rue du Maréchal-Foch.
THIERS, 12, rue Manuel-Chabot.
TOULON, 3, place de la Liberté.
TOULOUSE, 9, rue des Arts.
TOURCOING, 9, rue Nationale.
TOURS, 1, rue Colbert.
VALENCE, 9, rue du Refuge.
VANNES, 3, place Henri-IV
VERSAILLES, 53, rue du Maréchal-Foch.
VIAS, maison Nicolas rue Saint-Jean (Hérault).

ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE.

Les étudiants, collégiens et lycéens d'aujourd'hui seront demain officiers, professeurs, médecins, avocats, prêtres, officiers ministériels... ou bien agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie. Grâce à leur situation sociale, c'est par eux que se reformera l'esprit politique de la nation française. On voit de quelle importance il est de les instruire des doctrines de salut public.

La permanence et le local des Etudiants d'Action française sont situés à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier latin.

Des salles de lecture, de travail, de conférences, une bibliothèque, ont à la disposition des adhérents.

Pendant l'hiver et le printemps, des conférences contradictoires sont faites par les Etudiants sur un sujet d'économie politique ou sociale, ou sur un sujet d'histoire. Ces conférences sont présidées par Charles Maurras ou Georges Valois. Elles attirent un nombreux public d'étudiants désireux de pénétrer à fond les doctrines d'Action française, de les discuter, de les répandre.

Le Secrétaire général est chargé de répondre à toute demande de renseignements.

La Fédération des Etudiants d'Action française a un organe mensuel, *L'Etudiant français*, qui est la seule revue politique d'étudiants (Rédaction et administration : 35, rue Saint-André-des-Arts, Paris-VI^e^. Abonnements : cinq francs par an).

CONFÉRENCES.

Ce service est destiné à l'organisation de conférences par toute la France. Son directeur est Paul Robain et le secrétaire Jean Collot, à qui l'on peut s'adresser, 14, rue de Rome, Paris.

DAMES D'ACTION FRANÇAISE ET JEUNES FILLES ROYALISTES.

L'association des Dames d'Action française avait pour présidente M^me^ la Marquise de Mac-Mahon. Depuis que Madame de Mac-Mahon nous a été enlevée, la présidence est restée vacante. En attendant la désignation de la nouvelle présidente, on est prié d'écrire au président de la Ligue, le lieutenant-colonel Bernard de Vesins, 12, rue de Rome; pour tous renseignements (à l'*Action française*).

L'association des Jeunes Filles royalistes, organisation indépendante de nous bien que travaillant avec nous, est dirigée exclusivent par sa présidente, Mlle Yvonne de Kerret, au château de la Forêt, par Languidic (Morbihan), qui désigne toutes les présidentes des groupes des provinces.

Les Jeunes Filles royalistes étudient, à Paris et dans leurs groupes régionaux, les doctrines d'Action française. Elles ont, chaque année, à Paris, une vente d'objets fabriqués par elles et dont le produit, très important, est affecté à des abonnements de propagande spécialement destinés au clergé.

SERVICES DIVERS.

Indépendamment de ces organisations d'étude, de propagande et d'action, l'*Action française* possède :

1° Une *Permanence centrale*, salle de lecture et de correspondance créée comme centre de réunion pour nos amis de Paris et nos ligueurs des provinces de passage dans la capitale. Cette permanence est ouverte chaque matin (sauf le dimanche), 14, rue de Rome, au troisième étage, de neuf heures et demie à midi, et tous les après-midi, de deux heures à sept heures ; on y trouve journaux, magazines, revues, nouveaux ouvrages, etc. Pour les conditions d'admission, s'adresser au président ;

2° Un *Comité d'Etudes législatives et sociales*, qui, avec le concours de jurisconsultes de nos amis, étudie les projets de lois ou amendements possibles et propose les solutions qui paraissent les plus favorables aux différents problèmes posés soit au Parlement, soit devant l'opinion publique. Les bureaux sont installés 14, rue de Rome, au 4e étage ;

3° Un service de *Renseignements militaires et juridiques.*

Il est répondu aux questions écrites soit par la voie du journal, à des initiales indiquées, soit par lettres particulières (Les correspondants sont priés de joindre un timbre pour la réponse.)

4° Un *Office de placement gratuit*, organisé pour servir d'intermédiaire entre employeurs et

A JEANNE D'ARC

GRAVURES ANCIENNES ET MODERNES — ESTAMPES SPORTIVES

Plaquettes et Médailles — Encadrements en tous genres

P. HÉNAUT

Téléphone : LOUVRE 47-54

SALLE D'EXPOSITION

3, place de Rivoli, et 1, rue des Pyramides — PARIS

employés et dans l'espoir de leur rendre de mutuels services.

Pour les uns comme pour les autres, les demandes d'emplois sont reçues et examinées à titre absolument gracieux, à la seule condition que les intéressés soient inscrits à l'une de nos organisations ou recommandés par un de nos amis connus.

Seuls les réformés de la guerre et les réfugiés des pays envahis peuvent se présenter sans autre recommandation. Ils sont simplement priés de présenter des pièces justifiant cette situation.

De plus, les bureaux de l'office (12, rue de l'Isly, 8e) sont ouverts tous les matins (dimanches et jours de fête exceptés), de 9 heures à 11 heures.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Secrétaire de l'Office de placement d'*Action Française*, 12, rue de Rome, Paris (8e).

5° Un service de *Main-d'Œuvre civique*, qui a pour but de classer les amis de l'Action Française suivant leurs professions et de préparer ainsi des cadres pour l'organisation professionnelle, et au besoin pour leur intervention en cas de désorganisation des services publics. Toute communication au secrétaire, M. Jean Collot, 12, rue de Rome, Paris (8e).

CHARLES HÉNAULT
ENTREPRENEUR DE PEINTURE, VITRERIE, MIROITERIE, PAPIERS PEINTS
Diplôme Exposition Universelle Paris 1900
PARIS 19, rue du Départ. — (Métro NORD-SUD MONTPARNASSE)

INSIGNES D'ACTION FRANÇAISE

INSIGNES VERMEIL

Broche droite.	18 »	Broche oblique.	18 »
Epingle de cravate.	13 »		

INSIGNES EN ARGENT

Broche droite.	13 »	Epingle de cravate. . . .	9 »
Broche oblique.	13 »	Broche grand format. . .	15 »

INSIGNES EN MÉTAL ARGENTÉ

Epingle de cravate. . . .	2.50	Insigne pour boutonnière. .	2.50

Adresser les commandes et leur montant à la **Librairie de l'Action Française,** *12, rue de Rome.* Chèques postaux Paris 23.900

LES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

Région du Nord.

Le secrétariat régional de la 1re zone est placé sous la direction de Maurice Dupont.

Maurice Dupont, journaliste, a collaboré successivement au *Mémorial d'Amiens*, et au *Nouvelliste de la Somme*. A la disparition de l'organe royaliste, en 1911, il entre à *la Picardie*, dont il devient, en 1913, le directeur. Prisonnier au début de la guerre, Maurice Dupont subit, pendant 49 mois, une longue et pénible captivité. Rentré en France en octobre 1918, il termine la guerre au 12e régiment territorial d'infanterie

En février 1919, l'Action Française lui confie la direction de la 1re zone, tout entière comprise dans les régions dévastées, puisqu'elle englobe les départements de l'Aisne, de l'Oise, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Tout y était à refaire, au lendemain de la guerre, car tout avait été désorganisé, le secrétariat régional s'y employa avec une énergie farouche et une activité inlassable. Après avoir réorganisé, dès la fin de l'année 1919, le « groupe picard d'Action française » qu'il avait fondé en 1909, Maurice Dupont réussit, avec l'aide de quelques amis d'avant guerre et de nombreux amis nouveaux des régions dévastées, à reconstituer les sections d'avant guerre et à créer des centres d'action nouveaux.

Chaque année, le nombre des adhérents et des abonnés augmente sensiblement et les sympathies que compte l'Action Française dans la 1re zone se plaisent à répondre de brillante façon aux différents appels qui lui sont lancés par le secrétariat régional.

MAURICE DUPONT.

En contact étroit avec les présidents de section ou centres, stimulant leur zèle et leur ardeur à servir la cause du nationalisme intégral, le secrétariat régional se tient également en relations suivies avec les notabilités du monde industriel, commercial et agricole de sa zone. Il a, de ce côté, fait quelques brillantes conquêtes.

Les résultats déjà obtenus dans le passé permettent les plus belles espérances pour l'avenir.

L'adresse dusecrétariat régional de la 1re zone est : 6, rue Jeanne-d'Arc, à Amiens. Compte de chèques postaux : Paris, nº 7.808

Maurice Dupont y reçoit sur rendez-vous, ou, lorsqu'il est à Amiens, de 9 heures à 10 heures et de 14 heures à 16 heures.

Le secrétariat du Nord.

Haute-Bretagne et Anjou.

Il pouvait paraître à première vue que la 3e zone (partie sud-est) qui comprend la Loire-inférieure, l'Ille-et-Vilaine et le Maine-et-Loire, était la région de France où la nécessité de la création d'un secrétariat régional d'A. F. s'imposait le moins.

Cette région passe en effet pour être et est effectivement une de celles où le sentiment monarchique s'est le mieux conservé.

Une grande partie de la représentation aux assemblées électives y est encore monarchiste. Mais si les populations de Haute-Bretagne et d'Anjou sont, sans trop le savoir elles-mêmes, demeurées attachées à leurs anciennes convictions, on peut dire que c'est quasiment merveilleux.

Cela tient évidemment à ce que, pour des raisons nombreuses, qu'il serait trop long d'expliquer ici, elles ont enraciné dans le cœur, l'amour de l'ordre, de la famille, de la religion. Car rien n'a été fait pour les maintenir

dans leurs anciennes idées alors qu'une propagande incessante,

André Feildel.

mmense et acharnée est déployée chaque jour pour les leur faire abandonner Les quelques jour-

naux catholiques libéraux qui subsistent encore affichent un républicanisme ardent et vivent péniblement alors que la presse républicaine est largement représentée et lue par la grande majorité. Il était donc grand temps de faire entendre à ces populations la voix de la vérité politique. C'est ce qui a décidé l'Action Française à créer le plus rapidement possible un secrétariat régional dont l'œuvre principale consiste à faire comprendre aux braves gens de cet excellent pays que leur molle action purement conservatrice et religieuse les mènerait promptement à un désastre, même au seul point de vue électoral.

Ce secrétariat a été créé le 15 octobre 1922. Notre ami André Feildel a été choisi pour en être le titulaire en raison des nombreuses attaches qu'il a dans la région

Originaire de Nantes, il a colla-

La Section de Nantes.

boré pendant 12 ans au vieil organe royaliste de l'ouest, *L'Espérance du peuple*, que dirigeait alors son père, l'homme le plus au courant de toute l'organisation électorale du pays.

Dès l'apparition de l'*Enquête sur la monarchie*, il fit campagne dans son journal pour l'adoption des idées et des méthodes du nationalisme intégral. Il contribua à fonder le groupe d'Etudes royalistes qui, en 1905 — lors d'une grande réunion où Vaugeois, la Marquise de Mac-Mahon, Robain et le Ct Cuignet prirent la parole, — fut transformé en section d'Action Française (une des premières de France). Passé à la *Gazette de France* en 1907, Feildel entra ensuite à *l'Action Française* au mois d'avril 1911, en qualité de secrétaire de la rédaction.

Basse-Bretagne.

De fondation récente, — il a été créé le 4 février 1923, — le secrétariat régional de Basse-Bretagne est déjà prospère.

Le secrétaire est le commandant Ariès, qui, avant de prendre sa retraite, a tenu garnison en Bretagne pendant de longues années et y possède de nombreuses sympathies.

Après la guerre, la propagande royaliste s'était montrée peu active dans l'Ouest de la Bretagne. Elle a repris maintenant avec vigueur. Les sections de Vannes, Lorient, Brest, Morlaix et Saint-Brieuc ont manifesté leur vitalité par des conférences très suivies, de fréquents affichages, et une diffusion très nourrie de tracts et de brochures. Des correspondants répartis dans les campagnes forment un réseau serré qui encadre les ligueurs et les alliés d'A. F. dont le nombre s'accroît tous les jours

Le Commandant Ariès.

Le secrétariat de Basse-Bretagne comprend les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord.

Son siège est à Lorient, 7, rue Brizeux. Il possède un compte de chèques postaux à Nantes 89,33.

Poitou et Charentes

Le secrétariat régional du Poitou et des Charentes a été créé le 1er mars 1921. Il comprend cinq départements : la Vienne, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Charente, la Charente-Inférieure, départements à la fois maritimes et ruraux, dans lesquels il n'existe

à proprement parler, en exceptant si l'on veut, Poitiers et La Rochelle, aucun centre important. C'est dire le caractère très divers rencontré dans cette région, et la nécessité pour une propagande de s'adapter aux sentiments particulièrement vifs, en Vendée, par exemple.

C'est autour de la section de Poitiers, la première de toutes les sections d'Action Française, puisque le petit groupe d'amis réunis autour de M. Marie de Roux, avant même que la Ligue n'existât, n'avait eu qu'à se transformer en section régulière à sa création, que tout est venu se relier, et les amis isolés, et les différents groupes surgis un peu partout dans les départements voisins. C'est pour relier tous ces groupes entre eux qu'on a jugé la nécessité d'organiser un secrétariat régional dont le siège a été fixé à Poitiers

JEAN JAMAIN.

SECTION DE POITIERS.

Son titulaire est notre ami Jean Jamain, né à Parthenay (Deux-Sèvres), le 11 avril 1883. Licencié en droit, il s'était lancé très jeune dans la lutte politique régionale Rédacteur en chef du *Petit Gâtinais*, puis des *Tablettes des Deux-Charentes*, il est membre de l'Association professionnelle de la presse monarchique des Départements. Au lendemain de la guerre, lorsque le comte Hervé de Vierret, Président de la Section d'Action Française des Deux-Sèvres, avait quitté ce département, il avait pris en mains la réorganisation de la Section, avec Brillaud et Henri de Beauregard, et en avait assuré le Secrétariat.

La propagande, très diverse, suivant les régions, se fait plus spécialement par la diffusion du Journal, et par des conférences dans les centres ruraux.

Les trois sections Poitevine, Vendéenne et des Deux-Sèvres, qui sont des sections départementales, essaiment de plus en plus des groupes de propagande, et des correspondants dans les centres ruraux. En Charente, et en Charente-Inférieure (Aunis, Saintonge et Angoumois), les sections sont des sections d'arrondissement toutes fédérées entre elles.

Le siège du Secrétariat régional est à Poitiers, 3, rue de la Prévôté.

Région de Bordeaux.

Le secrétariat régional de Bordeaux a été institué le 1er juillet 1922 et confié à Paul Courcoural. Notre ami, né, le 8 août 1875, au Vigan, avait déjà un long passé de militant royaliste. Jeune imprimeur, il avait fondé, au Vigan, en 1893, un hebdomadaire royaliste, *la Massue*. En juillet 1894, il entrait aux *Tablettes des Deux Charentes*, à Rochefort, où il devait rester vingt ans. Tout en étant rédacteur en chef de cet important journal maritime et politique, Courcoural, vingt-cinq mois durant, publia un journal de doctrine, *Aunis-Saintonge, Angoumois*, et une *Enquête sur la Monarchie en pays charentais*, préfacée par Vaugeois. En janvier 1914, il a été appelé à la rédaction en chef du *Nouvelliste de Bordeaux*.

PAUL COURCOURAL.

La zone du secrétariat de Bordeaux comprend les départements de la Gironde, des Landes, des Basses et Hautes-Pyrénées, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne. C'est un secteur où la contre-Révolution a toujours eu

des dévouements et des organisations exemplaires. Des sections fortement constituées existent notamment à Bordeaux, Pau, Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Oléron, Sainte-Marie, Tarbes, Agen, Marmande, Belvès, Bergerac, Périgueux, Arcachon, Sainte-Foy-la-Grande, Cadillac. Les centres de propagande sont nombreux et il y a des amis très actifs dans à peu près tous les cantons des six départements.

Tous les dévouements ont permis de mettre sur pied la Fédération girondine, que dirige M. le Comte Bertrand de Lur-Saluces et la Fédération du Pays basque, présidée par M. le baron de Cornouaille. M. le comte de Navailles est président, à Pau, d'une Fédération béarnaise, M. Artiguenave, à Tarbes, d'une Fédération bigourdane, et M. le comte Adrien de Montbron, d'une Fédération du pays agenais.

La vie des sections s'extériorise par toutes sortes de réunions et toutes sortes de moyens de propagande. Il y a des congrès régionaux, comme celui tenu à Bordeaux, en janvier 1922 et qui, à la veille de la mort tragique du Comte Eugène de Lur-Saluces, fut un grand triomphe, et des congrès plus restreints comme il en a été tenu à Agen, Pau, Tarbes. Réunions citadines, réunions rurales, réunions politiques, réunions économiques, voire conférences littéraires et historiques, tout cela se succède sans interruption. Beaucoup de ces dernières ont lieu avec l'appui des dames et jeunes filles royalistes dont les organisations spéciales sont, dans la zone, très vivantes.

Il nous est impossible de citer des noms, faute de place.

Bornons-nous à noter que Bordeaux, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Agen, Marmande, possèdent des groupements de camelots du roi et de commissaires particulièrement bien organisés.

A Bordeaux, on trouve une bibliothèque populaire royaliste, ainsi qu'un service cinématographique, confié à la direction de notre ami Marcel Bergey.

Au total, on le voit, secteur très vivant et qui, sur plus d'un point, est doté de permanences bien aménagées comme celle de Bordeaux, 143, rue Porte-Dijeaux, où se tient, avec le secrétaire régional, le Commandant Astrié, secrétaire de la section (de 5 à 7 h.), celle de Pau, place des Sept-Cantons; très vivante ; et celle de Tarbes, rue Foch, particulièrement bien située et organisée. A Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Agen, Marmande, nos permanences sont aussi très fréquentées.

Il va sans dire que toute cette activité soulève quelquefois des incidents, amusants d'ailleurs. Exemple, après les manifestations contre Briand au grand théâtre de Bordeaux, la promenade, par Marcel Bergey, à travers les principales rues de la métropole du Sud-Ouest, du pantin Briand articulé. Surviennent des circonstances où il ne s'agira pas seulement de fustiger par le rire, la vaillance de nos ligueurs, de nos camelots, de tous nos amis sera à la hauteur des grands desseins à remplir Sous l'égide du délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, M. le comte de Marcellus, qui

a pris ces hautes fonctions en février dernier, en remplacement de son oncle, notre chef si vénéré et regretté le Comte Eugène de Lur-Saluces, touss'apprêtent à ces hauts devoirs, à ces actes décisifs.

Le siège du secrétariat régional est 7, rue Ravez (2e étage). M. Paul Courcoural, à moins d'absence de Bordeaux, se tient d'ailleurs à la permanence de la rue Porte-Dijeaux, 43, 2e étage, à la disposition de nos amis, tous les jours, de cinq à sept heures du soir.

Région de Limoges.

Créé le 1er avril 1921, le secrétariat régional de la 7e zone a été confié à un des fondateurs

Elie Jacquet.

de la section limousine de l'A. F., notre ami E. Jacquet, rédacteur à la *Gazette du Centre*, quotidien du Limousin.

Formée d'abord des départements limousins, Creuse, Corrèze, Haute-Vienne et du Cantal, la 7e zone comprend maintenant, en plus, le Puy-de-Dôme et l'Allier

La propagande d'A F. dans toute cette région ne semble pas très facile Et cependant elle y a suivi la même marche ascendante qu'ailleurs. Nos amis du Limousin ont même été des premiers à donner l'exemple de la diffusion de *l'Action Française du dimanche* en créant une édition spéciale limousine.

Un groupe de camelots du roi récemment créé à Limoges profite maintenant de toutes les manifestations agricoles, politiques ou autres pour aller vendre cet hebdomadaire et, en même temps, distribuer tracts et brochures.

Une active propagande par conférences privées ou publiques, l'intervention de nos amis dans les réunions organisées par des adversaires font que, dans la 7e zone comme ailleurs, peu de personnes maintenant ignorent le mouvement de l'Action Française.

Région de Lyon.

Le secrétariat régional de la 8e zone a été fondé le 15 janvier 1918. Il est donc le premier en date des dix secrétariats qui fonctionnent actuellement Sa compétence s'étendait alors sur neuf départements, l'Ain, la Saône-et-Loire. la Loire, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie, la Haute-Saône et le Rhône. En janvier 1921, la

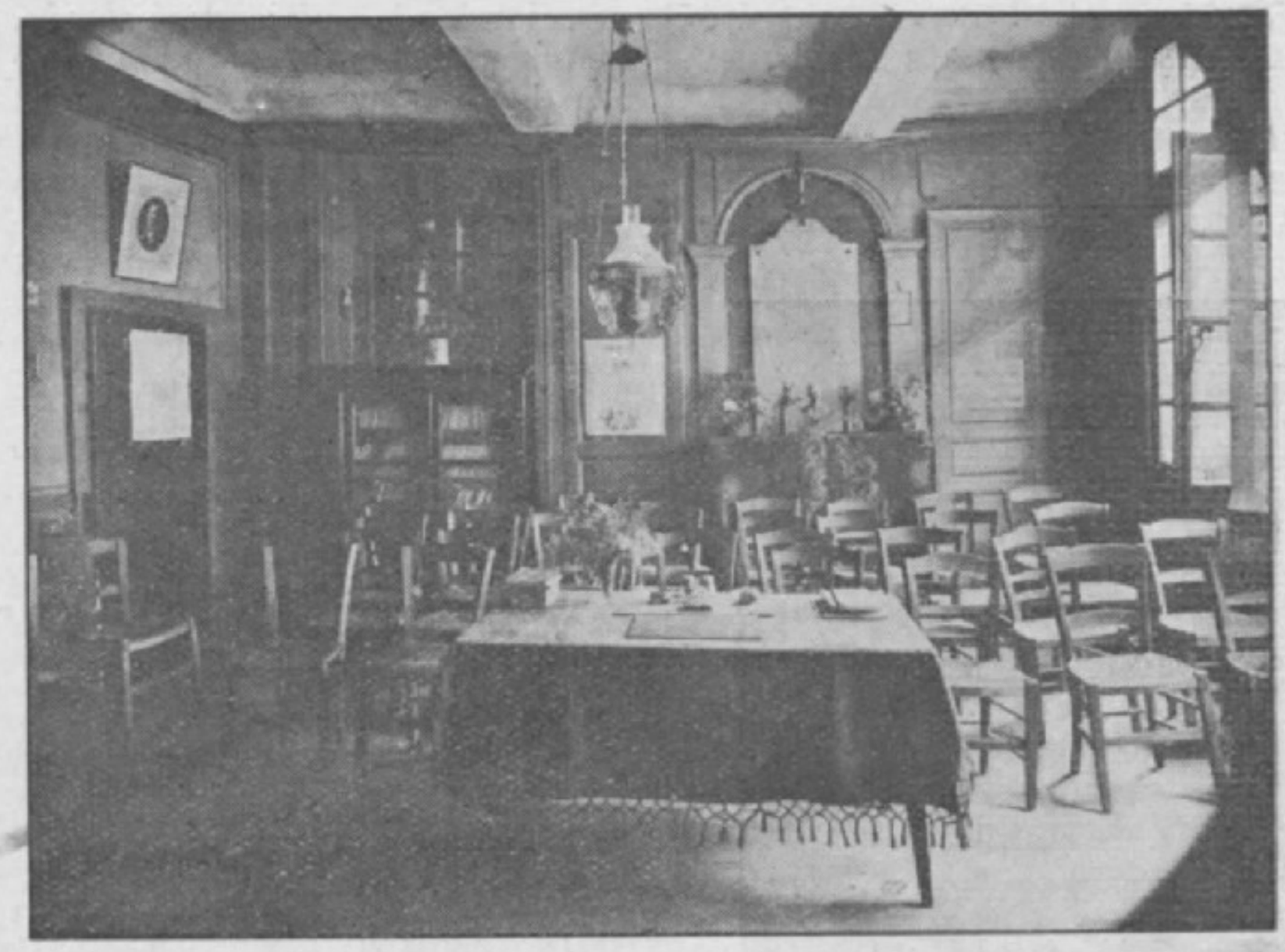

Section de Limoges.

Haute-Loire y fut rattachée, son siège est situé, 26, place Bellecour, au point le plus central de Lyon. Il est doté du téléphone (Barre 53-11) et d'un compte de chèques postaux (compte Jasseron. Lyon 9533). Ses bureaux sont ouverts sur semaine de 5 à 7 heures. Le secrétaire régional reçoit à toute heure sur rendez-vous. Ce secrétariat est administré depuis le début par notre ami Louis Jasseron, licencié en droit, ancien secrétaire des Camelots du Roi de Lyon, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre. Avant la guerre, Louis Jasseron avait été vu dans les ardents propagandistes parmi les étudiants lyonnais et avait encouru plusieurs condamnations pour raisons politiques. En août 1914 il partit pour le front avant son tour à la place d'un père de quatre enfants et fut gravement blessé dans un combat d'avant-poste. Dès sa guérison, il s'occupa de nombreuses œuvres de guerre et contribua à maintenir l'activité de la section d'Action Française de Lyon.

Il nous est impossible même de résumer l'activité de secrétariat de la 8e zone depuis sa fondation. En dépit des nombreuses difficultés créées par la guerre et ses conséquences, la vitalité de l'Action Française dans cette région n'a fait que se développer. A chacun de nos congrès nationaux et aux deux congrès régionaux tenus à Lyon en 1921 et

1922, les résultats en ont été constatés par des faits et par des chiffres.

En parfait accord avec ce secrétariat, nos sections de la 8e zone poursuivent leur œuvre

Louis Jasseron.

de propagande largement facilitée dans certains cas par l'activité des présidents et des secrétaires départementaux. Les sections de Saône-et-Loire merveilleusement d rigées par le commandant F. de Parseval, de l'Ain, avec André Moreau, secrétaire régional de la Haute-Loire, avec Louis Vissaguet, président départemental de la Savoie, présidé par le Baron Chaulin, sont, avec la section de Lyon et celle de Cours-Thizy (Rhône), nos meillleures organisations de cette région. Les sections de l'Isère et de l'Ardèche sont en plein travail de reconstruction active. Jusqu e dans la Drôme, nous avons l'an dernier enregistré de sérieux progrès. L'année 1923 enfin a été marquée par deux créations extrêmement utiles : celle d'une édition savoyarde de l'*A. F. du dimanche*, intéressant la Savoie et la Haute-Savoie, et la résurrection du *Clairon de l'Ardèche*, qui reproduit chaque semaine deux pages de l'*A. .F. du dimanche*. Il convient de noter l'excellente besogne faite en Haute-Loire par un journal ami, *la Gazette d'Yssingeaux*, sans compter les divers journaux locaux qui reproduisent volontiers certains articles de l'*Action Française*.

De nombreuses réunions contradictoires ont été données dans la 8e zone depuis la fondation de notre secrétariat. Citons celles de Lyon (plus de 15 grandes réunions), Macon, Chalon, Autun, Givry, Annecy, Chambéry, Aix-les-Bains, Sallanches, Floron, Cours, Tarare, Leteil, Valence, Yssingeaux Le Puy, Bourg, Oyonnax, Lagnien La contradiction a été souvent portée par nos amis dans des réunions républicaines et communistes, notamment à Lyon, Grenoble, Oyonnax, Mâcon, Saint-Etienne, Le Puy, Remilly, Aix-les-Bains, Montélimar.

Parmi les manifestations les plus importantes de l'A. F. dans la 8e zone depuis la guerre, il faut signaler :

La défense victorieuse de nos bureaux lyonnais par les camelots du Roi contre une bande importante d'apaches et d'étrangers en mai 1920 ;

La grande et violente démonstration contre Caillaux à Grenoble en mars 1921 ;

La manifestation contre

Aristide Briand à Lyon en octobre 1921, la protestation victorieuse des étudiants d'Action Française de Grenoble contre le juif antimilitariste Montehus en mars 1923 ;

L'enlèvement à Lagnieu (Ain) d'un mannequin prétendant caricaturer Léon Daudet dans une cavalcade organisée par les communistes (février 1923) ;

La réunion donnée à Cours (Rhône) en février 1923, et en dépit des manœuvres et des provocations des républicains de tout poil

Souvent nos amis de la 8e zone ont, en raison de leurs convictions, maille à partir avec la justice républicaine. Plusieurs (tel Emile Brun, R. de Digoine, Claude Morat, de Montgolfier-Dumoulin et Henri Clarignon) ont été condamnés à des peines d'amende ou de prison. Et plusieurs, au cours des manifestations, ont été sérieusement blessés.

La Permanence de Lyon.

Région de Toulouse.

Le secrétariat régional de la 9e zone a été créé le 1er avril 1919. Il comprend les 9 départements suivants : Ariège, Aude, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales.

Son titulaire, Alban Castelbert, était, au moment de la Grande Guerre, administrateur du *Midi Royaliste*, le vaillant hebdomadaire du Midi qui rayonnait sur 21 départements et que dirigèrent avec un magnifique talent Henry de Bruchard et Henri Rouzaud.

Le 2 août 1914, le lieutenant Castelbert partait pour le front et n'en revenait qu'après le 11 novembre 1918, capitaine et décoré de la croix de guerre avec deux citations. Le 1er avril 1919, il était nommé secrétaire régional.

Alban Castelbert.

Le siège du secrétariat régional de la 9e zone est la permanence de la section toulousaine d'Action Française, 9, rue des Arts. Celle-ci fut fondée en octobre 1904, sous le nom de *Cercle d'études d'Action Française*, par Armand Praviel, aujourd'hui rédacteur à l'*Express du Midi*, et Pierre Constans, Directeur des *Cours de l'Institut d'Action Française*.

Ce fut, au début, une réunion d'une douzaine d'étudiants, parmi lesquels on notait Henri Rouzaud, Joseph de Bonne, Henri de Barrès, dans cette phalange glorieuse que, plus tard, la guerre devait faucher. Ces jeunes gens

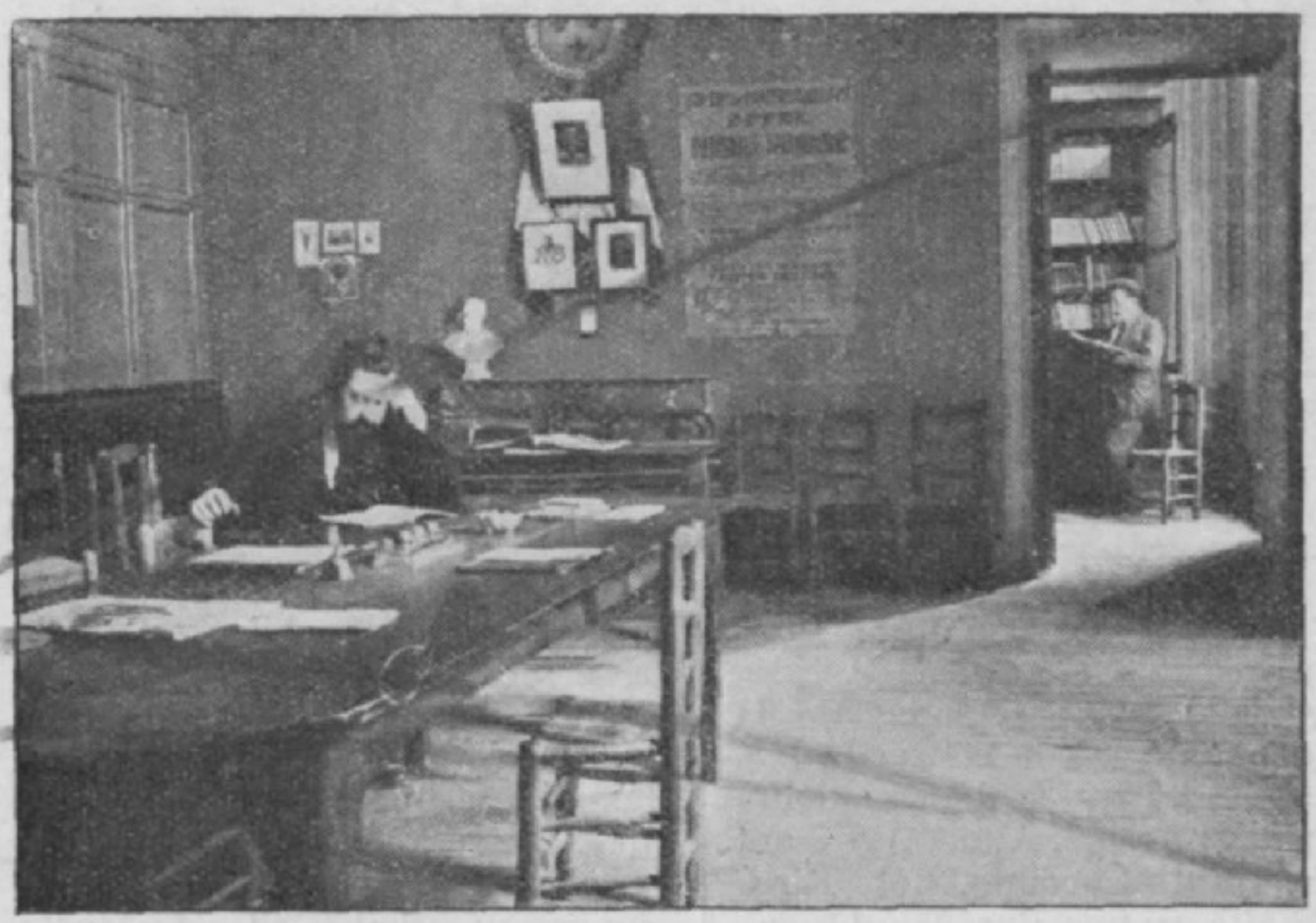

La Permanence de Toulouse.

se réunissaient, toutes les semaines, chez Armand Praviel. Albert Morel devint — et est encore, à l'heure actuelle, secrétaire général de la section toulousaine ; celle-ci n'a cessé de grandir et de mener une énergique propagande. Tout le monde a présentes à l'esprit les deux corrections infligées au traître Caillaux, par Charles Ebelot, ligueur de la section toulousaine, et les camelots du Roi toulousains.

Région du Midi.

Jean-Austin Brunel est Nîmois. Ses grands-parents ont servi la monarchie dans la magistrature. Comme son frère, tué à l'ennemi, il a su maintenir et suivre de nobles traditions. Il fut au nombre des premiers amis de l'Action Française. Lecteur assidu de la *Gazette de France*, du *Réveil Français*, de la *Revue d'Action Française* dès son apparition à l'époque du petit format à couverture grise, notre ami entraînait les jeunes royalistes du cercle Saint-Charles vers la doctrine du nationalisme intégral et fondait, avec ses amis Paul Perrier et Henri Sanguinède, les bases du groupe nîmois d'Action Française. C'était entre 1905 et 1909. Il se signalait alors par sa lutte contre le « Sillon » et la « Démocratie chrétienne », il organisait des causeries d'études, puis collaborait à la *Voie traditionnelle*, journal des éléments actifs du Gard, qui, dans cette région privilégiée préparait notre grand mouvement. Vinrent ensuite les Albert Bertrand-Mistral, les Marce Viel, les Gabourdès dont il était un des amis les plus ardents. S'étant

J.-A. Brunel.

spécialement chargé des Camelots du Roi, il fut arrêté pour distribution de tracts « séditieux » un certain 14 juillet et impliqué dans le complot contre le nez de Bernard Lazare. Il ne tardait pas à être condamné en correctionnelle à la suite d'une manifestation indignée du peuple catholique de Nîmes dont l'évêque venait d'être traîné devant un malheureux juge de paix à propos de pavoisements fleurdelisés et de drapeaux du Pape pour la fête de Jeanne d Arc.

J -A. Brunel était dominé par l'idée de faire pénétrer les journaux royalistes dans les masses trop facilement empoisonnées par la mauvaise presse. C'est pour cela qu'il s'est fait journaliste. Il fut correspondant du *Midi royaliste* Là nos amis H. de

Bruchard et H. Rouzaud l'avaient apprécié, l'englobant dans les mêmes sentiments d'affection qui les liaient à leurs maîtres communs, parmi lesquels le vénéré félibre majoral de Montpellier Albert Arnavielle. C'est avec les conseils et l'amitié de ces hommes de talent et d'action que Brunel rem-

Louis Sentupéry.

plissait en 1911 et 1912 les fonctions de secrétaire général de la Fédération des Groupes d'Action Française du Sud-Est, ayant ainsi contribué au succès du congrès méridional où Pujo fut porté en triomphe dans les rues d'Avignon.

Le dévouement absolu de J.-A. Brunel ne s'est jamais ralenti ; il en donnait la preuve continuelle dans les journaux et revues dont il fut rédacteur. Au service de la religion, de la patrie, pendant et après la guerre, quelles qu'aient été les conditions parfois précaires de sa santé, on retrouve partout l'apôtre et le bon camarade, le propagandiste avisé qui entraîne avec son cœur, le modeste qui sait agir en s'effaçant.

J.-A. Brunel a été à Valence le secrétaire départemental de Louis Jasseron. Bien avant, en 1913 et 1914, il était très lié avec le poète dauphinois Jean-Marc Bernard et avec Raoul Monier, travaillant dans cette ville à une propagande difficile En mars 1922, il retournait dans le Midi, nommé secrétaire régional de la X^e^ zone.

Les brillants résultats donnés par la propagande sont dus surtout aux excellents éléments royalistes qui peuplent les dix départements de la zone et dont il fallait coordonner les efforts. Le secrétaire régional bénéficie également d'un appui bienveillant et généreux chez M. Paul de Girard, Délégué de Mgr le Duc d'Orléans, chez M. André Vincent, Délégué adjoint pour toute l'étendue de la même zone, chez M le Commandant de Baichis, président du conseil d'administration et M. de Vichet, Directeur de l'important journal d'information *l'Eclair de Montpellier*.

Les groupes d'étudiants et de très intéressantes fractions d'associations ouvrières (cheminots, etc.), un nombre respectable de cultivateurs, viticulteurs, paysans et commerçants, marquent dans le Midi comme partout l'immense et progressive influence de Maurras et de G. Valois. Des sections et centres de propagande se multiplient, jusque dans certains villages éloignés où le réveil traditionnel se fait sentir

J.-A. Brunel a été choisi pour aider le siège central de la Ligue

La Section de Marseille.

lors du dernier Congrès. A la suite de cette mission de confiance, il a été chargé de la Provence et de la Corse, retrouvant parmi ses collaborateurs des chefs énergiques comme le commandant Dromard, avec lesquels l'œuvre d'Action Française se poursuit activement, selon ses plus chers désirs, dans l'atmosphère ensoleillée et limpide qui convient au pays de Charles Maurras.

La Région du Midi a été récemment divisée en deux zones. La première, dite : *Région du Midi* (*partie Est*), continue d'être dirigée par J.-A. Brunel. La deuxième, dite : *Région du Midi* (*partie Ouest*), a été confiée à Louis Sentupéry.

L'Algérie

Le secrétariat régional d'Algérie a été créé le 1er mars 1923. Il est donc tout récent. Des sections et des centres de propagande s'étant constitués dans les trois provinces de notre grande colonie nord-africaine, les présidents de ces différents groupements furent unanimes à demander au Comité central l'organisation d'un système de liaison entre eux.

Tout en reconnaissant le bien-fondé des demandes de ses collaborateurs algériens, la Présidence de la Ligue ne put leur donner satisfaction qu'au jour où l'actif et dévoué Président de la section de Constantine, M. de la Chapelle, eut l'idée de faire pressentir le Président de la section d'Oran, pour savoir s'il n'accepterait pas d'assurer à titre bénévole et pendant la période nécessaire à l'établissement d'une union solide entre les groupes algériens, les fonctions de secrétaire régional. M Sicard, Président de la section d'Oran, pour des raisons tirées d'abord de la situation géographique défavorable à son avis de sa résidence, et de ses multiples occupations, ensuite se récusa et il conseilla de chercher à Alger, parmi les nombreux amis de l'A. F., le futur titulaire du secrétariat régional à installer.

M. Sicard.

Les recherches s'éternisant sans donner de résultat, à une nouvelle démarche pressante qui lui fut adressée par Marius Plateau deux jours avant son assassinat, M. Sicard, par dévouement, accepta à titre temporaire la charge du secrétaire régional de l'Algérie.

Dès son entrée en fonctions, il fait une tournée d'inspection des sections et centres de propagande.

Blida, Alger, Sétif, Constantine, Philippeville ont eu sa visite, et partout des conférences sont faites.

Elles ont toutes un vif succès, mais il convient de réserver une mention spéciale à la réunion de Philippeville. Voici en quels termes le journal du Caïman Thomson, en date du 10 mars, rend compte de la réunion :

Conférence de l'Action Française : « Beaucoup d'auditeurs « pour écouter M. Sicard lors « de la conférence qu'il voulut « bien nous faire au Splendide « Cinéma.

« Ce converti aux idées roya- « listes, ex-socialiste, paraît-il (?), « fit excellemment la critique du « gouvernement républicain qui « conduit les destinées de la « France et développa les beautés « de l'idéal monarchique que « Maurras et Daudet s'efforcent, « par ailleurs, de faire entrevoir « dans leurs polémiques viru- « lentes. Pas de contradicteurs « à l'horizon, timides manifesta- « tions de quelques auditeurs ; « l'orateur a dû emporter la con- « viction que le siège de l'assis- « tance était fait et que les fleurs « de lys refleuriraient bientôt « sur les remparts de notre ville.

« Il y a de ces assoupissements « qui ont l'air, comme ça, d'ac- « quiescements muets. »

Cette courte citation montre quel champ merveilleux l'Algérie antisémite et de création royale offre aux bons ouvriers de la renaissance française.

M. Sicard, lieutenant de vaisseau de réserve, ancien commandant de dirigeable, saura mettre à profit les rares loisirs que lui laisse son œuvre de colonisation pour doter notre belle France africaine d'un secrétariat régional aussi actif et aussi efficace que les plus beaux de la vieille France.

On serait tenté de croire, en voyant les ravissants portraits faits par Fred Boissonnas *dans l'Atelier d'art* Chéri-Rousseau, *que leur prix est très élevé.*

Erreur !

*Renseignez-vous, 12, rue Boissy-d'Anglas, en vous recommandant de l'*Action Française.

Si vous avez une Basse-Cour.....

Suivez chaque mois ces Conseils

JANVIER

Coqs et poules. — Trois ennemis à combattre : *le froid* : garnissez extérieurement vos poulaillers de paillassons ; *l'humidité* : maintenez parquets et abris propres et secs par des apports de sable . le *coryza* : pour le prévenir, répandez sur le sol du sulfate de fer en poudre et ajoutez-en 5 gr. par litre d'eau de boisson. *Excitez la ponte* : 1° en chauffant légèrement vos poulaillers ; 2° par un régime alimentaire soigné (matin : pâtée tiède avec viande cuite et coquilles d'huîtres broyées ; midi : verdure, plus particulièrement carotte et betterave ; soir : sarrasin et avoine. *Engraissez vos poulets* : donnez-leur des farineux, riz cuit et farine d'orge, maïs, viande cuite et aussi du petit-lait. *Commencez les incubations* naturelles ou artificielles : les poulettes précoces sont les meilleures pondeuses. *Sélectionnez* les poulettes de l'année dernière, au nid-trappe, si possible : les bonnes pondeuses d'hiver pondent bien toute l'année.

Autres volailles. — Canes et oies vont pondre : prévoyez leurs nids à l'écart et attirez-les aux emplacements choisis par une bonne pâtée. Hâtez la ponte par une bonne alimentation.

FÉVRIER

Coqs et poules. — *Hygiène d'abord* : désinfectez vos poulaillers au crésyl ou au lysol nettoyez les perchoirs au pétrole, retournez les parquets, laissez le plus de liberté possible aux poules : cela vaut une poudre à faire pondre ! Restez en garde contre le coryza. *Soignez vos premières couvées* ne calfeutrez pas les poussins, mais faites-leur prendre l'air par beau temps Donnez-leur de l'exercice : jetez pour cela des grains ou des vers de terre dans la paille qui peut leur servir de litière. N'oubliez pas le sulfate de fer dans l'eau de boisson. *Les expositions approchent* : préparez les sujets destinés aux concours : rendez-les familiers et nourrissez-les bien.

Autres volailles. —Les canetons de primeur se vendent très bien: *faites couver* deux ou trois douzaines d'œufs de canes sous des poules. Laissez couver vos oies Rappelez-vous qu'un jeûne de 24 h. s'impose pour canetons et oisons nouvellement éclos

MARS

Coqs et poules. — *Prévenez les affections* : Badigeonnez l'intérieur des poulaillers au lait de

chaux ou au lysol, désinfectez tout le matériel d'élevage. *Gâtez vos reproducteurs* pour avoir le plus possible d'œufs fécondés : n'oubliez pas l'avoine germée et les bonnes pâtées avec viande cuite, coquilles d'huîtres et riz crevé. *Récoltez les œufs chaque jour* et marquez-les. Surveillez les couveuses naturelles : désinfectez leurs nids, faites-les manger régulièrement. *Aux jeunes poussins*, donnez une pâtée composée de : avoine et sarrasin moulus, blé et maïs concassés, os broyés et coquilles d'huîtres : ajoutez des oignons crus hachés. Veillez à la propreté de l'eau de boisson.

Autres volailles — *Continuez les incubations* d'œufs de canes et d'oies. Donnez aux canetons du riz cuit, du petit blé, des vers ; laissez-leur, ainsi qu'aux oisons, libre accès à la prairie.

AVRIL

Coqs et poules. — *De l'hygiène toujours* ! La population de la basse-cour s'accroît : méfiez-vous de la vermine. Nettoyez au fur et à mesure les nids des couveuses, le matériel d'incubation, les éleveuses. *Faites le plus de couvées possible* : le mois est excellent, car le poussin peut maintenant vivre en plein air. *Sélectionnez* poulets et poulettes nés en janvier : faites choix des futurs reproducteurs et engraissez les autres sujets

Autres volailles. — *Les oisons vont éclore* : surveillez les œufs et au moment de l'éclosion répandez sous le nid de la couveuse un verre d'eau tiède. Laissez jeûner les oisons 24 heures, puis donnez leur une pâtée composée de pain émietté, d'œufs durs broyés, de pommes de terre cuites. *Poussez l'engraissement des canetons* : donnez-leur des pommes de terre, de la farine d'orge, du riz cuit délayé avec du petit-lait. Ne les laissez pas trop aller dans l'eau.

MAI

Coqs et poules. — *Faites la guerre aux parasites*, aux rats; évitez le ver rouge en ne laissant

SI VOUS VOULEZ
Des FLEURS toute l'année
Demandez le Catalogue spécial illustré de Plantes vivaces de pleine terre et de rocailles de la Maison
A. LOCHARD, 8, avenue Victoria, Paris (4e)
52 PAGES, 100 GRAVURES. — *Franco contre* 1 franc

pas aller vos poussins dans l'herbe humide. En cas de diarrhée, donnez du riz brisé bien propre additionné de rebulet. *Faites encore couver* pour avoir de bons poulets et des pondeuses pour l'hiver. *Sélectionnez* coquelets et poulettes précoces : éliminez les sujets faibles ou défectueux ; placez ceux que vous conservez comme reproducteurs dans des parquets spéciaux.

Autres volailles. — *Les dindonneaux sont éclos* : maintenez-les au sec, prévenez la crise du rouge en excitant leur appétit en ajoutant à la pâtée une cuillerée à café de la poudre suivante : gingembre : 3 parties ; quinquina en poudre : 1 partie ; cannelle : 1 partie; carbonate de fer : 3 parties ; phosphate de chaux : 1 partie ; anis et gentiane : 1/2 partie.

JUIN

Coqs et poules. — *Nettoyage général* : désinfectez locaux et matériaux ; grattez le sol, répandez de la chaux, du sulfate de fer ; passez tout en revue. *Faites vos dernières incubations* de races petites ou moyennes. Assurez à toutes vos volailles de *l'ombre*, de *l'eau fraîche* et propre, de la *verdure*. Si trop de poules demandent à couver, enfermez-les dans des caisses à claire-voie.

Autres volailles. — *Poussez l'engraissement* des canetons et des oisons pour la vente. Maintenez-les captifs et donnez-leur des pâtées composées par parties égales de : son, pommes de terre cuites, farine d'orge. Choisissez vos reproducteurs et laissez-les en liberté.

JUILLET

Coqs et poules. — Il fait chaud, *redoublez de précautions* pour prévenir les affections : *sablez* parquets et poulaillers, *désinfectez* ceux-ci en faisant brûler à l'intérieur 500 gr. de soufre par m³ d'air, puis laissez aérer toute une journée. En cas d'affection, arrosez le sol avec de l'eau bouillante contenant 20 % de sulfate de cuivre. *Poursuivez la sélection* des poulets : d'une part sujets d'élite à conserver comme reproducteurs, d'autre part sujets destinés à la table. Soumettez ces derniers au régime de l'épinette pour hâter leur engraissement.

Autres volailles. — *Donnez la clef des champs* aux dindons et aux oisons, mais complétez leur alimentation par des pâtées et du grain, pour qu'ils soient bien en chair au moment de l'engraissement.

AOUT

Coqs et poules. — *Gare à la vermine* : visitez vos jeunes sujets et saupoudrez-les au pyrèthre si vous apercevez des parasites. *Veillez à la propreté* des augettes, des fontaines : renouvelez souvent l'eau de boisson. *Attention aux perchoirs* des poulets : ils doivent avoir au maximum 25 mm. de largeur et 25 mm. d'épaisseur. *Donnez de la pâtée sèche* aux pondeuses, de la verdure, des grains. Commencez vos provisions d'œufs d'hiver : préférez les œufs non fécondés, à coquille épaisse.

Autres volailles. — Chaque jour *donnez aux dindons* une pâtée de son et de pommes de terre cuites

délayées dans du lait caillé. Mettez vos canards bien en chair : distribuez-leur des pommes de terre cuites avec du son et des orties. Aux jeunes et un peu faibles, faites consommer un peu de viande cuite.

SEPTEMBRE

Coqs et poules. — *La mue approche* : soignez particulièrement l'alimentation pendant cette crise. Donnez aux volailles, comme dessert, 20 gr. de viande crue par tête et par jour, de l'avoine, du sarrasin, du chènevis. Ajoutez aux pâtées 10 gr. de soufre par tête et par jour pour activer la mue. *Séparez coqs et poules* pendant ce mois : ainsi les coqs fatigués se remettront en forme. *Poursuivez la sélection* des pondeuses : essayez la palpation ; apprenez à distinguer les signes antérieurs qui caractérisent les bonnes pondeuses.

Autres volailles. — Laissez oisons et dindons en liberté : distribuez-leur trois repas par jour. Faites des pâtées de son, pommes de terre, carottes, le tout délayé avec du lait écrémé. Distribuez un peu de maïs et d'orge. *Triez dès maintenant* reproducteurs et sujets destinés à l'engraissement.

OCTOBRE

Coqs et poules. — La mauvaise saison approche : *méfiez-vous* à nouveau du coryza et surtout de la diphtérie. La diarrhée est fréquente à cette époque : elle est due à un changement brusque dans le régime alimentaire. Employez de préférence les grains vieux et recourez aux pâtées sèches. *Si vous achetez des reproducteurs*, mettez-les en quarantaine avant de les introduire dans vos poulaillers. *Produisez d'excellents poulets de chair* : 1° par le chaponnage ; 2° par le gavage ; 3° par le régime de l'épinette. Ce dernier doit comporter trois repas : matin et soir : pâtée ; midi ; maïs.

Autres volailles — Evitez de donner aux oies reproductrices une nourriture trop substantielle ; par contre, poussez l'engraissement de celles destinées à la table. *Procédez au gavage* de l'oie de Toulouse en particulier. Voici une bonne formule pour nourrir vos canards : son : 600 gr. ; riz cuit : 300 gr. ; orties : 200 gr

NOVEMBRE

Coqs et poules. — *Le froid humide est déplorable* pour les

" LA SIMPLETTE " Remplace la Bêche
1 are à l'heure
Catalogue illustré franco
P. FOUCART, Ing.-Const., 37, *rue de la Victoire*, *PARIS*

volailles : asséchez les parquets, sablez le sol des poulaillers.

Pensez à la ponte d'hiver : bien nourrie, la poule pond ; trop nourrie, elle engraisse et ne pond pas. Donnez le matin une pâtée (farine de viande, légumes cuits) avec quelques poignées d'avoine. *Inutile de conserver des bouches superflues* : destinez les vieilles poules au pot, éliminez de votre lot de reproducteurs les sujets arrêtés dans leur croissance.

Autres volailles. — Préparez dindons et oies gras pour Noël. Deux fois par jour, distribuez-leur une pâtée composée par exemple de farine de pois, de farine d'orge et de son.

DÉCEMBRE

Coqs et poules. — *Donnez du confort aux volailles* : assurez la bonne ventilation du poulailler, donnez aux poules une litière sèche. La ponte est maintenant sous votre influence directe, car vous devez *atténuer l'influence néfaste du froid* : 1° en obligeant les volailles à prendre de l'exercice ; 2° par une alimentation soignée comportant maïs et graines de tournesol ; 3° en assurant une boisson fraîche mais non glacée. Surveillez les crêtes des oiseaux : enduisez-les de vaseline si le froid est très vif. Ne laissez pas enfin vos volailles dans la neige.

ALBERT CORDIER.

LE " JOURNAL DES DÉBATS "

Air : *Mandoli, mandola*, de PAUL MARINIER.

Je suis à Monsieur de Nalèche
C'est moi le Journal des Débats ;
La mine fripée, la figure rêche,
Pour Auguste Gauvain je suis un lieu d'ébat.

Refrain.

Pas jolis, pas jolis les Débats.
Sots par-ci, sots par-là.
Ma brune,
Laisse ce vieux journal qui t'importune.
Pas jolis, pas jolis les Débats.
Le temps fuit et voilà
La lune.
C'est l'heure des bobards au clair de la lune...

L.

VITICULTURE

Fumure de la vigne.

Dans la fumure de la vigne, cinq éléments sont fondamentaux : l'azote, l'acide phosphorique, la potasse, la chaux et la magnésie. Si un seul de ces cinq éléments manque totalement ou ne se trouve pas en quantité suffisante, les souches souffrent de la faim, quand bien même elles auraient abondamment les quatre autres à leur disposition. Une fumure bien composée doit donc non seulement renfermer les cinq éléments fondamentaux, mais elle doit encore les contenir dans des proportions déterminées.

L'azote donne à la vigne une puissante vigueur et favorise le développement des feuilles ; mais une fumure très riche en éléments azotés exagère la végétation et peut par conséquent amener la coulure.

L'excès de principes azotés détermine un appauvrissement du moût ou jus de raisin. Il diminue aussi la résistance de la vigne au mildiou. On sait en effet que tout ce qui tend à rendre la vigne vigoureuse (fumures azotées, arrosages d'été, taille courte, espacement, soins culturaux) favorise le développement du mildiou. Il en est ainsi parce que les tissus des vignes sont d'autant plus sensibles au mildiou qu'ils sont plus riches en eau. Or, les tissus des vignes vigoureuses sont toujours très riches en eau.

Les matières azotées, quand elles persistent dans le vin, peuvent favoriser des fermentations secondaires qui occasionnent toujours de graves maladies. Elles peuvent aussi être un obstacle à la clarification, car elles deviennent insolubles dès que l'on met, par un soutirage, le vin au contact de l'air. L'azote est donc un élément fertilisant qui doit être employé avec précaution, plutôt à des doses moyennes que par des doses trop élevées.

L'acide phosphorique facilite l'aoûtement des bois, permet de combattre la coulure et avance l'époque de la maturité.

La potasse favorise la production du sucre dans le fruit (Saint-Pierre). Elle contribue à l'aoûtement des sarments et procure à la vigne une plus grande résistance à la chlorose (Degrully, Joulie), à la pourriture grise (Delacroix) et aux maladies cryptogamiques (Roos et Ravaz).

La chaux rend les vins alcooliques et très bouquetés.

La magnésie harmonise entre elles les qualités du vin (Pacottet). Elle augmente la production et favorise le développement de la chlorophylle ou matière colorante verte des feuilles. Elle rend donc la vigne plus résistante à la chlorose et peut-être aussi aux maladies cryptogamiques. Mais elle ne peut agir que lorsqu'elle est mélangée à la chaux et en proportions définies, ainsi que l'ont montré les récents travaux de plusieurs savants.

Un terrain peut renfermer plus ou moins d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, de chaux et de magnésie et la vigne, en dehors

des exigences connues en éléments nutritifs, a des besoins qui varient selon le mode de taille appliqué et la nature du cépage cultivé. Il faut donc, pour composer une bonne formule d'engrais, tenir compte, d'une part, de la nature du sol et, d'autre part, de la quantité de matières fertilisantes nécessaires à la vigne.

D'après les travaux de MM. Müntz et Girard, on peut admettre qu'une récolte de 90 hectolitres de vin à l'hectare enlève au sol 42 kilogr. d'azote, 12 kilogr. d'acide phosphorique, 35 kilogr. de potasse, 85 kilogr. de chaux et 14 kilogr. de magnésie. Mais si on se contentait de rendre à la terre juste ce qu'on lui prend, on n'aurait jamais de récoltes abondantes, car les eaux entraînent toujours dans le sous-sol certaines parties solubles et les racines de la vigne ne peuvent absorber entièrement dans une année l'azote, l acide phosphorique, la potasse, la chaux et la magnésie que renferme le sol, parce que d'assez grandes quantités de ces substances s'y trouvent à l'état insoluble. Les restitutions doivent donc être sensiblement supérieures au poids des éléments nutritifs exportés par les récoltes. Il est par conséquant indispensable de donner au moins à la terre par hectare et par an : 50 kilogr. d'azote, 35 kilogr. d'acide phosphorique, 45 kilogr. de potasse, 95 kilogr. de chaux et 40 kilogr. de magnésie, soit, pour 1 d'azote, 0,7 d'acide phosphorique 0,9 de potasse, 1,9 de chaux et 0,8 de magnésie.

Les engrais s'emploient par doses massives tous les deux ou trois ans ou par fumures plus faibles, mais renouvelées plus souvent. C'est à chacun, en se basant sur l'aspect de la végétation, sur la connaissance qu'il a de son sol et sur l'action lente ou rapide des engrais dont il dispose, de choisir celui de ces deux modes de fumure qui lui paraît préférable.

Culture de la vigne.

Binages. — Les binages s'exécutent après le deuxième labour. Ils ont pour effet de détruire les mauvaises herbes, d'ameublir la partie superficielle de la couche arable et de favoriser la nitrification, c'est-à-dire la transformation de l'azote organique en azote nitrique. Il faut les donner assez fréquemment pour que le terrain soit constamment meuble et débarrassé des mauvaises herbes. On doit surtout les multiplier dans les régions sèches où les pluies sont rares pendant la période estivale

En ameublissant, par le binage, la terre superficielle, on rompt les canaux capillaires qui font remonter à la surface, où elle s'évapore, l'eau contenue dans les couches profondes et le sol garde plus longtemps son humidité. De là ce proverbe : *Deux binages valent un arrosage.* Mais si un terrain, lorsqu'il est biné, perd moins d'eau, c'est surtout parce que les binages permettent de détruire les mauvaises herbes qui partagent avec la vigne l'eau que le sol renferme.

Pour produire de bons effets, les binages doivent avoir une profondeur moyenne de huit à dix centimètres. On les exécute à l'aide d'instruments spéciaux tels

que la houe-herse vigneronne, la houe-cultivateur, le scarificateur pour vignes, etc.

Gelées de printemps.

Gelées blanches. — Les gelées blanches sont dues au refroidissement du sol occasionné par le rayonnement nocturne ; elles se produisent toujours lorsque le ciel est sans nuages et par un temps calme. Tout ce qui arrête les courants d'air : murs, haies, maisons, etc., permet un refroidissement plus intense et favorise les gelées. Une terre fraîchement remuée facilite les gelées parce qu'elle rayonne plus activement qu'une terre rassise. Les herbes et les cultures intercalaires augmentent aussi le rayonnement par suite de la vapeur d'eau qu'elles émettent.

Il importe donc de tenir la terre très propre au printemps ; de ne pas mélanger de cultures intercalaires à la vigne et de ne pas labourer le sol pendant la période des gelées printanières.

Tous les moyens qui permettent de supprimer le rayonnement nocturne peuvent empêcher les gelées blanches de se produire. Ces moyens sont nombreux : poudres blanches, écrans protecteurs, nuages artificiels, etc

Nuages artificiels. — Les nuages artificiels constituent le procédé de défense le plus efficace et le plus économique. Ils donnent surtout de très bons résultats lorsqu'on les produit sur de grandes étendues.

Les Romains connaissaient l'emploi des nuages artificiels et Pline écrivait : « Quand vous avez des craintes de gelées, brûlez dans les vignes et dans les champs des sarments, des tas de paille, des herbes ou des broussailles arrachées ; la fumée sera un préservatif. »

Le but des nuages artificiels est de diminuer le rayonnement du sol des rameaux de la vigne et surtout d'empêcher le soleil de réchauffer trop brusquement les jeunes pousses refroidies. On sait en effet qu'un dégel lent et progressif ne cause pour ainsi dire

AUSSEUR
MENUISIER
Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris
Téléphone N° 70698

aucun dégât, tandis qu'un dégel trop rapide occasionne toujours de grands dommages.

Les nuages de fumée peuvent être obtenus très économiquement en faisant brûler des sarments, des herbes vertes. des broussailles, des fagots de bois imbibés de goudron, etc... Les foyers ainsi constitués dégagent une fumée très abondante, mais ils durent peu.

On produit des fumées intenses et opaques en faisant brûler du goudron dans des marmites en fonte, à couvercle, d'une contenance d'environ quatre litres. Le couvercle a deux avantages : il protège les foyers contre la pluie et il permet leur extinction rapide lorsqu'il s'agit de les transporter sur un autre point du vignoble ou d'arrêter la production des nuages de fumée.

On trouve dans le commerce des foyers artificiels qui produisent des nuages de fumée impénétrables aux rayons du soleil. La combustion de ces foyers est régulière et peut durer plusieurs heures.

DISPOSITION DES FOYERS DANS LE VIGNOBLE. — De quelque nature qu'ils soient, les foyers doivent être répartis autour du vignoble à raison d'un foyer tous les 10 ou 15 mètres. Dans l'intérieur, on établit une série de lignes de foyers situées à 40 ou 50 mètres les unes des autres si le vignoble n'a que quelques hectares et à 100 ou 150 mètres s'il est beaucoup plus étendu. Sur ces lignes, on peut mettre les foyers à une distance plus grande et les espacer par exemple de 40 ou 50 mètres. En général pour un vignoble de 10 hectares, la défense d'un hectare nécessite de 30 à 40 foyers. Ce nombre peut toutefois être notablement diminué lorsque l'étendue du vignoble est beaucoup plus grande.

ALLUMAGE DES FOYERS. — On se rend chaque matin de très bonne heure dans le vignoble et on observe le thermomètre que l'on a fixé sur un poteau à la hauteur des coursous. Si le thermomètre marque deux degrés au-dessus de zéro, il faut allumer aussitôt. On détermine la direction du vent par l'allumage d'un premier foyer, puis on allume la rangée du contour du vignoble dont les fumées, étant poussées par le vent, pourront recouvrir toute la surface à protéger. Pour faciliter l'allumage, un homme verse un peu d'essence de pétrole sur chaque foyer. Un autre homme suit le premier et met le feu à l'aide d'une torche de résine ou d'un allumeur formé par une tige de fer garnie d'étoupe imbibée d'essence.

Si, par suite d'un vent trop faible, le déplacement des fumées est trop lent, on commence par allumer les foyers situés à l'intérieur. Si, enfin, le vent souffle brusquement en sens inverse, on éteint la première rangée et on allume l'autre ligne de foyers située sur le bord opposé.

Le vignoble doit être entièrement recouvert de fumée tant que le thermomètre reste au-dessous de zéro. Dans tous les cas, il convient de prolonger la durée des foyers pendant au moins deux heures après le lever du soleil, de façon que le dégel des rameaux soit lent et progressif.

Porte-greffes des terrains calcaires.

Terrains dosant jusqu'à 20 % *de carbonate de chaux.*

Terrains meubles, profonds : Chasselas × Berlandieri 41 B, Cabervenet × Berlandieri 333, Phénix — Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Berlandieri × Riparia 34 EM, 157-11, 420 A et 420 B.

Terrains secs superficiels : Berlandieri Lafond nº 9, Berlandieri Rességuier nºs 1 et 2, Chasselas × Berlandieri 41 B Phénix — Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Rupestris × Berlandieri 220-A, 301-A, 218-1, 219-7 et 17-37.

Terrains secs non superficiels : Berlandieri Lafond, nº 9, Berlandieri Rességuier nºs 1 et 2, Chasselas × Berlandieri 41 B, Phénix — Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Berlandieri × Riparia 420 A, Rupestris × Berlandieri 220-A, 301-A, 218-1, 219-7 et 17-37.

Terrains frais ou humides : Cabernet × Berlandieri 333 ; Mourvèdre × Rupestris 1202.

Terrains dosant jusqu'à 40 % *de carbonate de chaux.*

Terrains meubles, profonds : Chasselas × Berlandieri 41 B, Cabernet × Berlandieri 333, Phénix-Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Berlandieri × Riparia 420 A.

Terrains secs superficiels: Berlandieri Lafond nº 9, Berlandieri Rességuier nºs 1 et 2, Chasselas Berlandieri 41 B, Phénix — Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Rupestris × Berlandieri 220-A, 301-A, 218-1, 219-7 et 17-37.

LA " LANTERNE "

Air : *La brise est douce...* (MIREILLE.)

Sur chaque maison mal famée.
On met une lanterne colorée
Et un chiffre mystérieux.
La République, ce mauvais lieu,
A sa Lanterne *flachonnière.*
Briand y vint
Et là, commença sa carrière
D'politicien.

L.

Terrains secs non superficiels : Berlandieri Lafond nº 9, Berlandieri Rességuier nos 1 et 2, Chasselas × Berlandieri 41 B, Phénix — Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Berlandieri × Riparia 420 A, Rupestris × Berlandieri 220-A, 301-A, 218-1, 219-7 et 17-37 ;

Terrains frais ou humides : Cabernet × Berlandieri 333. Mourvèdre × Rupestris 1202.

Terrains dosant jusqu'à 40 % de carbonate de chaux.

Terrains meubles, profonds : Chasselas × Berlandieri 41 B, Cabernet × Berlandieri 333, Phénix — Berlandieri, Hybride naturel de Berlandieri 19-62, Berlandieri × Riparia 420 A.

Terrains secs superficiels : Berlandieri Lafond nº 9, Berlandieri Rességuier nos 1 et 2, Chasselas × Berlandieri 41 B, Hybride naturel de Berlandieri 19-62

Terrains secs non superficiels Berlandieri Lafond nº 9, Berlandieri Rességuier nos 1 et 2, Chasselas × Berlandieri 41 B, Hybride naturel de Berlandieri 19-62.

Terrains frais ou humides : Cabernet × Berlandieri 333.

AUGUSTE NÉGRIER.

Maison DESBOIS Aîné, fondée en 1874

L. DOREAU & G. LARROQUE

Successeurs

BUREAUX et ATELIERS DE FERRONNERIE,

20, rue Colas. Paris (14e) Ség. 30-16.

Ateliers d'entretien : 9, rue du Gros-Caillou, Paris (17e) Ség. 38-37.

Ateliers de constructions : Arcueil-Cachan.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
COMBLES -:- CHARPENTES
ENTRETIEN -:- ÉLECTRICITÉ
SERRURERIE D'ART
SERRURERIE DE BATIMENT

GRILLES ET RAMPES
DE TOUS STYLES
JARDINS D'HIVER
MARQUISES -:- VÉRANDAS
LUSTRES

Adresser toute commande à :

Hᴿᴱ COURT de PAYEN, fabricant, *10, boulevard de la Corderie, MARSEILLE.*

Le savon " **ABEILLE** " vert mousseux, **72 % d'huile**, est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et, tout particulièrement, à toute personne qui a la peau fine et délicate.

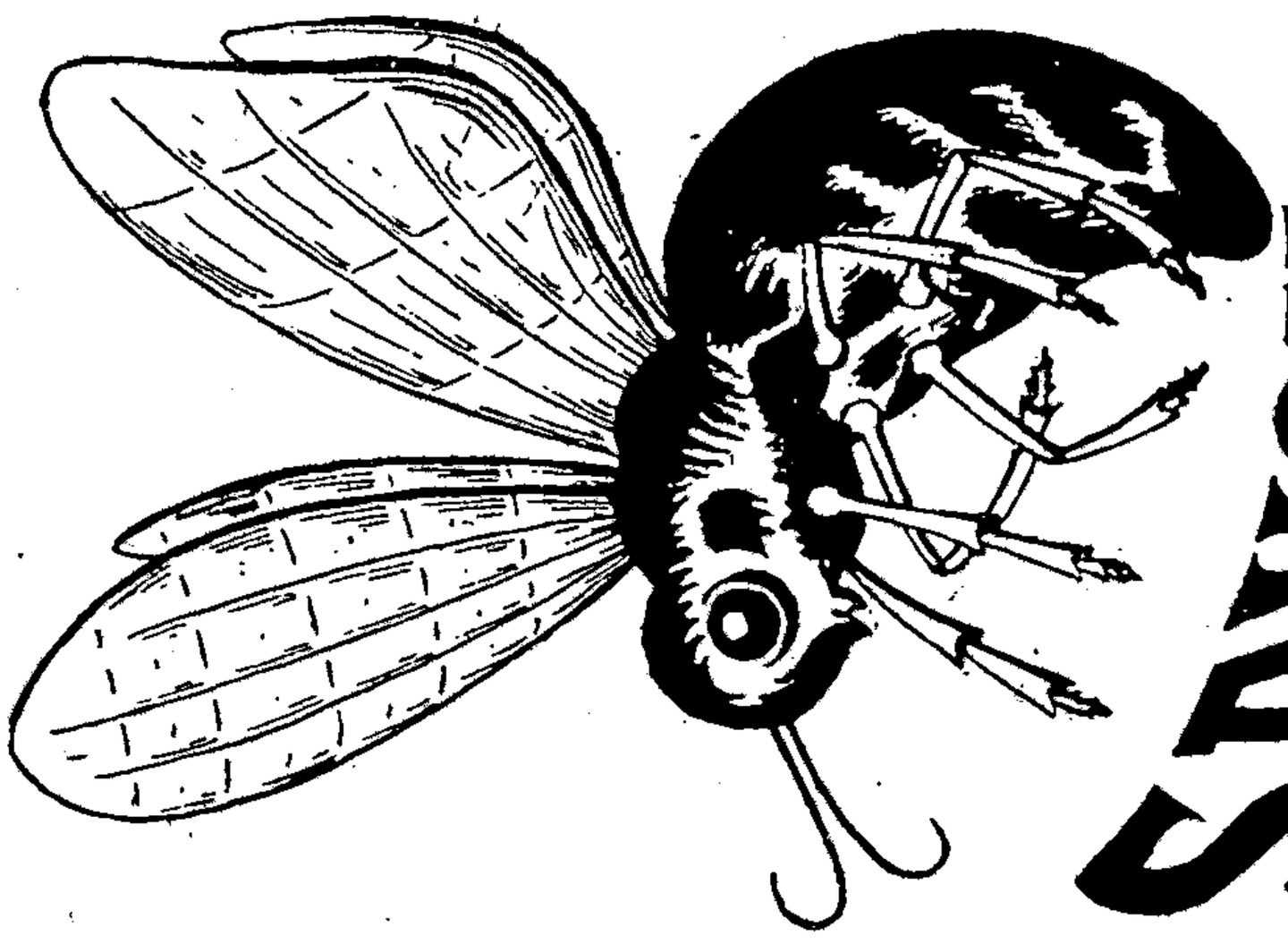

SAVON L'ABEILLE

BLANC OU VERT

72 % d'Huile

Hᴿᴱ COURT DE PAYEN

LA PREMIÈRE LA PLUS VIEILLE MARQUE DE MARSEILLE

HORS CONCOURS

EXPOSITION NATIONALE COLONIALE 1922

Adresser toute commande à :

Hᴿᴱ COURT de PAYEN, fabricant, *10, boulevard de la Corderie, MARSEILLE.*

Le savon " **ABEILLE** " vert mousseux, **72 % d'huile**, est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et, tout particulièrement, à toute personne qui a la peau fine et délicate.

LA MAISON

L'absence de serviteurs oblige les maîtresses de maison à exécuter elles-mêmes une quantité de travaux laissés autrefois aux soins des domestiques. Nous allons tenter d'alléger un peu les inconvénients qui résultent de cet état de choses en donnant ici une série de conseils pratiques.

Appartemen's.

Peinture Si vous avez repeint votre logis, vous en chasserez l'odeur en mettant au milieu des pièces un plat avec de l'eau et de la mie de pain. Si vous êtes à la campagne, une petite botte de foin mouillée fera mieux encore.

Taches de graisse sur les papiers Rien n'est désordre comme un mur graisseux. Mélangez de la terre de pipe, de la terre à foulon avec de l'eau. Enduisez les taches avec cette pâte, laissez sécher, le lendemain elles auront disparu. Si elles étaient trop tenaces, recommencez l'opération.

Tapis. Ayez soin, avant de mettre vos tapis, de faire un matelas de vieux journaux et papiers d'emballage que vous passez en dessous Votre tapis doublera de moelleux, sera très chaud, et le papier absorbera la poussière.

Gaz. Si vous pensez avoir une fuite, ne courez plus si vite chez le plombier, voici un moyen de la trouver sans aucun danger Faites une eau très savonneuse, passez-là sur les conduites avec une éponge, il se formera des bulles à l'endroit où se trouve la fuite ; si c'est un tuyau de caoutchou, vous n'avez qu'à le remplacer

Velours. Le velours se brosse contre le poil Lorsqu'il n'a pas de tache, on passe dans le sens et le contresens du poil un morceau de lard gras qui enlève tous les débris fixés dans le poil du velours, on essuie avec une flanelle très propre et on brosse à contresens. Le velours de coton se lave à l'eau tiède après avoir été trempé dans l'eau froide. Il se sèche à l'envers, sans avoir été tordu, suspendu à l'ombre à un portemanteau. Ne pas repasser.

Taches de café. Laver avec un jaune d'œuf cru, délayé dans de l'eau tiède et 8 ou 10 gouttes d'esprit-de-vin. Réussit très bien sur les étoffes les plus délicates.

Taches de fruits, d'encre, de boue : tendre l'étoffe sur un pot ou un bol à l'endroit de la

PARFUMERIE HELTEN *11 bis, Boulevard Hausmann, 11 bis.*

La plus ancienne à Paris, créatrice des principales spécialités pour les soins des mains et des ongles, possédant aussi des produits uniques pour l'hygiène et la beauté du visage.

2 Produits recommandés :

La Crème Diaphane à la poudre de riz qui se fait en toutes nuances, soit pour la ville, soit pour le travesti.

La merveilleuse Pierre Onyx pour le poli éclatant des ongles.

Pour tous les autres produits, demandez le catalogue.

tache, la tenir fortement tendue. et faire couler très doucement de l'eau bouillante, vous verrez la tache pâlir et s'effacer complètement

Cabinet de toilette Nettoyez vos éponges fines avec du jus de citron.

Pour les brosses à cheveux, saupoudrez-les fortement de son et frottez-les l'une contre l'autre, vous les nettoierez sans jamais les mouiller, ce qui les perd.

Quand vous avez les mains noircies et abîmées par la cuisine, trempez-les dans un bol où vous aurez mis dans de l'eau froide deux pincées d'acide citrique ; frottez-les dans cette solution, les mains redeviennent rapidement douces et blanches ; si vos ongles sont abîmés et tachés, ce qui arrive inévitablement quand on s'occupe de tout, enduisez-les avec le mélange suivant : acide sulfurique 10 gr., teinture de myrrhe 5 gr., eau distillée 125 gr. ; quand le liquide est bien sec, frottez les ongles avec une peau, morceau de gant, etc. Ces ingrédients sont à prendre chez le pharmacien N'oubliez pas, quand vous avez les paupières rougies et les yeux fatigués, de vous les laver plusieurs fois par jour avec une infusion légère de thé. L'infusion de bluet éclaircit la vue.

Pour éviter que votre théière ou votre cafetière prenne le goût de moisi, si vous devez rester quelques jours sans vous en servir, lorsque vous la croirez parfaitement sèche, placez au fond un morceau de sucre, qui absorbera l'humidité restante.

Pour faire rapidement la vaisselle, en desservant, passez-la immédiatement dans une bassine dans laquelle vous laissez couler le robinet, cela après avoir débarrassé les assiettes des restes. Quand vous voulez laver, prenez-les une à une, trempez-les dans l'eau chaude et essuyez sans laisser refroidir. Changez l'eau chaude au besoin. C'est fait en un clin d'œil, et la vaisselle est brillante.

Servez-vous toujours d'une rondelle d'amiante que vous passez sur la flamme du gaz, si vous voulez éviter de brûler vos casseroles ou de les faire fendre si vous vous servez d'ustensiles en terre.

Pour entretenir les meubles en bois blanc dans une propreté éclatante, passez de temps en temps une brosse assez dure (genre grosse brosse à ongles) bien trempée dans une eau de Javel forte. En même temps cela désinfecte le mobilier de la cuisine.

Pour détruire sûrement les cafards. Faites un mélange d'un quart de sucre pilé et de trois quart de borat en paillettes. Semez ce mélange sur le chemin de ces affreuses bêtes, elles fuiront pour jamais.

BOIS
CHARBONS
COKES

E. BROSSEL

Maison fondée en 1870

PARIS, 238, rue de Vaugirard (XV^e^) — Tél. Ségur 12-19

Pour nettoyer rapidement l'argenterie. Poudre composée de 30 gr. d'alun en poudre fine, 60 gr. de crème de tartre très fine, 60 gr. de blanc d'Espagne, frottez l'argenterie avec cette pâte humide, passez à l'eau froide, puis à l'eau bouillante, essuyez avec un linge doux, frottez un peu à la peau de chamois L'argenterie reprendra l'éclat du neuf et gardera son brillant très longtemps.

Cuisine. Œufs Quand vous voulez faire cuire facilement des œufs à la coque, rangez-les dans une passoire et plongez cette passoire dans l'eau bouillante 2 minutes 1/2. Si vous avez dans le nombre un œuf fêlé, ne vous désolez pas, passez sur la fente du jus de citron à plusieurs reprises, ensuite il supportera fort bien l'eau bouillante.

Si les œufs ont un goût de paille, ou un goût quelconque, ajoutez par trois ou quatre œufs une cuillerée à café de vinaigre et autant d'huile d'olives, battez-en omelette, le goût aura disparu.

Pour ne pas rater votre mayonnaise, madame, ajoutez aux jaunes d'œufs une cuillerée à café de vinaigre avant de commencer.

Si vous voulez conserver du beurre frais, faites passer au four, pot de grès, couvercle, papier blanc. Laissez refroidir, tassez bien votre beurre, versez une légère couche d'huile d'olives, passez le papier sur le pot en le tendant (le pot ne doit pas être trop plein), mettez le couvercle avec précaution, conservez au frais Prenez ce que vous voulez de beurre, l'huile se déplaçant referme la partie ouverte, lavez bien, laissez un moment dans l'eau, l'huile plus légère surnagera et vous trouverez votre beurre comme vous l'aurez mis.

Viande. N'oubliez pas de mariner les morceaux durs, ils deviendront délicieux, même ceux de 3e qualité. Les légumes gagnent à être blanchis à part et ajoutés à la viande 1/4 d'heure seulement avant de servir

Légumes. Conservez les *fanes* des salsifis, blettes, choux-fleurs, radis roses, les premières font une salade fraîche, exquise, les autres des plats de verdure cuite, aussi bons que les épinards.

Confitures. Si vous avez des confitures de l'an dernier, pour les améliorer et leur donner de la fraîcheur faites du jus de raisins, donnez-lui deux ou trois bouts, ajoutez l'ancienne confiture, faites bouillir une demi-heure. Elles seront meilleures que fraîches.

Dame JEANNE.

DEUIL

AU SABLIER

14, RUE DROUOT, 14

English Spoken — Tél. Cent. 31-21

CHAMPAGNE

VICOMTE DE CASTELLANE

PREMIÈRE
MARQUE
DU NOM

La plus **ancienne** maison de Castellane
existant en Champagne et la **seule** fondée au siècle dernier

Eviter les imitations et exiger la marque " Vicomte "

avec l'étiquette barrée de la Croix de Saint André. R. C. Epernay, 3765.

Contribution foncière des propriétés bâties et non bâties. — Elle est basée sur le revenu imposable de ces propriétés tel qu'il figure sur les matrices cadastrales. Le taux en est de 10 %. Mais ce taux est maintenu à 5 % jusqu'à 1925 pour tout propriétaire pouvant justifier que le revenu annuel de sa propriété bâtie, du 31 juillet 1914 au 31 décembre 1919, a été inférieur de moitié à ce même revenu pendant l'année 1913, à condition que ce revenu n'ait pas dépassé 10.000 francs. Pour le calcul de l'impôt, multiplier le revenu net par le centime le franc concernant la propriété bâtie ou non bâtie, suivant le cas. Le centime le franc est indiqué dans le petit tableau placé à gauche de l'avertissement.

Impôt sur les bénéfices agricoles. — Il est dû par les exploitants de biens ruraux (fermiers, métayers, colons partiaires ou propriétaires) dont le bénéfice est supérieur à 1.500 francs Pour établir cet impôt, le bénéfice est considéré comme égal à la valeur locative des terres exploitées multiplié par un coefficient fixé par nature de culture et par région agricole. Ces coefficients sont arrêtés chaque année par une commission spéciale La valeur locative des terres s'obtient en majorant d'un quart le revenu net porté sur la matrice cadastrale. Ainsi le revenu net inscrit pour 100 francs, dont le quart est 25, sera imposé sur 125 francs Cette base 125 est multipliée par le coefficient 1, 2, 2,50, 3, suivant qu'il s'agit d'une terre, d'une vigne (etc.), et ce produit est multiplié par le taux de l'impôt 6 %.

La portion du bénéfice n'excédant pas 1.500 francs est exonérée et la fraction comprise entre 1.500 et 4.000 francs est comptée pour moitié. Les terrains d'agrément, à bâtir ou aménagés en vue de la chasse paient suivant le procédé forfaitaire indiqué ci-dessus. L'impôt n'est pas dû pour les terrains d'agrément n'ayant pas plus d'un hectare et ne comportant pas un revenu imposable de plus de 100 francs L'exonération de cet impôt est acquise pour tous les terrains d'agrément situés dans la partie agglomérée des villes de plus de 5.000 habitants. Si un domaine est exploité successivement au cours d'une année par 2 contribuables, l'impôt est dû intégralement par celui qui tenait cette exploitation au 1er janvier de cette dernière année. Si les bénéfices agricoles, effectivement réalisés pendant l'année antérieure à celle de l'imposition, n'ont pas atteint le chiffre pris pour base de sa cotisation, l'intéressé peut, en apportant les justifications nécessaires, obtenir une réduction proportionnelle de l'impôt par voie de réclamation, après l'établissement au rôle.

Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — Cet impôt n'atteint que les bénéfices des entreprises situées en France, à

l'exclusion de ceux provenant d'établissement exploités hors du territoire français. Le bénéfice imposable est déterminé : 1° d'après le montant des bénéfices effectivement réalisés au cours de l'année précédente ou pendant la période de 12 mois si le bilan ne s'établit pas fin décembre ou 2° d'après le montant des bénéfices évalués par application au chiffre d'affaires de l'année précédente de coefficients appropriés. Les sociétés anonymes et les sociétés en commandite par actions sont obligatoirement imposées d'après les bénéfices accusés par le bilan. Tous les autres industriels ou commerçants peuvent être imposés à leur choix, d'après leur bénéfice réel ou d'après leur chiffre d'affaires. S'ils optent pour le bénéfice réel, ils doivent adresser au contrôleur des contributions directes, avant le 1er *mars*, le résumé de leurs comptes Profits et pertes et frais généraux. S'ils préfèrent être taxés d'après leur chiffre d'affaires et que leur chiffre d'affaires dépasse 50.000 francs, ils doivent adresser avant le 1er *mars* au contrôleur des contributions directes la déclaration écrite de leur chiffre d'affaires. Pour toute déclaration tardive, majoration de 10 %. Si leur chiffre d'affaires ne dépasse pas 50.000 francs, les redevables ne sont pas obligés de le déclarer avant d'y avoir été invités. Le taux de l'impôt est de 8 %. On compte pour 1/4 la fraction de 1 à 1.500 francs et pour 1/2 la fraction de 1.500 à 5.000 francs. Le restant pour la totalité.

La Librairie de l'Action Française

12, rue de Rome. — **PARIS (8e)**

Chèques postaux : 23.900,

fournit par retour du courrier les nouveautés des éditeurs parisiens ;

abonne sans frais à toutes les revues ;

envoie gratuitement le catalogue des livres du mois.

Impôt sur traitements, indemnités, émoluments, salaires. — Sont assujettis à cet impôt tous les salariés lorsqu'ils gagnent plus de 6.000 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de moins de 50.000 habitants ; 6.500 francs pour la commune de plus de 50.000 habitants ou située dans un rayon de 15 kilomètres à partir du périmètre de ladite commune ; 7.000 francs à Paris ou dans la banlieue dans un rayon de 25 kilomètres à partir du périmètre de l'octroi. Tout ce que les intéressés reçoivent, y compris la nourriture, le logement, le chauffage *gratuits* compte pour l'impôt, à l'exclusion : 1° des dépenses nécessitées pour l'exercice de l'emploi, tels que : frais de voyage, de bureau (etc).; 2° des sommes reçues à titre d'allocations familiales ou de sursalaire familial. La déclaration incombe aux employeurs et doit être faite dans le courant de janvier de chaque année. La déclaration ne doit pas faire état des personnes dont le salaire ne dépasse pas le minimum imposable, ni de celles employées moins de 30 jours consécutifs. La taxe de l'impôt est de 6 %. La fraction comprise entre le minimum exempté et 8 000 fr. est comptée pour moitié, le surplus pour la totalité. *Déduction* : 3.000 fr. pour la femme n'ayant ni salaire ni revenu personnel, 2.000 francs pour enfant de moins de 18 ans ou infirme et non salarié et 1.500 par personne à sa charge

Pensions et rentes viagères. — L'impôt ne frappe que ce qui dépasse : 1° 3.600 francs, si elles sont constituées par des versements périodiques successifs ou servies par des patrons à leurs employés ; 2° 2.000 francs, si elles sont constituées au moyen d'un capital versé ou acquises par voie de legs ou de donation. Les pensions servies en vertu de la loi du 31 mars 1919 sont affranchies de l'impôt. Les déclarations doivent être faites par les débirentiers pendant le mois de janvier de chaque année. La fraction comprise entre le minimum prévu (3.600 ou 2.000) et 8.000 francs compte pour moitié, le surplus pour la totalité. Taux de l'impôt 6 %.

Impôt sur le bénéfice des professions non commerciales Les produits de toutes occupations lucratives non soumises aux impôts précités sont assujettis à cet impôt lorsque le bénéfice dépasse 6.000 francs dans les communes de moins de 50.000 habitants ; 6. 500 dans les communes de plus de 50 000 habitants ; 7.000 francs dans le département de la Seine. Déclaration au contrôleur des contributions indirectes au lieu du domicile, obligatoire de janvier à *mars exclusivement.* Toutefois la déclaration spéciale n'est pas nécessaire si le contribuable produit une déclaration pour l'impôt général sur le revenu. La fraction comprise entre le minimum exonéré et 8.000 francs est comptée pour moitié Taux de l'impôt 6 %.

Réductions pour charges de famille. — Sur la contribution foncière (part de l'Etat) et sur les impôts précités les contribuables ayant des charges de famille ont droit aux réductions suivantes : quand le revenu de dépasse pas

10.000 francs, 7,50 % pour la 1re personne à sa charge, 7,50 % pour la 2e et 15 % pour chacune des autres. Si le revenu dépasse 10.000 francs, la réduction est de 5 % pour chacune des trois premières personnes et 10 % pour chacune des autres, mais le montant total de la réduction ne peut dépasser 300 francs par personne pour chaque impôt. Pour bénéficier de ces réductions, remplir la formule spéciale concernant les dégrèvements pour charge de famille (on la trouve dans toutes les mairies) et la remettre au contrôleur avec la déclaration.

Impôt général sur le revenu. — Il est dû, chaque année, par toute personne dont le revenu net total, après toutes déductions légales, a dépassé, pendant l'année précédente, la somme de 7.000 francs. Le chef de famille est imposable pour ses revenus personnels et pour ceux de sa femme, sauf le cas où celle-ci, étant séparée de biens, ne vit pas avec son mari. Il l'est encore pour ceux de ses enfants et des autres membres de sa famille vivant avec lui, à moins qu'il ne demande que ceux-ci soient traités comme des contribuables distincts. Le revenu imposable est formé par le produit de tous les revenus nets, à l'exception du montant des pensions servies par application de la loi du 31 mars 1919 et sous déduction des intérêts de dettes et emprunts des rentes payées à titre obligatoire, des impôts directs, des pertes résultant d'un déficit d'exploitation dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale. Le contribuable marié ou veuf ayant à sa charge un enfant issu de son mariage a droit à une déduction de 3 000 fr. sur son revenu total. Il a encore droit à 2.000 francs pour chaque enfant mineur et 1.500 francs pour les autres personnes à sa charge. La manière de calculer cet impôt est imprimée sur les feuilles de déclaration Déclaration du chiffre du revenu total avec l'indication, par nature de revenu, des éléments qui le composent obligatoire du 1er janvier à *fin février de chaque année.*

Impôt sur le chiffre d'affaires. — Sont imposables : 1° toutes les personnes qui exercent un commerce ou une industrie ; 2° toutes celles qui achètent des marchandises en vue de les revendre, même à titre occasionnel. Pour les redevables qui fabriquent ou vendent des marchandises, les affaires réalisées sont constituées par le montant brut des prix des ventes qu'ils effectuent sans aucune déduction. Pour ceux qui ne fabriquent pas, les affaires réalisées sont constituées par le montant brut des rémunérations qu'ils reçoivent sans aucune déduction L'affaire ne devient passible de l'impôt que lorsqu'elle a été payée. Le taux de l'impôt est de 1,10 %. Le payement doit être fait tous les mois. Pour les affaires de luxe, le taux est de 10 % du prix de vente. Il est de 3 % pour les affaires de logement et de consommation effectuées dans les établissements de luxe classés de 2e catégorie et de 10 % pour ceux qui sont classés de 1re catégorie. Pour la vente des automobiles neuves ou d'occasion, voir le *Journal officiel* du 31 mars 1923, page 3.265.

CADRES de tous styles
GLACES — MIROIRS

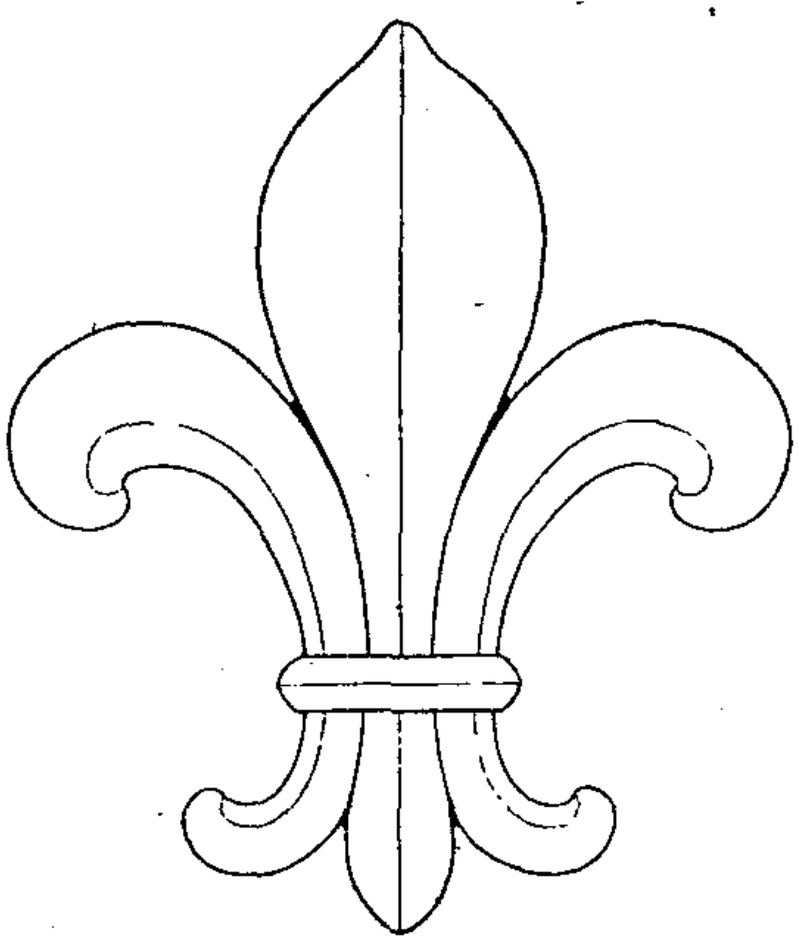

Miroir gravé Fleur de Lys
33 × 27
Monté sur chevalet

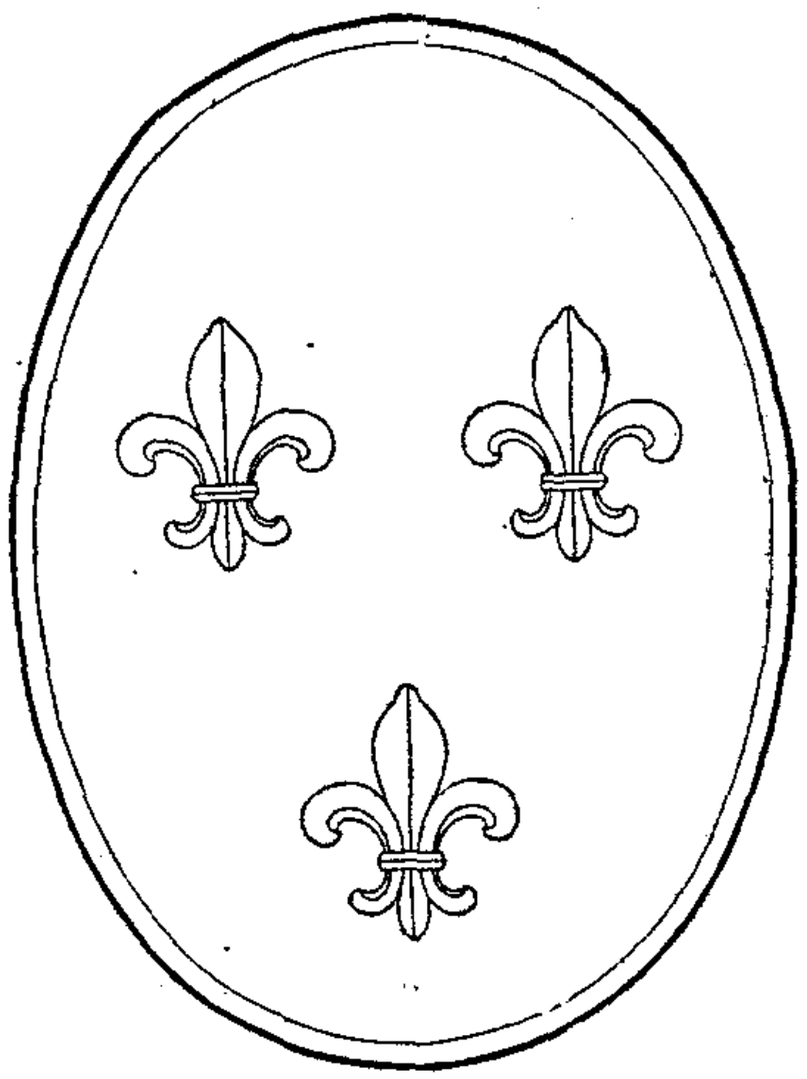

Miroir Médaillon
Gravé Emblème 33 × 27
posé avec agrafes

GRAVURES D'ARMOIRIES SUR GLACES - DÉCORATION - DORURE

LA RENAISSANCE

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 600.000 FRANCS.

Siège social : *24, rue Mercœur, Paris 11e*

Norbert PINOCHET, Directeur

SPÉCIALITÉS D'INSTALLATION DE CHATEAUX ET VILLAS

Téléph. Roquette 03-32, 03-37, 48-84. — Reg. du Commerce N° 207.483 B. Seine.

LE GUIDE DE L'ÉPARGNANT

L'an dernier, nous avons rappelé succinctement les règles nécessaires à la bonne administration d'un capital, nous nous sommes efforcés d'indiquer brièvement les grandes lignes de la gestion d'un portefeuille. Nous allons entrer maintenant dans la pratique et montrer le fonctionnement d'un marché, c'est-à-dire les opérations qui consistent à transformer des espèces en titres et inversement. Tout le monde sait que les ordres d'achats ou de ventes de valeurs s'exécutent à la Bourse, mais combien de capitalistes ou d'épargnants sont tentés d'assister à ces négociations, pourtant publiques ; que nos lecteurs veuillent bien nous suivre, nous allons les conduire à la Bourse et leur faire toucher du doigt le mécanisme d'un centre financier.

Origines de la Bourse.

On dit que la première bourse a été établie à Bruges et sa dénomination serait venue de la maison où s'assemblaient les banquiers. Elle appartenait en effet à une famille Van der Burse et trois petites bourses étaient sculptées sur la porte Sans que l'institution eût été reconnue officiellement, Philippe le Bel assigna comme emplacement aux banquiers le pont, qui fut le pont au change, avec défense de se réunir ailleurs. Plus tard, le change passa dans la cour du Palais de Justice devant la galerie Dauphine, en 1719 sous Law, rue Quincampoix, puis place Vendôme.

Enfin un arrêt du conseil du Roi institua officiellement en 1724 la Bourse de Paris Ce n'était du reste pas la première en France. Henri II, en fondant la Bourse de Toulouse, rappelle l'existence antérieure de celle de Lyon. Charles IX fonde en 1556 celle de Rouen ; en 1691, Louis XIV établit celle de Montpellier. La Bourse officielle de Paris, organisée, nous venons de le voir, sous Louis XV, se tint d'abord rue Vivienne, à l'hôtel de Nevers (aujourd'hui Bibliothèque nationale). Fermée le 27 mai 1793, elle est ouverte de nouveau le 17. mai 1795 et installée au Louvre. Refermée le 13 décembre 1795, elle est réouverte le 21 janvier 1796, et se tient dans l'église des Petits-Pères. Le 7 octobre 1807, elle est transférée dans les vestibules du Palais-Royal et le 23 mars 1818 dans un hangar provisoire, construit sur une partie du terrain provenant de l'ancien couvent des Filles de Saint-Thomas. C'est à cet endroit, à l'extrémité de la rue dénommée encore : rue des Filles-Saint-Thomas, qu'un décret de Napoléon avait prescrit la construction du Palais actuel de la Bourse, dont l'architecte Brongniard posa la première pierre le 24 mars 1808 ; par suite de difficultés financières, l'inauguration ne put avoir lieu que le 4 novembre 1826. Jusqu'en 1902, l'édifice, d'un style gréco-romain, ressemblait singulièrement à l'église de la Madeleine. Il était entouré de marronniers, à l'ombre desquels des courtiers négociaient des valeurs plus

ou moins suspectes, de là l'appellation qui leur resta : « Courtiers marrons. » Elle n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, les arbres n'existent plus.

Il est vrai qu'à la grille de la station du métropolitain s'est constitué, si l'on peut dire, le marché des pieds humides, le nom est suffisamment explicite Des badauds, des naïfs y achètent encore des actions du Canal de Panama, ainsi on se procure la signature de M. de Lesseps pour cinquante centimes, ou des titres fameux sous le banquier Rochette La ville de Paris étant propriétaire du Palais, la Compagnie des Agents de change contracta avec elle en 1902 un long bail et prit à sa charge de grands travaux d'agrandissement : deux ailes furent ajoutées. L'inauguration des nouveaux locaux eut lieu le 4 décembre 1903. Signalons que la Bourse est trop étroite pour la foule qui est appelée par profession à la fréquenter, elle est incommode et insalubre et ne répond plus aux exigences d'un grand marché d'aujourd'hui.

Les agents de change.

Franchissons les degrés qui donnent accès au temple, et traversons l'étroit péristyle où la coulisse tient ses assises. Nous voici dans l'enceinte proprement dite, domaine des agents de change réunis autour de la Corbeille. Et d'abord quelles sont leurs fonctions et leur histoire ?

Sans remonter à l'antiquité, dès l'origine des négociations bancaires en France, et c'est la meilleure réplique aux critiques intéressées qu'on entend à ce sujet, la nécessité d'intermédiaires légaux est apparue. En 1305 Philippe le Bel établit « quatorze courratiers de change royaux ». En juin 1572, un édit de Charles IX crée les courtiers de change officiers publics ; en 1595, Henri IV érige en quelque sorte le monopole.

Enfin le 2 avril 1639, le nom d'agent de change est donné aux officiers publics. Louis XIV établit en 1705 le nombre des offices, gratifia leurs détenteurs de privilèges, déclara que la profession ne dérogeait pas à la noblesse, l'exempta de diverses charges, etc.

Bref, le privilège subsista jusqu'en 1791. On imagine aisément que l'égalitarisme révolutionnaire allait emporter les agents de change dans la tourmente. Le monopole légal fut supprimé ; quiconque voulait exercer la profession devait simplement en faire la déclaration, prêter serment et payer patente. Là, comme ailleurs, la Révolution fit faillite Avec son mépris utopique des faits, le jacobinisme avait vu dans le privilège des charges une atteinte à la dignité humaine ; aveugle sur les devoirs créés par le monopole, il s'était attaqué aux droits. Mais la liberté sans limite engendra aussitôt la licence sans frein. Les trafics scandaleux, la fraude, la spéculation, l'escroquerie en un mot s'installèrent à la Bourse et achevèrent le crédit public déjà bien ébranlé ! En 1801, Bonaparte dut restaurer le monopole, mais avec son esprit centralisateur, il confia la nomination des agents de change aux soins du gouvernement. Confrontons au passage l'étatisme césarien et la souplesse de la Monarchie qui appelait aux charges, mais n'y nommai point.

La loi du 16 juin 1802 compléta l'organisation des agents de change, renforça le monopole, que concrétise le fameux article 76 du code de commerce : « Les agents de change constitués de la manière prescrite par la loi ont seuls le droit de négocier les effets publics et autres susceptibles d'être cotés. » Mais quittons le domaine de l'histoire et regardons autour de nous.

L'organisation de la Bourse.

La grande corbeille qui garnit le centre de la halle est occupée par les agents de change en personne, c'est là que se traitent les opérations à terme du Parquet. Une coutume, et non, comme on le croit à tort, la loi, veut que l'agent de change ne soit remplacé et qu'en son absence un confrère exécute ses ordres. Cette habitude surannée, qui exige de l'agent les qualités physiques d'un crieur public, soulève depuis vingt-cinq ans de vives récriminations sans qu'aucune modification ne soit survenue. Comme en dehors de la Corbeille, il a bien fallu créer d'autres petites corbeilles, ou groupes, il a bien fallu également que l'a-

Vient de paraître :

LÉON DAUDET

Député de Paris

LA CHAMBRE NATIONALE
DU 16 NOVEMBRE

AVEC 16 DESSINS DE JEHAN SENNEP

Un volume in-16. . . . . 5 » *franco* ; 5.50.
La première édition a été faite sur vergé pur fil Lafuma : 15 fr. ; franco, 16.50

Nouvelle Librairie Nationale, 3, Place du Panthéon, 3.

gent s'y fasse remplacer Ce sont donc les commis qui opèrent dans les « bains », ainsi que les nomme l'argot boursier. Successivement, on a ouvert les groupes du : Comptant, Valeurs à terme, Rentes étrangères et Charbonnages, Obligations, Actions. Ces petits groupes sont situés au fond du Palais. Au contraire, en arrivant dans la Bourse, on se heurte à plusieurs petites corbeilles fort animées : celle des Rentes Françaises, du Rio, ainsi appelée à cause de la valeur dirigeante de ce groupe, des sucres, etc.

Les deux ailes de la Bourse sont le fief des banques qui ont dressé là des box. Ce sont de petites cabanes en bois assez semblables à des cabines téléphoniques, mais plus grandes, et dans lesquelles trois ou quatre personnes se serrent tant bien que mal pour noter les ordres que l'une d'elles prend à l'appareil téléphonique suspendu à la cloison et qu'un fil direct relie à la maison de banque dans la ville. La location de ces box rapporte un joli denier à la Chambre syndicale, chacun de ses édicules coûte autant qu'un appartement très moderne, on voit ce que cela va chercher ! Les ailes contiennent différentes petites salles. Le Commissariat spécial de Police d'un côté, de l'autre la salle de la Presse, les téléphones urbains et extérieurs, les Changes, enfin. Le coin des Changes mérite une mention spéciale. Là, grouille une véritable population venue de tous les points du monde ou sortie de tous les ghettos d'Orient. On y entend toutes les langues, quelquefois le français. Avant la guerre un journal allemand n'a-t-il pas écrit que es Germains pouvaient à la Bourse de Paris retrouver un peu de l'air du pays.

Il y a moins d'Allemands, semble-t-il, Il est vrai qu'il y a compensation, les Anglo-Saxons se sont accrus en quantité effarante. Bref, la fréquentation de ce lieu, certaines scènes dont on est témoin, ouvrent de nouveaux horizons sur l'étude du marché des devises et jettent de singulières lueurs sur l'offensive contre le franc.

Les habitués de la Bourse ne se rendent pas compte de l'impression que peut éprouver le passant qui vient pour la première fois. Qu'on imagine une halle, garnie de larges piliers de pierre, contre ces piliers des strapontins, le long des murs des petits baraquements remplis d'appareils, parmi ces obstacles, gesticulant, suant, soufflant, une foule d'hommes : commis, banquiers, remisiers, spéculateurs, télégraphistes, gardes, noirs, bleus ou municipaux ; une brume de fumée que traverse juste la lumière brutale des lampes à arc, et emplissant le vaisseau, la clameur incessante, comme le bruit de la mer. On s'explique la stupeur du visiteur et l'on excuse sa réflexion première, immédiate : un asile d'aliénés. Les boursiers ne s'en fâchent pas, au fond ça les amuse.

Le monopole.

Nous venons de dire que les agents de change sont officiers publics ou ministériels, ils sont 70 qui se recrutent par cooptation et achètent leurs charges. Le prix moyen d'une charge est environ de deux millions. Les agents sont naturellement organisés en compagnie avec un syndic et des adjoints. Le règlement de la compa-

gnie est très sévère et la Chambre syndicale possède, on peut le dire, de pleins pouvoirs sur les agents. Pendant la Bourse, la Chambre a pour mission principale de constater les cours pratiqués, ensuite de rédiger la cote officielle. L'agent de change est assez limité dans ses fonctions, surtout s'il entend appliquer le règlement à la lettre, il ne peut faire aucun marché, s'intéresser dans aucune affaire commerciale, il ne peut publier de bulletin, ni de circulaire, ni donner de renseignements, il est courtier légal et non conseiller, mieux il n'est pas autorisé à discuter la valeur réelle des titres qu'il négocie, il est intermédiaire et c'est tout, la loi n'admet point pour lui de faillite, sinon il est poursuivi comme banqueroutier, il est solidaire de ses collègues pour l'exécution des marchés.

Nous ne quitterons pas les agents de change sans parler de la critique qu'on porte constamment contre leur monopole.

A date fixe, la discussion du monopole revient dans la Presse, surtout celle de gauche, c'est la tarte à la crème de tous les journaux passionnément républicains qui ne tolèrent aucun privilège. Plus ils sont muets sur la finance internationale, plus ils sont loquaces quand il s'agit des officiers ministériels de la finance. On confond aisément et volontairement les nombreux petits abus qui se commettent à la faveur du Monopole, avec le Monopole lui-même. Que les agents soient routiniers, timorés, qu'ils manquent d'initiative, que leurs commis profitent du privilège pour soigner d'abord leurs intérêts et profiter de leurs fonctions, c'est possible, qu'il y ait beaucoup à organiser, tout le monde en convient, mais que l'institution rende d'incontestables services, on ne peut honnêtement le nier. En dépit des crises les plus graves, le marché de Paris a tenu bon, grâce beaucoup à la solide organisation de ses cadres, à la rigidité des règlements de la compagnie.

Un marché où chacun aurait fait ce qui lui aurait plu, aurait peut-être amené une catastrophe financière. Au reste, si l'on retirait le monopole des agents, il passerait aussitôt aux mains d'une oligarchie, le régime corporatif répond au besoin du public qui le sollicite. L'ampleur des affaires, leur complexité, créent naturellement un « Ordre » Par nécessité un puissant organisme régulateur est indispensable pour satisfaire aux besoins d'un marché moderne. A l'étranger où la loi n'a pas consacré ou institué le monopole, il s'est implanté de fait. Alors, ce qui apparaissait nécessaire sous Charles X, pour la loyauté des transactions d'alors, le serait-il moins aujourd'hui ? Qu'on ne vienne donc pas parler de la liberté suffisant à tout, on sait ce que cela dissimule. A la place des agents de change nommément responsables, nous savons bien qui s'emparerait du monopole ! Le financier anonyme et vagabond.

La coulisse.

Mais le nombre des agents est insuffisant, quoiqu'il ait été porté à 70 en 1898 et qu'il n'ait pas varié depuis A côté du Parquet s'est constitué la coulisse ou mar-

ché en banque. Tolérés d'abord, puis admis officieusement, puisque les rapports sont étroits, ces intermédiaires se sont organisés sur le modèle de la Chambre syndicale, preuve de la nécessité de la corporation ; ils ont des chambres syndicales avec des règlements particuliers : caution, parrainage, etc. Les coulissiers négocient pour le compte de tiers et perçoivent des courtages fixés.

On distingue deux chambres de la coulisse. Le Syndicat des banquiers en valeurs à terme et le Syndicat des valeurs au comptant. Ces syndicats éditent des cotes quotidiennes. Il y avait bien un troisième syndicat, celui des banquiers en rente, mais provisoirement, depuis la guerre, il est supprimé.

Autrefois, la coulisse se réunissait le soir dans le hall du Crédit Lyonnais, puis elle émigra à la galerie Montpensier, et souvent le matin une petite bourse avait lieu passage de l'Opéra. Depuis, la coulisse se tient sur le péristyle de la Bourse aux mêmes heures que le Parquet, et le coup de cloche de midi et demi annonce l'ouverture des différents marchés, quoique pratiquement on négocie activement avant l'heure officielle les valeurs d'arbitrage. La coulisse est partagée en différents groupes : mines, pétroles, etc. ; des teneurs de carnets représentent les maisons sur chacun de ces groupes. L'installation du marché en coulisse est vraiment déplorable : debout sur des tréteaux, exposés à tous les vents et à toutes les pluies, les malheureux commis de la Coulisse sont peut-être aussi préoccupés de défendre leur santé que les intérêts qui leur sont confiés. Rien qu'à ce point de vue, il serait nécessaire de mettre fin à l'équivoque dont tout le monde se plaint depuis tant d'années. En fait, la coulisse est indispensable, vu l'ampleur des transactions et l'utilité de négocier les valeurs que le Parquet ignore Mieux, le chiffre des affaires de la coulisse est très supérieur à celui du Parquet. Les agents de change et les coulissiers se complètent et entretiennent dans l'ensemble d'excellents rapports. Mais en droit, la coulisse continue à être tolérée, rien de plus. La cessation de cette situation paradoxale est liée à une réorganisation totale du marché de Paris Entendons-nous, ce n'est pas le parquet, dans ses grandes lignes, qu'il faut modifier, c'est le marché tout entier qu'il faut arriver à placer sous le Monopole. Cela demande à la fois une grande prudence et de la hardiesse, un tact infini et une certaine hauteur de vues, il y a tant d'intérêts matériels et moraux en présence, puis il faut toucher à la législation, voire à la jurisprudence. Cela pourrait tenter un homme d'État, mais nos ministres sont les hôtes trop passagers de la rue de Rivoli pour s'attaquer à cette grande réforme.

Pendant longtemps, on a attaché à cette expression : la coulisse un sens péjoratif, fâcheux. Les membres des syndicats de coulisse sont tenus également par des règlements sérieux et doivent donner des garanties réelles ; les opérations de ces maisons sont parfaitement régulières, et les titres qui se traitent sont parfois d'une remarquable qualité. Sans offrir les garanties qu'on trouve chez les agents, il est ridicule de

refuser de s'intéresser à des valeurs parce qu'elles se traitent en banques et qu'il faut se rendre chez le coulissier. Là, comme ailleurs, il s'agit de distinguer les cas particuliers, la généralisation est absurde.

Au point de vue national, ce qu'on pourrait reprocher gravement à la coulisse, c'est de renfermer d'importants éléments indésirables, naturalisés de fraîche date et Germains camouflés. Heureusement il y a d'honorables maisons françaises, c'est évidemment à celles-là seules qu'il faut s'adresser.

Autres marchés.

Enfin en dehors de la coulisse, il se fait également un marché hors cote ; on y rencontre du meilleur et du pire, mais là encore il faudrait se garder de conclure en bloc. Au marché hors cote se négocient les titres qui ne figurent aux rubriques des agents de change et des coulissiers, on y trouve aussi quelques valeurs de sociétés de premier ordre, mais dont presque tous les titres sont entre les mêmes mains. Des circonstances veulent que certains de ces titres circulent par suite de succession, décès, etc. Si bien qu'on achète hors cote telle ou telle part d'une célèbre maison et qui se paie quarante ou quatre-vingt mille francs pièce.

On voit combien il serait naïf de croire que tout le marché hors cote est peuplé de titres de la Sainte-Farce.

Si nous redescendons par les sous-sols du palais, nous apercevrons l'imprimerie de la Chambre syndicale des agents de change d'où sort chaque soir la cote officielle, puis des salles de dépêches. On y communique constamment avec la province : Lyon et Lille ; Marseille et Bordeaux, qui sont des places importantes pourvues, elles aussi, de leurs agents de change ; Nantes, Toulouse, Nancy ont également des parquets.

En quittant le palais, nous croiserons encore les remisiers, intermédiaires entre les coulissiers, les agents et le public.

Autrefois c'était de puissants personnages qui amenaient aux maisons, auprès desquelles ils conservaient leur liberté, de gros clients. Ils bénéficiaient d'une remise sur les courtages des ordres qu'ils apportaient. La diminution des remises leur a porté un grand préjudice. Pourtant les remisiers sérieux, il y en a, sont utiles, ils peuvent donner des conseils de première main, en même temps qu'ils facilitent beaucoup les opérations à leur clientèle. Une chambre des remisiers s'est reconstituée récemment.

Notre visite est achevée, puisse-t-elle contribuer à initier nos lecteurs à la pratique de la Bourse, à leur mieux faire saisir le mécanisme des ordres qu'ils passent. Que, surtout, ils conservent les principes solides qui servent à défendre les patrimoines et à les augmenter. Aussi ils seront les premiers à rire de bon cœur, quand ils entendront l'irrespectueux proverbe : « L'actionnaire est le plus souvent un agneau, quelquefois un mouton rarement un lion, mais toujours une bête. » Ce n'est toujours pas à eux qu'il s'appliquera.

HERVÉ LE GRAND.

LIQUEUR CHINA

LA DAUPHINOISE

CHERRY-BRANDY

CRÈME DE CACAO

CURAÇAO

MÉTHODE NATURELLE
DE LONGÉVITÉ ET DE JEUNESSE

Un des livres les plus curieux qui viennent de paraître est celui du chimiste biologiste *Mono* sur l'alimentation et la nutrition.

Les maladies sont causées par une faiblesse de l'organisme tout entier, ou d'une de ses parties. *Le terrain*, comme l'appellent les physiologistes, étant des plus défectueux, la nutrition ne se fait plus, et alors se manifestent des phénomènes que l'on classe sous des noms de maladies diverses.

Mono démontre encore dans son livre que les réactions cellulaires vitales finissent par disparaître sous l'influence de certains aliments ordonnés sans réflexion et sans mesure, et que c'est là cause des maladies.

Cette merveilleuse découverte explique pourquoi tant de drogues et de sérums ne guérissent pas. *Mono* a, depuis quinze années, avec une patience inlassable, étudié ces phénomènes sur des milliers de malades Ses conclusions ont toujours été formelles. C'est la composition des menus qui permet de résister aux maladies et de guérir, lorsque ces maladies se sont déclarées.

Les drogues et les purges arrêtent la nutrition. Le livre de *Mono*, « Discours d'un empirique sur l'alimentation », indique toutes les particularités minéralogiques des végétaux usités ; il explique pourquoi tel légume favorise plus particulièrement la formation osseuse chez les enfants par exemple, et pourquoi les cellules nerveuses dépérissent lorsqu'elles sont privées de certains aliments.

Les tableaux alimentaires de *Mono*, étudiés avec soin, ne laissent pas place à la moindre intoxication, et c'est pourquoi il guérit ; à cette guérison concourt certain *aliment* qui tue des centaines de millions de microbes dans l'intestin. Donner des vitamines sans tuer les microbes serait illusoire. *Mono* atteint deux buts convergents : supprimer les toxines des microbes qui infectent le terrain, en les tuant ; réveiller l'activité cellulaire pour que ce terrain soit toujours robuste et inattaquable par les toxines.

La confiture de santé aux amandes digérées à froid et sous pression que l'inventeur a appelée l'*Aliment Mono*, donne tous ces résultats, même lorsqu'on ne suit pas la méthode préconisée dans le livre. La quantité considérable de diastases et de vitamines conte-

nues dans cet aliment est remarquable. L'énorme quantité de calories qu'il représente permet à beaucup de malades de supprimer la viande et les œufs qui les intoxiquent, ce qui leur procure une économie notable.

Toute la méthode alimentaire du chimiste biologiste *Mono* donne 25 % d'économie sur l'alimentation générale, et elle est accessible à tout le monde.

« Au point de vue de l'Esthétique faciale, cette Méthode a des conséquences extraordinaires. En effet, les charlatans ont coutume de vanter tel ou tel spécifique qui rajeunit de 20 ans en dix jours. Si ces charlatans savaient que la science de l'hygiène alimentaire avec le confit de santé *Mono* et certains traitements, qui ont pour but de changer complètement le derme facial, accomplissent ce miracle, ils seraient bien étonnés. Mais pour obtenir ce beau résultat il y a un facteur que l'on ne peut éliminer ; c'est le temps.

« Les personnes des deux sexes qui auront des modifications faciales graves, vieillissement et autres, trouveront dans la Méthode *Mono* interne et externe une solution radicale à leurs maux. »

Cette méthode de *Mono* fait particulièrement merveille dans les cas d'acné facial, gros boutons pustuleux, eczéma réputés inguérissables et guéris en quelques semaines ; boutons graisseux, entre cuir et chair ; la couperose ainsi que la congestion faciale sont guéries depuis vingt ans par la méthode *Mono*. Ce qu'il y a de plus agréable, c'est que tous ces soins sont faits chez soi par soi-même dans la plus grande discrétion. La séborrhée du cuir chevelu, si fréquente à notre époque, est aussi guérie. L'arthritisme, qui engendre tant de bajoue et de distension de la face, est guéri en fort peu de temps dans les cas légers. Dans les cas graves, même lorsque l'on a passé la soixantaine, on obtient toujours des résultats de rajeunissement fort importants après cinq semaines de soins. Ces résultats vont en s'augmentant par la durée de la cure. Les messieurs victimes des « feux du rasoir » feront bien de se renseigner sur la méthode *Mono*, qui dissipera très rapidement leur sensibilité de peau. Ils reconnaîtront auss que cette dermatose est la conséquence d'un mauvais état intestinal évident. Ici encore, comme dans la séborrhée du cuir chevelu, d'immenses possibilités de guérison s'offrent à eux et ils ne devront pas hésiter à s'inspirer entièrement de la méthode *Mono*.

Le livre de *Mono* démontre en outre qu'il ne faut jamais opérer l'appendice, l'estomac, le foie, les reins, ou autres glandes sans avoir essayé trois mois sa méthode, qui supprime ces opérations en guérissant les organes atteints.

Le livre : « *Discours d'un empirique sur l'alimentation* » *est envoyé franco contre* 12 *francs. Adresser lettres et mandats à l'Institut de Nutrition biologique* Mono : 7, *rue de Sèze, Paris* (9e).

PREMIERS SOINS
AUX PETITS BLESSÉS

Soins généraux.

Un accident, même bénin, entraîne souvent une émotion que la douleur et, éventuellement, la perte de sang risquent de transformer en syncope. Un blessé qui donne le moindre signe de *faiblesse* doit être immédiatement allongé, la tête basse; son col, sa ceinture, son corset s'il s'agit d'une femme, doivent être desserrés; on lui assure une bonne aération en ouvrant les fenêtres, ou, dehors, en empêchant la foule de l'entourer.

On lui donnera à boire un cordial ; aux hommes on offrira un petit verre de rhum ou d'eau-de-vie ; aux femmes et aux adolescents un peu de vulnéraire ; par le grand froid ce sera plutôt un grog ou du vin chaud. Bien entendu, on ne donnera que de l'eau (au besoin avec 20 gouttes d'ammoniaque) aux pochards qui se seraient blessés étant ivres : et, chez les autres, on ne répétera jamais la première dose d'alcool sous prétexte de « remonter » le blessé.

En cas de syncope, se reporter à l'Almanach d'Action Française pour 1923, *p.* 237.

Désinfection.

Si minime que soit une plaie, on ne doit rien négliger pour la protéger contre *l'infection*, c'est-à-dire contre l'invasion des *microbes* qui souillent, à des degrés divers, l'air, l'eau, les objets usuels et surtout le sol.

On ne doit donc jamais panser une blessure sans désinfecter successivement : 1° les objets des pansements ; 2° ses mains ; 3° la plaie elle-même.

Par *objets de pansements*, il faut entendre non seulement les médicaments, linges, cotons, bandes, etc., qui entrent en contact avec la plaie, mais aussi les récipients destinés à les contenir, les pinces et ciseaux pour les manier et couper, etc.

On a avantage à se servir de compresses et cotons spéciaux que vendent tout stérilisés les pharmaciens, surtout en ville. La fréquence des accidents consécutifs à l'emploi des machines fait souhaiter qu'on trouve chez tout artisan ou dans toute exploitation agricole de quelque importance de la gaze et du coton stérilisé, ou encore de ces paquets complets de pansements qu'ont

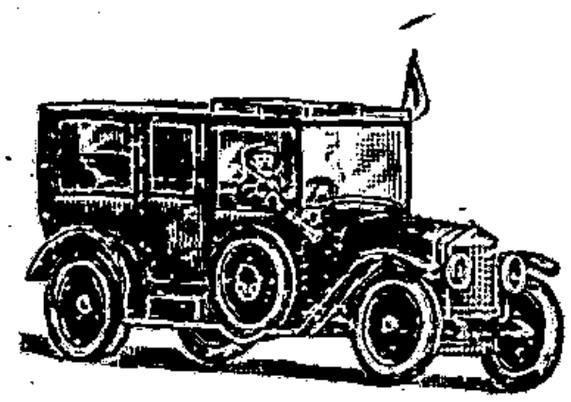

AMBULANCES & ENVOI DE GARDES-MALADES à domicile

FRANCE ET ÉTRANGER

VENTOUSES ET MASSAGES

DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS

7, RUE DE SÈVRES. — Tél. Ségur 03-29.

reçu dans les postes de secours ou les ambulances du front tous les blessés de la Grande Guerre.

A défaut, il faut employer ce que l'on a, c'est-à-dire du coton hydrophile en paquets, et du linge fin.

Le paquet de coton, fût-il intact, le linge, sortirait-il de la lessive, ne sont point propres au sens médical du mot. Mais on peut les désinfecter en les faisant bouillir *pour le moins* un quart d'heure.

En même temps, mais de préférence à part, faites bouillir des ciseaux et, si vous en avez, des pinces. Pendant qu'ils bouillent, désinfectez quelques récipients : une cuvette émaillée, des bols ou des assiettes creuses ; après les avoir parfaitement nettoyés, flambez-les, c'est-à-dire faites-y brûler une quantité d'alcool telle que le *punch* dure plusieurs minutes pendant lesquelles vous agiterez avec précaution vos ustensiles en tout sens, en sorte que la flamme agisse également sur toute leur surface.

L'alcool employé peut être indifféremment de l'alcool à brûler, de l'alcool pharmaceutique, ou de forte eau-de-vie de ménage.

La désinfection des mains est très importante surtout si, par profession ou par accident, vous venez de manier des objets particulièrement souillés de microbes (terre, animaux domestiques, etc.). Elle comporte avant tout un 1er lavage au savon, puis un curage minutieux des ongles, un 2e lavage à la brosse et au savon, qui sera fait de préférence à l'eau bouillie dans une cuvette flambée ; les mains seront ensuite rincées à l'alcool. Au moment évitez la faute classique de vous essuyer les mains qui sont alors beaucoup plus propres que la plus blanche, des serviettes. Gardez-les humides et ne touchez plus qu'aux objets de pansement.

La désinfection de la plaie peut alors commencer. Elle comporte d'abord un savonnage de la région blessée à l'eau bouillie et au coton stérile. Ce premier nettoyage doit éviter avec soin les abords immédiats de la blessure. Ceux-ci ne seront savonnés que s'il n'y a point de plaie pénétrante et si la peau est par trop souillée de terre, ou d'autres corps étrangers. L'alcool nettoie bien, à l'exception des taches de sang qu'il fixe plutôt. L'eau oxygénée, quand on en a, fait au contraire très bien ; on peut aussi la remplacer par *l'essence minérale* qui dégraisse admirablement la peau en la désinfectant, mais qu'on ne doit manier qu'avec précautions, loin du feu ou d'une lampe pour éviter les brûlures.

Enfin on terminera presque toujours par une application de teinture d'iode. On évitera de panser à l'iode les plaies des organes très délicats (yeux, organes génitaux, etc.). La teinture d'iode devra toujours être fraîche, faute de quoi elle peut brûler la peau autour de la plaie. Si l'on n'en possède que de la vieille, il faudra de toute nécessité faire suivre le badigeonnage d'un lavage à l'alcool qui enlèvera l'excès du médicament irritant.

Contusions simples.

Les contusions sont les blessures des parties molles, provoquées par un coup ou par une

chute. Elles consistent en un broiement plus ou moins complet et plus ou moins étendu de la région blessée, broiement qui affecte plus ou moins les tissus suivant leur résistance ; c'est ainsi que souvent la peau intacte, au moins en apparence, recouvre des muscles partiellement écrasés et des vaisseaux rompus. C est même d'ordinaire cette rupture des vaisseaux qui explique la plupart des symptômes : gonflement de la région par le sang épanché. qui comprime les filets nerveux contus et provoque la douleur, coloration violacée de la peau (ecchymose), plus tard dépôt de sang ou *hématome* formant une tumeur souvent fort longue à disparaître.

Le 1er pansement sera presque exclusivement dirigé contre ce gonflement douloureux.

Cependant, même si la peau semble intacte, il faut la désinfecter comme il a été dit plus haut, tant l'infection du foyer de la contusion est à craindre. Pour cette même raison, on évitera l'emploi de la teinture d'iode au cas où la peau paraîtrait tout de suite après l'accident fortement abîmée, la brûlure risquant de transformer la blessure fermée en une blessure ouverte. Après désinfection, on appliquera des compresses imbibées de teinture d'arnica, d'eau blanche, d'eau de Goulard, tous médicaments qui diminuent l'enflure, limitent l'épanchement de sang et par suite la douleur Les compresses seront recouvertes de plusieurs épaisseurs de coton pour que la pression de la bande qui maintiendra le tout soit à la fois douce et énergique.

Le prémier jour, ces compresses seront, suivant l'importance de la contusion, renouvelées de deux heures en deux heures ou seulement trois ou quatre fois. Les jours suivants, on refera le pansement matin et soir en l'accompagnant d'un léger massage qui aidera beaucoup à la disparition rapide de l'enflure et du dépôt de sang.

Si la peau est absolument

LE SEDLITZ CHANTEAUD
est depuis 50 ans le laxatif, purgatif, dépuratif idéal :
Bile, Constipation, Migraine, Congestion, Rougeurs Vertiges.
Essayez-le, faites-le connaître à vos amis à qui vous rendrez service.
Toutes Pharmacies France et Etranger.
DEMANDER BROCHURE GRATUITE
54, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS

intacte, on pourra supprimer e pansement, tout en continuant le massage, entre le 3e et le 6e jour

Contusions graves.

La gravité des contusions tient soit à l'intensité du choc, soit à la nature des organes qui ont été atteints. Les contusions un peu fortes qui intéressent le crâne, la poitrine ou une jointure sont toujours sérieuses. Elles demandent le plus souvent l'intervention du médecin. En attendant celui-ci, procéder comme pour les contusions simples en redoublant de précautions.

Contusions avec plaies.

Ces blessures, que 'on appelle encore plaies contuses, sont plus sérieuses parce qu'elles s'infectent très facilement.

C'est là qu'une bonne désinfection est nécessaire et, comme e nettoyage est d'autant plus efficace qu'il est plus précoce, il faut toujours le faire aussitôt après l'accident sans attendre le médecin, surtout s'il doit tarder plusieurs heures. La peau étant entamée, on n'hésitera pas à largement employer la teinture d'iode. Le pansement ne devra pas comporter les mêmes médicaments que tout à l'heure. Ce sera un simple pansement sec, si l'on a de la gaze stérilisée, ou humide si l'on doit se contenter de linge bouilli ; les médicaments, s'il y a lieu d'en employer, seront prescrits par le médecin.

Plaies superficielles.

On peut ranger dans cette catégorie la plupart des coupures, écorchures, etc., qui sont la monnaie courante des petits accidents.

Ces petites plaies doivent être traitées avec le même soin que les grandes : c'est le seul moyen d'éviter les panaris, abcès, phlegmons, etc., qui transforment en une maladie sérieuse une blessure insignifiante. Le nettoyage au savon, à l'alcool ou à l essence, puis le badigeonnage à l'iode doivent toujours précéder le pansement. Pour cela, toujours remplacer le classique chiffon de nos grand'mères par une gaze ou un linge stériles.

Complications.

Une très petite plaie peut nécessiter l'intervention immédiate du médecin. A la poitrine, au ventre, ou au niveau d'une grande articulation (on a vu des piqûres d'épine blesser dans l'articulation

UN PRETRE Savant ignoré et chercheur infatigable
a découvert des RECETTES INCOMPARABLES
pour triompher rapidement des Maladies soignées sans grand succès, jusqu'à ce jour
Envoi gratis de l'Ouvrage illustré 300 pag.
(Joindre 1 fr. en timbres pour frais de port.)
Laborat. "Abbé LAURET" St-Mandé (Seine)

P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR, 10, rue Cassette, PARIS (VI^e)

LE PHARMACIEN CHEZ SOI

Par **Un Ami des Malades**

Enseignant : La connaissance *des* remèdes ;
La manière *de les* préparer *soi-même* ;
La manière *de s'en* servir *utilement*.

Ce livre n'est pas une *réclame plus ou moins déguisée* en faveur d'une maison. L'auteur n'a *aucune préférence d'école* ou de *système*. Cet ouvrage est un *recueil de vulgarisation* s'adressant aux gens du monde, aux pères et mères de famille, aux maîtres et maîtresses d'école, aux gardes-malades et, en général, à toutes les personnes qui se trouvent dans la nécessité de donner des soins à leur propre santé ou à celle des autres.

L'ouvrage se consulte aisément en se reportant au répertoire qui le termine (maladies mentionnées dans ce recueil et les remèdes qui leur sont applicables), au dictionnaire des mots scientifiques et à la table alphabétique des matières qui le terminent.

Un fort volume in-12 (VIII-767 pages), reliure souple, *franco*. . . . **10.90**

LES DIVERTISSEMENTS

ET LA

CONSCIENCE CHRÉTIENNE

Par le **R. P. F.-A. VUILLERMET. O. P.**

In-16, *franco*. **7.60**

POUR ÊTRE CARACTÈRE

Par l'**Abbé L. ROUZIC,**
Aumônier à la " rue des Postes ".

In-16, *franco*. **7.75**

ROMANS

AME DE FEMME

par **Victor FÉLI**

In-16 (4^e édition), *franco*. **6.60**

CEUX-LA SONT ROIS...

par **Victor FÉLI**

In-16, *franco*. **6.60**

MIEUX QUE L'AMOUR

par **Victor FAVET**

In-16 (15^e édition), *franco*. **3.45**

du genou) se méfier d'une *plaie pénétrante*. Aux doigts et au poignet, craindre la section d'un tendon qui se reconnaît à l'impossibilité de plier ou de redresser un ou plusieurs doigts. Un tendon coupé doit être cousu tout de suite, faute de quoi le doigt ou les doigts auxquels il s'attache sont définitivement perdus. Enfin, dans toutes les régions, il faut craindre la présence dans la plaie d'un *corps étranger*, c'est-à-dire d'un morceau de vitre, d'une épine, d'un clou, etc., qui accuse la blessure, ou de morceaux de vêtements, cailloux, etc., ayant été entraînés par le coup.

Au moindre doute sur l'existence d'un corps étranger, appeler le médecin, même pour une petite plaie

Il en sera de même si la blessure a été souillée de fumier de cheval, ou de terre, ou si elle a été faite à l'écurie ou en pansant les chevaux, en raison des risques sérieux, de *tétanos* que ces circonstances comportent.

Dr Léon Pouliot.

MALADIES DE LA FEMME

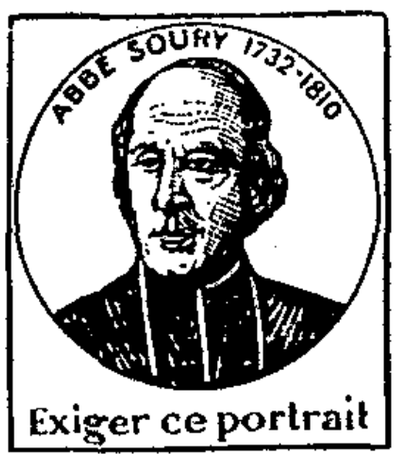

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles. s assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies. Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l Intestin et des nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Étouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIÉNITINE des DAMES**. La boîte, **4 fr.**

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée à la Pharmacie **Mag DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans **toutes les pharmacies**. Le fl , **6** fr., impôt **0,60**, total : **6 60.**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, qui doit porter le portrait de **l'Abbé SOURY** et la signature **Mag DUMONTIER**, en rouge.
R. C Rouen N° A. 6889 et A. 11512.

GUIDE VÉTÉRINAIRE

Premiers soins à donner aux animaux malades en attendant l'arrivée du Vétérinaire.

Maladies externes sans siège fixe.

Abcès. — Dépôt de pus qui se forme à la suite de l'inflammation du tissu cellulaire sous la peau ou à l'intérieur des parties charnues. On l'appelle dans certain cas *phlegmon*. On divise les abcès en abcès chauds et abcès froids. — *Abcès chauds* : quand il existe une tumeur d'abord chaude et douloureuse avec formation rapide de pus. Ils résultent de contusions, de blessures, de frottements répétés ou de l'introduction d'un corps étranger sous la peau (clous, épines, échardes, etc.). — Au début, appliquer des cataplasmes de farine de graine de lin, de son, de mauve, d'oignons cuits sous la cendre et écrasés, ou bien de l'onguent populeum. C'est au vétérinaire de décider à quel moment l'abcès doit être ouvert, afin de faire écouler le pus — *Abcès froids* : quand le pus se forme lentement, sans chaleur ni douleur. Ils sont plus fréquents chez le bœuf que chez le cheval ; ils siègent souvent à l'épaule. Faire une friction sur la tumeur avec de l'onguent vésicatoire. Consulter le vétérinaire, lequel sera souvent obligé de faire la ponction au fer rouge ou bien d'opérer l'abcès froid.

Contusions. — Ce sont des blessures sans plaies, des machures ou déchirures des tissus placés sous la peau, et qui résultent de coups, de heurts ou de frottements. La partie contusionnée est douloureuse et s'engorge plus ou moins, suivant la violence de la cause qui l'a produite. On doit chercher à faire circuler le sang dans le point malade par des lotions, des douches ou des bains d'eau froide, ou bien des applications avec des linges d'eau salée, d'eau vinaigrée, d'eau blanche.

Cor. — Partie mortifiée de la peau de la nuque, du garrot, du dos, des reins et des côtes, résultant d'un frottement continu des harnais. Les animaux atteints de cors, et notamment de cor du garrot, deviennent indomptables et méchants. On doit guérir rapidement les cors, car ils peuvent déterminer des abcès profonds et autres lésions sérieuses. Il faut favoriser l'élimination du cor par des frictions avec des corps gras, du beurre, du saindoux, de la graisse, de la vaseline, de l'onguent populeum. Il est souvent utile de faire enlever le cor par le vétérinaire et de soigner ensuite comme une plaie.

Il faut empêcher les harnais de poser à nouveau sur la partie malade. Pour le cor du garrot, au lieu de collier se servir d'une bricole et, au besoin, faire un trou ou fontaine, dans la bourre, la matelassure du collier, à l'endroit où existe le cor

Coupures. — Incisions produites par un instrument tranchant. Le traitement est celui que nous indiquons aux plaies.

Engorgement. — Augmentation de volume d'une région du corps, d'un membre. L'engorgement des membres s'observe chez les chevaux qui restent pendant longtemps à l'écurie. La promenade suffit souvent pour faire disparaître cet engorgement. Il s'observe aussi dans certaines maladies : abcès profonds, anasarque, maladies de cœur, œdème. (Voir œdème.)

Hémorragie. — Perte de sang par suite de la rupture d'un vaisseau sanguin, veine ou artère, produite accidentellement par des coups, des heurts, des blessures avec des instruments aigus ou tranchants. Un moyen très simple d'arrêter l'écoulement du sang, en attendant mieux, consiste à maintenir sur la plaie un gros caillou poli. La plaie sera ensuite tamponnée avec de l'ouate, du coton hydrophile imprégné d'une solution antiseptique, boriquée, crésylée, phéniquée. L'eau très froide, la glace, en resserrant les petits vaisseaux ; l'alcool, l'eau-de-vie, le perchlorure de fer, en coagulant le sang ; l'amadou, l'iodoforme, en formant avec lui une croûte solide, réussissent à arrêter les petites hémorragies. On applique ensuite un bandage qui exerce sur la plaie une compression uniforme, continue et aussi exacte que possible. Si l'hémorragie a son siège dans un membre, on noue, autour de ce membre, un lien, cravate ou corde ; un petit bâton solide placé entre ce lien et la peau servira, en le faisant tourner sur lui-même, à tordre et à serrer ce lien constricteur. Si l'hémorragie ne s'arrête pas, il faut faire la ligature du vaisseau et pour cela appeler tout de suite le vétérinaire.

Kyste — Tumeur, grosseur renfermant des matières liquides, du sang décomposé, etc., qui est occasionnée par des contusions, des frottements répétés. Faire des lotions d'eau froide salée, vinaigrée, d'eau blanche, ou bien une application d'onguent vésicatoire. La ponction de la tumeur ou son extirpation ne peut être pratiquée que par le vétérinaire. Voir loupe.

Loupe. — Tumeur qui se forme sous la peau par suite des frottements des harnais trop durs, sales ou mal ajustés. Chez les chevaux de gros trait, de labour, on voit les loupes au bord antérieur ou à la pointe de l'épaule ; chez les bêtes bovines, elles ont leur siège en avant du garrot ou du fanon, et sont produites par le joug du garrot. Les loupes débutent par un engorgement chaud et douloureux de la peau qui se montre après le travail et disparaît par le repos Mais si la cause persiste, la tumeur reparaît de plus en plus volumineuse, devient dure, mobile et forme à la longue une espèce de cor qui

gêne les animaux pour le travail. — Ce n'est guère qu'au début que l'on peut arrêter ou plutôt prévenir le développement des loupes. Il suffit pour cela de réparer ou de modifier les harnais et de faire plusieurs fois par jour des lotions astringentes avec de l'eau vinaigrée, une solution de sulfate de fer (vitriol vert, couperose verte) à quinze grammes pour un litre d'eau, ou bien des applications répétées d'un mélange pâteux fait avec de la craie pulvérisée et du vinaigre.

Morsures. — Le traitement varie suivant que les morsures ont été faites par un animal sain ou par un animal enragé. Dans la *morsure par un animal sain*, on lave la plaie à l'eau fraîche, puis avec une solution antiseptique, comme nous l'indiquons à l'article Plaies. Lors de *morsure par un animal enragé ou simplement suspect de rage*, il faut cautériser au fer rouge immédiatement après l'accident. Tous les autres moyens préconisés pour remplacer le fer rouge sont loin d'avoir une efficacité certaine. Toutes les drogues réputées infaillibles, recommandées dans ce but, sont impuissantes. Il faut appeler tout de suite le vétérinaire qui pratiquera la cautérisation et fera prendre les mesures sanitaires ordonnées par la loi sur le Code rural. En attendant son arrivée, si la morsure siège sur un membre, on l'entourera d'une ligature serrée au-dessus de la plaie, et on lavera cette dernière à grande eau pour enlever la matière virulente mêlée au sang.

Œdème. — Engorgement mou du tissu cellulaire sous-cutané qui se forme sur divers points du corps et principalement sous le ventre et sur les membres. L'inactivité prolongée des chevaux à l'écurie occasionne l'œdème des membres, surtout postérieurs. On le voit fréquemment survenir sous le ventre, chez les bêtes bovines, à la suite des forts coups d'aiguillon. Il accompagne presque toujours les blessures occasionnées par des corps aigus, tranchants ou contondants. La tumeur qui constitue 'œdème est chaude et sensible au début ; elle conserve l'empreinte laissée par a presssion du doigt et tend à descendre vers la partie la plus basse. La promenade, un travail modéré suffisent souvent pour faire disparaître au début l'œdème, l'engorgement des membres. On emploiera les lotions astringentes d'eau blanche (trente grammes d'extrait de saturne par litre d'eau) ou bien les applications de blanc d'Espagne ou de craie délayés dans du vinaigre, en attendant que le vétérinaire visite l'animal.

Piqûres d'abeilles, de guêpes, de frelons. — Les abeilles se ruent quelquefois sur nos grands animaux lorsqu'ils vont les tourmenter près de leur ruche. Leurs piqûres, lorsqu'elles sont nombreuses, produisent de forts engorgements et peuvent devenir graves. Il en est de même des piqûres de guêpes : celles de frelons sont encore plus à craindre et peuvent entraîner a mort. On parvient à arrêter ces enflures par des lotions de vinaigre ou d'eau aiguisée de quelques gouttes d'ammoniaque ou bien à l'aide du liniment ammoniacal, un

verre d'ammoniaque pour deux verres d'huile, on mélange et on agite jusqu'à ce que le liquide ait pris une teinte laiteuse. Si l'anima présente des symptômes généraux de maladie, il faut appeler le vétérinaire le plus tôt possible.

Piqûres de vipères. — Chez nos grands animaux, les piqûres de vipères se montrent surtout sur les lèvres, à la gorge à l'encolure, sous le ventre et aux mamelles. C'est aux pâturages que les chevaux et les bêtes bovines y sont le plus exposés. Les chiens, pendant la période de la chasse, sont également sujets à cet accident. Les piqûres de vipère sont immédiatement suivies de la formation d'un engorgement qui prend en peu de temps des proportions considérables. Sans danger pour le porc, ces morsures amènent souvent la mort chez le chien, plus rarement chez les grand animaux. Il faut soigner tout de suite les animaux piqués et agir vite. Si la morsure siège à un membre, serrer avec un lien circulaire au-dessus de la piqûre que l'on fait saigner en pressant fortement autour, avec les doigts ; puis laver, soit à l'eau-de-vie, soit au vinaigre, soit à l'ammoniaque, ou mieux cautériser à l'acide phénique, si l'on peut, en attendant l'arrivée du vétérinaire, que l'on demandera tout de suite.

Plaies. — On appelle ainsi les solutions de continuité, les divisions de tissus faites sur les parties molles du corps. Lorsque la plaie est récente, il faut en extraire les corps étrangers, s'il y en a, enlever avec les ciseaux toutes les parties modifiées, et laver la blessure avec de l'eau fraîche, puis avec une solution antiseptique, de l'eau crésylée, phéniquée ou boriquée (une cuillerée à bouche de crésyl, d'acide phénique ou de poudre d'acide borique, dans un litre d'eau qu'on a fait préalablement bouillir et qu'on emploie tiède), la toucher avec un morceau de coton trempé dans la teinture d'iode, puis la saupoudrer de poudre de charbon de bois, d'amidon, de tan, d'iodoforme, ou bien la recouvrir d'une couche de collodion iodoformé ; on peut aussi rapprocher les bords de la plaie au moyen d'un emplâtre de diachylon ou de taffetas gommé, surtout dans les cas de coupure. Pour les plaies irrégulières, étendues, qui donnent lieu à de la suppuration et à des décollements, il faut insister sur les soins de propreté, les pansements antiseptiques. Quoique ces soins généraux soient d'une utilité incontestable, la marche des plaies sérieuses offre des variations qui exigent une surveillance suivie et un traitement spécial ; c'est assez dire que l'intervention du vétérinaire est ici de rigueur ; de même qu'il ne faut pas oublier que toute plaie est susceptible de se compliquer de *tétanos* et qu'il faut avoir recours le plus tôt possible aux injections de sérum antitétanique.

Confiserie - Chocolaterie - Biscuiterie

Ch. Postal : 255-83. **B.-S.** Tél. Archives : 00-99.

74-76, rue du Temple. — PARIS (3e).

Adresse Télégraphique : BRISARIN-PARIS

CHOCOLAT FIN
CHOCOLAT A CUIRE
DRAGÉES de BAPTÊME

CARAMEL " ARLEQUIN "

Boîtes garnies pour CADEAUX du JOUR de L'AN
et pour BAPTÊME

au PRIX de GROS

AU BEL ARLEQUIN

(Même maison que ci-dessus)

JOUETS - POUPÉES
Articles de FÊTE et d'ILLUMINATION
Articles de BALS et de FÊTES de CHARITÉ
CADEAUX de NOËL et du JOUR de L'AN

au PRIX de GROS

Prix spéciaux pour œuvres, patronnages et Abonnés d'A. F.

T. S. F.

Comptoir Radio-Électrique

DE L'OPÉRA

24, rue du Quatre-Septembre, Paris (2e)

Téléph.-Central 31-11 **Téléph.-Central 31-11**

F. N. BONNET & LE BOLLOCH

Ingénieurs-constructeurs

Lecteurs, amis d'A. F. !

Pour vos étrennes : Pensez que le plus beau cadeau, accepté avec le plus de joie, est l'appareil **CREO** 4 lampes, recevant **toutes** les émissions radio-téléphoniques françaises et étrangères, partout, sur toutes longueurs d'onde.

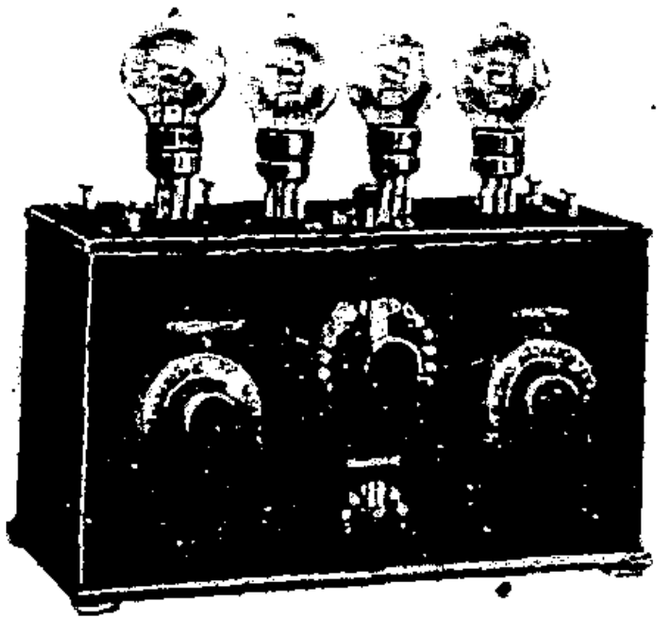

L'appareil complet, en ordre de marche. . . . **875** fr.

Nouveauté de l'année :

Amplificateur de puissance CREO

Breveté S. G. D. G.

s'ajoutant à n'importe quel appareil et lui donnant une amplification formidable et pure, indispensable à toute réception faible.
L'appareil complet en ordre de marche. . . . . **380** fr.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Remise 8 % aux amis d'A. F.

CHRONIQUE
DE L'AMATEUR DE T. S. F.

HISTORIQUE

La découverte de la T. S. F. qui a donné lieu à de nombreuses controverses, quant au nom de son inventeur paraît être née des travaux combinés et complétés l'un par l'autre de nombreux savants. Si le principe de la propagation des ondes dans le vide a été découvert par Hertz (qui a donné à celle-ci son nom) le moyen de déceler ces ondes à distance fut trouvé par le grand savant français Edouard Branly. Marconi vers 1895 obtint les premiers résultats pratiques et réussit à communiquer d'un côté à l'autre du détroit du Pas-de-Calais. De ce moment date l'essor formidable des communications sans fil. Le monde entier se couvrit de stations très puissantes et les bateaux de quelque tonnage eurent eux-mêmes des postes émetteurs et récepteurs.

Les postes utilisés depuis cette époque jusqu'en 1919 étaient généralement des postes à étincelles pour l'émission, et des postes à galène, pour la réception. Les communications étaient difficiles au delà d'une certaine distance et on ne pouvait encore songer à utiliser d'une façon rationnelle un moyen de communication extrêmement coûteux et peu sûr.

La guerre, par les nécessités qu'elle créa, vint stimuler les recherches dans tous les pays. En France principalement, le général Ferrié, qui sut grouper autour de lui les principaux techniciens de l'époque, fit faire à la T. S. F. des pas de géant. Une découverte merveilleuse favorisa ses efforts, l'Américain de Forest, en créant la lampe des 3 électrodes, rendit possibles les applications infinies qui sont faites actuellement dans le domaine de la transmission de l'énergie à distance. La lampe à trois électrodes permit en effet de diminuer considérablement les frais d'émission en augmentant la portée pratique des postes pour une puissance donnée.

Dès l'armistice tous les grands pays comprirent l'admirable parti que l'on pouvait tirer d'une pareille découverte, les distances étant pratiquement supprimées. Chacun s'appliqua à créer un réseau de stations puissantes et bien

RADIOMUSE

APPAREIL AMPLIFICATEUR 4 Lampes à résonance

150 à 4.000 mètres de longueur d'ondes. — *Réception des Broadcastings Anglais.*

Sur haut parleur à plus de 1.000 kilomètres.

40, rue Denfert-Rochereau, Paris 5e. — Tél. Gob. 41-79.

RÉPARATION DES LAMPES T. S. F.

équipées. En France, une Société privée obtint du gouvernement un monopole d'exploitation de 30 ans, et nous dota de la station la plus puissante et la plus moderne du monde : celle de Sainte-Assise. D'autres postes également puissants viennent d'être montés à Beyrouth, Buenos-Ayres, Saïgon, Madagascar, etc... et sont en relation constante avec Sainte-Assise. Ainsi notre pays, jusque-là tributaire de l'étranger pour des communications intercontinentales, s'affranchissait et prenait sur tous les autres peuples une avance incontestée.

La radiotéléphonie, issue des mêmes découvertes que la radiotélégraphie, est également employée sur une vaste échelle, quoique ne pouvant encore rendre les services qu'on est en droit d'en attendre pour les communications entre particuliers. Son application la plus courante consiste dans la transmission de nouvelles, de cours de bourse et de radio-concerts.

ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES HABITUELLES

Les principales émissions de téléphonie sans fil sont faites en France par trois postes différents qui par ordre de puissance sont :

1° *Le poste militaire de la Tour Eiffel* ;

2° *La Station privée de Levallois* ;

3° *Le poste de l'Ecole Supérieure des P. T. T.*

Le poste militaire de la Tour Eiffel est principalement affecté aux émissions officielles, concernant les prévisions météorologiques, les cours de bourse et commerciaux. Il donne également un radio-concert : chaque jour à 18 h. 10. Sa puissance est de beaucoup la plus élevée des postes français radiophoniques et la merveilleuse situation de son antenne en fait un instrument hors pair de propagande nationale.

La station de Levallois appartient à la Société Radiola, dont il faut louer les efforts en vue de la vulgarisation de la T. S. F. Les radio-concerts donnés par ce poste ont lieu trois fois par jour de 12 h. 30 à 13 h. 45 ; de 16 h. 30 à 18 h. et de 20 h. 45 à 22 h. Leur valeur artistique est incontestable et très appréciée des amateurs.

Le poste de l'Ecole supérieure des P. T. T., le moins puissant des trois, émet régulièrement les mardi, jeudi et samedi, de 2 heures à 23 heures, des radio-concerts ou des représentations théâtrales de salles subventionnées. Il donne également deux fois par semaine des cours d'anglais et des conférences faites par des maîtres de la science.

Outre ces postes, certains constructeurs parisiens font des émissions plus ou moins régulières et destinées surtout à des essais. Des stations d'émissions sont également en fonctionnement ou en cours de montage à Lyon, Nice, Marseille, Tours, Tarbes, Monte-Carlo, etc., et donneront des radio-concerts réguliers.

POSTES DE RÉCEPTION

Un poste de réception d'amateur doit nécessairement comporter :

1° Un collecteur d'ondes des

tiné à recevoir et retransmettre les vibrations, transmises à l'air par un poste émetteur. Ce collecteur d'ondes est généralement composé d'un ou plusieurs fils nus tendus à l'air libre et isolés à leurs extrémités (*antenne*). Une prise est faite en un point quelconque de cette antenne et se trouve reliée au poste par un fil isolé.

On emploie également, lorsque la pose d'une antenne se heurte à des difficultés, des fils enroulés autour d'un cadre de bois et isolés entre eux. Les deux extrémités de ce cadre sont reliées au poste.

2° *Un système d'accord*, composé de self et de capacité et destiné à permettre l'accord indispensable sur le poste que l'on veut écouter. Ce système d'accord reçoit son impulsion du collecteur d'ondes.

3° *Un détecteur*, qui a pour rôle de rendre les courants reçus audibles.

4° *Un appareil enregistreur*, généralement un téléphone, qui reproduira en ondes sonores les impulsions électriques reçues.

Pour l'amateur, deux genres de postes se présentent :

1° Le moins coûteux et aussi le plus simple : *l'appareil à galène* ;

2° *L'appareil à lampes*.

T. S. F.

Accessoires Perfectionnés

S. S. M.

Spécialités :

Condensateurs variables brevetés S. G. D. G.
Condensateurs fixes de toutes valeurs.
Résistances fixes et réglables de toutes valeurs.
Supports de lampes pour montages rapides.
Selfs de toutes valeurs.

Matériel garanti.

Notice franco. — Expéditions par retour.

ANDRÉ SERF

Constructeur-électricien

14, rue Henner, PARIS (IX°)

Registre Commerce 179-844

L'appareil à galène ne peut guère être utilisé qu'aux abords des centres d'émissions ; sa sensibilité est bonne, mais en raison des puissances relativement faibles, la quantité d'énergie reçue dans l'écouteur ne suffit plus à faire vibrer la plaque de celui-ci lorsqu'on se trouve à une certaine distance. Pratiquement il est possible avec une bonne antenne de percevoir Eiffel et Levallois à 100 kilomètres de Paris. Même à courte distance, il ne peut permettre l'écoute qu'au casque. Cependant il a de fervents adeptes surtout à cause de sa grande pureté, qui est évidente.

Le *poste à lampes*, lui, permet l'audition en haut parleur, et c'est ce qui le fait surtout apprécier. En effet, les impulsions reçues dans le système d'accord sont amplifiées par une ou plusieurs lampes en série et de ce fait on obtient au téléphone une énergie proportionnelle au nombre de lampes employées. Ce poste permet l'écoute à des distances considérables. En principe, on peut affirmer qu'avec un bon poste à quatre lampes on obtient dans toute la France l'audition des radio-concerts européens.

L'inconvénient de ce poste est qu'il nécessite une batterie d'accumulateurs pour le chauffage des lampes. L'énorme supériorité qu'il présente, en raison de l'énergie fournie, en fait un appareil que tous, petits et grands, ne se lassent pas d'admirer.

Les modèles de postes à lampes actuellement en vente dans le commerce se rapportent à peu près tous aux mêmes principes. Cependant parmi eux quelques-uns se recommandent par leur construction soignée, leur facilité de réglage et également par leur prix peu élevé. Le futur amateur devra avant l'acquisition d'un poste tenir compte de toutes ces considérations.

En résumé, la radiotéléphonie est aujourd'hui à la portée de tous et il est à souhaiter que dans un avenir prochain toutes les familles puissent avoir une appareil d'écoute.

L. B.

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3, Place du Panthéon, PARIS-Ve

Nouveauté :

HENRI DUTHEIL

DE SAURET-LA-HONTE A MANGIN-LE-BOUCHER

ROMAN COMIQUE D'UN ÉTAT-MAJOR

Un volume in-16 . . . . . 7 fr.

docteur Léon POULIOT

Hygiène de Maman et de Bébé

grossesse - accouchement - allaitement

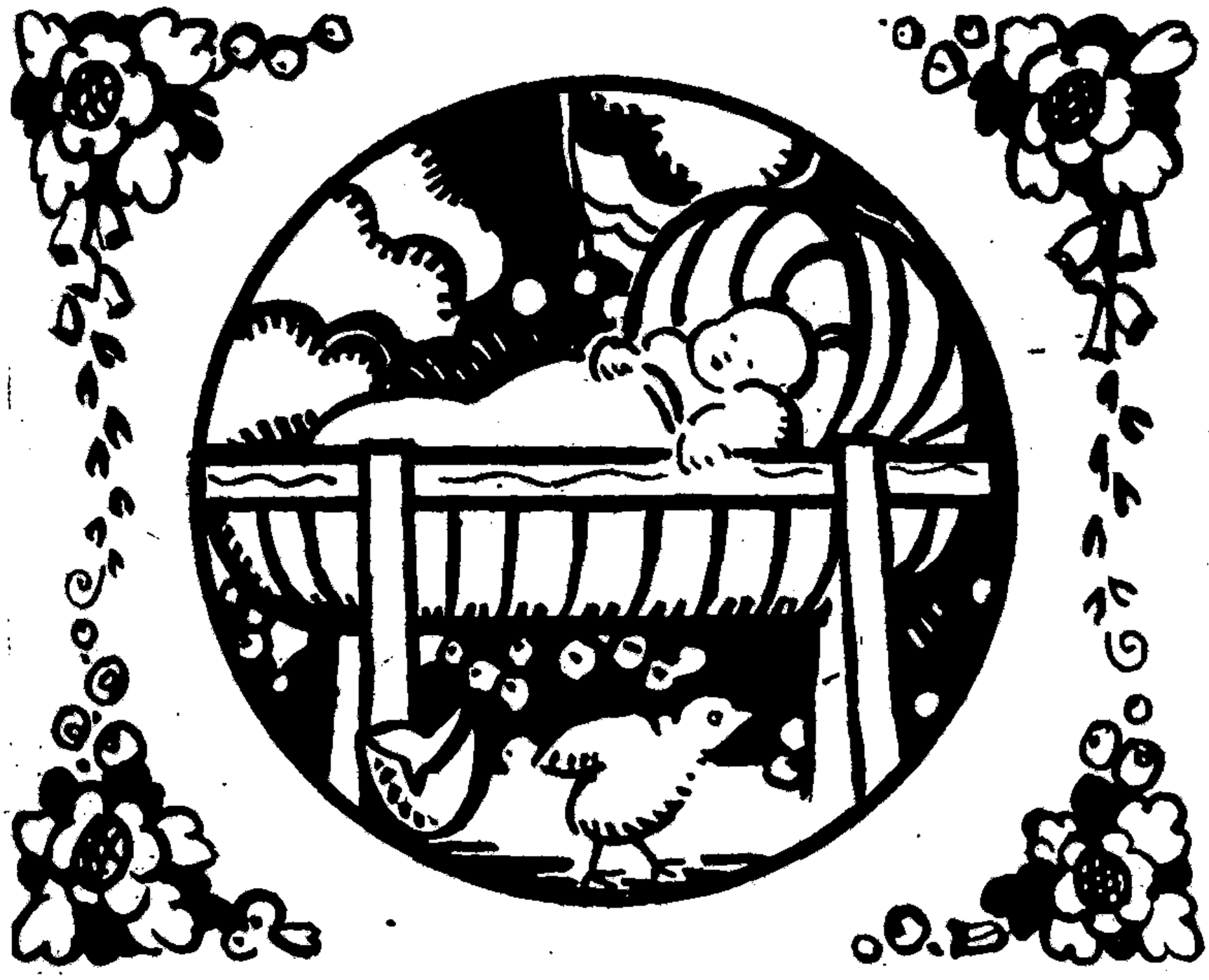

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3 Place du Panthéon . PARIS Ve

Un volume in-16, relié toile. . . . . 10 fr. ; *franco*, 11 fr.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES

CHEMISERIE — CHAPELLERIE

CHAUSSURES spéciales pour MM. les Ecclésiastiques

RAMLOT, *76, rue de Rennes, 76* **PARIS** (VI^e^)

MAISON RECOMMANDÉE

SOUTANES — DOUILLETTES — CAMAILS — MANTEAUX
PÈLERINES — CULOTTES
MOZETTES DE CHANOINES, CHAPELAINS, ETC.
COSTUMES DE SUISSE — CLERGYMEN ET LAIQUES
SOUTANES D'ENFANTS DE CHŒUR
BARRETTES — RABATS — CEINTURES

NOS TISSUS SONT GARANTIS PURE LAINE

Coupe soignée -:- Prix modérés

NOTA. — Renseignez-vous en demandant notre catalogue général et échantillons envoyés franco.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE POUR 1924

BON DE CONCOURS

A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. LEGRAIN

GRAND CONCOURS
DE L'HABIT VERT

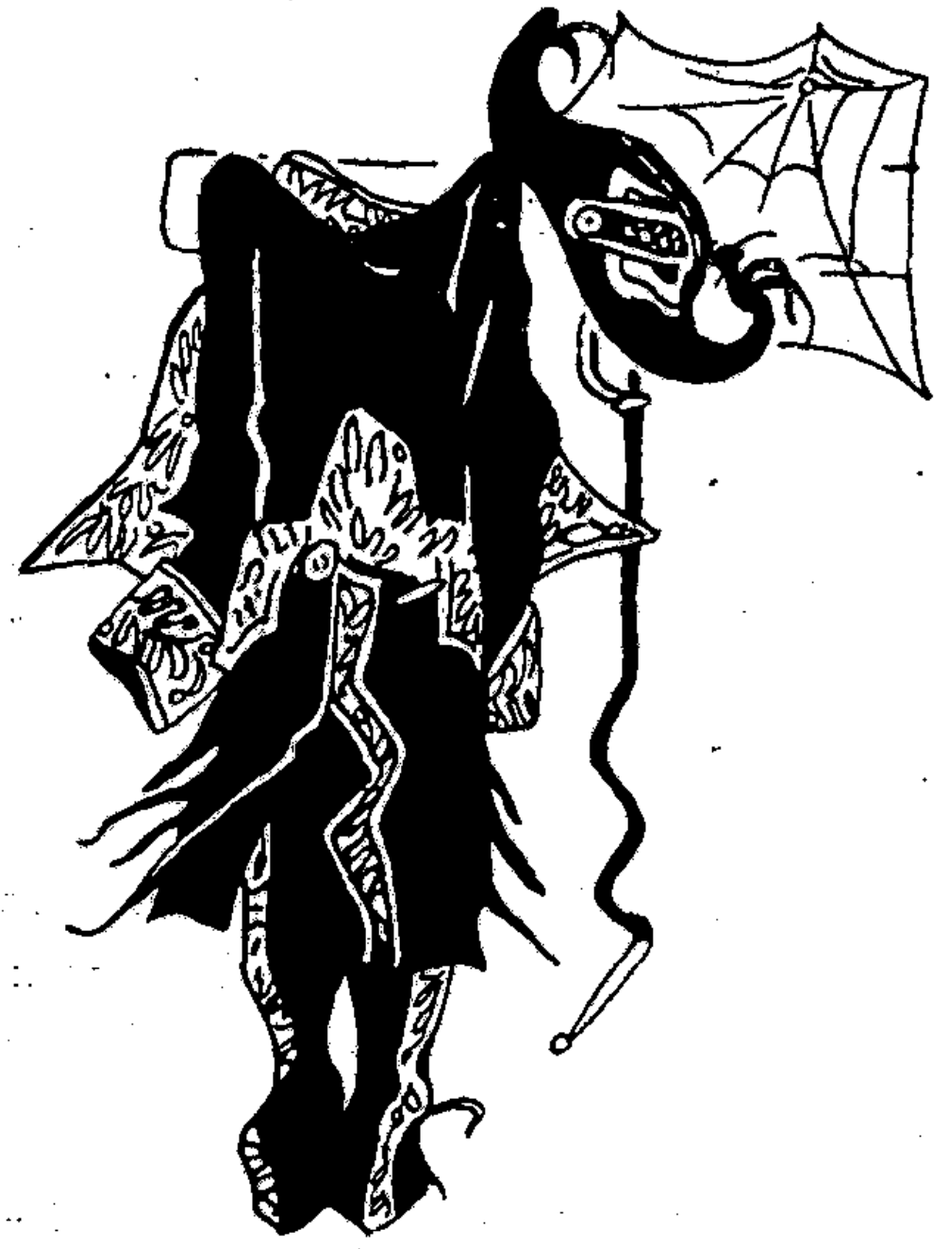

L'HABIT VERT

EN

GUENILLES

AVEC

SES SIX ACCROCS

Ouvriers d'A. F., au travail ! L'habit vert tombe en loques. Nous comptons sur vous pour un sérieux raccommodage. Il s'agit de remplacer, au sein de l'Académie Française, qui ne devrait s'ouvrir qu'à l'élite du pays, quelques médiocrités trop compromettantes. Lesquelles ? C'est la question qui fait l'objet du *grand concours de l'Habit Vert* auquel nous convions tous nos amis, tous nos lecteurs, tous les patriotes.

I. — *Désigner six académiciens qui, pour le bon renom de la France, ne devraient pas faire partie de l'Académie Française.*

Voici la composition actuelle de l'Académie :

Maurice Barrès, Louis Barthou, Alfred Baudrillart, René Bazin, Joseph Bédier,

Louis Bergson, Henri Bordeaux, Paul Bourget, René Boylesve, Henri Brémond, Eugène Brieux, Jules Cambon, André Chevrillon, Georges Clemenceau, François de Curel, Maurice Donnay, René Doumic, Edouard Estaunié, Robert de Flers, Maréchal Foch, Anatole France, Georges Goyau, Emile Hanotaux, Comte d'Haussonville, Henri Robert, Maréchal Joffre, Célestin Jonnart, G. de La Gorce, Henri Lavedan, Maréchal Lyautey, Pierre de Nolhac, Raymond Poincaré, Georges de Porto-Riche, Marcel Prévost, Henri de Régnier, Jean Richepin. Quatre sièges sont vacants.

Pour classer les concurrents qui nous enverront les six noms désignés par la majorité des suffrages, nous posons cette seconde question :

II. — *Quelles sont les six éminentes personnalités françaises que vous croyez les plus dignes de remplacer les six éliminés ?*

— Tous les Français sont considérés comme éligibles.

— Il ne sera tenu aucun compte de l'ordre des noms dans les deux listes.

— Les deux listes, accompagnées du bon à découper qu'on trouvera à la page 264 de cet almanach, devront être adressées le 31 janvier au plus tard à M. Gaston Legrain, 14, rue de Rome, Paris (8e).

Les gagnants recevront les prix suivants :

1er Prix. — Une souscription libérée à la série des dix volumes des *Ecrivains de la Renaissance Française*, paraissant à la Nouvelle Librairie Nationale. Tirage à part sur vergé pur fil Lafuma d'une valeur de 340 francs.

2e-11e Prix. — Une souscription libérée à la même série de dix volumes. Tirage sur vélin teinté d'une valeur de 125 francs.

12e-17e Prix. — Une glace fleurdelysée, modèle *La Renaissance*.

18e-27e Prix. — Un grand flacon eau de rose, produits Mono.

28e-32e Prix. — Un abonnement d'un an à la *Revue Française*.

33e-42e Prix. — Une boîte de bonbons pralinés *Bel Arlequin*.

43e-44e Prix. — Une boîte de 10 kgr. de savonnettes marque : Court de Payen.

45e-68e Prix. — Produits de Beauté Mono.

69e-73e Prix. — Une boîte de 5 kgr. de savonnettes marque: Court de Payen.

74e-81e Prix. — Une bouteille de champagne Castellane.

82e-100e Prix. — Vingt francs de livres à choisir à la Nouvelle Librairie Nationale.

L'HABIT VERT

RACCOMMODÉ

ÉTAT

DE NEUF

LISEZ

CHARLES MAURRAS

PAR

SES CONTEMPORAINS

Un volume in-16 de la *Nouvelle Librairie Nationale*. . . **5 fr.**

La Revue Universelle

DIRECTEUR : **J. BAINVILLE**

Rédacteur en chef : **Henri MASSIS**

157, Boulevard Saint-Germain, Paris (6e)

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois en fascicule de 128 pages

La Revue Universelle a une doctrine

La Revue Universelle enseigne

La Revue Universelle renseigne

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
Paris, Seine, Seine-et-Oise.	60 fr.	32 fr.
Départements.	65 fr.	34 fr.
Belgique.	70 fr.	38 fr.
Etranger.	80 fr.	42 fr.

Le numéro : **3 fr. 50** ; Etranger, **4 fr.**

L'Action Française

JOURNAL QUOTIDIEN

ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

DIRECTEURS POLITIQUES

LÉON DAUDET **CHARLES MAURRAS**

Rédacteur en chef : **MAURICE PUJO**

EN VENTE PARTOUT

15 centimes : Seine et Seine-et-Oise — **20 centimes** : Départements

ABONNEMENTS	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France	48 »	25 »	13 »
Colonies . . .	48 »	25 »	13 »
Etranger. . . .	82 »	42 »	22 »

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Portrait de Monseigneur de Duc d'Orléans 2
Portrait de Marius Plateau 3
Les Obsèques de Marius Plateau :
La Messe à Saint-Pierre du Gros-Caillou 4
La foule devant l'église 5
La Sortie de l'église 5
Le Départ du Cortège 6
Les Fanions de l'A. F. au passage du cortège 6
Le Groupe des Anciens Combattants 7
Le Cortège 8
Suite du Cortège 9
Léon Daudet à la porte du cimetière 9
Autour de la Tombe de Plateau 10
Bernard de Vesins prononce son discours 10
Le Drapeau de l'Action Française 11
Le *Jules-Michelet* 77
Le *Mulhouse* (ex-*Salsund*) 79
Hydravion de haute-mer (Quadruplan Besson) 81
Le *Dixmude* 82
L'*At-16* posé sur l'eau 83
Le biplan américain du lieutenant Villiam 88
Le double monoplan en tandem Louis Peyret 90
L'hélicoptère Pescara en vol 94
Le Monument de Marius Plateau 159
Portrait de Madame la Marquise de Mac-Mahon 163
Portrait de Madame Maurras 165
Photographie de « La petite Maison du Chemin de Paradis » 166
Portrait de M. Gustave Hernandez 167
Léon Daudet et Le Cour-Grandmaison 171
Une linotype de l'*Œuvre* après le passage des manifestants 172
Aspect des portes après le passage des manifestants 172
La Façade éventrée de l'*Ere Nouvelle* 173
Salle de rédaction de l'*Ere Nouvelle* le matin du 23 janvier 173

Le Cortège de Jeanne d'Arc :
Charles Maurras et Bernard de Vesins 175
Le Comité Directeur de l'A. F. 176
Après la dislocation. La Foule acclame Léon Daudet 177
Charles Maurras à l'Instruction 179
Portraits de MM. Jean Delvové et Jean de Lorgeril 180
Portrait de M. Henri Martin 181
Portrait de M. Charles Ebelot 182
Fêtes de Jeanne d'Arc à Paris :
Vue d'ensemble de la manifestation officielle place des Pyramides 184
La tête du Cortège des patriotes place de la Concorde 185
Départ du défilé 186
S. E. le Cardinal Dubois, sous le portail de Saint-Augustin .. 186
Les Fêtes de Jeanne d'Arc en Province :
A Bordeaux : Le Drapeau de l'A. F. était suivi de 3.000 ligueurs 187
A Rouen : Le défilé 188
Le Général de Castelnau prononce son discours 188
Les Secrétariats Régionaux :
Portrait de M. Maurice Dupont 199
Le Secrétariat du Nord 200
Portrait de M. André Feildel et photographie de la Section de Nantes 201
Portrait du Commandant Ariès 202
Portrait de M. Jean Jamain et photographie de la Section de Poitiers 203
Portrait de M. Paul Courcoural 204
Portrait de M. Elie Jacquet 206
Photographie de la Section de Limoges 207
Portrait de M. Louis Jasseron 208
La Permanence de Lyon 209
Portrait de M. Castelbert, et la Permanence de Toulouse 210
Portrait de M. J.-A. Brunel 211
Portrait de M. Louis Sentupéry 212
La Section de Marseille 213
Portrait de M. Sicard 214

TABLE DES MATIÈRES

Portrait de Monseigneur le Duc d'Orléans 2
Portrait de Marius Plateau 3
Photographies des Obsèques de Marius Plateau 4
Elément du Comput 12
Calendrier 13
De Gambetta à Mussolini, par Léon Daudet 25
Témoignage, Poème de Charles Maurras 29
L'année politique, par Abel Manouvriez 30
Le rôle de Jeanne d'Arc, par Jacques Bainville 40
Dans les Huiles, Revue de Jehan Sennep 43
La part des militaires dans la victoire, par Bernard de Vesins 63
Les blessés, Silhouettes, par Eugène Marsan 69
La Marine de l'Etat et l'Etat de la Marine, par Alain Mellet 76
Après la bordée, conte 85
L'aviation française, par J. Le Boucher 88
Quelques livres de l'année, par Marcel Azais 96
La vie économique, par Georges Valois 99
Informations, par Pococurante 109
Une politique de l'azote, par Ambroise Rendu 111
Harpagon puni par le fleuve, conte par Bernard de Vaulx 116
Le Roi Dagobert, opérette de Maxime Brienne 121
Pour une meilleure représentation des anciens combattants devant l'Etat, par Pierre Héricourt 141
L'aile gauche de l'Anti-France, par Pierre Dumas 145
L'union des Corporations françaises, par Firmin Bacconnier 151
Les morts de l'Action Française 158
L'Action Française en 1923, par François de la Motte 170
Les organisations d'Action Française 190

Les secrétariats régionaux..... 199
Région du Nord, page 199 ; Haute-Bretagne et Anjou, page 200 ; Basse-Bretagne, page 202 ; Poitou et Charente, p. 202; région de Bordeaux, page 204 ; région de Limoges, page 206 ; région de Lyon, page 206 ; région de Toulouse, page 209 ; région du Midi, page 211 ; l'Algérie, page 214.
Conseils pour la basse-cour..... 216
Viticulture..... 221
La Maison..... 228
Guide du contribuable..... 232
Guide de l'Epargnant..... 237
Premiers soins aux petits blessés..... 247
Guide vétérinaire..... 253
Chronique de l'amateur de T. S. F...... 259
Grand concours de l'Habit vert..... 265

Poitiers. — Société française d'Imprimerie.